



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et  
Démographiques



Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel  
(ERI-ESI)

Togo, 2017

RAPPORT FINAL

Octobre 2019



Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques. Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets « Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et « Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de La Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), 59, Rue de la KOZAH, Immeuble INSEED-CENETI, B.P. 118 Lomé TOGO, Tel : (+228) 22 21 62 24 / 22 21 22 87, E-mail : [inseed@inseed.tg](mailto:inseed@inseed.tg) ou [dqscn\\_tg@yahoo.fr](mailto:dqscn_tg@yahoo.fr), Site web : [www.inseed.tg](http://www.inseed.tg).

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : [commission@uemoa.int](mailto:commission@uemoa.int)

ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (Mali) quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : [afristat@afristat.org](mailto:afristat@afristat.org), site web : [www.afristat.org](http://www.afristat.org)

**Citation recommandée :**

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Lomé, Togo et Bamako, Mali : INSEED et AFRISTAT.

## Préface

Accroître la production et améliorer l'utilisation des statistiques économiques au sein de ses États membres, telle est l'ambition affichée par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans son programme statistique régional (PSR-UEMOA 2015-2020) qui couvre la comptabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les enquêtes auprès des ménages. Pour y parvenir, elle a lancé en 2017 l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Cette enquête exécutée et coordonnée par les Instituts nationaux de la statistique, fournit aux Etats membres de l'Union, des statistiques harmonisées sur l'emploi et la main d'œuvre ainsi que des données sur le secteur informel en vue d'alimenter les années de base dans le cadre de la migration des comptes nationaux vers le SCN 2008. Elle produit également des informations harmonisées sur l'état de la gouvernance, la paix et la sécurité avec l'adjonction d'un module spécifique.

Le présent rapport est l'aboutissement de cette volonté de l'UEMOA d'accompagner les pays dans la mise en place des bases de planification solides et harmonisées dans le domaine de l'emploi. Il présente des statistiques utiles, actualisées et détaillées pour une meilleure compréhension de l'emploi en vue de formuler des politiques basées sur des faits. Il décrit de manière aussi complète que possible l'activité et les mécanismes de protection sociale offerts aux personnes et présente le profil du chômage, les trajectoires et perspectives économiques de la population, ainsi que des informations sur l'organisation des activités informelles.

Par ailleurs, en plus de la couverture nationale, l'enquête ERI-ESI offre des analyses et comparaisons infranationales. J'invite les planificateurs à s'approprier et exploiter judicieusement les analyses de ce rapport en vue de mieux adapter leurs programmes d'emploi aux besoins des populations togolaises. En outre, l'enquête ERI-ESI ayant été réalisée sur des bases méthodologiques communes pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, les résultats ici présentés sont comparables à ceux des autres pays de l'Union.

A l'instar des autres pays de l'UEMOA, le Togo a bénéficié de l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), partenaire technique du programme statistique régional issu de l'accord de coopération, signé en novembre 2015 par ladite institution et l'UEMOA.

J'exprime toute ma reconnaissance à l'endroit d'AFRISTAT pour son accompagnement à la production de données statistiques de qualité au Togo.

Enfin, je remercie la Commission de l'UEMOA pour ses appuis constants au développement et à l'amélioration de la production statistique en soutien à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques, programmes et projets stratégiques du Togo.

La Ministre,



**Ayawovi Demba TIGNOKPA**



## Avant-Propos

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) de doter ses Etats membres des statistiques fiables, actualisées et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont : (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, régional et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée, d'août à octobre 2017, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans toutefois oublier la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 7200 ménages et mobilisé 120 enquêteurs, 36 contrôleurs, 6 superviseurs ainsi qu'une dizaine de cadres de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'INSEED a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT, mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait preuve durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs, les contrôleurs et les superviseurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs, pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.



Le Directeur Général de l'INSEED,

*Koame KOUASSI*

## Tableau récapitulatif des résultats

### Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Togo 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Togo
<b>4. Education de qualité</b>				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	73,5	49,1	60,4
<b>6. Accès à l'eau potable et assainissement</b>		<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>Togo</b>
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	80,6	45,6	59,3
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	74,4	20,0	41,4
<b>7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable</b>				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	88,5	26,4	50,8
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson <sup>1</sup>	15,2	1,7	7,0
<b>8. Plein emploi productif et travail décent pour tous</b>		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Togo</b>
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	78,3	95,6	87,9
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	852	712	820
8.5.2	Taux de chômage BIT	5,0	2,9	3,9
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	19,5	33,1	26,5
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	6,8	3,1	4,8
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	7,0	12,9	10,1
<b>9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable</b>				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	12,4	17,0	14,8
<b>10. Réduire les inégalités</b>				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	22,0	19,3	20,5
<b>11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables</b>				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	2,3	1,9	2,1
<b>16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces</b>				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	16,6	14,0	15,2
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	40,8	35,2	37,7
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	42,5	36,1	39,2
16.5.1	Proportion d'individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	9,4	4,5	6,8
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	23,7	25,4	24,6

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

<sup>1</sup> Combustibles propres : Gaz et électricité

## Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Togo 2017

Indicateurs	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	49,4	71,4	57,9	77,4	69,0
Migration interne	37,3	22,1	31,4	15,3	22,2
Migration internationale	13,3	6,5	10,7	7,3	8,8
Ens. migrant	50,6	28,6	42,1	22,6	31,0
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	95,3	94,9	95,1	86,7	89,5
Homme	93,7	94,8	94,2	88,1	90
Femme	96,6	94,9	95,9	85,3	88,9
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	4,7	5,1	4,9	13,3	10,5
Homme	6,3	5,2	5,8	11,9	10
Femme	3,4	5,1	4,1	14,7	11,1
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	69	67,7	68,4	50,5	57,4
Homme	74,9	70,9	73,1	55,3	61,5
Femme	63,4	64,4	63,9	44,2	52,5
Taux de chômage BIT					
Ensemble	7,8	3,1	6,3	2,0	3,9
Homme	8,9	4,5	7,5	2,9	5,0
Femme	6,8	2,0	5,1	1,2	2,9
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	14,0	5,5	11,2	2,9	6,8
35 ans et plus	2,1	1,2	1,8	1,3	1,5
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	19,8	15,4	18,3	14,2	16,1
Homme	19,9	14,8	18,3	12,4	15,1
Femme	19,7	15,9	18,4	15,9	17,0
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
Ensemble	30,9	26,2	29,3	24,7	26,8
Homme	27,9	23,4	26,4	21,2	23,6
Femme	33,6	28,5	31,8	27,7	29,5
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
15 - 34 ans	40,6	34,2	38,5	31,0	34,6
35 ans et plus	20,6	18,4	19,8	19,2	19,5
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	2,7	2,9	2,8	5,3	3,9
Primo demandeur	3,3	2,9	3,2	6,5	4,7
Ancien actif	1,4	2,7	1,6	1,8	1,7
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	13,1	13,6	13,3	10,3	12,1
Homme	20,7	23,6	21,6	21,9	21,7
Femme	5,7	5,7	5,7	2,6	4,4
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	53,2	71,2	59,4	86,6	74,7
Homme	31,1	55,0	39,0	77,9	60,6
Femme	74,7	84,9	78,4	94,3	87,4
Taux de pluriactivité					
Ensemble	6,8	9,5	7,8	15,2	11,9
Homme	8,4	10,8	9,2	15,3	12,6
Femme	5,3	8,4	6,4	15,2	11,4
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	42,4	27,5	37,6	21,8	31,4
Homme	63,3	46,0	58,2	45,2	53,6
Femme	22,0	12,9	18,9	6,3	13,5
Revenu mensuel de l'activité					
Ensemble	80 483	81 087	80 713	63 014	70 643
Homme	84 888	90 705	87 023	65 405	74 819

Indicateurs	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Femme	76 075	72 540	74 679	60 805	66 727
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	11,3	12,6	11,8	15,3	13,8
Homme	7,4	8,8	7,9	11,2	9,8
Femme	15,3	16,0	15,6	19,0	17,6
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	33,2	30,8	32,3	31,6	31,9
Homme	34,2	35,2	34,6	41,3	38,3
Femme	32,1	27,1	30,2	23,1	26,2
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	42,8	61,1	46,1	61,8	51,8
Homme	36,9	58,6	40,9	46,7	43,1
Femme	47,0	62,8	49,8	74,2	58,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Togo, 2017

Indicateurs	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	42,3	33,1	38,5	18,5	28,2
Pourcentage d'UPI ayant un WC ou des latrines	40,3	24,0	33,5	16,2	24,6
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	46,4	17,6	34,4	16,5	25,2
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	29,8	22,8	26,9	32,6	29,8
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	72,2	69,2	70,9	74,2	72,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	22,1	28,9	24,9	33,5	29,3
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	51,8	46,7	49,7	39,0	44,2
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	26,1	24,4	25,4	27,6	26,5
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI [1]					
Épargne Propre/tontine	47,7	56,7	51,4	64,1	57,9
Prêts informels (des amis ou des parents)	21,2	15,4	18,8	15,4	17,1
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI	8,2	9,3	8,6	5,5	7,0
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI	1,1	1,2	1,1	1,9	1,5
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI	69,6	65,9	68,0	71,3	69,7
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	5,4	5,1	5,3	3,9	4,5
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	22,8	9,0	16,8	13,2	14,9
Valeur actualisée moyenne du capital investi par UPI en FCFA	728 668	151 414	354 499	72 606	171 154
Montant moyen du capital investi par UPI en 2016	73 668	241 811	170 109	53 181	101 371
Deux principales origines des matières premières					
Ménage / Particulier	38,6	57,2	51,0	97,8	95,5
Petite entreprise commerciale	34,2	29,9	31,3	0,7	2,2
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	298 874	338 578	637 453	671 896	1 309 349
Industrie	52 053	93 212	145 266	219 757	365 022
Commerce	96 442	134 047	230 489	270 601	501 090
Service	150 380	111 318	261 698	181 539	443 237
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	73 785	115 351	91 009	97 658	94 401
Industrie	50 803	106 018	77 345	92 547	86 202
Commerce	47 163	96 924	66 546	103 076	82 980
Service	146 077	161 734	152 306	96 190	122 525
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	208	79	128	80	98
Industrie	104	33	59	40	47
Commerce	452	92	241	138	178
Service	114	130	124	89	102
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	27,6	39,0	32,3	57,5	45,2
Non obligatoire	48,8	40,6	45,4	32,3	38,7
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Aucun intérêt	39,3	31,4	36,0	31,1	33,5
Ne sait pas	24,7	23,7	24,3	29,9	27,2
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	5,7	9,6	7,3	4,7	5,9
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	18,7	27,8	22,5	27,1	24,9
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national [2]					
Accroître votre stock de matières premières	56,2	54,6	55,6	60,3	58,0
Ouvrir autre établissement dans la même activité	11,7	10,5	11,2	9,8	10,5

[1] Autres urbains : La seconde de financement de capital : Dons, héritage (15,9%)

[2] Lomé et Ens. urbain : seconde utilisation : Améliorer le local (14,3% et 12,3%)

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Togo, 2017

Indicateurs	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	32,9	33,3	33,0	48,6	41,7
Homme	30,0	31,8	30,6	45,1	38,6
Femme	35,3	34,5	35,0	51,5	44,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	21,1	23,3	21,9	40,6	32,3
Homme	17,9	22,0	19,3	37,7	29,4
Femme	23,9	24,3	24,0	43,0	34,6
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	25,4	21,8	24,2	17,5	20,5
Homme	28,3	22,3	26,2	18,5	22,0
Femme	23,1	21,4	22,5	16,7	19,3
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7
Participation	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Droit de l'homme et participation	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	65,8	78,2	70,0	68,5	69,3
La justice	62,8	65,0	63,6	67,3	65,1
La police	71,3	67,2	70,0	73,9	71,6
Le système de santé public	77,4	86,3	81,1	92,4	87,3
Le système public d'éducation	83,9	88,2	85,6	93,1	89,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	64,3	64,1	64,2	60,1	62,0
Homme	66,9	66,3	66,7	63,4	64,9
Femme	62,2	62,3	62,2	57,5	59,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	22,3	18,8	21,0	27,6	24,6
Homme	20,9	19,8	20,5	26,3	23,7
Femme	23,4	17,9	21,4	28,6	25,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	66,4	79,5	71,1	83,5	77,9
Homme	66,9	81,6	72,0	84,7	79,0
Femme	66,0	77,8	70,3	82,5	77,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique					
Ensemble	4,4	4,0	4,3	5,6	5,0
Homme	5,3	5,9	5,5	7,6	6,6
Femme	3,6	2,5	3,2	3,9	3,6
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations :					
Population	27,1	25,2	26,4	34,9	31,1
Les groupes minoritaires	22,3	20,3	21,6	27,3	24,8
Les partis politiques d'opposition	24,6	23,2	24,1	29,5	27,1
Indice de perception					
Système judiciaire	0,3	0,4	0,4	0,5	0,4
Absence de corruption	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Etat de droit	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	37,3	34,5	36,2	38,9	37,7
Homme	39,9	39,8	39,9	41,5	40,8
Femme	34,9	30,3	33,2	36,9	35,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3

Indicateurs	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo
cours des 12 derniers mois					
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette, ) au cours des 12 derniers mois	0,6	0,5	0,6	0,4	0,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	17,8	12,1	15,8	14,7	15,2
Homme	18,5	13,1	16,7	16,6	16,6
Femme	17,2	11,2	15,0	13,3	14,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité					
Ensemble	13,8	9,6	12,3	7,7	9,8
Homme	14,9	10,3	13,3	7,9	10,3
Femme	12,9	9,2	11,5	7,6	9,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	63,1	61,2	62,4	68,6	65,9
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6
Sécurité publique	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7
Paix et sécurité	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Égalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Élections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Table des matières

Préface.....	
Avant-propos.....	i
Tableau récapitulatif des résultats .....	ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Togo 2017 .....	ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Togo 2017 .....	iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Togo, 2017.....	v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Togo, 2017 .....	i
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux .....	vii
Liste des graphiques.....	xiv
Liste des encadrés méthodologiques .....	xiv
Liste des abréviations .....	xv
Introduction générale .....	1
Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête .....	3
1.1. Plan de sondage .....	3
1.1.1. Base de sondage et domaines d'étude .....	3
1.1.2. Echantillonnage .....	4
Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires .....	5
<b>SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI.....</b>	<b>13</b>
Chapitre 2 : Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique .....	14
2.1. Environnement économique.....	14
2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi.....	14
2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi .....	15
2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi .....	15
Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques .....	17
3.1. Structure par âge et par sexe de la population .....	17
3.2. Dynamique migratoire .....	19
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires.....	19
3.2.2. Principales caractéristiques des migrants .....	21
3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants .....	24
3.3. Structure et composition des ménages.....	25
Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation .....	28
4.1. La non fréquentation scolaire .....	28
4.2. La scolarisation.....	29
4.2.1. Niveau d'instruction .....	29
4.2.2. Taux de scolarisation .....	30
4.3. Analyse de la progression scolaire .....	31
4.3.1. Niveau primaire.....	31
4.3.2. Niveau secondaire .....	32
4.4. La déperdition scolaire .....	33
4.5. L'alphabétisation des adultes.....	36
Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques .....	38
5.1. Situation des inactifs .....	38
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre .....	41

5.3. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs .....	44
5.4. Bilan de l'emploi .....	47
5.5. Population active .....	47
5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail .....	51
5.7. Structure et dynamique des emplois .....	52
5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi .....	52
5.8. Mobilité dans l'emploi .....	54
5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur .....	54
5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel .....	56
5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques .....	58
5.10.1. Analyse du revenu mensuel .....	58
5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG .....	59
5.10.3. Conditions d'activités .....	60
5.11. Principales caractéristiques des emplois .....	61
5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois .....	61
5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels .....	62
5.11.3. Dynamique des emplois .....	68
5.12. Femmes et marché du travail.....	70
5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre.....	70
5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques .....	75
Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages .....	78
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements.....	78
6.2. Eléments Confort du logement.....	79
6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie.....	83
Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail .....	85
7.1. Sortie précoce du système éducatif .....	85
7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue .....	86
7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier .....	86
7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue .....	87
7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP .....	87
Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives .....	90
8.1. Mobilité sociale .....	90
8.2. Mobilité professionnelle.....	91
8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents .....	91
8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents .....	92
8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants .....	93
8.3. Perspectives.....	94
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus .....	96

**SITUATION DU SECTEUR INFORMEL .....100**

Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel.....	101
9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel.....	101
9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2	103
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1).....	103
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel.....	106
9.2.3. Matrice des emplois .....	109
9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel .....	110

9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI) .....	112
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité .....	113
9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI .....	113
9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités .....	114
Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel .....	117
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel .....	117
10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois .....	118
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel.....	121
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel .....	123
10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel.....	124
10.5.1. Mode de fixation des salaires .....	124
10.5.2. Gestion de la formation du personnel.....	125
Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel .....	128
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI .....	128
11.1.1. Dotation et structure du capital .....	128
11.1.2. Caractéristiques du capital .....	130
11.2. Origine et mode de financement du capital.....	132
11.3. Financement du capital dans le secteur informel.....	133
11.4. Investissement dans le secteur informel .....	134
Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence.....	136
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017.....	136
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017 .....	137
12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI .....	138
12.4. Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité.....	139
12.4.1. Suivant le secteur et la branche d'activité .....	139
12.4.2. Suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité .....	141
12.5. Performance économique .....	144
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI .....	144
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée .....	145
12.5.3. Analyse de la productivité des facteurs de production .....	149
Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat .....	151
13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INSS) .....	151
13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NIF, CNSS) .....	152
13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels.....	155
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel .....	155
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer .....	156
13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer .....	156
13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt.....	159
Chapitre 14 : Problèmes et perspectives .....	163
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI.....	163
14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique.....	166
14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI .....	168

**ETAT DE LA GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE.....171**

Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme .....	172
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs .....	172
15.2. Droit de l'homme .....	178

15.3. Indice des droits de l'homme et participation .....	179
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED .....	181
Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption .....	185
16.1. Accès et confiance dans les institutions.....	185
16.2. Situation de la corruption.....	189
Chapitre 17 : État de la gouvernance .....	195
17.1. Gouvernance administrative.....	195
17.2. Participation citoyenne et politisation .....	198
17.3. Indice de perception de l'état de droit .....	200
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED .....	202
Chapitre 18 : Paix et sécurité .....	203
18.1. Menace générale et sentiment de sécurité .....	203
18.2. Criminalité.....	206
18.3. Conflits et mode de résolution.....	209
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité .....	215
Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité.....	216
19.1. Profil de l'indice GPS.....	216
19.2. Contribution des composantes à l'indice GPS .....	217
Conclusion et recommandations.....	220
Bibliographie .....	222
Annexe A : Plan de sondage .....	223
Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation .....	228
Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel .....	230
Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI .....	234

## Liste des tableaux

### Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017 .....	18
Tableau 3.2 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	20
Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	21
Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	22
Tableau 3.5 : Caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, ERI-ESI Togo, 2017 .....	23
Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, ERI-ESI Togo, 2017 .....	24
Tableau 3.7 : Motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, ERI-ESI Togo, 2017 .....	25
Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, ERI-ESI Togo, 2017 .....	26
Tableau 3.9: Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, ERI-ESI Togo, 2017 .....	27

### Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017 .....	29
Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, ERI-ESI Togo, 2017 .....	30
Tableau 4.3 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, ERI-ESI Togo, 2017 .....	31
Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	32
Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	33
Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	35
Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017 .....	37

### Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	39
Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité, Togo, 2017 .....	40
Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité, Togo, 2017 .....	41
Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Togo, 2017 .....	42
Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Togo, 2017 .....	43
Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Togo, 2017 .....	44
Tableau 5.7: Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Togo, 2017 .....	45
Tableau 5.8 : Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Togo, 2017 .....	46
Tableau 5.9 : Moyen d'obtention d'emploi par les occupés selon le sexe, Togo, 2017 .....	47
Tableau 5.10 : Bilan de l'emploi, Togo, 2017 .....	47
Tableau 5.11 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017 .....	48
Tableau 5.12 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017 .....	49

Tableau 5.13 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017 .....	50
Tableau 5.14 : Structure de la population active selon l'âge et la situation dans l'activité, Togo, 2017 .....	51
Tableau 5.15 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Togo, 2017 .....	52
Tableau 5.16 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal, Togo, 2017.....	53
Tableau 5.17 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Septembre 2016 et Août 2017, Togo, 2017.....	54
Tableau 5.18 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées, Togo, 2017 .....	55
Tableau 5.19 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Togo, 2017 .....	56
Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Togo, 2017 .....	57
Tableau 5.21 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Togo, 2017 .....	57
Tableau 5.22 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Togo, 2017 .....	58
Tableau 5.23 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Togo, 2017 .....	59
Tableau 5.24 : Taux de bas salaire selon le sexe, la CSP, le secteur institutionnel et l'activité, Togo, 2017 .....	60
Tableau 5.25 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Togo, 2017 .....	61
Tableau 5.26 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Togo, 2017 .....	62
Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Togo, 2017 .....	63
Tableau 5.28 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé, Togo, 2017 .....	64
Tableau 5.29 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Togo, 2017 ...	66
Tableau 5.30 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Togo, 2017 .....	67
Tableau 5.31 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Togo, 2017 .....	68
Tableau 5.32: Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Togo, 2017 .....	70
Tableau 5.33 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions Togo, 2017 .....	71
Tableau 5.34 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Togo, 2017.....	72
Tableau 5.35 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Togo, 2017 .....	73
Tableau 5.36 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Togo, 2017 .....	74
Tableau 5.37 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Togo, 2017.....	74
Tableau 5.38 : Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Togo, 2017 .....	75
Tableau 5.39 : Part de femmes (en %) dans la profession, Togo, 2017 .....	76
Tableau 5.40 : Contribution des femmes aux activités économiques, Togo, 2017 .....	76
Tableau 5.41 : Contribution des femmes aux activités économiques, Togo, 2017 .....	77

## **Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages**

Tableau 6.1 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation selon les caractéristiques des ménages, ERI-ESI Togo, 2017 .....	79
Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, ERI-ESI Togo, 2017 .....	80
Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, ERI-ESI Togo, 2017.....	82
Tableau 6.4 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, ERI-ESI Togo, 2017 .....	84

## **Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail**

Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, ERI-ESI Togo, 2017 .....	86
Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, ERI-ESI Togo, 2017.....	86
Tableau 7.3 : Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue .....	87

Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, ERI-ESI Togo, 2017.....	87
Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Togo, 2017.....	89

## **Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives**

Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Togo, 2017.....	90
Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire, Togo, 2017.....	91
Tableau 8.3 : Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Togo, 2017.....	91
Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017.....	92
Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017.....	93
Tableau 8.6 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Togo, 2017.....	94
Tableau 8.7 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme le sexe et l'origine sociale des parents, Togo, 2017.....	94
Tableau 8.8 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Togo, 2017.....	95
Tableau 8.9 : Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Togo, 2017.....	95
Tableau 8.10 : Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Togo, 2017.....	96
Tableau 8.11 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Togo, 2017.....	96
Tableau 8.12 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi des âgées de 15 ans et plus, Togo, 2017 ..	97
Tableau 8.13 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Togo, 2017.....	98
Tableau 8.14 : Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Togo, 2017.....	98

## **Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel**

Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle.....	102
Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire), Togo, 2017.....	105
Tableau 9.3 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Togo, 2017.....	108
Tableau 9.4 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Togo, 2017.....	109
Tableau 9.5 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Togo, 2017.....	110
Tableau 9.6 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Togo, 2017.....	111
Tableau 9.7 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Togo, 2017.....	112
Tableau 9.8: Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Togo, 2017.....	112
Tableau 9.9 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Togo, 2017.....	113
Tableau 9.10 : Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Togo, 2017.....	113
Tableau 9.11: Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Togo, 2017.....	114
Tableau 9.12 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Togo, 2017.....	115

Tableau 9.13 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Togo, 2017.....	116
---	-----

## **Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel**

Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017 .....	118
Tableau 10.3: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Togo, 2017.....	120
Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017.....	122
Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Togo, 2017.....	123
Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Togo, 2017.....	124
Tableau 10.7 : Principaux modes de fixation des salaires dans le secteur informel, Togo, 2017 .....	125
Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Togo, 2017 .....	126
Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Togo, 2017 .....	127

## **Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel**

Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017 ..	129
Tableau 11.2 : Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017 .....	130
Tableau 11.3: Montant et structure du capital par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Togo, 2017 .....	131
Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété, Togo, 2017 .....	132
Tableau 11.5 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Togo, 2017.....	133
Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Togo, 2017 .....	134
Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2016, Togo, 2017 .....	135

## **Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence**

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en millions de F CFA), Togo, 2017 .....	137
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en millions de F CFA), Togo, 2017 .....	138
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en millions de F CFA), Togo, 2017 .....	139
Tableau 12.4: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (en millions de F CFA), Togo, 2017 .....	144
Tableau 12.5 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité, Togo, 2017 .....	144
Tableau 12.6 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Togo, 2017.....	145
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité, Togo, 2017.....	145
Tableau 12.8 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Togo, 2017.....	147
Tableau 12.9: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Togo, 2017 .....	149

Tableau 12.10 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Togo, 2017 .....	150
--	-----

### **Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat**

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Togo, 2017 .....	152
Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017 .....	153
Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017 .....	154
Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Togo, 2017 .....	155
Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Togo, 2017 .....	156
Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer, Togo, 2017 .....	157
Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Togo, 2017 .....	158
Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Togo, 2017 .....	159
Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Togo, 2017 .....	160
Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Togo, 2017 .....	161
Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Togo, 2017 .....	161
Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI, Togo, 2017 .....	162

### **Chapitre 14 : Problèmes et perspectives**

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Togo, 2017 .....	164
Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Togo, 2017 .....	165
Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Togo, 2017 .....	166
Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Togo, 2017 .....	167
Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Togo, 2017 .....	168
Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Togo, 2017 .....	169
Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Togo, 2017 .....	169

### **Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme**

Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	174
Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	176
Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	177
Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	179
Tableau 15.5 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017 .....	180

### **Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption**

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	187
---	-----

Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017.....	188
Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017.....	190
Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	193
Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	194

## **Chapitre 17 : État de la gouvernance**

Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	196
Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Togo, 2017.....	197
Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	199
Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	200
Tableau 17.5 : Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017 .....	201

## **Chapitre 18 : Paix et sécurité**

Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017.....	204
Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	205
Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017.....	207
Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés par structure de règlement des différends et par sexe et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Togo, 2017 .....	208
Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017.....	210
Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, ERI-ESI Togo, 2017.....	212
Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	213
Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'État pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017 .....	214
Tableau 18.9 : Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017 .....	215

## **Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité**

Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes Togo, 2018.....	217
Tableau 19.2 : Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Togo, 2017 .....	217

Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Togo, 2017.....218

## Liste des graphiques

Graphique 3.1 : Évolution de la structure de la population entre 2010 et 2017 .....	19
Graphique 6.1:Indicateur de niveau de vie selon le sexe du CM .....	83
Graphique 10.1: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone.....	119
Graphique 12.1 : Répartition (%) du chiffre d'affaires selon les secteurs et le milieu de résidence .....	142
Graphique 12.2 : Répartition (%) de la production annuelle selon les secteurs et le milieu de résidence .....	142
Graphique 12.3 : Répartition (%) de la valeur ajoutée selon les secteurs et le milieu de résidence .....	143
Graphique 12.4: Répartition (%) de la valeur ajoutée selon les secteurs et le milieu de résidence .....	143
Graphique 15.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Togo, 2017 .....	173
Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Togo, 2017 .....	175
Graphique 15.3 : Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Togo 2017 .....	178
Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Togo 2017 .....	179
Graphique 15.5 : Niveau d'appréciation des aspects des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017 .....	181
Graphique 16.1: Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions .....	189
Graphique 16.2: Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Togo, 2017.....	192
Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Togo, 2017 .....	198
Graphique 17.2 : Niveau d'appréciation des aspects de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017 .....	202
Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence, Togo, 2017.....	206
Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Togo, 2017 .....	209
Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Togo, 2017 .....	211
Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Togo, 2018 .....	214
Graphique 18.5 : Niveau d'appréciation des composantes de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017 .....	215
Graphique 19.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Togo, 2017.....	218

## Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe.....	69
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire .....	82
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité .....	182

## Liste des abréviations

AFRISTAT : Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

AIDE : Programme d'Appui à l'Insertion et au Développement de l'Embauche +

ANADEB: Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

ANPGF : Agence Nationale de Promotion et de Garantie de financement pour les PME/PMI

DOSI : Délégation à l'Organisation du Secteur Informel

DR : District de Recensement

ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

FAIEJ : Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes

FNFI : Fonds National de la Finance Inclusive

INSEED : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIT : Organisation International du Travail

PAIPJA : Projet d'Appui à l'Insertion Professionnelle des Jeunes Artisans

PROVONAT : Programme de Promotion de Volontariat National

QUIBB : Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être

UA : Union Africaine

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UPI: Unité de Production Informelle

GPS : Gouvernance Paix et Sécurité

ZD : Zone de Dénombrement

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

## Introduction générale

Au Togo, près de six (6) personnes sur dix (58,7%) vit en dessous du seuil national de pauvreté selon l'enquête sur le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) réalisée en Juillet-Septembre 2011. Selon cette enquête, la pauvreté est plus septentrionale que méridionale puisque sur dix (10) personnes dans l'extrême nord du pays, environ 9 vivent en situation de pauvreté. Les principales causes de la pauvreté sont conjoncturelles et structurelles. En effet, le Togo pays côtier a sa grande partie de l'économie concentrée dans la capitale Lomé et ses agglomérations entraînant ainsi l'exode rural des régions septentrionales vers la capitale Lomé. Ce phénomène a contribué à rendre les régions du nord plus vulnérable à la pauvreté que celles du sud. De plus, les crises sociopolitiques des années 2005 et celles des années récentes (2017) ont eu un impact considérable sur l'activité économique et par ricochet sur l'employabilité. Au niveau microéconomique, la faiblesse et la sous-utilisation du capital humain conduisent à une faible productivité du travail et à de faibles revenus.

D'autre part, la population togolaise est extrêmement jeune : près d'un togolais sur deux (48%) a moins de 18 ans (RGPH4 de 2010). L'accès de ces jeunes aux emplois représente donc un enjeu important en raison, de son impact à la fois sur la croissance et sur la réduction de la pauvreté. Or, il se trouve que, selon l'OIT, en Afrique, trois chômeurs sur cinq (3/5) sont des jeunes. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer la situation précaire des jeunes en matière d'emplois. En effet, les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont handicapés par des facteurs tels que le manque d'expérience professionnelle, le manque d'accès aux études et à des formations adaptées, l'inadéquation des qualifications, un environnement économique difficile et un manque d'organisation. Il s'avère pourtant impérieux de trouver des solutions à cette « bombe sociale » que constitue cette population sans emploi. Cela passe par l'adoption d'un certain nombre de mesures telles que le développement de l'offre d'emploi et d'éducation dans les régions rurales, l'encouragement et l'appui à l'esprit d'entreprise chez les jeunes, l'amélioration de l'accès et la qualité des formations, la prise en compte des problèmes démographiques. Toutes ces mesures s'inscrivent dans un cadre global de lutte contre la pauvreté et la promotion du développement durable.

C'est dans ce cadre que, le Togo a marqué, depuis les années 2005 à 2012, son intérêt pour la création des emplois et des revenus. Ainsi, au plan institutionnel, la priorité accordée au programme de développement économique et social et constamment reflétée dans les déclarations de politique générale des différents gouvernements s'est matérialisée entre autres par (i) la création d'un ministère spécifique chargé de l'emploi des jeunes, (ii) la mise en place d'un Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), (iii) la mise en place d'une Agence nationale de promotion et de garantie de financement pour les PME/PMI (ANPGF), (iv) la création d'une Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) opérationnel depuis 2010, (v) la mise en place d'une agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) auquel est adossé un Fonds et (vi) la mise en place de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI).

De plus, dans le cadre de la politique sociale du pays, le principal pilier est la recherche d'une croissance forte, diversifiée et durable pour la création d'emplois et l'insertion professionnelle des jeunes, il a été défini et mis en œuvre des politiques de l'emploi et l'accès aux crédits par les ménages telles que le Programme de Promotion de Volontariat National (PROVONAT) en 2011, le Programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) en 2011, Le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA), Le Fonds d'Appui à l'Initiative Économique des Jeunes (FAIEJ), le Fond National de la Finance Inclusive (FNFI) en 2014, etc.

Cependant, la mise en œuvre effective de ces politiques nationales sur l'emploi nécessite une bonne connaissance du marché du travail. Du reste, cette connaissance doit s'accompagner d'une évaluation de l'économie informelle. En effet, ce secteur occupe jusqu'à 91,0% de l'ensemble des emplois en 2016. Aucune politique de l'emploi ne serait viable sans la prise en compte de ce secteur. Par ailleurs, sur le plan macroéconomique, les estimations de la part de ce secteur dans l'économie tournent autour de 39,3% du PIB en 2016. Ainsi, du fait que ce secteur emploie potentiellement les populations pauvres et vulnérables, tout accroissement de la demande dans ce domaine est potentiellement réducteur de la pauvreté. Ce secteur constitue donc un potentiel pour une croissance économique forte.

Au Togo, les études statistiques réalisées au cours des dix (10) dernières années, par l'INSEED, qui ont contribué à une meilleure connaissance du marché du travail restent limitées. En 2010, le pays a mené à bien un recensement général de la population et de l'habitat à partir duquel on pouvait tirer les effectifs des emplois par branches d'activité. En 2011 et 2015, les enquêtes nationales sur le questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) a pourvu le pays en informations pour une évaluation de la pauvreté. De ces opérations, il est possible de calculer des indicateurs pertinents de l'activité et la structure des emplois, mais l'enquête n'étant

à priori pas orientée sur les questions de marché de travail, elle ne permet pas une analyse approfondie de l'offre de travail et des revenus d'activité.

En 2002/2004, la commission de l'UEMOA dans le cadre du projet d'appui régional à la statistique (PARSTAT) a fait réaliser une enquête harmonisée sur l'emploi et le secteur informel dans les principales agglomérations (Capitale) des États membres, à l'exception de la Guinée Bissau. Cette enquête de type 1-2-3 (emploi, secteur informel et consommation des ménages) réalisée à Lomé avait pour objectif de fournir des informations pour une meilleure connaissance du marché du travail et de la pauvreté. Mais le champ d'étude était limité à la capitale Lomé et les données sur le secteur informel n'ont pas pu être intégrées dans les comptes nationaux et l'estimation du chômage au niveau national n'a pas été possible.

Ces opérations statistiques réalisées au cours des dernières années, sont dans leur majorité à même de fournir des informations pour une analyse de l'emploi. Cependant, la seule qui a le potentiel pour une analyse approfondie du marché du travail et du secteur informel est l'enquête 1-2-3 de 2002/04, mais dont le champ est limité à Lomé. De plus, même si cette enquête avait été réalisée au niveau national, plus de quinze (15) ans ont passé depuis et il est important de disposer d'informations récentes pour affiner la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques de l'emploi.

Sur le plan politique, à la conférence des Ministres en charge de l'emploi et de la formation professionnelle de l'espace Ouest africain, tenue à Bamako, du 26 au 28 avril 2010, les participants ont recommandé la mise en place dans les pays membres de l'UEMOA, d'un dispositif d'enquête permanente auprès des ménages sur l'emploi et le secteur informel. Les propositions étaient faites de réaliser au moins chaque année, une enquête sur l'emploi et tous les trois ans, une enquête mixte emploi et secteur informel.

Pour prendre en charge cette recommandation, la Commission de l'UEMOA a réalisé en 2014, une étude de faisabilité de l'enquête du type 1-2-3 dans ses États membres. A l'issue de cette étude, les pays, dans leur majorité, ont exprimé le souhait que la prochaine enquête ait une couverture nationale et que la mesure du secteur informel se limite aux activités non agricoles. Cette étude a souligné les orientations i) d'intégrer dans une seule enquête, les deux composantes et ii) utiliser les technologies de l'information et de la communication pour la collecte des données au niveau des pays.

C'est dans le cadre combiné des recommandations, de l'absence et de l'obsolescence des données sur l'emploi et le secteur informel que les INS des pays membres de l'UEMOA avec l'appui technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et l'appui financier de la commission de l'UEMOA dans le cadre du Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020, ont réalisé sur l'ensemble des pays, au plan national, une Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) en 2017.

## Chapitre 1 : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

### Résultats clés

- Six (06) domaines d'étude **ont été définis pour l'enquête ERI-ESI (chaque région constituant un domaine d'étude en plus de Grand Lomé (Lomé Commune et Golfe urbain comme le sixième domaine d'étude).**
- Ces six domaines d'étude ont été stratifiés **en douze (12) strates** définies par milieu de résidence de chaque région, Lomé-Commune et Golfe urbain.
- **Cinquante (50) Zones de dénombrement (ZD)** ont été visitées à l'intérieur de chaque strate.
- A l'intérieur de chaque ZD **12 ménages** ont fait l'objet de la collecte.
- Au total, **un échantillon de 7200 ménages** a été retenu pour l'enquête ERI-ESI, répartie en 1200 ménages par région et 600 ménages par strate.

Ce premier chapitre du présent rapport est consacré aux aspects méthodologiques de l'enquête en l'occurrence le plan de sondage, l'échantillonnage, les volets couverts par l'enquête et les techniques d'inférence statistiques.

### 1.1. Plan de sondage

Le plan de sondage se compose de toutes les étapes à suivre au moment de sélectionner un échantillon. Il influe sur la qualité des estimations produites et les coûts de l'enquête. Étant donné qu'une bonne part du budget d'une enquête est consacrée à la collecte des données, le plan de sondage s'efforce de réduire les frais de collecte tout en optimisant la qualité des données. Les éléments du plan de sondage sont : la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des cinq (05) régions du pays, à savoir : « Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes ».

#### 1.1.1. Base de sondage et domaines d'étude

L'échantillon de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel est un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire est la grappe. Cette grappe est constituée des zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2010 et redimensionnées lors des opérations cartographiques d'ERI-ESI.

La base de sondage initiale des unités primaires d'échantillonnage contient 6773 zones de dénombrement (ZD). Compte tenu du fait que le RGPH4 de 2010 est vieux d'environ sept (07) ans, il est constaté dans la base du RGPH4 l'existence des ZD surdimensionnées ou sous-dimensionnées, en considérant les tailles moyennes définies pendant la cartographie censitaire. En outre, les mouvements de population ont entraîné après le déroulement du RGPH4, les évolutions suivantes : i) explosion des ZD sous pression démographique, ii) dépeuplement des ZD et iii) occupation de nouveaux espaces dans des zones initialement vides ou faibles en population.

Dans les deux premiers cas, il a été identifié les ZD mal dimensionnées selon le milieu de résidence. Dans une deuxième étape, des scénarii pour le redécoupage des ZD ont été proposés lors des opérations de cartographie et de dénombrement des ménages. Le traitement du troisième cas a été réalisé par le redécoupage de nouvelles ZD.

A l'issue de ces opérations de redimensionnement, les ZD surdimensionnées ont été segmentées. Tandis que les ZD sous-dimensionnées ont été regroupées avec leurs voisines pour avoir des tailles moyennes des ZD comme définies pendant la cartographie censitaire.

Après ces travaux de redimensionnement, la base des ZD du RGPH4 servant de base de sondage du premier degré pour ERI-ESI est composée de 7665 unités primaires (ou ZD) dont le tableau présente la répartition selon la région.

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 05 régions avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Pour les besoins de l'étude, la commune de Lomé et la couronne urbaine de cette commune (Golfe urbain) sont considérées comme domaine d'étude à deux strates et exclu du domaine formé par la région maritime. Au total, 12 strates d'enquête.

**Tableau 1.1 : Structure de la base de sondage au RGPH-2010**

Région ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
LOME	869	-	869	195678	-	195678
GOLFE	688	-	688	142373	-	142373
MARITIME	144	1610	1754	33055	231578	264633
PLATEAUX	267	1529	1796	65275	215472	280747
CENTRALE	133	614	747	29486	80723	110209
KARA	199	760	959	43366	101850	145216
SAVANES	109	763	872	21401	96779	118180
<b>TOGO</b>	<b>2409</b>	<b>5276</b>	<b>7685</b>	<b>530634</b>	<b>726402</b>	<b>1257036</b>

### 1.1.2. Echantillonnage

#### Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 600 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 12 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 72 00 ménages.

**Tableau 1.2 : Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages**

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
LOME	56		56	672		672
GOLFE	44		44	528		528
MARITIME	22	78	100	264	936	1200
PLATEAUX	30	70	100	360	840	1200
CENTRALE	18	82	100	216	984	1200
KARA	20	80	100	240	960	1200
SAVANES	18	82	100	216	984	1200
<b>TOGO</b>	<b>208</b>	<b>392</b>	<b>600</b>	<b>2496</b>	<b>4704</b>	<b>7200</b>

### Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2010 et redimensionné en 2017. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées.

### 1.2 Questionnaires de l'enquête

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.

Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale
- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité
- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale,

- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.

AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

Les questionnaires ont été testés en décembre 2016 et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de tablettes. Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les tablettes au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont pré-chargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

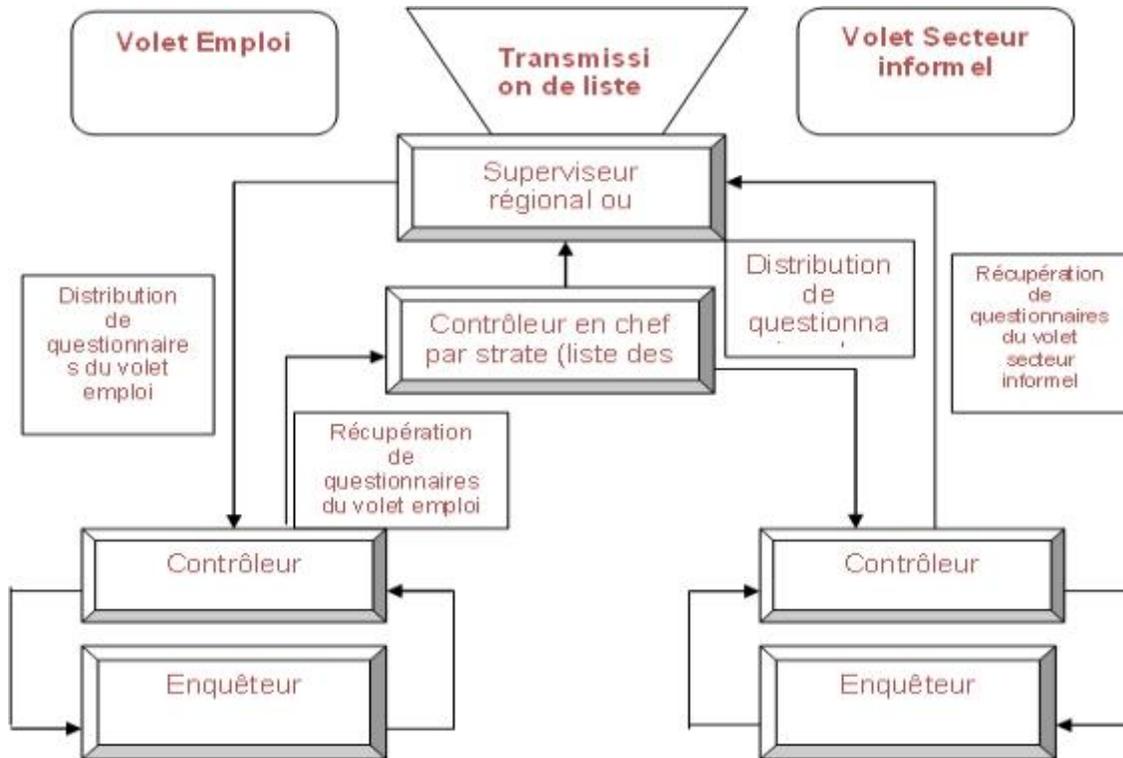
### **1.3 Formation et travail sur le terrain**

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 15 jours du 24 juillet au 11 août 2017 et a réuni 172 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).

De plus, 02 jours de pratique de terrain ont été effectués pour tous les agents dans 12 zones de dénombrement (ZD) non sélectionnées pour l'enquête principale.

À la fin de la formation, 156 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et répartis en 36 équipes de terrain dont 24 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 12 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1 : Stratégie de collecte et de transmission des données



#### 1.4 Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes PC. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.

A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INSEED.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- un atelier national de traitement et d'apurement des données a été réalisé du xx au xx « mois » « année » et a regroupé les cadres de l'INS. Cet atelier a permis de procéder aux premières vérifications et imputations des données collectées sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSEED. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- Un atelier régional de traitement des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 18 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INSEED. Cet

atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel au TOGO.

## 1.5 Définition des concepts

- **Ménage**

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- **Combustible propre pour la cuisson**

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- **Alphabétisation**

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- **Population en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- **Emploi**

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- **Chômage strict**

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Chômage au sens élargi**

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Main d'œuvre**

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

- **Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie**

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- **Sous-emploi lié à la durée du travail**

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- **Sous-utilisation de la main d'œuvre**

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- **Autres personnes hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- **Emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17<sup>ème</sup> CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi,

l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- **Les travailleurs en emploi précaire**

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- **Secteur informel**

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont énoncés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

Le non enregistrement des unités de production : selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscale (NIF).

La non tenue de la comptabilité écrite et formelle : tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

La production des biens et services marchands :

Selon la résolution de la 15<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

- **Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF).**

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

- **Sortants sans qualification :**

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

# SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

---

Depuis 2008, le Togo a amorcé une croissance régulière de son PIB réel principalement portée par une politique soutenue d'investissements publics et par le secteur agricole. De 2,4% en 2008, le taux de croissance est passé à 5,7% en 2015, soit une augmentation de 3,3 points de pourcentage en 7 ans. Cette croissance économique aurait contribué à la réduction de l'incidence de la pauvreté qui est passé de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015. Cependant elle n'est pas pro-pauvre car elle a plus bénéficié aux riches qu'aux plus pauvres. En effet, les régions pauvres se sont appauvries et les régions moins pauvres se sont enrichies. De fait, les inégalités se sont accrues et l'extrême pauvreté a augmenté de 2 points de pourcentage entre 2011 et 2015.

La population en âge de travailler (15- 64 ans) est de 53,7%, cette dernière étant plus importante en milieu urbain (59,2%) qu'en milieu rural (50,0%). Cette forte proportion des jeunes crée d'immenses défis en termes de prise en charge et particulièrement en termes de création d'emplois durables et de qualité.

Aussi, l'apparente faiblesse du taux de chômage du Togo qui se situe à 6,5%, cache une sombre réalité : celle du taux de sous-emploi qui atteint 22,8% de la population active. Au cours de ces dernières années, la situation de l'emploi au Togo est devenue préoccupante particulièrement pour les jeunes. Les jeunes âgés de 15 à 35 ans, constituent la frange la plus touchée par ce phénomène. Leur taux de chômage est estimé à 8,1% en 2011, avec plus de jeunes femmes en situation de sous-emploi (22,9%) que de jeunes hommes (17,7%) de cette même tranche d'âge.

Enfin, face à l'incidence néfaste du chômage et du sous-emploi au Togo, la question de l'emploi et l'insertion socioéconomique des groupes vulnérables (les jeunes, les femmes et les personnes handicapées) est devenue une préoccupation majeure pour les autorités et les acteurs du développement.

Conscient de cette situation, l'Etat togolais a réorienté sa stratégie de développement, à travers plusieurs programmes d'emploi notamment le Programme National de Développement (PND), afin de poser les bases d'une croissance économique forte favorable à la réduction de la pauvreté et des inégalités, avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des togolais et la vitesse de réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Mais la création d'emploi ne peut se faire sans une politique cohérente basée sur un diagnostic profond et exhaustif sur la situation qui prévaut aujourd'hui. C'est dans ce cadre que l'UEMOA avec l'appui technique d'AFRISTAT a organisé une Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) dans ses Etats membres. L'aspect Emploi de l'enquête permet de fournir des indicateurs comparables (entre les Etats de l'union) sur l'emploi particulièrement sur l'emploi des jeunes et sur le marché du travail.

La présente partie intitulée « Situation de la formation et de l'emploi » expose à un regard nouveau, les données de ERI-ESI recueillies en août-octobre 2017, les résultats sur les conditions de vie des ménages, la migration, la formation, la situation de l'emploi et l'évolution du marché du travail.

## **Chapitre 2 : Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique**

Le chapitre 2 expose l'environnement économique du pays, le dispositif institutionnel de l'emploi, la politique gouvernementale de promotion de l'emploi et le cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi.

### **2.1. Environnement économique**

L'activité économique togolaise bénéficie ces dernières années de plusieurs réformes structurelles mises en œuvre à travers des différents projets d'appui au développement de l'agriculture et de renforcement des infrastructures socio-économiques dans le souci de sa redynamisation. On note la mise en place d'un cadre propice à l'amélioration du climat des affaires, l'opérationnalisation de l'Office togolaise des recettes (OTR) visant à la fois une rationalisation du système de collecte et une formalisation du secteur informel tout en recouvrant davantage de recettes à l'Etat, la mise en exploitation des infrastructures réalisées, notamment du 3ème quai, d'un port de transbordement et d'une darse au Port Autonome de Lomé (PAL).

Toutefois la croissance économique a connu une tendance baissière entre 2015 et 2017 passant notamment de 5,7% en 2015 à 5,0% en 2016 puis à 4,4 % en 2017 du fait des tensions politiques et de la forte contraction budgétaire. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par un renforcement de l'investissement privé, qui a bénéficié de l'amélioration du climat des affaires, notamment la réduction des coûts et des délais nécessaires à la cession et au transfert de propriété. En moyenne, l'inflation est de -0,7% en 2017.

Les investissements directs étrangers ont contribué à plus de 40 % des besoins en financement extérieurs, les prêts de long terme couvrant le reste. Avec la prolongation du mécanisme élargi de crédit du FMI approuvé en mai 2017 pour restaurer la viabilité des finances publiques tout en préservant les secteurs sociaux, le gouvernement a engagé un programme d'assainissement budgétaire qui a permis de ramener le ratio de la dette publique au PIB d'un taux record de 81,6% en 2016 à 74,1 % en 2018. Le déficit budgétaire, qui ressortait à 9,6 % du PIB en 2016, s'est amélioré, pour atteindre 3,1 % en 2018.

### **2.2. Dispositif institutionnel de l'emploi**

Le gouvernement, appuyé par les partenaires techniques et financiers, a toujours œuvré pour faciliter l'investissement, la création d'emplois, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et la promotion de leur autonomisation.

Dans ce sens, plusieurs initiatives visant à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes ont été engagées. Ces efforts ont été amplifiés à partir de 2005 grâce à une volonté politique plus forte manifestée par les autorités du pays. Ils sont matérialisés principalement par le renforcement du cadre institutionnel pour une meilleure gouvernance du sous-secteur de l'emploi des jeunes et par la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes visant le renforcement de l'employabilité des jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat et l'auto emploi, la facilitation de l'accès au financement, la promotion de la formation professionnelle, l'apprentissage des métiers et la promotion de l'emploi local.

Au plan institutionnel, la priorité accordée au programme de développement économique et social et constamment reflétée dans les déclarations de politique générale des différents gouvernements entre 2005 et 2012 s'est matérialisée entre autres par (i) la création d'un ministère spécifique chargé de l'emploi des jeunes, (ii) la mise en place d'un Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), (iii) la mise en place d'une Agence nationale de promotion et de garantie de financement pour les PME/PMI (ANPGF), (iv) la création d'une Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) opérationnel depuis 2010, (v) la mise en place d'une agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) auquel est adossé un Fonds, et (vi) la mise en place de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI).

### **2.3. Politique gouvernementale de promotion de l'emploi**

Considéré pendant longtemps comme une résultante des politiques macroéconomiques et sectorielles, l'emploi est devenu une priorité nationale comme en témoigne sa place de choix dans les principaux documents de politique nationale notamment dans le plus récent qu'est le Plan National de Développement. En plus, tous les départements ministériels intègrent, à des degrés divers, les préoccupations d'emploi dans les programmes et projets en cours de réalisation, notamment au niveau de l'agriculture, de l'industrie (zone franche), de l'artisanat, du tourisme, du commerce, etc.

### **2.4. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi**

Le Gouvernement togolais a mis en place un dispositif opérationnel de gestion du marché du travail qui s'est traduit, entre autres par la mise en place d'un ministère en charge de l'emploi et un autre en charge de l'emploi des jeunes et l'opérationnalisation de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) en 2011. Aussi des projets et programmes ont-ils vu le jour sous l'initiative du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers dans le souci de promouvoir l'emploi et l'autonomisation des jeunes. En voici quelques-uns :

1) Le Programme de Promotion de Volontariat National au Togo (PROVONAT) lancé en 2011 pour faciliter le renforcement de l'employabilité et promotion de la culture d'engagement civique des jeunes diplômés sans emploi de 18 à 35 ans. Ce programme a déjà bénéficié de plus de 4,6 milliards FCFA de décaissements. Les volontaires nationaux sont généralement des jeunes diplômés et demandeurs d'un premier emploi. Depuis son lancement, il a permis la mobilisation d'environ 3 530 jeunes dans le cadre d'un contrat stage-emplois et 480 jeunes dans le cadre d'emplois permanents. Ces jeunes sont de diverses qualifications déployés à travers tout le territoire national.

2) Le Programme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) est mis en œuvre depuis 2011 par l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (l'ANPE). L'objectif principal de ce programme est de permettre aux jeunes demandeurs d'emploi qui arrivent pour la première fois sur le marché du travail, d'acquérir des compétences additionnelles auprès des entreprises privées. De 2011 à 2013, l'Etat a dégagé une somme de près de 1,2 milliard de FCFA et a réussi à subventionner les indemnités de stages de 1263 jeunes. Le programme AIDE bénéficie de l'accompagnement de la Banque Mondiale pour la mise en place d'un dispositif de formations complémentaires pour les stagiaires placés dans des entreprises.

3) Le Projet d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes artisans (PAIPJA) a été lancé en mars 2011. Il vise la promotion et l'encouragement de l'auto-emploi notamment des jeunes diplômés de la formation professionnelle par l'appui et l'accompagnement pour consolider leurs compétences et faciliter leur insertion sur le marché du travail. Prévu pour 5 ans, ce projet estimé à 2,5 milliards de FCFA est financé en grande partie sur les ressources de l'Etat, mais aussi de l'UEMOA à travers le Programme d'Appui aux Petites Entreprises (PAPEA) et du secteur privé

4) La Facilitation de l'accès des jeunes et groupes vulnérables au financement a été concrétisée par la mobilisation depuis 2009 de fonds de garantie qui ont permis d'octroyer des crédits à un taux d'intérêt de 9% contre 14% à 18% habituellement appliqués par les Institutions de Microfinance (IMF). A travers le Projet de Soutien aux Activités Économiques des Groupements (PSAEG) environ, 827 millions de FCFA ont été mobilisés. Aussi, le Projet de développement des filières des plantes à racines et tubercules (PRT) a mobilisé 700 millions de FCFA.

5) Le Fonds d'Insertion pour les Jeunes (FIJ/CONFESJES) est en exécution au Togo depuis 1994. Ce dispositif mis en place par la CONFESJES vise à résorber le chômage et le sous-emploi des jeunes (diplômés, déscolarisés et non scolarisés de 15 à 30 ans). Jusqu'en 2013, le fonds a octroyé aux jeunes des subventions pour la mise en œuvre de leurs projets de création d'entreprises d'un coût total de 165 millions de FCFA.

6) Le Programme de développement communautaire (PDC) mis en œuvre avec l'appui financier de la Banque mondiale pour un montant d'environ 1,5 milliard de FCFA.

- 7) Le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), est lancé le 12 Avril 2013 pour une période de cinq (5) ans. D'un coup total de plus de 6 milliards de FCFA, ce programme contient une importante composante de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.
- 8) Le Programme de développement communautaire dans les quartiers vulnérables de la ville de Lomé (PDC-L) a été lancé en 2012. Ce projet est d'un coût global estimé à 5,175 milliards de FCFA.
- 9) Le Fonds d'Appui à l'Initiative Économique des Jeunes (FAIEJ) a mobilisé environ 145,2 millions de FCFA et a permis la formation plusieurs jeunes.
- 10) Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) est financé par les partenaires tels que le FIDA, la BOAD, la BM, la BIDC. Il vise à accroître le revenu des exploitants agricoles et à améliorer de façon durable les conditions de vie des ruraux, particulièrement les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes à travers ses grands projets à savoir le Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT) et le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA).
- 11) Le programme « formation professionnelle et emploi des jeunes (ProFoPej). Exécuté par la GIZ et la KfW dans le cadre de la coopération entre la République d'Allemagne et le Togo, ce programme d'un coût total de 9.1 millions d'euros (dont 5,1 millions pour coopération financière et 4 millions financés par la coopération technique) a pour objectif de contribuer à améliorer la qualité des approches prioritaires dans la formation professionnelle formelle et non-formelle et la promotion d'emploi des jeunes femmes et hommes. Sa mise en œuvre a prévu le renforcement des capacités de 200 jeunes sur la période de 2012 à 2014.

## Chapitre 3 : Caractéristiques sociodémographiques

### Résultats clés

- En 2017, la population togolaise est estimée à **7 265 286 habitants** dont 60,7% qui vivent en milieu rural.
- Au Togo, **20,3%** de la population totale est migrante. A noter que, **14,5%** de la migration est interne et seulement **5,8%** est internationale.
- **70,8%** des migrants migrent pour **des motifs de recherche d'emploi**. Cette proportion est plus élevée chez les **femmes (76,8%)** que chez les **hommes (57,5%)**.
- Au plan national, **76,6%** des ménages sont dirigés par des hommes.
- Plus de **90,4%** de migrations des jeunes de 15-35 ans ont lieu dans l' espace UEMOA.

Comme intitulé, le présent chapitre est consacré aux caractéristiques sociodémographiques de la population. Outre l'analyse de la structure par âge et par sexe de la population, ce chapitre traite aussi de la dynamique migratoire, de la structure et de la composition des ménages.

### 3.1. Structure par âge et par sexe de la population

La population du Togo s'établit environ à 7,3 millions d'habitants en 2017 (**Tableau 3.1** Erreur ! Source du renvoi introuvable.). Il s'agit d'une population essentiellement rurale avec 4,4 millions d'habitants soit 60,7% de la population totale. La supériorité numérique observée dans le milieu rural est bien remarquable à tous les âges. La population urbaine quant à elle, se chiffre à 2,9 millions d'habitants (soit 39,3% de la population), ce qui signifie qu'environ quatre togolais sur dix vivent en milieu urbain.

Avec ses 1 718 058 de citoyens, Lomé (y compris Golfe urbain), profitant de son avantage du plus grand pôle d'infrastructures et d'activités économiques et administratives du pays, concentre à lui seul, environ 60% de la population urbaine, soit 24% de la population totale. En ce qui concerne la répartition par sexe et par âge de la population, elle est illustrée par le

**Graphique 3.1.**

**Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017**

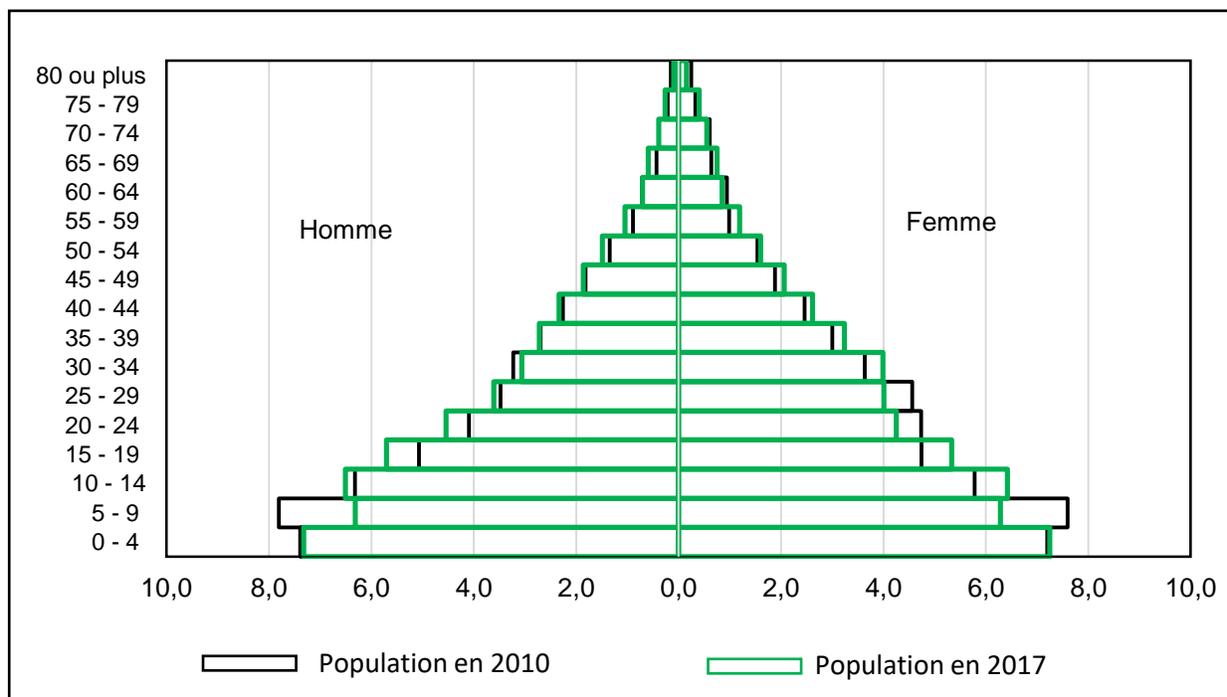
Groupe d'âges	Milieu de résidence			Total
	Lomé	Autres urbains	Rural	
0-4 ans	211 249	146 677	646 325	1 004 251
5-9 ans	240 025	182 853	860 737	1 283 616
10-14 ans	195 995	151 532	635 577	983 104
15-19 ans	165 011	134 589	401 235	700 835
20-24 ans	150 648	95 012	245 626	491 286
25-29 ans	154 731	82 571	262 201	499 503
30-34 ans	139 042	69 272	233 909	442 224
35-39 ans	106 158	57 902	236 326	400 385
40-44 ans	95 958	47 399	187 536	330 893
45-49 ans	75 682	44 042	163 372	283 096
50-54 ans	58 718	39 118	145 801	243 637
55-59 ans	40 295	21 851	84 487	146 633
60-64 ans	25 379	18 492	80 287	124 158
65-69 ans	15 728	15 896	59 427	91 052
70-74 ans	15 799	12 568	57 791	86 159
75-79 ans	7 589	6 325	40 854	54 768
80-84 ans	6 772	6 463	24 747	37 982
85 ans et Plus	5 913	7 633	37 609	51 155
<b>Total</b>	<b>1 718 058</b>	<b>1 140 765</b>	<b>4 406 463</b>	<b>7 265 286</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La lecture de ce graphique montre une grande similitude du point de vue de la structure en 2010 et 2017 à partir des données des deux sources (RGPH4 2010 et projection 2017). Globalement, elles traduisent une allure générale marquée par une base élargie qui se rétrécit plus ou moins rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Une telle allure met en évidence une extrême jeunesse de la population mais aussi caractérise les populations à forts taux de fécondité et de mortalité. Les pyramides ne sont pas symétriques du fait des différences entre chaque sexe, des effectifs des naissances, des niveaux de mortalité et des mouvements migratoires.

L'examen graphique laisse voir aussi des allures telles que perturbées à certains âges possiblement imputables aux erreurs de projection plutôt qu'à une modification observable dans la structure de la population. Pour l'année 2010, on note des transferts d'effectif des enfants de 0-4 ans vers les 5-9 ans. En effet, la pyramide de 2010 présente des proportions plus inférieures pour le groupe d'âges 0-4 ans par rapport à ceux des 5-9 ans. Ce phénomène est plus attribuable à une sous déclaration des enfants de moins de cinq ans plutôt à une baisse de la fécondité. Le rétrécissement par le bas des pyramides qui en découle pour 2010 induit une distorsion importante très visible sur la structure.

**Graphique 3.1 : Évolution de la structure de la population entre 2010 et 2017**



### 3.2. Dynamique migratoire

Cette section aborde l'analyse de la dynamique migratoire à travers l'ampleur du phénomène, les principales caractéristiques des migrants, les motifs de migration ainsi que les principales destinations des migrants.

#### 3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

L'ampleur des phénomènes migratoires est appréhendée par les mouvements et les déplacements provenant de l'étranger (migration internationale) et ceux entre les différentes régions du Togo (migration interne). L'examen des résultats du **Tableau 3.2** indiquent que la majorité de la population (79,7%) n'a jamais effectué de migration de leur région de résidence. Selon la région de résidence, ce sont dans les régions du Plateau (87,8%), et des Savanes (92,8%) où la population est la plus stable possible. Ce constat est valable quelle que soit la caractéristique sociodémographique considérée. Le phénomène migratoire concerne 20,3% de la population totale dont 14,3% pour la migration interne et seulement 5,8% pour la migration internationale. La migration interne constitue sans conteste aujourd'hui une composante majeure de la répartition spatiale des citoyens togolais.

S'agissant de la migration internationale, la ville de Lomé (10,0%) et la région Maritime (6,8%) par rapport aux autres régions, sont les destinations privilégiées des personnes venant de l'étranger. Les personnes venant de l'étranger sont plus du sexe féminin (6,2%) contre 5,3% pour le sexe masculin. Par rapport au milieu de résidence, Cette population immigrante, s'installe plus en milieu urbain (7,9%) qu'en milieu rural (4,5%) et plus particulièrement dans la ville de Lomé (10,1%). Suivant l'âge, le phénomène est naturellement plus important aux âges adultes surtout à partir de 35-39 ans, où au moins 10% des personnes de ces groupes d'âges viennent de l'étranger. Les résultats ne présentent pas une tendance claire par rapport au niveau d'instruction.

En ce qui concerne les migrations internes, tout comme toutes les capitales africaines, Lomé (26,3%) est le lieu privilégié d'installation des migrants internes, tout comme la région Centrale (18,3%). La région la moins attractive en termes de migration, est la région des Savanes (2,4%). Le milieu urbain (22,5%) est plus attractif que le milieu rural (9,3%). Suivant le sexe, on note une légère différence en faveur des femmes (15,6% contre

13,2% pour les hommes). L'analyse selon le niveau d'instruction révèle que les migrations internes sont pour la plupart qualifiées. L'ampleur du phénomène de la migration interne varie de manière croissante avec le niveau d'instruction, passant d'un minimum de 11,0% chez les migrants sans instruction à un maximum de 42,7% chez ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur.

**Tableau 3.2 : Répartition en pourcentage de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Profil migratoire				Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant		
<b>Région</b>						
Maritime	79,8	13,4	6,8	20,2	100,0	1 322 811
Plateaux	87,8	9,6	2,6	12,2	100,0	1 609 996
Centrale	77,2	18,3	4,5	22,8	100,0	725 395
Kara	83,7	12,1	4,2	16,3	100,0	903 370
Savanes	92,8	2,4	4,8	7,2	100,0	963 411
Lomé	63,6	26,3	10,0	36,4	100,0	1 740 304
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	63,3	26,6	10,1	36,7	100,0	1 718 058
Autres urbains	78,9	16,5	4,5	21,1	100,0	1 140 765
Ens. urbain	69,6	22,5	7,9	30,4	100,0	2 858 823
Rural	86,2	9,3	4,5	13,8	100,0	4 406 463
<b>Sexe</b>						
Homme	81,4	13,2	5,3	18,6	100,0	3 531 396
Femme	78,2	15,6	6,2	21,8	100,0	3 733 890
<b>Groupe d'âge</b>						
0-4 ans	97,1	1,7	1,2	2,9	100,0	1 004 251
5-9 ans	92,7	5,2	2,2	7,3	100,0	1 283 616
10-14 ans	89,2	7,7	3,1	10,8	100,0	983 104
15-19 ans	83,4	12,8	3,8	16,6	100,0	700 835
20-24 ans	73,1	20,7	6,2	26,9	100,0	491 286
25-29 ans	64,7	25,9	9,4	35,3	100,0	499 503
30-34 ans	65,6	25,7	8,7	34,4	100,0	442 224
35-39 ans	65,3	24,2	10,5	34,7	100,0	400 385
40-44 ans	62,5	25,7	11,7	37,5	100,0	330 893
45-49 ans	62,1	26,8	11,1	37,9	100,0	283 096
50-54 ans	65,1	24,8	10,1	34,9	100,0	243 637
55-59 ans	62,0	27,3	10,6	38,0	100,0	146 633
60-64 ans	63,9	21,3	14,9	36,1	100,0	124 158
65-69 ans	64,4	23,9	11,7	35,6	100,0	91 052
70-74 ans	66,8	23,6	9,6	33,2	100,0	86 159
75-79 ans	72,8	16,8	10,4	27,2	100,0	54 768
80-84 ans	67,6	16,0	16,4	32,4	100,0	37 982
85 ans et Plus	74,7	16,6	8,7	25,3	100,0	51 155
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	81,2	11,0	7,8	18,8	100,0	2 089 687
Primaire	82,2	12,6	5,2	17,8	100,0	2 671 650
Secondaire	72,3	22,0	5,6	27,7	100,0	1 743 372
Supérieur	49,0	42,7	8,3	51,0	100,0	207 402
<b>Togo</b>	<b>79,7</b>	<b>14,5</b>	<b>5,8</b>	<b>20,3</b>	<b>100,0</b>	<b>7 265 286</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Lorsque l'on considère uniquement la population âgée de 15 ans et plus, la population cible pour l'emploi (**Tableau 3.3**), l'ampleur de la migration s'établit à 31,0% mais toujours avec une prépondérance de la migration interne (22,2%) par rapport à la migration internationale (8,8%). L'analyse suivant les caractéristiques sociodémographiques révèle les mêmes constats que ceux observés dans la population générale. Toutefois, l'on peut constater qu'il n'existe presque pas de différence entre les femmes et les hommes aussi bien pour la migration internationale que la migration interne.

**Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Profil migratoire			Ens. migrant	Total	Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale			
<b>Région</b>						
Maritime	71,3	18,5	10,2	28,7	100,0	737 080
Plateaux	79,3	16,3	4,5	20,7	100,0	822 555
Centrale	65,9	27,8	6,4	34,1	100,0	403 940
Kara	75,4	18,1	6,5	24,6	100,0	492 355
Savanes	87,4	4,2	8,3	12,6	100,0	447 930
Lomé	49,9	36,9	13,2	50,1	100,0	1 079 906
<b>Milieu de résidence</b>						
Urbain	57,9	31,4	10,7	42,1	100,0	1 722 556
Rural	77,4	15,3	7,3	22,6	100,0	2 261 209
<b>Sexe</b>						
Homme	69,6	21,8	8,7	30,4	100,0	1 841 566
Femme	68,5	22,6	8,8	31,5	100,0	2 142 199
<b>Groupe d'âges</b>						
15-19 ans	83,4	12,8	3,8	16,6	100,0	700 835
20-24 ans	73,1	20,7	6,2	26,9	100,0	491 286
25-29 ans	64,7	25,9	9,4	35,3	100,0	499 503
30-34 ans	65,6	25,7	8,7	34,4	100,0	442 224
35-39 ans	65,3	24,2	10,5	34,7	100,0	400 385
40-44 ans	62,5	25,7	11,7	37,5	100,0	330 893
45-49 ans	62,1	26,8	11,1	37,9	100,0	283 096
50-54 ans	65,1	24,8	10,1	34,9	100,0	243 637
55-59 ans	62,0	27,3	10,6	38,0	100,0	146 633
60-64 ans	63,9	21,3	14,9	36,1	100,0	124 158
65-69 ans	64,4	23,9	11,7	35,6	100,0	91 052
70-74 ans	66,8	23,6	9,6	33,2	100,0	86 159
75-79 ans	72,8	16,8	10,4	27,2	100,0	54 768
80-84 ans	67,6	16,0	16,4	32,4	100,0	37 982
85 ans et Plus	74,7	16,6	8,7	25,3	100,0	51 155
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	72,1	16,1	11,8	27,9	100,0	1 224 882
Primaire	67,9	22,8	9,4	32,1	100,0	1 050 376
Secondaire	70,1	23,9	6,0	29,9	100,0	1 501 105
Supérieur	49,0	42,7	8,3	51,0	100,0	207 402
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	49,4	37,3	13,3	50,6	100,0	1 063 424
Autres urbains	71,4	22,1	6,5	28,6	100,0	659 133
Ens. urbain	57,9	31,4	10,7	42,1	100,0	1 722 556
Rural	77,4	15,3	7,3	22,6	100,0	2 261 209
<b>Togo</b>	<b>69,0</b>	<b>22,2</b>	<b>8,8</b>	<b>31,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3 983 765</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 3.2.2. Principales caractéristiques des migrants

Les résultats du **Tableau 3.4** ci-dessous sont relatifs aux principales caractéristiques des migrants.

Dans l'ensemble, la population de 15 ans ou plus est fortement féminisée car la proportion des femmes est de 53,7% et il n'y a pas différence significative selon le statut migratoire. Cette population est relativement jeune car l'âge moyen est de 36 ans. Cette population est plus jeune chez les non migrants (35 ans) alors que l'âge moyen de la population migrante est 38 ans et la population issue de la migration internationale est plus vieille (40 ans). Ce qui a comme conséquence, que la proportion de la population des jeunes de 15-34 ans est élevée à 42,3% et

53,4% respectivement pour les 15-29 ans et les 15-34 ans. Selon le statut migratoire, ces proportions sont plus élevées chez les non migrants (45,9% et 56,5% respectivement) contre 34,4% et 46,6% des jeunes migrants respectivement de 15-29 ans et de 15-34 ans.

Une étude du niveau d'étude et d'éducation de la population de 15 ans ou plus fait apparaître une population relativement instruite car seulement 30,3% d'entre elle sont sans instruction et 56,5% sont alphabétisées. La population migrante est plus instruite car la proportion des sans instruction est de 27,2% et les alphabétisée 58,8%. Le nombre d'années d'étude réalisé est de 5,8 ans dont 6,3 ans chez les migrants et 5,5 ans chez les non migrants.

Selon l'état matrimonial, elle est célibataire à 31,1% et le célibat est plus marqué dans la population non migrante (34,6%) que la population migrante (27,2%, notamment chez les migrants internationaux (17,6 ans).

**Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire, ERI-ESI Togo, 2017**

Profil migratoire	% de femmes	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Age	Nombre année étude	% sans instruction	% alphabétisée	% de célibataire	Effectif
<b>Non migrant</b>	53,4	45,9	56,5	35	5,5	31,6	55,4	34,6	2 718 717
Migration interne	54,7	36,1	49,0	38	6,9	21,9	66,2	25,4	875 811
Migration internationale	54,2	29,8	40,7	40	4,6	40,6	40,0	17,6	345 141
<b>Ens. migrant</b>	54,6	34,3	46,6	38	6,3	27,2	58,8	23,2	1 220 952
<b>Total</b>	<b>53,7</b>	<b>42,3</b>	<b>53,4</b>	<b>36</b>	<b>5,8</b>	<b>30,3</b>	<b>56,5</b>	<b>31,1</b>	<b>3 939 669</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Lors de cette enquête, il a été demandé dans chaque ménage, s'il y a au moins une personne âgée de 15 ans ou plus qui a quitté le pays au cours des 5 dernières années pour s'installer à l'extérieur selon certaines caractéristiques socio-démographiques.

Le **Tableau 3.5** présente les caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon le milieu de résidence de départ. Il ressort globalement que les personnes qui sont sorties du Togo pour s'installer à l'étranger proviennent essentiellement du milieu rural avec 64,1%. Les 35,9% des personnes provenant du milieu urbain sont à 24,2% issues de Lomé et 11,7% des autres urbains. Les émigrants du sexe masculin (70,1%) proviennent plus du milieu rural que les femmes (52,5%).

Selon leur âge au départ, si le point de départ est majoritairement le milieu rural pour tous les âges (plus de 50%), une exception se dégage pour les adultes de 35-64 ans dont le point de départ est le milieu urbain avec 50,9% et particulièrement Lomé avec 42,2%. Il en est de même des personnes ayant atteint le niveau du supérieur qui partent plus du milieu urbain (84,2%), notamment de Lomé (65,6%). Enfin selon le lien de parenté avec le chef de ménage, ce sont les conjoints/ conjointes qui partent du milieu urbain (51,1%) dont 26,7% de Lomé et tous les autres partent du milieu rural.

**Tableau 3.5 : Caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Milieu de résidence					Effectif
	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
<b>Sexe</b>						
Masculin	19,4	10,5	29,9	70,1	100	63 712
Féminin	33,7	13,8	47,5	52,5	100	31 237
<b>Groupe d'âge</b>						
15-24 ans	12,5	13,1	25,6	74,4	100	41 988
25-34 ans	29,8	11,9	41,7	58,3	100	29 622
35-64 ans	42,2	8,7	50,9	49,1	100	14 206
65 ans et Plus	45,7	0,0	45,7	54,3	100	758
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	6,9	5,3	12,2	87,8	100	15 131
Primaire	16,5	5,8	22,2	77,8	100	22 896
Secondaire	22,3	16,6	39,0	61,0	100	33 631
Supérieur	65,6	18,6	84,2	15,8	100	8 063
Ne sait pas	59,3	0,0	59,3	40,7	100	3 557
<b>Statut matrimonial</b>						
Célibataire	22,5	9,3	31,8	68,2	100	42 037
Marié	25,3	12,2	37,4	62,6	100	38 623
Séparé ou veuf	0,0	32,9	32,9	67,1	100	685
Ne sait pas	45,3	20,6	65,9	34,1	100	1 101
<b>Lien de parenté avec le CM</b>						
Conjoint ou conjointe	26,7	24,4	51,1	48,9	100	11 739
Enfant du chef et/ou du (de la) conjoint(e)	18,3	8,9	27,2	72,8	100	61 832
Autre parent du CM ou du (de la) conjoint(e)	33,6	14,6	48,3	51,7	100	18 181
Sans lien de parenté	84,0	0,0	84,0	16,0	100	2 706
<b>Togo</b>	<b>24,2</b>	<b>11,7</b>	<b>35,9</b>	<b>64,1</b>	<b>100</b>	<b>94 457</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'analyse de cette émigration selon le lieu de destination (Tableau 3.6), montre deux destinations sont privilégiées et elles se cantonnent en Afrique de l'Ouest pour 83,3% des émigrants : Zone UEMOA (37,5%) et Afrique de l'Ouest non UEMOA (45,9%).

En effet, les personnes quittant le Togo et vont dans la Zone UEMO, se dirigent principalement vers le Bénin (16,1%), la Côte d'Ivoire (12,8%) et au Niger (4,2%). Elles sont constituées à 31% de femmes, de 90,4% des jeunes de 15-34 ans et n'ont aucun niveau d'instruction à 17,8%. Par ailleurs leur âge moyen au départ est de 25 ans et cette migration a eu lieu depuis en moyenne deux (2) ans.

Pour les personnes rendant dans l'Afrique de l'Ouest non UEMOA (45,9%), elles se constituent de 27,8% de femmes, de 83,1% des jeunes de 15-34 ans, de 24,1% des personnes sans instruction et l'âge moyen au départ est de 25 ans la durée moyenne de la migration est de 2 ans.

**Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, ERI-ESI Togo, 2017**

Principale région de destination	% national	% de femmes	% de jeunes de 15-34 ans	% sans instruction	Age au départ	Nombre d'années départ	Effectif
Bénin	16,1	36,8	95,5	19,5	24	2	12 958
Burkina Faso	3,7	66,2	100,0	20,7	26	3	2 971
Côte d'Ivoire	12,8	14,8	85,5	19,6	25	2	10 338
Guinée Bissau	0,3	0,0	100,0	0,0	30	4	264
Mali	0,4	0,0	0,0	0,0	35	0	285
Niger	4,2	32,3	84,3	6,4	26	3	3 350
Sénégal	0,0						
Ens. Etats UEMOA	37,5	31,0	90,4	17,8	25	2	30 166
Afrique de ouest non UEMOA	45,9	27,5	82,7	24,1	26	2	36 941
Afrique centrale	3,4	83,1	78,9	0,0	27	3	2 737
Autres Etats Afrique	0,8	100,0	100,0	0,0	25	4	647
Etats Europe	4,8	22,2	60,4	9,0	32	3	3 843
Etats Asie	1,2	0,0	47,4	0,0	34	2	995
Etats Amérique	5,3	26,9	75,3	8,1	36	2	4 272
Autres Etats d'Amérique du Sud	0,0						
Autres Etats non classés ailleurs	1,1	62,4	62,4	0,0	31	3	924
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>31,0</b>	<b>83,5</b>	<b>18,6</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>80 527</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 3.2.3. Motifs de migration et principales destinations des migrants

La migration internationale s'effectue pour diverses raisons avec des ampleurs variables (**Tableau 3.7**). Au premier rang des motifs, figure la recherche d'emploi qui concerne 70,8% des migrants. Ce résultat permet d'appréhender la prééminence de l'accès à l'emploi parmi les facteurs qui poussent les individus à se déplacer à travers le monde. Aujourd'hui, la migration internationale est donc un phénomène essentiellement guidé par le souci du mieux-être économique. La migration pour des raisons de regroupement familial (9,6%) et des études (7,3%) est relativement peu fréquente et celle relative aux affectations de travail (2,9%) et aux problèmes de santé (0,4%) sont faibles voire marginales.

Si pour les hommes, motif principal est la recherche de l'emploi (76,8%), ce motif ne représente que 57,5% des cas chez les femmes dont les autres raisons non spécifiées apparaissent avec 11,9% des cas après le regroupement familial (17,7%).

Selon l'âge, si pour les personnes de moins de 65 ans, la recherche de l'emploi est le motif principal, les personnes de 65 ans ou plus migrent pour des raisons de santé (45,7%) et pour les études (38,5%).

Selon le niveau d'instruction, pour les personnes dont le niveau d'études n'a pas dépassé le secondaire, les motifs restent dans l'ordre général, mais pour les personnes dont le niveau d'instruction a atteint le supérieur, le premier motif reste la recherche de l'emploi (59% et la contribution du motif des études dévient important (31%)

Enfin, selon le lieu de destination, les motifs de migration dans la zone UEMOA restent dans l'ordre la recherche de l'emploi (66,7%), le regroupement familial (11,8%), autres raisons (9,7%) et les études (6,4%). Parmi les trois pays principaux de destination dans le Zone UEMOA, les motifs de migration vers le Niger restent très diversifiés par rapport aux autres pays. On a dans l'ordre : autres raisons (29,4%), recherche de l'emploi (24,8%), le regroupement familial (24%) et affectation de travail (17,6%).

Pour l'autre destination (Afrique de l'Ouest non UEMOA), les motifs sont identiques à ceux de la Zone UEMOA mais une part plus importante pour la recherche de l'emploi (76,9%),

**Tableau 3.7 : Motifs de la migration internationale suivant la région de destination choisie, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Motif principal de la migration							Total	Effectif
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas		
<b>Sexe</b>									
Masculin	7,5	5,9	2,8	76,8	0,0	4,5	2,5	100,0	63 712
Féminin	7,0	17,7	0,5	57,5	1,2	11,9	4,1	100,0	31 237
<b>Groupe d'âge</b>									
15-24 ans	9,7	5,4	0,0	73,9	0,8	7,5	2,7	100,0	41 988
25-34 ans	6,5	13,1	2,5	70,8	0,0	4,8	2,3	100,0	29 622
35-64 ans	0,0	14,9	7,8	64,7	0,0	7,2	5,5	100,0	14 206
65 ans et Plus	38,5	0,0	0,0	15,8	0,0	45,7	0,0	100,0	758
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	0,0	19,1	0,0	76,1	0,0	4,8	0,0	100,0	15 131
Primaire	6,1	5,5	0,6	83,0	0,0	2,7	2,1	100,0	22 896
Secondaire	6,7	9,7	2,1	67,3	1,0	9,5	3,8	100,0	33 631
Supérieur	31,0	1,7	3,7	59,0	0,0	4,5	0,0	100,0	8 063
Ne sait pas	0,0	10,2	18,1	29,6	0,0	21,5	20,6	100,0	3 557
<b>Statut matrimonial</b>									
Célibataire	11,0	5,7	1,0	74,5	0,0	4,8	2,9	100,0	42 037
Marié	3,7	12,4	3,4	67,7	0,8	9,3	2,8	100,0	38 623
Séparé ou veuf	0,0	27,1	0,0	52,6	0,0	0,0	20,3	100,0	685
Ne sait pas	0,0	45,3	0,0	54,7	0,0	0,0	0,0	100,0	1 101
<b>Pays de migration</b>									
Bénin	10,4	14,0	0,0	63,4	0,0	9,1	3,1	100,0	12 958
Burkina Faso	3,6	0,0	0,0	82,9	0,0	13,5	0,0	100,0	2 971
Côte d'Ivoire	3,2	9,2	3,3	80,7	0,0	3,6	0,0	100,0	10 338
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	264
Mali	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	285
Niger	4,1	24,0	17,6	24,8	0,0	29,4	0,0	100,0	3 350
Sénégal	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Destination</b>									
Ens. Etats UEMOA	6,4	11,8	4,1	66,7	0,0	9,7	1,3	100,0	30 166
Afrique de ouest non UEMOA	4,7	8,3	1,3	76,9	0,8	5,3	2,7	100,0	36 941
Afrique centrale	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2 737
Autres Etats Afrique	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	647
Etats Europe	31,1	8,9	0,0	51,0	0,0	0,0	9,0	100,0	3 843
Etats Asie	0,0	26,3	0,0	47,4	0,0	26,3	0,0	100,0	995
Etats Amérique	24,4	11,1	0,0	40,9	0,0	8,1	15,5	100,0	4 272
Autres Etats d'Amérique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Etats non classés ailleurs	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	924
<b>Total</b>	<b>7,3</b>	<b>9,6</b>	<b>2,1</b>	<b>70,8</b>	<b>0,4</b>	<b>6,8</b>	<b>3,0</b>	<b>100,0</b>	<b>80 527</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 3.3. Structure et composition des ménages

Au regard des résultats du **Tableau 3.8**, il ressort que le statut du chef de ménage est essentiellement une fonction masculine ; la proportion de chef de ménage passe du simple chez les femmes (23,36%) à plus du triple chez les hommes (76,64%). En considérant le milieu de résidence, on remarque que l'ampleur du phénomène semble variée avec l'urbanisation. En effet, la proportion de femme chef de ménage qui est seulement de 18,8% en milieu rural augmente rapidement pour atteindre 26,4% dans les villes de l'intérieur (autres milieux urbains). Le phénomène est davantage plus prononcé lorsqu'on considère la ville de Lomé (33,0%). Cette progression importante de la proportion des femmes chefs de ménages en ville traduirait l'autonomisation croissante portée par les femmes surtout instruites qui, de plus en plus, se démarquent de leurs rôles d'épouse et de mère qui les confinaient dans des positions sociales et familiales inférieures.

Le tableau 3.8 présente également la répartition de la population par type de ménage selon le sexe du chef du ménage (CM). Compte tenu de l'objectif de l'étude, une typologie comprenant six catégories de ménages a été élaborée et définie comme suit :

- Unipersonnel : CM seul
- Couple avec enfant : CM + conjoint + enfants
- Couple sans enfant : CM + conjoint
- Monoparental nucléaire : CM + enfants
- Monoparental élargi : CM + enfants + autres personnes
- Famille élargie : CM + conjoint(s) + enfant(s) + autres personnes

Bien que le rôle de chef de ménage soit globalement dévolu aux hommes, les résultats suivant la typologie appellent à une nuance. Les ménages unipersonnels (63,16%), les couples sans enfant (93,47%), de couple avec enfants (96,47%) et les familles élargies (84,73%) sont ceux qui ont à leur tête un homme. Les structures monoparentales par contre, caractérisent fortement les ménages féminins et y sont marquées par la prédominance de la situation des femmes résidant avec ou sans leur(s) enfant(s) : monoparental nucléaire (82,72% contre 17,28% avec un homme chef de ménage), monoparental élargi (85,48% contre 14,52% avec un homme chef de ménage).

Le terme « élargi » fait référence à la présence au sein du ménage d'autres personnes (en dehors des conjoints et des enfants) apparentées ou non au chef du ménage. La fréquence élevée, et quelle que peu étonnante, des femmes chefs dans les ménages monoparentaux (nucléaire et élargi) pourrait être expliquée par la non cohabitation des conjoints, notamment le phénomène des filles-mères et les migrations masculines.

**Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, ERI-ESI Togo, 2017**

	Sexe		Total	Effectif
	Homme	Femme		
<b>Milieu de résidence</b>				
Lomé	67,0	33,0	100,0	1 718 058
Autres urbains	73,6	26,4	100,0	1 140 765
Rural	81,2	18,8	100,0	4 406 463
<b>Typologie du ménage</b>				
Unipersonnel	63,2	36,8	100,0	219 321
Couple avec enfant	96,5	3,5	100,0	3 283 047
Couple sans enfant	93,5	6,5	100,0	111 627
Monoparental nucléaire	17,3	82,7	100,0	710 271
Monoparental élargi	14,5	85,5	100,0	650 349
Famille élargie	84,7	15,3	100,0	2 290 671
<b>Togo</b>	<b>76,6</b>	<b>23,4</b>	<b>100,0</b>	<b>7 265 286</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

En tenant compte de la typologie des ménages, précédemment définie, on observe dans le **Tableau 3.9**, que les ménages togolais sont majoritairement constitués des couples avec enfant (45,2%) et des familles élargies (31,5%). On retrouve dans une moindre mesure les ménages monoparentaux nucléaire (9,8%) et élargi (9,0%). Quant aux couples sans enfant (1,5%) et aux ménages unipersonnels (3,0%), ils sont presque rares.

A l'instar de la structure obtenue au niveau national, selon les régions, les mêmes types de ménages restent dominant et dans le même ordre, mais Il convient de souligner par ailleurs que la proportion de ménages de type couples avec enfant est plus élevée dans la région des Savanes (52,4%) et des Plateaux (49,6%) tandis que la proportion la plus élevé de famille élargie est enregistrée dans la région Centrale (41,5%).

**Tableau 3.9: Répartition de la population selon la strate et le type de ménage, ERI-ESI Togo, 2017**

Typologie du ménage/Région	Unipersonnel	Couple avec enfant	Couple sans enfant	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	Total
Maritime	54 405	559 989	27 481	158 936	152 015	369 986	1 322 811
Plateaux	54 041	797 780	24 397	181 126	111 547	441 105	1 609 996
Centrale	15 351	296 916	7 590	49 547	55 183	300 809	725 395
Kara	23 386	414 171	10 200	56 186	56 100	343 325	903 370
Savanes	4 173	504 356	4 316	59 399	53 211	337 955	963 411
Lomé	67 966	709 835	37 643	205 077	222 293	497 490	1 740 304
<b>Togo</b>	<b>219 321</b>	<b>3 283 047</b>	<b>111 627</b>	<b>710 271</b>	<b>650 349</b>	<b>2 290 671</b>	<b>7 265 286</b>
	<b>Proportion</b>						
Maritime	4,1	42,3	2,1	12	11,5	28	100
Plateaux	3,4	49,6	1,5	11,3	6,9	27,4	100
Centrale	2,1	40,9	1	6,8	7,6	41,5	100
Kara	2,6	45,8	1,1	6,2	6,2	38	100
Savanes	0,4	52,4	0,4	6,2	5,5	35,1	100
Lomé	3,9	40,8	2,2	11,8	12,8	28,6	100
<b>Togo</b>	<b>3</b>	<b>45,2</b>	<b>1,5</b>	<b>9,8</b>	<b>9</b>	<b>31,5</b>	<b>100</b>
<b>Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED</b>							

## Chapitre 4 : Scolarisation et alphabétisation

### Résultats clés

- Dans l'ensemble, **27,2%** de la population n'a jamais fréquenté l'école. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (**33,1%**) et chez les femmes (**33,8%**).
- **31,1%** de la population togolaise n'a aucun niveau d'instruction. La proportion des femmes (**37,5%**) sans niveau d'instruction est plus élevée que celle des hommes (**24,3%**).
- **89,5%** des enfants de 6-11 ans sont à l'école primaire contre **10,5%** qui sont hors du système éducatif.
- Au plan national, les raisons de la déperdition scolaire sont principalement la cherté de l'école (**23,5%**) et le travail des enfants (**20,5%**).
- Le taux d'alphabétisation au niveau national s'établit à **60,4%** des individus âgés de 15 ans et plus. Ce taux est de **73,5%** pour les hommes et **49,2%** pour les femmes.

L'objectif 4 des ODD qui est celui d'obtenir une éducation de qualité est le fondement pour améliorer la vie des gens et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes aux plus grands problèmes du monde. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

Ce chapitre traite de la fréquentation scolaire, de la scolarisation des enfants, de la progression scolaire, de la déperdition scolaire et de l'alphabétisation des adultes.

### 4.1. La non fréquentation scolaire

Dans l'ensemble, un peu moins de trois personnes sur dix (27,2%) n'ont jamais fréquentés l'école. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (33,1%) qu'en milieu urbain (16,5% dans la Capitale et 20,7% dans les autres milieux urbains).

Selon le groupe d'âges, la fréquentation est un problème de génération. En effet, les jeunes générations fréquentent plus l'école que les anciennes. En dehors du groupe d'âges 0-4 ans qui est en dehors de l'âge d'admission à l'école, la proportion des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école est plus faible chez les personnes de 5-24 ans (taux inférieur à 10%), alors que dans les groupes d'âges de 25 ans ou plus, la proportion de non fréquentation augmente avec l'âge allant de 13,6% à 25-29 ans jusqu'à 96,3% à 85 ans ou plus.

L'analyse selon le sexe révèle que quel que soit le groupe d'âges, les individus de sexe féminin sont plus touchés par la non fréquentation de l'école que ceux du sexe masculin. Ainsi, au niveau national le taux de non fréquentation des femmes est de 33,8% alors celui des hommes est de 20,2%.

**Tableau 4.1 : Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017**

Groupe d'âges	Sexe		Milieu de résidence			Total	Effectif
	Homme	Femme	Lomé	Autres urbains	Rural		
0-4 ans	77,8	77,0	71,4	70,8	80,7	77,4	1 004 251
5-9 ans	16,4	15,2	9,6	8,6	19,1	15,8	1 283 616
10-14 ans	4,2	6,8	2,9	3,4	6,7	5,4	983 104
15-19 ans	6,7	11,3	7,0	5,5	10,8	8,9	700 835
20-24 ans	6,6	19,3	6,2	6,8	20,7	13,6	491 286
25-29 ans	10,8	29,9	10,3	13,6	31,3	21,8	499 503
30-34 ans	13,4	36,3	10,8	21,5	36,6	26,1	442 224
35-39 ans	19,8	47,0	20,1	29,7	42,8	34,9	400 385
40-44 ans	24,8	49,6	25,8	34,8	46,3	38,7	330 893
45-49 ans	24,9	53,9	21,9	33,9	49,5	39,7	283 096
50-54 ans	25,9	59,9	23,4	33,6	52,5	42,4	243 637
55-59 ans	31,7	61,2	27,4	35,8	60,4	47,7	146 633
60-64 ans	35,9	78,2	28,5	45,2	70,0	57,8	124 158
65-69 ans	45,2	80,2	41,2	53,2	76,1	66,1	91 052
70-74 ans	52,2	83,9	40,2	63,1	78,4	69,2	86 159
75-79 ans	59,9	86,8	33,7	73,8	82,5	74,7	54 768
80-84 ans	60,7	93,2	43,6	76,0	89,7	79,1	37 982
85 ans et Plus	70,4	96,0	75,9	96,3	85,2	85,8	51 155
<b>Togo</b>	<b>20,2</b>	<b>33,8</b>	<b>16,5</b>	<b>20,7</b>	<b>33,1</b>	<b>27,2</b>	<b>7 254 737</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 4.2. La scolarisation

### 4.2.1. Niveau d'instruction

La situation du niveau d'instruction au Togo montre qu'au niveau national, 31,1% de la population n'ont aucun niveau d'instruction, 39,8% ont atteint le primaire et 26,0% le secondaire. Seule une très faible proportion (3,1%) a atteint le niveau supérieur.

L'analyse selon le sexe révèle quelques disparités entre les hommes et les femmes. Ainsi la proportion des femmes (37,5%) qui n'ont aucun niveau scolaire est nettement supérieure à celle des hommes (24,3%). Au niveau primaire, on note une quasi parité entre les femmes (40,0%) et les hommes (39,6%). A l'inverse, les proportions des hommes ayant atteint le secondaire (31,5%) et le supérieur (4,5%) sont largement au-dessus de celles des femmes (20,7% pour le secondaire et 1,7% pour le supérieur).

Les résultats montrent également de grandes inégalités entre le milieu urbain et le milieu rural : 36,8% pour la population rurale n'ont aucun niveau d'instruction contre 20,7% en milieu urbain. La proportion de la population rurale ayant fréquenté le primaire est de 42,4% contre 37,2% dans les autres milieux urbains et 34,9% dans la capitale. Même s'il existe une prépondérance en faveur de la population rurale ayant fréquenté le primaire, c'est seulement une très faible proportion de cette population qui a parvient au supérieur (1,0%). Cette proportion est de 8,3% à Lomé et de 3,2% dans les autres milieux urbains.

Il existe également des disparités régionales. Près de la moitié (48,2%) de la population de la région des Savanes n'ont aucun niveau d'instruction tandis dans le Grand Lomé cette proportion est de 20,7%. La plus forte proportion des individus ayant fait le primaire est enregistrée dans la région des Plateaux et les plus faibles dans la région de la Kara (36,8%) et le Grand Lomé (35,6%). En ce qui concerne le niveau secondaire, les plus faibles proportions sont enregistrées dans la région des Plateaux (22,6%) et la région des Savanes (14,4%). Quelle que soit la région, la proportion des individus ayant fréquenté l'enseignement supérieur est faible. Cette proportion décroît de 8,8% dans le Grand Lomé à 0,6% dans la région des Savanes.

**Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
<b>Région</b>						
Maritime	28,9	42,5	26,5	2,1	100,0	1 322 811
Plateaux	31,5	44,9	22,6	1,0	100,0	1 609 996
Centrale	29,1	42,8	26,7	1,4	100,0	725 395
Kara	37,6	36,8	23,8	1,8	100,0	903 370
Savanes	48,2	36,9	14,3	0,6	100,0	963 411
Grand Lomé	20,7	34,9	36,0	8,5	100,0	1 740 304
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	20,7	34,9	36,0	8,3	100,0	1 718 058
Autres urbains	24,8	37,2	34,8	3,2	100,0	1 140 765
Rural	36,8	42,4	19,8	1,0	100,0	4 406 463
<b>Sexe</b>						
Homme	24,3	39,6	31,5	4,5	100,0	3 531 396
Femme	37,5	40,0	20,7	1,7	100,0	3 733 890
<b>Togo</b>	<b>31,1</b>	<b>39,8</b>	<b>26,0</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>	<b>7 265 286</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 4.2.2. Taux de scolarisation

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteinte. Aussi, des efforts restent à fournir pour maintenir les élèves au secondaire.

- **Scolarisation au primaire**

L'analyse des résultats du **Tableau 4.3** montre sur le plan national que 10,5% des enfants ayant l'âge d'être au primaire sont hors du système éducatif.

Au niveau national, la proportion des filles (11,1%) qui sont hors du système éducatif est un peu plus élevée que celle des garçons (10,0%). Hormis le Grand Lomé et la Région Centrale où cette tendance s'inverse, dans les autres régions et quel que soit le milieu de résidence, les filles sont plus hors du système scolaire que les garçons. Selon le milieu de résidence, le milieu rural (13,3%) enregistre la proportion la plus élevée d'enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système que le milieu urbain (4,7% pour le Grand Lomé et 5,1% pour les autres milieux urbains).

On constate que l'universalité de la scolarisation au primaire n'est pas encore assurée au Togo. Le taux net de scolarisation au primaire se rapporte aux enfants âgés de 6 à 11 ans. Sur le plan national, 89,5% de ces enfants sont à l'école primaire.

Le Grand Lomé, les autres milieux urbains et le milieu rural ont des taux nets de scolarisation au primaire qui sont respectivement de 95,3%, 94,9% et 86,7%. Comparativement, aux chiffres de 2015 issues de l'enquête QUIBB, le taux net de scolarisation au primaire en milieu rural a connu une augmentation de plus de 5 points (81,5% en 2015).

Dans toutes les régions, le taux net de scolarisation au primaire est supérieur ou égal à 80,0%. Le grand Lomé enregistre le plus fort taux net de scolarisation qui est de 95,3%.

- **Scolarisation au secondaire**

Au secondaire, la proportion des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système est de 17,5% sur le plan national, il est à noter que la proportion des filles qui est hors du système éducatif est plus élevée tant au niveau national que dans toutes les régions ainsi que selon le milieu de résidence.

Comme au primaire, le milieu rural (19,6%) enregistre la proportion la plus élevée d'enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système que le milieu urbain (14,0% pour le Grand Lomé et 14,1% pour les autres milieux urbains).

En ce qui concerne le taux net de scolarisation au secondaire, la population de référence est celle dont la tranche d'âges est comprise entre 12 et 18 ans. Contrairement à l'enseignement primaire, le taux net de fréquentation au secondaire est relativement faible.

Dans l'ensemble du pays, ce taux est de 57,4% (**Tableau 4.3**). Comparé aux données du QUIBB 2015 où il était de 49,1%, ce taux a augmenté. S'agissant du milieu de résidence, le taux net de scolarisation au secondaire est de 69,0% dans le Grand Lomé et 67,7% dans les autres milieux urbains alors qu'en milieu rural, il est de 50,7%. La région des Savanes enregistre le taux net de fréquentation le plus faible (47,3%).

**Tableau 4.3 : Taux de scolarisation du primaire et du secondaire selon le sexe et la résidence et indice de parité fille/garçon dans les niveaux d'études, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Pourcentage des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Taux net de scolarisation au primaire ajusté			Taux net de scolarisation au secondaire			Effectif	Effectif2
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
<b>Région</b>														
Maritime	6,4	8,8	7,6	8,4	15,9	11,9	93,6	91,2	92,4	58,0	55,4	56,8	244 029	207 344
Plateaux	10,0	10,6	10,3	14,9	23,3	18,6	90,0	89,4	89,7	61,2	42,7	53,0	347 533	250 734
Centrale	7,8	6,6	7,2	11,2	16,9	13,7	92,2	93,4	92,8	60,3	54,0	57,6	141 032	128 419
Kara	13,0	16,0	14,5	16,8	22,5	19,2	87,0	84,0	85,5	60,1	53,5	57,3	173 442	143 582
Savanes	16,8	23,3	19,9	27,0	33,4	29,9	83,1	76,7	80,0	51,4	42,4	47,3	224 161	162 340
Grand Lomé	6,2	3,4	4,7	8,5	18,7	13,8	93,8	96,6	95,3	74,6	64,0	69,2	262 209	239 846
<b>Milieu de résidence</b>														
Lomé	6,3	3,4	4,7	8,7	19,0	14,0	93,7	96,6	95,3	74,9	63,4	69,0	259 347	235 753
Autres urbains	5,2	5,1	5,1	11,6	16,6	14,1	94,8	94,9	94,9	70,9	64,4	67,7	200 330	196 938
Rural	11,9	14,7	13,3	16,2	24,1	19,6	88,1	85,3	86,7	55,3	44,2	50,5	932 728	699 575
<b>Togo</b>	<b>10,0</b>	<b>11,1</b>	<b>10,5</b>	<b>14,1</b>	<b>21,5</b>	<b>17,5</b>	<b>90,0</b>	<b>88,9</b>	<b>89,5</b>	<b>61,5</b>	<b>52,5</b>	<b>57,4</b>	<b>1 392 405</b>	<b>1 132 266</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 4.3. Analyse de la progression scolaire

#### 4.3.1. Niveau primaire

De manière générale, on constate sur dix enfants en âge d'entrer à la 1<sup>ère</sup> année du primaire seul sept y entrent effectivement (73,7%). Aussi, dès leur entrée au primaire, la tendance à s'y maintenir est forte car le taux de survie scolaire au primaire croît avec le niveau d'études des apprenants. Ce taux est passé de 73,7% pour les enfants ayant fait la 1<sup>ère</sup> année du primaire en 2016 et qui sont en 2<sup>ème</sup> année du primaire en 2017, à 86,6% des enfants ayant fait la 6<sup>ème</sup> année du primaire en 2016 et qui sont en 1<sup>ère</sup> année du secondaire en 2017.

L'analyse du taux de survie ne révèle pas de fortes disparités entre les garçons et les filles (il n'y a pas de différence significative dans l'esprit des parents d'inscrire et de maintenir leurs enfants à l'école primaire quel que soit leur sexe). Toutefois, de manière générale, le taux de survie des garçons aux différents niveaux d'étude est légèrement supérieur à celui des filles. Ces taux sont passés de (73,1% pour les garçons et 74,3% pour les filles) pour les enfants ayant fait la 1<sup>ère</sup> année du primaire en 2016 et qui sont en 2<sup>ème</sup> année du primaire en 2017 à (86,6% pour les garçons et 86,1% pour les filles) pour les enfants ayant fait la 6<sup>ème</sup> année du primaire en 2016 et qui sont en 1<sup>ère</sup> année du secondaire en 2017.

Les résultats révèlent que, quel que soit le niveau d'études, le taux de survie en milieu rural est légèrement supérieur à celui du milieu urbain. En première année d'étude, la proportion des élèves ruraux (73,3%) ayant fait la 1<sup>ère</sup> année en 2016 et qui sont en 2<sup>ème</sup> année en 2017 est inférieure à celle des élèves du Grand Lomé (75,2%) et des autres milieux urbains (73,9%). Mais sur certains parcours académique (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en 2017), les enfants du milieu rural voient leurs pourcentages s'améliorer fortement par rapport à leurs pairs du milieu urbain.

L'analyse des résultats révèle que globalement les plus faibles taux de survie scolaires sont enregistrés dans le Grand Lomé. A l'inverse, on note une prédominance de la région des Savanes sur les autres régions en matière de taux de survie au primaire qui dépasse 90% à partir de la deuxième année.

**Tableau 4.4 : Taux de survie scolaire au primaire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1ère année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 2ième année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 3ième année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 4ième année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 5ième année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 6ième année en 2016 et qui sont 1ère année du secondaire en 2017
<b>Région</b>						
Maritime	77,3	88,5	90,9	89,1	86,6	88,0
Plateaux	74,0	84,5	85,8	87,2	86,4	86,3
Centrale	73,3	87,3	83,8	90,6	80,1	85,2
Kara	70,3	83,7	91,3	87,9	84,2	87,3
Savanes	70,3	90,7	92,8	91,8	90,2	90,8
Grand Lomé	75,8	83,8	80,0	88,3	79,0	82,6
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	75,2	83,8	79,6	88,3	78,7	82,6
Autres urbains	73,9	90,9	85,1	88,1	83,2	90,6
Rural	73,3	85,7	89,6	89,2	86,6	86,9
<b>Sexe</b>						
Homme	73,1	86,5	87,9	90,6	85,0	86,7
Femme	74,3	86,0	85,9	87,2	84,5	86,5
<b>Togo</b>	<b>73,7</b>	<b>86,2</b>	<b>87,0</b>	<b>88,8</b>	<b>84,7</b>	<b>86,6</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 4.3.2. Niveau secondaire

De manière générale, on constate que près de huit enfants sur dix (78,3%) en âge d'aller au secondaire se sont inscrits effectivement, mais la tendance à se maintenir dans les classes du secondaire diminue au fur et à mesure que les années scolaires passent. Le taux de survie au secondaire décroît avec le niveau d'études, plus les élèves évoluent dans les études plus ils rencontrent des difficultés pour passer au niveau supérieur. En effet, ce taux est passé de 78,3% pour les enfants ayant fait la 1ère année du secondaire en 2016 et qui sont en 2ème année du secondaire en 2017 à 74,1% pour les enfants ayant fait la 4ème année du secondaire en 2016 et qui sont en 5ème année du secondaire en 2017. Il décroît fortement sur le deuxième cycle du secondaire passant de 83,9% pour les enfants ayant fait la 5ème année du secondaire en 2016 et qui sont en 6ème année du secondaire en 2017 à 48,8% pour les élèves passant de la classe de terminale pour la première année du supérieur.

Une tendance similaire est observée quel que soit le sexe. Globalement les taux de survie scolaire des garçons sur tout le parcours académique au secondaire hormis la première année, est supérieur à celui des filles. Cela veut dire que les garçons ont plus tendance à rester plus dans le circuit scolaire que les filles, notamment au niveau du secondaire.

Les résultats révèlent que dans le 1er cycle du secondaire, le taux de survie scolaire en milieu rural est inférieur à celui du milieu urbain. Sur le reste du parcours académique au secondaire, les taux de survie scolaires ont une tendance baissière, passant de 86,8% à 35,5% en milieu rural entre la 5ème et la 7ème année. Une décroissance similaire est observée dans les autres milieux urbains, où le taux passe de 86,4% en 5ème année à 55,3% à la fin de la 7ème année.

Ces résultats montrent que même si au niveau des classes intermédiaires les élèves ruraux réussissent mieux que ceux du milieu urbain, seule une faible proportion de ces élèves ruraux parvient à obtenir leur admission pour l'enseignement supérieur.

L'analyse des résultats révèle que le plus fort taux de survie au secondaire en terminale est obtenu dans le Grand Lomé (58,8%) tandis que le plus faible taux est observé dans la région des Savanes (28,0%). Toutefois, beaucoup d'efforts restent à faire dans le Grand Lomé car l'analyse de la trajectoire des taux de survie scolaire montre que globalement c'est dans cette zone qu'on enregistre les plus faibles taux de survie scolaires au secondaire. A l'inverse, durant tout le parcours du secondaire la quasi-totalité des taux les plus élevés sont enregistrés dans la région Maritime.

**Tableau 4.5 : Taux de survie scolaire au secondaire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1 <sup>ère</sup> année en 2016 et qui sont 2 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 2 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 3 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 3 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 4 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 4 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 5 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 5 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 6 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 6 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 7 <sup>ème</sup> année en 2017	% des enfants ayant fait la 7 <sup>ème</sup> année en 2016 et qui sont 1 <sup>ère</sup> année du supérieur en 2017
<b>Région</b>							
Maritime	80,3	91,1	87,9	79,1	88,8	75,5	50,6
Plateaux	77,1	87,6	71,9	63,4	89,3	71,8	38,2
Centrale	73,0	83,9	72,3	78,8	82,9	69,2	34,6
Kara	78,9	79,5	70,3	86,0	87,4	70,8	47,0
Savanes	80,6	87,6	79,7	80,1	81,8	75,0	28,0
Grand Lomé	80,1	80,9	70,2	69,4	78,9	55,7	58,8
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	80,0	82,1	69,7	70,3	78,1	55,7	58,8
Autres urbains	84,1	87,9	77,5	77,6	86,4	74,5	55,3
Rural	76,3	85,5	77,0	74,8	86,8	70,7	35,5
<b>Sexe</b>							
Homme	77,6	87,1	75,9	77,8	84,1	69,8	54,2
Femme	79,3	82,8	73,9	69,1	83,5	62,6	34,5
<b>Togo</b>	<b>78,3</b>	<b>85,2</b>	<b>75,0</b>	<b>74,1</b>	<b>83,9</b>	<b>67,5</b>	<b>48,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSED

#### 4.4. La déperdition scolaire

On attend par déperdition scolaire la perte progressive des élèves au cours de leur cycle scolaire. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude. L'analyse des résultats montre que les principaux motifs de la déperdition sont : la cherté de l'école (23,5%), le travail des enfants (20,5%), les abandons pour suivre une formation (11,3%), pour aider la famille (10,8%) et l'insuffisance de résultats scolaires (8,7%).

Une tendance similaire est observée quel que soit le sexe. Toutefois, il convient de préciser que les garçons abandonnent plus l'école pour cause de travail (27,5%) que les filles (12,6%). Il en est de même pour la cherté de l'école (24,3% pour les garçons contre 22,7% pour les filles). A l'inverse la proportion des filles (12,7%) qui abandonnent l'école pour aider la famille est supérieure à celle des garçons (8,9%). Le constat est similaire pour les insuffisances de résultats scolaires (9,5% pour les filles contre 7,9% pour les garçons). Les filles abandonnent également l'école pour cause de grossesse ou de mariage (10,6%).

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que près d'un tiers (30,1%) d'abandon dans le Grand Lomé est dû à la cherté de l'école. Cette proportion est respectivement de 17,8 % dans les autres milieux urbains et de 21,0% dans le milieu rural. L'abandon pour aller travailler constitue le motif principal de déperdition scolaire dans les autres milieux urbains (25,5%). Cette proportion est de 22,8% dans la Capitale et de 17,3% en milieu rural. Les proportions des déperditions scolaires dues à l'abandon pour aider la famille (14,3%) et les insuffisances de résultats scolaires (10,2%) sont élevées en milieu rural que dans les autres milieux de résidence.

L'analyse selon les régions montre que la cherté de l'école est le motif principal de déperdition dans la région Maritime (29,9%) et dans la région Centrale (29,8%) tandis que dans les régions des Plateaux (24,0%) et de la Kara (24,1%) et des Savanes (22,9%) les enfants abandonnent plus l'école pour motif de travail.

**Tableau 4.6 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	M17. Pourquoi avez-vous arrêté vos études ?														Effectif
	Autres	Ecole trop chère	Pour suivre une formation	Pour aider la famille	Insuffisance de résultats scolaires	Pour travailler	Trop âgé	Pas extrait de naissance	Fille	Ecole est inutile	Handicap, maladie	Mariage, grossesse	Etudes achevées	Total	
<b>Région</b>															
Maritime	10,1	29,9	14,7	4,1	8,2	15,9	2,9	0,1	3,4	2,2	2,7	4,0	1,6	100,0	399 403
Plateaux	4,9	12,2	9,4	16,7	9,9	24,0	12,7	0,3	1,0	0,9	1,9	5,1	1,0	100,0	433 682
Centrale	8,0	29,8	7,9	5,7	13,6	8,5	5,7	0,2	2,4	4,6	2,3	9,1	2,1	100,0	192 522
Kara	3,2	11,9	5,8	23,3	10,1	24,1	3,4	0,3	0,1	3,3	1,9	11,5	1,2	100,0	203 223
Savanes	3,2	15,0	5,6	22,8	9,8	22,9	9,5	0,2	1,1	4,0	0,7	4,4	0,8	100,0	124 346
Grand Lomé	5,1	30,1	14,0	6,5	6,2	22,8	2,6	0,1	0,7	1,8	1,7	2,9	5,5	100,0	695 121
<b>Milieu de résidence</b>															
Lomé	5,0	30,1	14,2	6,6	6,3	22,8	2,6	0,1	0,7	1,8	1,6	2,9	5,3	100,0	685 786
Autres urbains	4,5	17,8	14,3	8,6	8,9	25,5	6,5	0,4	1,3	1,5	1,7	6,2	2,7	100,0	347 832
Rural	7,2	21,0	8,2	14,3	10,2	17,3	7,3	0,2	1,9	2,8	2,3	6,1	1,0	100,0	1 014 679
<b>Sexe</b>															
Homme	5,7	24,3	12,2	8,9	7,9	27,5	5,7	0,3	0,0	1,9	1,6	0,2	3,6	100,0	1 061 181
Femme	6,3	22,7	10,3	12,7	9,5	13,0	5,4	0,1	2,9	2,6	2,3	10,4	1,8	100,0	987 116
<b>Togo</b>	<b>6,0</b>	<b>23,5</b>	<b>11,3</b>	<b>10,8</b>	<b>8,7</b>	<b>20,5</b>	<b>5,6</b>	<b>0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>5,1</b>	<b>2,8</b>	<b>100,0</b>	<b>2 048 297</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 4.5. L'alphabétisation des adultes

Lors de l'enquête ERI-ESI 2017, l'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Elle se rapporte généralement aux individus âgés de 15 ans ou plus d'une population donnée. Les résultats présentent un taux d'alphabétisation de 60,4% au niveau national (7,0% alphabétisés en langue nationale et 56,1% en français).

L'analyse des résultats révèle des disparités entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part et entre les hommes et les femmes d'autre part. Les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quel que soit le groupe d'âge. Au niveau national, ce taux est de 73,5% pour les hommes et 49,2% pour les femmes.

Selon les tranches d'âge, le **Tableau 4.7** montre que les jeunes de la tranche d'âge de 15-24 ans (82,0%) sont plus alphabétisés. Le groupe des personnes âgées à l'inverse est le moins alphabétisé.

Selon le milieu de résidence, il ressort que plus de sept personnes sur dix (75,9%) en milieu urbain sont alphabétisées alors que c'est moins de cinq personnes sur dix (48,6%) qui le sont en milieu rural.

**Tableau 4.7 : Taux d'alphabétisation des adultes selon la région par sexe et milieu de résidence, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Région de résidence																					Effectif
	Maritime			Plateaux			Centrale			Kara			Savanes			Grand Lomé			Togo			
	Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			Taux d'alphabétisation			
	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	En langue nationale	En français	Global	
<b>Sexe</b>																						
Homme	11,3	76,6	77,9	7,8	61,2	66,7	4,4	68,8	74,6	4,2	63,7	64,7	0,7	47,3	48,7	12,4	84,6	89,7	8,1	69,8	73,5	1841566,4
Femme	6,6	44,7	46,0	7,5	33,6	41,7	2,4	44,5	51,6	1,8	36,9	38,3	0,6	24,2	25,3	10,0	63,5	70,7	6,0	44,3	49,1	2142198,8
<b>Groupe d'âge</b>																						
15-24 ans	7,5	86,9	87,3	4,6	72,3	75,9	2,5	83,9	86,5	3,7	76,3	77,5	0,5	65,9	66,8	7,8	86,5	90,0	5,1	79,7	82,0	1192121,0
25-64 ans	9,8	53,2	55,0	8,7	39,6	47,4	4,0	48,5	56,0	3,0	42,4	43,7	0,8	21,9	23,3	12,5	69,1	76,4	8,0	49,7	54,8	2470528,4
65 ans et Plus	6,1	19,0	19,8	9,0	12,3	23,2	2,6	9,2	21,7	0,0	5,8	7,2	0,0	5,9	6,7	12,6	46,2	55,2	5,7	17,4	23,2	321115,8
<b>Milieu de résidence</b>																						
Urbain	21,0	71,5	74,6	10,1	61,3	69,0	1,6	62,5	66,6	2,5	72,2	73,9	0,3	61,5	62,0	11,1	73,2	79,4	10,1	70,4	75,9	1722556,4
Rural	5,9	56,3	57,1	6,8	41,4	47,9	4,0	53,9	61,2	3,1	40,6	41,7	0,7	30,3	31,6	12,0	73,7	80,0	4,6	45,2	48,6	2261208,7
<b>Total</b>	8,7	59,2	60,4	7,6	46,4	53,3	3,4	56,2	62,6	2,9	49,6	50,8	0,7	34,8	36,0	11,1	73,2	79,4	7,0	56,1	60,4	3983765,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 5 : Caractéristiques socioéconomiques

### Résultats clés

- Au Togo **53,9%** des inactifs de 15 ans et plus sont des femmes. La majorité (**62,7%**) de ces inactifs sont âgés de 15-64 ans et ont un niveau d' instruction secondaire (**38,2%**).
- La principale raison qui contrait les individus à l' inactivité est les études (**44,0%**). Cette proportion est de **74,0%** pour les jeunes inactifs de 15-24 ans.
- Le taux de chômage au sens du BIT au Togo en 2017 est de **3,9 %**. Parmi ces chômeurs **53,3 %** sont de sexe féminin et la durée moyenne de chômage est d' environ **4 ans**.
- **84,2%** des personnes âgés de 15 ans et plus sont des actifs occupés.
- Entre septembre 2016 à août 2017, on note un niveau mensuel moyen de **25 483** emplois et le revenu mensuel moyen au Togo s' élève à **69 498 FCFA** pour environ neuf (9) années d' études.

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats concernant la situation des inactifs, la population active, la sous-utilisation de la main d'œuvre, l'aspiration et les moyens de recherche de l'emploi des chômeurs, les caractéristiques, la structure et la dynamique des emplois. Outre ces aspects socioéconomiques, sont abordés dans ce chapitre le marché du travail et la participation des femmes sur le marché du travail.

### 5.1. Situation des inactifs

Sur la population de 15 ans ou plus, 26,3% sont inactives. L'analyse du tableau 5.1 montre qu'au Togo plus de la moitié des inactifs de 15 ans et plus sont des femmes (53,8% contre 46,2% pour les hommes) et la tendance est la même dans toutes les régions du Togo. Selon le groupe d'âge, l'inactivité touche beaucoup plus les adultes (25-64 ans.) avec un taux de 71,3% alors que les jeunes de 15-24 ans ne le sont qu'à 28,1%. Selon le niveau d'instruction, environ 4 inactifs sur 10 (39,9%) ont un niveau secondaire. Cette situation est la même dans toutes les régions à l'exception de la région des Savanes, les inactifs majoritaires sont ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (57,2%). Le milieu rural reste le milieu le plus touché par l'inactivité avec 54,3% des inactifs vivant dans ce milieu, à l'exception de la région du Grand Lomé où 98,4% des inactifs sont du milieu urbain et plus particulièrement de Lomé.

**Tableau 5.1 : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Région de résidence						
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Togo
<b>Sexe</b>							
Homme	45,3	46,2	46,0	48,2	44,0	46,7	46,2
Femme	54,7	53,8	54,0	51,8	56,0	53,3	53,8
<b>Groupe d'âge</b>							
15-24 ans	28,1	26,3	30,0	32,7	31,0	27,7	28,6
25-64 ans	71,8	73,7	70,0	67,2	69,0	72,3	71,3
65 ans et Plus	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	23,7	30,9	25,3	33,8	57,2	13,4	26,9
Primaire	30,5	31,8	31,5	24,7	18,4	24,6	27,2
Secondaire	41,5	35,5	40,9	38,3	23,3	47,9	39,9
Supérieur	4,2	1,8	2,2	3,2	1,2	14,1	6,0
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,4	29,4
Autres urbains	19,2	25,6	26,7	30,2	15,1	0,0	16,3
Rural	80,8	74,4	73,3	69,8	84,9	1,6	54,3
<b>Total</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Effectif</b>	<b>158 283</b>	<b>192 093</b>	<b>132 164</b>	<b>140 366</b>	<b>128 121</b>	<b>286 127</b>	<b>1 037 153</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Cette population est inactive pour diverses raisons dont les principales sont (tableau 5.5): en cours de scolarité (45,5%) et femmes au foyer (21,4%). Il faut noter que 22% des inactifs n'ont pas pu spécifier leurs raisons.

Si dans l'ensemble, les études sont les principales raisons qui contraignent les individus à l'inactivité (45,5%), cette proportion atteint jusqu'à 71,0% chez les jeunes inactifs de 15-24 ans et 63,2% chez les hommes. Il faut noter que cette raison est primordiale chez les personnes ayant atteint le niveau du secondaire (70,1%) ou du supérieur (78,5%). Cette prédominance des études comme raison d'inactivité s'observe dans toutes les régions du pays et quel que soit le milieu de résidence.

La seconde raison d'inactivité (21,4%) qui est la femme au foyer, est dominante chez les femmes (37,8%), chez les adultes de 25-64 ans (41,1%), les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (46,5%) ou du primaire (28,9%), dans les régions de Centrale (29,6%) et des Savanes (30,4%).

**Tableau 5.2 : Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Raison de non occupation ou de non disponibilité pour travailler									Total	Effectif	
	Malentendant	Mal voyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre			
<b>Sexe</b>												
Homme	0,3	0,6	0,5	4,3	63,2	3,7	0,1	3,0	24,2	100,0	523 660	
Femme	0,3	0,6	0,6	6,0	31,9	2,0	37,8	0,5	20,4	100,0	678 724	
<b>Groupe d'âge</b>												
15-24 ans	0,1	0,0	0,2	1,1	71,0	0,1	7,9	0,7	18,9	100,0	713 822	
25-64 ans	0,5	1,5	1,0	11,4	8,2	6,7	41,1	2,9	26,6	100,0	487 280	
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	401	
<b>Niveau d'instruction</b>												
Aucun	0,9	1,7	1,2	9,9	3,1	2,7	46,5	3,8	30,1	100,0	268 223	
Primaire	0,1	0,8	1,1	8,3	20,3	3,4	28,9	2,1	35,1	100,0	242 784	
Secondaire	0,2	0,1	0,1	2,5	70,1	2,3	9,0	0,6	15,1	100,0	628 474	
Supérieur	0,0	0,0	0,0	1,5	78,5	5,0	8,4	0,0	6,6	100,0	62 903	
<b>Milieu de résidence</b>												
Lomé	0,2	0,8	0,4	5,4	49,2	4,7	17,2	0,7	21,3	100,0	326 732	
Autres urbains	0,1	0,5	0,3	3,9	54,2	3,5	17,5	0,9	19,1	100,0	235 426	
Rural	0,4	0,6	0,7	5,7	40,4	1,4	24,9	2,4	23,5	100,0	640 226	
<b>Région</b>												
Maritime	0,1	0,3	0,3	4,9	50,6	1,9	17,0	0,1	24,8	100,0	185 978	
Plateaux	0,3	0,5	0,7	6,0	45,9	2,8	17,5	0,8	25,5	100,0	212 267	
Centrale	0,5	0,4	0,9	3,2	44,8	2,1	29,6	0,7	17,7	100,0	142 314	
Kara	0,4	1,0	0,6	6,2	46,3	1,4	23,4	6,3	14,4	100,0	174 809	
Savanes	0,3	0,5	0,4	4,7	30,8	1,8	30,4	2,2	28,9	100,0	154 363	
Grand Lomé	0,2	0,8	0,4	5,7	49,2	4,6	17,4	0,7	20,9	100,0	332 654	
<b>Togo</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>5,3</b>	<b>45,5</b>	<b>2,7</b>	<b>21,4</b>	<b>1,6</b>	<b>22,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 202 384</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Quant à la question de savoir qui prend en charge ces inactifs, il ressort que la majorité des inactifs âgés de 15 ans et plus sont prises en charge par leur famille ou une personne au Togo (85,6%). Les inactifs les plus pris en charge par la famille sont les femmes (89,7%), les jeunes de 15-24 ans (94,1%), les personnes ayant atteint le niveau du secondaire (91,5%), celles résidant dans autres urbains (90,3%) et les régions des Plateaux (89,9%) et des Centrales (89,2%).

En dehors de la prise en charge familiale, la deuxième raison de prise en charge des inactifs est qu'ils vivent de leur épargne (4,7%), suivi de "autres pensions ou aides familiales (3,6%) et les pensions de travail (1,4%) constituent entre autres les autres moyens de survie des inactifs. La tendance reste sensiblement pareille dans toutes les régions et quel que soit le niveau d'instruction ou le milieu de résidence des individus.

**Tableau 5.3 : Mode de survie des personnes en situation d'inactivité, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Moyen de survie source principale)								Total	Effectif
	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide (famille, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par sa famille ou une personne	Autre		
<b>Sexe</b>										
Homme	2,5	2,8	1,4	7,3	0,1	0,5	80,1	5,3	100,0	522 372
Femme	0,6	4,3	0,4	2,6	0,1	0,4	89,7	1,8	100,0	677 928
<b>Groupe d'âge</b>										
15-24 ans	0,1	2,9	0,1	1,0	0,0	0,6	94,1	1,2	100,0	713 225
25-64 ans	3,3	4,7	1,9	10,1	0,2	0,3	73,0	6,5	100,0	485 793
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	401
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	0,7	5,6	1,8	9,9	0,2	0,1	74,5	7,4	100,0	267 758
Primaire	1,5	4,1	1,5	5,0	0,3	0,4	83,5	3,8	100,0	241 763
Secondaire	1,3	2,6	0,3	2,4	0,0	0,4	91,2	1,7	100,0	627 877
Supérieur	5,4	3,3	0,0	3,1	0,0	3,4	84,2	0,6	100,0	62 903
<b>Milieu de résidence</b>										
Lomé	2,9	5,7	0,6	3,2	0,2	0,1	86,2	1,0	100,0	326 732
Autres urbains	1,8	2,7	0,5	2,0	0,2	0,6	90,3	1,8	100,0	234 862
Rural	0,5	2,9	1,1	6,4	0,0	0,6	83,5	5,1	100,0	638 706
<b>Région</b>										
Maritime	0,4	7,8	0,6	3,2	0,2	1,8	84,2	1,8	100,0	185 716
Plateaux	1,7	0,3	0,9	0,4	0,0	0,0	89,9	6,8	100,0	211 262
Centrale	0,7	0,4	0,6	4,6	0,2	0,1	89,2	4,2	100,0	141 801
Kara	1,0	0,4	0,5	8,2	0,0	0,6	85,6	3,6	100,0	174 809
Savanes	0,3	5,5	2,3	11,4	0,0	0,3	75,8	4,5	100,0	154 059
Grand Lomé	2,8	5,6	0,6	3,2	0,2	0,1	86,5	1,0	100,0	332 654
<b>Togo</b>	<b>1,4</b>	<b>3,6</b>	<b>0,8</b>	<b>4,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>85,6</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 200 300</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Tout comme tous les pays membres de l'UEMOA, le Togo n'a pas de problème de chômage au sens strict du BIT, mais plutôt un problème de sous-emploi.

L'analyse des données issues du terrain montre que le taux de chômage au sens du BIT au Togo en 2017 est de 3,9%. Selon les caractéristiques sociodémographiques, le chômage touche plus les hommes (5% contre 2,9% pour les femmes), les individus du niveau supérieur (14,5%), ceux appartenant à la tranche des 15-24 ans (9,7%) et ceux qui résident à Lomé (7,8%).

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et de chômage est de 16,1%. Il est plus élevé chez les femmes (17% contre 15,1% chez les hommes), les jeunes de 15-34 ans (19,7%), les personnes ayant atteint le niveau du supérieur (23,3%), les régions de Kara et de Grand Lomé respectivement 19,8%.

Quant au taux de combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle, il se situe à 16,2 %, plus important chez les femmes (17,6%), les jeunes de 15-34 ans (24,1%), les individus ayant atteint le supérieur (28,2%), les personnes résidant en milieu urbain (18,8%) dont 20,5% à Lomé et dans la région de Savane (25,6%).

Pour ce qui est de l'utilisation de la main d'œuvre, elle est sous utilisée à hauteur de 26,8 %. Cette sous-utilisation de la main d'œuvre touche les femmes (29,5%), les jeunes de 15-34 ans (34,6%) et des adultes de 35-44 ans (21,4%), les personnes ayant atteint le secondaire (30,5%) ou le supérieur (35,5%), celles résidant en milieu urbain (29,3%) dont 30,9% à Lomé et dans la région de Kara (33,4%).

**Tableau 5.4 : Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre	Effectif
<b>Sexe</b>						
Homme	5,0	15,1	1 141 676	14,5	23,6	1 269 028
Femme	2,9	17,0	1 234 077	17,6	29,5	1 453 953
<b>Groupe d'âge</b>						
15 - 24 ans	9,7	21,7	308 632	36,4	44,8	438 057
25 - 34 ans	5,7	18,9	760 313	18,0	29,4	874 434
15 - 34 ans	6,8	19,7	1 068 945	24,1	34,6	1 312 491
35 - 44 ans	1,5	14,1	647 514	9,9	21,4	707 956
45 - 54 ans	1,8	12,5	464 489	8,1	18,1	496 257
55 - 64 ans	0,8	11,3	192 980	6,3	16,3	204 302
65 ans et plus	0,0	9,6	1 358	0,0	9,6	1 358
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	1,1	11,7	698 443	11,7	21,1	782 324
Primaire	2,2	15,9	721 137	13,9	26,0	819 089
Secondaire	6,0	18,6	806 466	19,6	30,5	943 448
Supérieur	14,5	23,3	149 708	28,2	35,5	178 119
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	7,8	19,8	710 218	20,5	30,9	823 391
Autres urbains	3,1	15,4	358 491	15,5	26,2	410 857
Ens. urbain	6,3	18,3	1 068 709	18,8	29,3	1 234 249
Rural	2,0	14,2	1 307 045	14,0	24,7	1 488 732
<b>Région</b>						
Maritime	3,2	18,7	473 072	13,4	27,3	528 830
Plateaux	0,8	7,5	519 871	8,0	14,2	560 644
Centrale	2,0	16,1	194 970	14,2	26,5	222 622
Kara	2,6	19,8	262 253	16,9	31,5	307 364
Savanes	3,7	13,7	205 549	25,6	33,4	266 116
Grand Lomé	7,8	19,8	720 039	20,7	31,0	837 404
<b>Togo</b>	<b>3,9</b>	<b>16,1</b>	<b>2 375 754</b>	<b>16,2</b>	<b>26,8</b>	<b>2 722 981</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Une analyse plus attentive de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon les groupes d'âges, présente les spécificités suivantes :

Lors du paragraphe précédent, le taux de sous-utilisation au niveau national est de 26,8%. La sous-utilisation de la main d'œuvre frappe plus les jeunes de 15-34 ans (34,6%) que les adultes de 35-64 ans (19,5%) et ce sont les jeunes de 15-24 ans sont les plus frappés (44,8%).

Selon le sexe, dans la majorité des cas, la sous-utilisation de la main d'œuvre frappe plus les femmes (29,3% contre 23,6% pour les hommes) et pour tous les âges, à l'exception chez les jeunes de 15-24 ans où l'écart est totalement réduit entre les hommes et les femmes pour être légèrement en défaveur des hommes (4,3% pour les femmes et 45,6% pour les hommes).

Le taux de sous-utilisation augmente avec le niveau d'instruction, passant au niveau national de 21,2% chez les sans instruction à 35,6% chez les personnes ayant atteint le supérieur et cela quel que soit le groupe d'âges considéré.

Enfin, la sous-utilisation de la main d'œuvre est plus importante en milieu urbain (29,3%) et plus particulièrement à Lomé (30,9%) et cela quel que soit le groupe d'âges considéré.

**Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de sous-utilisation de la main d'œuvre					Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
<b>Sexe</b>						
Homme	45,6	24,1	31,1	17,4	23,6	1 269 028
Femme	44,3	33,7	37,3	21,6	29,5	1 453 953
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	34,7	24,1	26,9	18,4	21,2	782 324
Primaire	36,5	28,3	31,0	21,6	26,0	819 089
Secondaire	49,5	30,7	37,9	19,6	30,5	943 448
Supérieur	71,8	39,9	47,7	14,4	35,6	178 119
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	51,1	36,0	40,6	20,6	30,9	823 391
Autres urbains	48,5	27,1	34,2	18,4	26,2	410 857
Ens. urbain	50,2	33,2	38,5	19,9	29,3	1 234 249
Rural	40,5	25,9	31,0	19,2	24,7	1 488 732
<b>Togo</b>	<b>44,8</b>	<b>29,4</b>	<b>34,6</b>	<b>19,5</b>	<b>26,8</b>	<b>2 722 981</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Saoudè (2018), de l'Agence Fides, écrivait que le chômage en Afrique est un crime contre l'humanité car il est très difficile de trouver un travail et que le phénomène du chômage sur ce continent empirera à cause de la forte différence existant entre la croissance démographique et les possibilités d'emploi. Pour mieux cerner le problème de chômage, il est important de mieux leurs caractéristiques. L'une des caractéristiques les plus importantes sur lesquelles, il faut s'attarder est sur la qualification de ces chômeurs

Le **Tableau 5.6** présente les principales caractéristiques des chômeurs.

Il ressort de son analyse que 19,1% des chômeurs n'ont jamais été scolarisés et 53,5% des chômeurs sont de sexe féminin. Si pour les anciens actifs, la proportion de ceux jamais scolarisés n'est que de 13,1%, elle est presque le double chez les primo-demandeurs (21,3%). Les régions dans lesquelles les chômeurs jamais scolarisés sont importants sont les Savanes (54,1%) et les Plateaux (25%) et en milieu rural (32,1%). Il faut noter que dans toutes les régions, les femmes sont majoritaires parmi les chômeurs jamais scolarisés à l'exception de la région de Maritime (44,9%).

Chômeurs ayant fréquenté, le nombre d'années d'études réalisées est de 7,3 ans dont 7,4 ans pour les primo-demandeurs et 7,2 ans pour les anciens actifs. C'est dans la ville de Lomé (9,3 ans) et la région de Grand Lomé (9,3 ans) que la durée d'étude est la plus longue, soit en milieu urbain (9 ans). A l'opposé, la durée d'étude la plus courte est observée dans la région des Savanes (5 ans) et en milieu rural (5 ans).

Ces chômeurs passent en moyenne 3,9 ans dans le chômage (les primo demandeurs sont à 4,7 ans et les anciens actifs à 1,7 an). La durée la plus longue dans le chômage est observée dans les régions des Savanes (7,3 ans), Centrale (5,5 ans), Plateaux (5, ans) et à Kara (4,4 ans). Elle est de 5,3 ans dans le milieu rural.

Enfin, la durée moyenne qu'il faut attendre avant de trouver l'emploi est 1,3 ans, dont 1,4 an pour les femmes et 1,3 an pour les hommes. Les durées les plus longues sont dans les régions de Centrale, Grand Lomé et à Lomé respectivement 1,6 an et en milieu urbain (1,5 an).

**Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Togo, 2017**

Principales caractéristiques du chômage	Région de résidence						Milieu de résidence				Togo
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
<b>Nombre année étude</b>											
Primo demandeur	7,1	5,9	6,1	7,4	3,6	9,6	9,6	8,7	9,4	4,8	7,4
Ancien actif	6,2	4,5	5,7	6,3	3,9	8,6	8,4	6,4	8,0	5,8	7,2
Total	6,7	5,6	6,0	7,3	3,6	9,3	9,3	8,1	9,0	5,1	7,3
<b>Durée moyenne de chômage (en années)</b>											
Primo demandeur	3,3	5,6	6,4	4,9	7,5	3,3	3,3	2,9	3,2	6,5	4,7
Ancien actif	0,9	3,7	2,3	1,7	3,2	1,5	1,4	2,7	1,6	1,8	1,7
Total	2,3	5,1	5,5	4,4	7,3	2,8	2,7	2,9	2,8	5,3	3,9
<b>Durée moyenne du chômage avant le premier emploi</b>											
Homme	1,0	1,2	1,6	1,0	1,1	1,4	1,4	1,4	1,4	1,1	1,3
Femme	1,0	1,3	1,7	1,2	1,2	1,7	1,7	1,4	1,6	1,2	1,4
Total	1,0	1,3	1,6	1,1	1,1	1,6	1,6	1,4	1,5	1,2	1,3
<b>% jamais scolarisés</b>											
Primo demandeur	16,8	23,5	15,2	18,5	54,7	8,9	9,0	8,6	8,9	36,4	21,3
Ancien actif	15,1	29,1	13,3	17,6	44,5	6,9	7,5	17,3	9,4	18,6	13,1
Total	16,1	25,0	14,8	18,4	54,1	8,3	8,5	10,9	9,0	32,1	19,1
<b>% de femmes</b>											
Primo demandeur	39,1	58,4	57,9	62,5	49,3	55,3	55,1	57,3	55,6	50,0	53,0
Ancien actif	53,4	43,7	60,9	48,0	42,2	57,9	54,4	49,3	53,4	56,7	54,7
Total	44,9	54,4	58,6	60,3	48,9	56,1	54,9	55,2	55,0	51,6	53,5
<b>Répartition des chômeurs</b>											
Effectif	43 174	23 738	20 665	17 456	40 353	121 881	118 741	31 532	150 273	116 995	267 268
Proportion	16,2	8,9	7,7	6,5	15,1	45,6	44,4	11,8	56,2	43,8	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.3. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

L'ERI-ESI montre (tableau 5.7) que les chômeurs dans leur grande majorité aspirent à un emploi permanent (75,2%) tant chez les primo demandeurs (75,4%) que les anciens actifs (74,6%). Cette aspiration est plus forte dans les régions des Plateaux (84,9%), de Kara (91,7%), des Savanes (78,1%) et dans autres urbains (83,1%).

Par ailleurs le tiers des chômeurs (34,8%) souhaitent trouver un emploi dans une organisation formelle, plus chez les primo demandeurs (35,5%) que chez les anciens actifs (33,1%). Ce souhait est plus fort dans les régions de Kara (46,8%), Grand Lomé (42,6%), la ville de Lomé (43,7%) et en milieu urbain (41,8%).

Quant au type d'emploi recherché, si 29,1% des chômeurs sont indifférents, 36% des chômeurs veulent un emploi salarié et 35% un emploi indépendant. Pour les primo demandeurs, ils recherchent à 35,7% des emplois salariés, 34,6% d'emploi indépendant et 29,8% sont indifférents alors que chez les anciens actifs, 36,7% veulent un emploi salarié, 36,2% un emploi indépendant et seulement 27,1% sont indifférents au type d'emploi.

Enfin, la recherche de l'emploi salarié est plus importante dans mes régions de Kara (42,9%), Grand Lomé (44,3%), à Lomé (45,5%), donc en milieu urbain (41,8%) alors que la recherche de l'emploi indépendant est plus marquée dans les régions des Plateaux (60,5%), des Savanes (53,5%), dans autres urbains (44,2%) et en milieu rural (40,8%).

**Tableau 5.7: Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Togo, 2017**

Caractéristiques du chômage	Type d'emploi recherché				Total	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle		Effectif
	Salarié	Indépendant	Indifférent	% souhaitant un emploi permanent		% souhaitant un emploi dans une organisation formelle		
<b>Maritime</b>								
Primo demandeur	30,3	21,4	48,4	100,0	59,2	27,8	25 460	
Ancien actif	35,7	42,0	22,2	100,0	76,9	32,2	17 714	
Total	32,5	29,9	37,6	100,0	66,5	29,6	43 174	
<b>Plateaux</b>								
Primo demandeur	32,9	55,1	12,0	100,0	85,8	31,9	17 257	
Ancien actif	6,5	74,8	18,6	100,0	82,8	25,9	6 481	
Total	25,7	60,5	13,8	100,0	84,9	30,2	23 738	
<b>Centrale</b>								
Primo demandeur	25,2	39,9	34,9	100,0	75,6	20,5	15 935	
Ancien actif	36,3	29,4	34,3	100,0	68,4	35,8	4 730	
Total	27,7	37,5	34,8	100,0	74,0	24,0	20 665	
<b>Kara</b>								
Primo demandeur	45,8	20,9	33,3	100,0	91,0	46,4	14 790	
Ancien actif	27,1	59,8	13,1	100,0	95,5	48,9	2 666	
Total	42,9	26,9	30,1	100,0	91,7	46,8	17 456	
<b>Savanes</b>								
Primo demandeur	21,1	53,2	25,7	100,0	77,8	18,6	37 892	
Ancien actif	28,9	57,7	13,4	100,0	82,3	44,9	2 461	
Total	21,6	53,5	24,9	100,0	78,1	20,2	40 353	
<b>Grand Lomé</b>								
Primo demandeur	44,5	27,4	28,0	100,0	74,5	46,9	84 955	
Ancien actif	43,8	24,1	32,1	100,0	70,8	32,6	36 926	
Total	44,3	26,4	29,3	100,0	73,4	42,6	121 881	
<b>Lomé</b>								
Primo demandeur	44,7	27,1	28,2	100,0	74,4	47,1	84 609	
Ancien actif	47,5	26,1	26,4	100,0	76,7	35,3	34 132	
Total	45,5	26,8	27,7	100,0	75,0	43,7	118 741	
<b>Autres urbains</b>								
Primo demandeur	32,6	41,4	25,9	100,0	83,4	38,4	23 147	
Ancien actif	15,3	51,6	33,1	100,0	82,1	23,5	8 385	
Total	28,0	44,2	27,8	100,0	83,1	34,4	31 532	
<b>Ens. urbain</b>								
Primo demandeur	42,1	30,2	27,7	100,0	76,3	45,2	107 756	
Ancien actif	41,0	31,2	27,8	100,0	77,8	32,9	42 517	
Total	41,8	30,5	27,7	100,0	76,7	41,8	150 273	
<b>Rural</b>								
Primo demandeur	27,8	39,9	32,3	100,0	74,4	23,4	88 533	
Ancien actif	30,3	43,5	26,2	100,0	70,0	33,4	28 462	
Total	28,4	40,8	30,8	100,0	73,3	25,9	116 995	
<b>Togo</b>								
Primo demandeur	35,7	34,6	29,8	100,0	75,4	35,5	196 289	
Ancien actif	36,7	36,2	27,1	100,0	74,6	33,1	70 979	
Total	36,0	35,0	29,1	100,0	75,2	34,8	267 268	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Une analyse du mode de recherche d'emploi chez les chômeurs (tableau 5.8) fait apparaître que plus du tiers des chômeurs (37,9%) laissent le hasard faire le choix pour eux, 18,7% d'entre eux s'appuient sur leur relation personnelle, 21,6% par demande aux employeurs et 10,6% à travers le service de placement. Par ailleurs 11,2% des chômeurs utilisent d'autres moyens non spécifiés. Les primo demandeurs sont ceux qui s'appuient le plus sur le hasard pour la recherche de l'emploi (39,8% contre 32,8% pour les anciens actifs) et peu sur les autres moyens par rapports aux anciens actifs.

Par rapport aux régions de résidence, le hasard est plus sollicité dans les régions de Maritime (52,7%), de Centrale (63,7%), de Savanes (42,4%) et en milieu rural (56,3%). Pour l'utilisation des relations personnelles pour la recherche de l'emploi, elle semble plus marcher dans les régions de Savanes (34,4%) et dans autres urbains (28,1%). Quant à la recherche de l'emploi par la demande aux employeurs et par le service de placement, elle semble fonctionner dans les régions de Grand Lomé (30,8% et 16% respectivement), à Lomé (31,6% et 16,1%) et en milieu urbain (29,6% et 14,8% respectivement).

**Tableau 5.8 : Moyen de recherche d'emploi par les chômeurs selon leur profil, Togo, 2017**

Principales caractéristiques du chômage	Mode recherche d'emploi					Total	Effectif
	Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
<b>Maritime</b>							
Primo demandeur	59,7	13,7	16,1	9,3	1,2	100,0	25 460
Ancien actif	42,9	10,9	20,7	14,5	11,0	100,0	17 714
Total	52,7	12,5	18,0	11,5	5,3	100,0	43 174
<b>Plateaux</b>							
Primo demandeur	43,6	19,7	19,0	0,0	17,7	100,0	17 772
Ancien actif	53,7	10,2	11,7	0,0	24,4	100,0	8 563
Total	46,9	16,6	16,6	0,0	19,9	100,0	26 335
<b>Centrale</b>							
Primo demandeur	63,6	14,0	9,5	3,4	9,6	100,0	15 935
Ancien actif	64,2	13,9	4,6	9,2	8,1	100,0	4 730
Total	63,7	14,0	8,4	4,7	9,2	100,0	20 665
<b>Kara</b>							
Primo demandeur	46,2	9,3	14,6	12,9	17,0	100,0	14 790
Ancien actif	19,3	14,2	9,5	13,6	43,4	100,0	2 666
Total	42,1	10,0	13,8	13,0	21,0	100,0	17 456
<b>Savanes</b>							
Primo demandeur	44,0	33,2	9,8	1,3	11,6	100,0	37 892
Ancien actif	17,9	53,8	5,9	5,7	16,8	100,0	2 461
Total	42,4	34,4	9,6	1,6	11,9	100,0	40 353
<b>Grand Lomé</b>							
Primo demandeur	25,4	15,3	32,3	15,5	11,4	100,0	84 955
Ancien actif	23,1	23,1	27,4	17,2	9,1	100,0	36 926
Total	24,7	17,7	30,8	16,0	10,7	100,0	121 881
<b>Homme</b>							
Primo demandeur	35,2	19,6	26,5	9,8	8,8	100,0	92 166
Ancien actif	26,8	24,8	29,8	16,1	2,5	100,0	32 121
Total	33,1	20,9	27,4	11,4	7,2	100,0	124 287
<b>Femme</b>							
Primo demandeur	43,8	17,4	17,2	9,1	12,4	100,0	104 124
Ancien actif	37,6	14,8	15,1	12,1	20,4	100,0	38 858
Total	42,1	16,7	16,6	9,9	14,6	100,0	142 981
<b>Lomé</b>							
Primo demandeur	25,6	15,0	32,4	15,6	11,5	100,0	84 609
Ancien actif	16,9	25,0	29,6	18,6	9,8	100,0	34 132
Total	23,0	17,9	31,6	16,5	11,0	100,0	118 741
<b>Autres urbains</b>							
Primo demandeur	24,1	30,5	22,4	9,3	13,7	100,0	23 147
Ancien actif	30,8	21,5	20,6	6,2	20,9	100,0	8 385
Total	25,9	28,1	21,9	8,5	15,7	100,0	31 532
<b>Ens. urbain</b>							
Primo demandeur	25,2	18,3	30,3	14,2	12,0	100,0	107 756
Ancien actif	19,6	24,3	27,9	16,2	12,0	100,0	42 517
Total	23,6	20,0	29,6	14,8	12,0	100,0	150 273
<b>Rural</b>							
Primo demandeur	57,6	18,6	11,0	3,6	9,3	100,0	88 533
Ancien actif	52,5	11,8	12,5	10,5	12,7	100,0	28 462
Total	56,3	16,9	11,3	5,3	10,1	100,0	116 995
<b>Togo</b>							
Primo demandeur	39,8	18,4	21,6	9,4	10,7	100,0	196 289
Ancien actif	32,8	19,3	21,7	13,9	12,3	100,0	70 979
Total	37,9	18,7	21,6	10,6	11,2	100,0	267 268

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Lorsqu'on cherche à savoir le mode de recherche de l'emploi selon le sexe des chômeurs (tableau 5.9), la situation semble plus ambiguë. En effet, ils utilisent autres moyens de recherche à 87,7% dont 79,6% pour les hommes et 94,6% pour les femmes et seulement 10,9% des chômeurs font la demande aux employeurs dont 17,8% pour les hommes et 5% pour les femmes.

**Tableau 5.9 : Moyen d'obtention d'emploi par les occupés selon le sexe, Togo, 2017**

	Mode d'obtention d'emploi				Total	Effectif
	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen		
<b>Sexe</b>						
Homme	0,0	17,8	2,6	79,6	100,0	1 084 773
Femme	0,0	5,0	0,4	94,6	100,0	1 197 778
<b>Total</b>	0,0	10,9	1,4	87,7	100,0	2 282 551

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 5.4. Bilan de l'emploi

En Afrique et plus spécifiquement au Togo, le secteur informel est le grand pourvoyeur de l'emploi. Le bilan de l'emploi (tableau 5.10) se présente comme suit :

- ◆ Au Togo, plus de neuf emplois sur dix (91,6%) sont fournis par le secteur informel quel que soit le secteur d'activité. Ce niveau atteint même 98% dans le secteur privé contre 3,4% dans le secteur public ;
- ◆ La dominance de l'emploi informel est plus marquée dans le secteur institutionnel agricole avec 99,7% des emplois et le secteur privé agricole est exclusivement marqué par l'emploi informel et plus d'un emploi sur cinq (23,1%) des emplois du secteur public sont des emplois informels. Ce qui peut s'expliquer par le caractère traditionnel et familial de l'agriculture en Afrique ;
- ◆ Même le secteur institutionnel non agricole est dominé par l'emploi informel (87,9%) et plus particulièrement son secteur privé (96,9%).

**Tableau 5.10 : Bilan de l'emploi, Togo, 2017**

Caractéristiques de l'emploi	Activité principale		Total	Effectif
	Emplois formels	Emplois informels		
<b>Secteur institutionnel non agricole</b>				
Secteur public	96,9	3,1	100,0	150 570
Secteur privé	3,1	96,9	100,0	331 555
Ménages	0,0	100,0	100,0	10 758
Total	12,1	87,9	100,0	492 882
<b>Secteur institutionnel agricole</b>				
Secteur public	76,9	23,1	100,0	2 659
Secteur privé	0,0	100,0	100,0	17 501
Ménages	0,0	0,0	0,0	
Total	0,3	99,7	100,0	20 159
<b>Ensemble</b>				
Secteur public	96,6	3,4	100,0	153 229
Secteur privé	2,0	98,0	100,0	349 056
Ménages	0,0	100,0	100,0	10 758
Total	8,4	91,6	100,0	513 042

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 5.5. Population active

La composition de la population active au Togo est fortement dominée par les actifs occupés (83,8%), les chômeurs au sens du BIT ne représentent que 3,4% de la population active. Il faut relever que parmi cette population active, 6,4% n'ont pas cherché du travail mais sont disponibles pour travailler si l'occasion se présente et que 5,7% n'ont seulement pas cherché du travail, ne sont pas disponibles pour l'exercer mais désirent travailler.

Suivant les caractéristiques sociodémographiques, la région des plateaux est celle qui regorge le plus d'actifs occupés (92,0%). Quant au chômage au sens du BIT, il touche plus les populations en milieu urbain (5,4%) notamment celles du Grand Lomé (6,7%) qu'en milieu rural (1,8%).

**Tableau 5.11 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus					Total	Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler		
<b>Région</b>							
Maritime	86,6	2,9	0,4	5,3	4,8	100,0	528 830
Plateaux	92,0	0,7	0,1	3,5	3,7	100,0	560 644
Centrale	85,8	1,7	0,2	7,5	4,7	100,0	222 622
Kara	83,1	2,2	1,6	3,5	9,6	100,0	307 364
Savanes	74,4	2,8	0,5	12,4	9,9	100,0	266 116
Grand Lomé	79,3	6,7	0,9	7,9	5,1	100,0	837 404
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	79,5	6,7	1,0	7,7	5,1	100,0	823 391
Autres urbains	84,5	2,7	0,4	4,9	7,4	100,0	410 857
Ens. urbain	81,2	5,4	0,8	6,8	5,8	100,0	1 234 249
Rural	86,0	1,8	0,5	6,1	5,6	100,0	1 488 732
<b>Togo</b>	<b>83,8</b>	<b>3,4</b>	<b>0,6</b>	<b>6,4</b>	<b>5,7</b>	<b>100,0</b>	<b>2 722 981</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La répartition de la population active selon les groupes d'âges et le statut dans l'occupation se présentent comme suit:

- Les actifs occupés sont constitués des personnes de 15-64 ans à 99,9% quel que soit le milieu de résidence. Par groupes d'âges, la proportion d'actifs occupés augmente avec l'âge passant de 12,2% dans les 15-24 ans à 56,3% dans les 35-64 ans. Cette tendance est observée dans tous les milieux de résidence ;
- Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes de moins de 35 ans (78,5%), plus particulièrement les jeunes de 25-34 ans (46,5%);
- Ce sont toujours ces jeunes qui cherchent du travail mais ne sont disponibles pour l'exercer (83,4%), notamment 42,3% chez les 15-24 ans et 41,2% chez les 25-34 ans.
- Ils sont également les plus nombreux parmi ce qui ne cherche pas travail mais sont disponibles pour l'exercer si l'occasion se présentent (65,6%), notamment les jeunes de 25-34 ans (35,7%) ;
- Par ailleurs, ces jeunes sont aussi majoritaires parmi les personnes qui ne cherchent pas de travail, ne sont disponible pour l'exercer mais ils désirent travailler avec 73,8% contre 26,2% chez les adultes de 35-64 ans, notamment les jeunes de 15-24 ans avec 45%.

**Tableau 5.12 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
<b>Lomé</b>								
Actif occupé	11,3	33,7	45,0	55,0	99,9	0,1	100,0	654 647
Chômeur BIT	30,0	55,9	86,0	14,0	100,0	0,0	100,0	55 570
Cherche du travail mais pas disponible	41,0	52,2	93,1	6,9	100,0	0,0	100,0	7 903
Pas chercher du travail mais disponible	28,0	39,0	67,0	33,0	100,0	0,0	100,0	63 549
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	42,4	29,8	72,1	27,9	100,0	0,0	100,0	41 721
<b>Autres urbains</b>								
Actif occupé	11,3	33,1	44,4	55,6	99,9	0,1	100,0	347 222
Chômeur BIT	32,8	46,2	79,0	21,0	100,0	0,0	100,0	11 269
Cherche du travail mais pas disponible	43,1	42,9	86,1	13,9	100,0	0,0	100,0	1 838
Pas chercher du travail mais disponible	34,0	39,1	73,1	26,9	100,0	0,0	100,0	20 263
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	54,6	24,5	79,1	20,9	100,0	0,0	100,0	30 265
<b>Ens. urbain</b>								
Actif occupé	11,3	33,5	44,8	55,2	99,9	0,1	100,0	1 001 870
Chômeur BIT	30,5	54,3	84,8	15,2	100,0	0,0	100,0	66 839
Cherche du travail mais pas disponible	41,4	50,4	91,8	8,2	100,0	0,0	100,0	9 741
Pas chercher du travail mais disponible	29,5	39,0	68,5	31,5	100,0	0,0	100,0	83 813
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	47,5	27,5	75,1	24,9	100,0	0,0	100,0	71 986
<b>Rural</b>								
Actif occupé	12,9	29,8	42,7	57,2	99,9	0,1	100,0	1 280 681
Chômeur BIT	35,8	26,8	62,7	37,3	100,0	0,0	100,0	26 364
Cherche du travail mais pas disponible	43,4	29,3	72,7	27,3	100,0	0,0	100,0	7 559
Pas chercher du travail mais disponible	30,3	32,6	62,9	37,1	100,0	0,0	100,0	90 817
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	42,9	29,9	72,8	27,2	100,0	0,0	100,0	83 311
<b>Togo</b>								
Actif occupé	12,2	31,4	43,6	56,3	99,9	0,1	100,0	2 282 551
Chômeur BIT	32,0	46,5	78,5	21,5	100,0	0,0	100,0	93 203
Cherche du travail mais pas disponible	42,3	41,2	83,4	16,6	100,0	0,0	100,0	17 300
Pas chercher du travail mais disponible	29,9	35,7	65,6	34,4	100,0	0,0	100,0	174 630
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	45,0	28,8	73,8	26,2	100,0	0,0	100,0	155 297

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La répartition de la population active selon les groupes d'âges et le statut dans l'occupation et la région se présentent les spécificités suivantes :

- Les actifs occupés sont plus des adultes de 35-64 ans (56,3%), surtout dans les régions de Maritime (59,1%) et de Centrale (61,9%) ;
- Le chômage au sens de BIT frappe plus les jeunes de 15-34 ans (78,5%), notamment dans la région de Kara (81,7%) ;
- Ces jeunes sont également majoritaires dans la main d'œuvre potentielle avec 70,2%, notamment dans la région de Kara (79%).

**Tableau 5.13 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
<b>Maritime</b>								
Actif occupé	12,6	28,3	40,9	59,1	99,9	0,1	100,0	457 961
Chômeur BT	35,4	29,0	64,4	35,6	100,0	0,0	100,0	15 110
MOP	34,5	36,7	71,2	28,8	100,0	0,0	100,0	55 759
<b>Plateaux</b>								
Actif occupé	11,4	31,6	43,0	57,0	100,0	0,0	100,0	515 903
Chômeur BT	27,6	42,5	70,0	30,0	100,0	0,0	100,0	3 967
MOP	39,1	32,5	71,6	28,4	100,0	0,0	100,0	40 774
<b>Centrale</b>								
Actif occupé	9,6	28,5	38,0	61,9	99,9	0,1	100,0	191 088
Chômeur BT	17,5	35,0	52,5	47,5	100,0	0,0	100,0	3 882
MOP	33,6	34,6	68,2	31,8	100,0	0,0	100,0	27 653
<b>Kara</b>								
Actif occupé	13,0	32,5	45,5	54,2	99,8	0,2	100,0	255 464
Chômeur BT	49,8	31,9	81,7	18,3	100,0	0,0	100,0	6 789
MOP	53,6	25,4	79,0	21,0	100,0	0,0	100,0	45 111
<b>Savanes</b>								
Actif occupé	17,7	31,9	49,6	50,4	100,0	0,0	100,0	198 012
Chômeur BT	35,0	31,0	66,0	34,0	100,0	0,0	100,0	7 537
MOP	34,3	25,3	59,6	40,4	100,0	0,0	100,0	60 567
<b>Grand Lomé</b>								
Actif occupé	11,4	33,8	45,1	54,8	99,9	0,1	100,0	664 123
Chômeur BT	29,9	56,2	86,0	14,0	100,0	0,0	100,0	55 916
MOP	34,2	37,6	71,8	28,2	100,0	0,0	100,0	117 365
<b>Togo</b>								
Actif occupé	12,2	31,4	43,6	56,3	99,9	0,1	100,0	2 282 551
Chômeur BT	32,0	46,5	78,5	21,5	100,0	0,0	100,0	93 203
MOP	37,3	32,9	70,2	29,8	100,0	0,0	100,0	347 227

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le présent tableau montre la structure de la population active selon l'âge et la situation dans l'activité par rapport au sexe de la population active.

- Les actifs occupés sont plus des adultes de 53-64 ans (56,3%) et ce sont les hommes de cette catégorie qui sont plus actifs (58,7% contre 54,2% pour les femmes) ;
- Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes de moins de 35 ans (78,5%), plus particulièrement les femmes de cette catégorie (87,4%) que les hommes (72,8%)
- Ce sont toujours ces jeunes qui cherchent du travail mais ne sont disponibles pour l'exercer (83,4%), notamment les hommes (85,6%) que les femmes (82,3%) ;
- Ils sont également les plus nombreux parmi ce qui ne cherche pas travail mais sont disponibles pour l'exercer si l'occasion se présentent (65,6%), notamment plus les femmes (68,8%) que les hommes (60,5%);
- Par ailleurs, ces jeunes sont aussi majoritaires parmi les personnes qui ne cherchent pas de travail, ne sont disponibles pour l'exercer mais ils désirent travailler avec 73,8% dont les hommes à 76,9% et les femmes (72,2%).

**Tableau 5.14 : Structure de la population active selon l'âge et la situation dans l'activité, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
<b>Homme</b>								
Actif occupé	10,5	30,7	41,2	58,7	99,9	0,1	100,0	1 084 773
Chômeur BIT	29,6	43,2	72,8	27,2	100,0	0,0	100,0	56 903
Cherche du travail mais pas disponible	64,6	21,0	85,6	14,4	100,0	0,0	100,0	5 928
Pas chercher du travail mais disponible	33,8	26,7	60,5	39,5	100,0	0,0	100,0	67 763
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	55,3	21,6	76,9	23,1	100,0	0,0	100,0	53 661
<b>Femme</b>								
Actif occupé	13,7	32,1	45,8	54,2	100,0	0,0	100,0	1 197 778
Chômeur BIT	35,8	51,7	87,4	12,6	100,0	0,0	100,0	36 300
Cherche du travail mais pas disponible	30,6	51,7	82,3	17,7	100,0	0,0	100,0	11 372
Pas chercher du travail mais disponible	27,4	41,4	68,8	31,2	100,0	0,0	100,0	106 867
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	39,6	32,6	72,2	27,8	100,0	0,0	100,0	101 636
<b>Togo</b>								
Actif occupé	12,2	31,4	43,6	56,3	99,9	0,1	100,0	2 282 551
Chômeur BIT	32,0	46,5	78,5	21,5	100,0	0,0	100,0	93 203
Cherche du travail mais pas disponible	42,3	41,2	83,4	16,6	100,0	0,0	100,0	17 300
Pas chercher du travail mais disponible	29,9	35,7	65,6	34,4	100,0	0,0	100,0	174 630
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	45,0	28,8	73,8	26,2	100,0	0,0	100,0	155 297

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.6. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Le marché de travail au Togo est caractérisé par une vulnérabilité non négligeable de l'emploi et une frange des jeunes de 15-34 ans ni dans l'emploi ni dans l'éducation. Le tableau 5.15 nous permet d'avoir une idée sur les possibilités d'emploi sur le marché du travail togolais. Sa lecture nous montre que :

- ◆ Les personnes se retrouvant dans la vulnérabilité de l'emploi, c'est-à-dire les travailleurs pour propre compte et travailleurs familiaux représentent 74,7 % des emplois. Les femmes (87,4%) sont plus vulnérables dans l'emploi que les hommes (60,6%) et cette vulnérabilité dans l'emploi frappe plus les adultes de 35-64 ans (77,4%), les personnes résidant en milieu rural (86,63%), les personnes dont le niveau d'instruction n'a pas dépassé le primaire (92,1% pour celles n'ayant aucun niveau d'instruction et 83,5% pour celles ayant atteint le primaire) et les personnes résidant dans les régions des Plateaux (86%), Savanes (88,8%), Centrale (84,8%) et de Kara (86,5%) ;
- ◆ Les emplois disponibles représentent 60,7% des âges de travailler (15 ans ou plus) et cette proportion est plus importante chez les hommes (62,5%), les personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'instruction primaire (68,2% pour n'ayant aucun niveau et 69,1% pour le primaire), dans le milieu rural (62,8%) et dans les régions des Maritimes (66,7%) et des Plateaux (62,8%) ;
- ◆ Le taux d'emploi précaire est de 15,6% et cette précarité de l'emploi est marquante chez les hommes (23,5%), les personnes ayant au moins le niveau du secondaire (24,1% pour le secondaire et 22,5% pour le supérieur), les jeunes de 15-24 ans (26,6%), dans le milieu urbain (28,7% à Lomé et 15,9% dans autres urbains) et dans la région de Grand Lomé (29,2%) ;
- ◆ Le taux de pluriactivité ou la proportion de la population exerçant au moins deux activités est de 11,9%. Par rapport au niveau national, les hommes sont plus concernés (12,6%), les personnes ayant atteint le niveau primaire (14,1%), résidant en milieu rural (15,2%) ou dans les régions des Maritimes (15,2%), des Plateaux (14,0%), de Kara (15,5%) et des Savanes (14,0%) ;
- ◆ Une part non négligeable des jeunes de 15-24 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (26,5%), notamment ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (55,2%) et ceux ayant le niveau primaire (41,7%) et de Centrale (32,2%) ;
- ◆ Le taux de salarisation est de 22,5%. Par rapport au niveau national, il est plus important chez les hommes (36,0%), chez les personnes ayant atteint au moins le secondaire (35,7% pour le

secondaire et 80,8% pour le supérieur), chez les jeunes (24,1% chez les 15-24 ans et 24,7% chez les 25-34 ans), dans la ville de Lomé (42,6%) et dans la région du Grand Lomé (43,0%).

**Tableau 5.15 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs pour propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif dans l'emploi	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
<b>Sexe</b>										
Homme	62,5	60,6	23,5	12,6	19,5	17,6	36,0	53,6	na	1 084 773
Femme	59,2	87,4	8,8	11,4	33,1	31,8	10,2	13,5	13,5	1 197 778
<b>Niveau d'instruction</b>										
Aucun	68,2	92,1	7,1	10,7	55,2	36,0	6,5	11,0	5,1	690 908
Primaire	69,1	83,5	14,2	14,1	41,7	30,7	13,3	18,4	6,2	705 333
Secondaire	50,6	60,6	24,1	12,0	17,3	19,4	35,7	42,9	24,1	758 370
Supérieur	56,4	15,1	22,5	6,9	15,6	19,3	80,8	82,8	83,3	127 940
<b>Groupe d'âge</b>										
15 - 24 ans	25,9	67,8	26,6	6,9	26,5	26,5	24,1	32,9	23,1	278 793
25 - 34 ans	70,3	72,6	18,5	11,9	55,9	25,2	24,7	32,2	14,3	716 964
35 - 64 ans	77,4	77,4	12,0	13,1		19,5	20,9	30,6	10,5	1 284 968
65 ans et plus	77,2	47,9	0,0	14,2			24,1	46,2		1 358
<b>Milieu de résidence</b>										
Lomé	59,2	53,2	28,7	6,8	28,4	27,5	42,6	42,4	22,0	654 647
Autres urbains	56,5	71,2	15,9	9,5	24,3	23,0	25,0	27,5	12,9	347 222
Rural	62,8	86,6	9,2	15,2	26,4	25,0	11,5	21,8	6,3	1 280 681
<b>Région</b>										
Maritime	66,7	76,8	15,8	15,2	23,8	22,4	20,8	29,1	8,9	457 961
Plateaux	68,5	86,0	8,6	14,0	24,4	20,1	11,6	22,4	8,6	515 903
Centrale	53,9	84,8	10,4	9,7	28,1	28,9	13,7	21,4	6,7	191 088
Kara	57,1	86,5	8,0	15,5	24,2	23,3	11,0	17,7	7,3	255 464
Savanes	50,2	88,8	5,2	14,0	32,2	33,3	9,0	17,4	8,0	198 012
Grand Lomé	59,1	52,7	29,2	6,8	28,0	27,5	43,0	42,8	22,3	664 123
<b>Togo</b>	60,7	74,7	15,8	11,9	26,5	25,4	22,5	31,4	13,5	2 282 551

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.7. Structure et dynamique des emplois

### 5.7.1. Evolution des créations nettes d'emploi

L'environnement socioéconomique dans lequel vit actuellement la population se caractérise par une volatilité prononcée de l'emploi où la durée dans un emploi devient de plus en plus réduite.

Au Togo, Environ 4 actifs occupés sur 10 (39,6%) ont passé moins de 5 ans dans leur emploi principal en 2017. Cette proportion est beaucoup plus importante à Lomé (57,5%) et dans les autres milieux urbains (42,3%) qu'en milieu rural (29,8%). Selon les branches d'activités, ces proportions sont de 48,0% pour l'industrie, 52,7% pour le commerce et 50,0% pour les services. Les femmes sont plus nombreuses (43,7%) que les hommes (35,1%) et aussi les personnes ayant atteint le niveau du secondaire (50%) ou du supérieur (50,3%).

On constate alors que près de six travailleurs sur dix (57,5%) ont moins de dix ans d'ancienneté et les personnes qui ont au moins 25 ans d'ancienneté (11,3%) se retrouvent plus parmi les hommes (12,8%), les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (19,7%), celles exerçant dans le secteur primaire (24%) et résidant en milieu rural (15,7%) ou dans la région des Plateaux (15,7%).

**Tableau 5.16 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal					Total	Effectif
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans		
<b>Sexe</b>							
Homme	35,1	18,9	14,7	18,4	12,8	100,0	1 075 137
Femme	43,7	17,0	13,7	15,6	9,9	100,0	1 185 969
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	26,3	15,5	15,8	22,6	19,7	100,0	685 053
Primaire	39,5	17,9	15,3	17,1	10,2	100,0	699 783
Secondaire	50,0	19,7	11,7	12,6	5,9	100,0	749 514
Supérieur	50,3	20,3	14,3	11,3	3,8	100,0	126 755
<b>Branche d'activité</b>							
Primaire	16,1	15,5	16,4	27,9	24,0	100,0	707 279
Industrie	48,0	18,2	12,8	13,9	7,1	100,0	451 271
Commerce	52,7	17,2	13,6	11,6	5,0	100,0	489 922
Service	50,0	21,0	13,2	11,0	4,8	100,0	612 428
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	57,5	16,6	12,1	9,6	4,2	100,0	644 972
Autres urbains	42,3	20,8	12,9	15,7	8,3	100,0	343 833
Rural	29,8	17,8	15,6	21,1	15,7	100,0	1 272 301
<b>Région</b>							
Maritime	38,4	19,5	12,6	17,5	11,9	100,0	452 359
Plateaux	28,1	18,1	16,3	21,8	15,7	100,0	512 919
Centrale	32,6	16,2	16,3	20,9	13,9	100,0	190 106
Kara	30,0	17,1	16,5	19,3	17,0	100,0	253 952
Savanes	31,8	21,3	14,8	19,6	12,4	100,0	197 323
Grand Lomé	57,5	16,5	11,9	10,0	4,1	100,0	654 447
<b>Togo</b>	39,6	17,9	14,2	17,0	11,3	100,0	2 261 106

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête, la situation mensuelle de l'emploi a été caractérisée par une détérioration de l'emploi. Par rapport à la période de référence de septembre 2016, le climat de l'emploi s'est fortement dégradé au mois d'octobre 2016 car le niveau de l'emploi de ce mois ne représente que 26,8% de celui de septembre 2016. La situation a été encore plus catastrophique dans les régions de Maritime (7,1%), Savanes (6,3%), Plateau (6,7%) et en milieu rural (9,6%).

Au niveau national, la chute s'est poursuivie au mois de novembre 2016 avant de monter régulièrement pour atteindre 56,8% au mois de juillet 2017 avant de rechuter à 44,1% au mois d'août 2017. Au total, au mois d'août 2017, on n'a que deux régions à avoir au moins la moitié de l'effectif de la main d'œuvre du mois de septembre 2016 : Maritime (56,4%) et Grand Lomé (78,9%).

**Tableau 5.17 : Indice mensuel du niveau de l'emploi entre Septembre 2016 et Août 2017, Togo, 2017**

Indice mensuel	Région de résidence						Milieu de résidence		
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Urbain	Rural	Togo
Septembre 2016	15 543	14 052	7 448	4 356	6 025	16 549	33 521	30 451	63 973
Octobre 2016	1 102	937	1 247	3 302	378	10 194	14 246	2 914	17 160
Novembre 2016	3 062	1 020	982	960	191	7 526	9 199	4 542	13 741
Décembre 2016	3 390	4 295	752	564	382	6 703	8 499	7 586	16 085
Janvier 2017	3 623	1 054	279	2 279	319	10 105	14 325	3 333	17 658
Février 2017	2 572	1 745	653	947	81	11 971	13 578	4 391	17 969
Mars 2017	6 494	2 263	1 051	2 739	582	16 158	19 005	10 282	29 287
Avril 2017	3 150	861	2 188	1 231	679	4 444	7 449	5 104	12 552
Mai 2017	2 056	2 703	2 256	647	490	8 099	10 118	6 133	16 251
Juin 2017	6 673	3 842	2 386	883	875	15 489	18 790	11 359	30 148
Juillet 2017	9 471	4 833	924	2 607	1 267	17 241	22 447	13 896	36 343
Août 2017	8 763	3 130	1 313	1 314	657	13 062	16 355	11 884	28 239
<b>Indice (base=septembre 2016)</b>									
Septembre 2016	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Octobre 2016	7,1	6,7	16,7	75,8	6,3	61,6	42,5	9,6	26,8
Novembre 2016	19,7	7,3	13,2	22,0	3,2	45,5	27,4	14,9	21,5
Décembre 2016	21,8	30,6	10,1	12,9	6,3	40,5	25,4	24,9	25,1
Janvier 2017	23,3	7,5	3,7	52,3	5,3	61,1	42,7	10,9	27,6
Février 2017	16,5	12,4	8,8	21,7	1,3	72,3	40,5	14,4	28,1
Mars 2017	41,8	16,1	14,1	62,9	9,7	97,6	56,7	33,8	45,8
Avril 2017	20,3	6,1	29,4	28,3	11,3	26,9	22,2	16,8	19,6
Mai 2017	13,2	19,2	30,3	14,9	8,1	48,9	30,2	20,1	25,4
Juin 2017	42,9	27,3	32,0	20,3	14,5	93,6	56,1	37,3	47,1
Juillet 2017	60,9	34,4	12,4	59,8	21,0	104,2	67,0	45,6	56,8
Août 2017	56,4	22,3	17,6	30,2	10,9	78,9	48,8	39,0	44,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.8. Mobilité dans l'emploi

### 5.8.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Diverses raisons conduisent les travailleurs à quitter leur emploi. Elles peuvent être volontaires ou non.

En 2017 au Togo, 15,8% des personnes âgées de 15 ans et plus ont eu à changer d'emploi dont plus de femmes (16,7%) que d'hommes (14,7%), plus de personnes ayant atteint le niveau du primaire (20%), celles résidant à Lomé (23,7%) et dans les Maritimes (22,7%)

Dans l'ensemble, le motif de mutation d'emploi est plus involontaire (56,9%) que volontaire (43,1%).

Parmi les raisons involontaires, outre les raisons non volontaires spécifiées (16,9%), on a le licenciement ou la faillite de l'entreprise (20,2%), les raisons familiales (9,8%) et le départ à la retraite (6,2%). Les raisons involontaires de mutation d'emploi frappent plus les femmes (59,8%), les personnes sans instruction (61,4%), les personnes résidant en milieu urbain (61,2%), dans les régions de Maritime (62%), de Centrale (64,5%) et de Kara (64,7%).

Pour les raisons volontaires, on a essentiellement pour une meilleure rémunération (17,5%) et un travail plus intéressant (11,9%). Pour les départs volontaires, on a plus les hommes (46,9%), les personnes ayant le niveau du supérieur (59,4%), les personnes résidant dans Grand Lomé (48,3%), plus particulièrement la ville de Lomé (48,8%).

**Tableau 5.18 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ou plus ayant quitté un emploi antérieur et les raisons liées, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Raison de mutation d'emploi											Effectif	
		Retraite	Licenciement, faillite	Famille	Restructuration	Autre raison départ involontaire	Départ involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ Volontaire		Total
<b>Sexe</b>														
Homme	14,7	8,5	20,7	4,2	5,5	14,2	53,1	18,3	6,6	14,2	7,7	46,9	100,0	1 733 463
Femme	16,7	4,5	19,8	14,0	2,5	19,0	59,8	16,8	5,3	10,2	7,9	40,2	100,0	2 021 807
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	13,4	5,8	23,3	13,5	2,7	16,1	61,4	15,6	5,3	9,8	7,8	38,6	100,0	1 010 483
Primaire	20,0	4,1	18,6	10,1	1,9	21,1	55,9	15,6	6,0	14,1	8,3	44,1	100,0	1 020 223
Secondaire	14,6	8,4	20,9	8,7	5,7	13,9	57,6	19,2	5,7	10,0	7,5	42,4	100,0	1 498 178
Supérieur	15,1	6,7	12,0	1,0	5,8	15,1	40,6	24,1	8,6	19,3	7,4	59,4	100,0	226 386
<b>Milieu de résidence</b>														
Lomé	23,7	6,0	19,5	6,9	3,0	15,8	51,2	21,7	7,9	11,2	7,9	48,8	100,0	1 101 715
Autres urbains	13,3	11,1	24,7	7,1	3,3	15,4	61,6	16,2	4,5	12,3	5,3	38,4	100,0	613 864
Rural	12,2	4,9	19,4	13,7	4,7	18,6	61,2	13,4	4,2	12,5	8,6	38,8	100,0	2 039 691
<b>Région</b>														
Maritime	22,7	3,9	24,7	12,3	4,9	16,2	62,0	13,2	3,5	13,3	8,0	38,0	100,0	686 172
Plateaux	11,0	10,2	19,9	10,1	3,0	13,2	56,4	19,2	6,5	10,9	7,0	43,6	100,0	752 538
Centrale	10,2	4,8	19,7	10,5	4,5	25,0	64,5	10,5	4,6	12,0	8,5	35,5	100,0	354 680
Kara	7,7	7,1	10,7	18,2	4,8	23,9	64,7	11,0	3,2	12,9	8,1	35,3	100,0	447 390
Savanes	4,5	15,9	14,5	12,5	2,4	14,8	60,1	11,7	3,6	15,6	9,0	39,9	100,0	394 237
Grand Lomé	23,7	5,9	19,2	6,8	3,2	16,7	51,7	21,6	7,8	11,0	7,8	48,3	100,0	1 120 253
<b>Togo</b>	15,8	6,2	20,2	9,8	3,8	16,9	56,9	17,5	5,9	11,9	7,9	43,1	100,0	3 755 270

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les résultats liés à la mobilité dans l'emploi et dans l'activité tableau 5.19 montrent que sur le plan national, 15,8% affirment avoir eu un emploi antérieur. Les régions de Grand Lomé (23,7%) et de Maritime (22,7%) sont les deux premières régions dans lesquelles les actifs ont déclaré le plus avoir eu un emploi antérieur. A l'inverse, dans la région des Savanes, il n'y a que 4,5% des actifs occupés qui ont eu un emploi antérieur. Ce type de mobilité dans l'emploi est plus fort en milieu urbain (20,0 %) qu'en milieu rural (12,2%). Selon le sexe, les femmes (16,7%) sont plus concernées que les hommes (14,7%). Les personnes ayant atteint le niveau d'étude du primaire (20,0%) sont plus mobiles que les autres, notamment ceux ayant le niveau supérieur (15,1%) et ceux n'ayant aucun niveau d'instruction (13,4%).

Par ailleurs, dans l'environnement des nouvelles technologies et de communication, la mobilité en termes de changement de métier ou d'activité est très importante. Ainsi, sur le plan national, 85,5% des personnes de 15 ans ou plus ont déclaré avoir changé de métier. Les hommes (85,3%) changent autant de métier que les femmes (85,7%). C'est dans la région des Plateaux (91,3%) et autres urbains (88,6%) que le changement de métier est plus important.

Aussi, l'impact des TICs favorise également des changements d'activités car certaines activités deviennent obsolètes et disparaissent du marché de travail. L'enquête ERI-ESI a permis de constater le changement des activités est généralisé au Togo (84,9%) et il y a peu de différence entre le comportement des hommes (85,1%) et les femmes (84,7%). Le changement d'activité est plus présent dans les régions de Maritimes et de Kara respectivement à 87,9%, chez les personnes ayant atteint le niveau d'instruction du primaire (89,5%) et il existe peu de différence selon le milieu de résidence.

**Tableau 5.19 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
<b>Sexe</b>			
Homme	14,7	85,7	85,1
Femme	16,7	85,3	84,7
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	13,4	82,0	85,1
Primaire	20,0	89,5	87,3
Secondaire	14,6	85,5	83,6
Supérieur	15,1	73,4	76,6
<b>Milieu de résidence</b>			
Lomé	23,7	84,5	82,9
Autres urbains	13,3	88,6	85,7
Ens. urbain	20,0	85,4	83,6
Rural	12,2	85,5	86,7
<b>Région</b>			
Maritime	22,7	84,9	87,9
Plateaux	11,0	91,3	85,7
Centrale	10,2	86,5	84,4
Kara	7,7	85,6	87,9
Savanes	4,5	77,6	80,6
Grand Lomé	23,7	84,3	82,7
<b>Togo</b>	15,8	85,5	84,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.9. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

Le **Tableau 5.20** permet de quantifier l'ampleur de la mobilité suivant le groupe socioéconomique des actifs.

Au moment de l'enquête, la population de 15 ans ou plus est constituée principalement de 27,6% d'inactifs, de 26,8% des travailleurs indépendants du secteur non agricole, 15,6% des travailleurs du secteur agricole, de 9,6% de travailleurs salariés du secteur privé formel et de 9,2% de chômeurs.

La comparaison de la composition selon les groupes socioéconomiques antérieurs ou au moment de l'enquête montre une grande mobilité à travers les groupes. A titre d'exemple, les travailleurs qui étaient antérieurement salariés du secteur public se retrouvent au moment de l'enquête à 28,8% comme salariés du secteur public, 18,1% comme salarié du secteur privé formel, 8,9% comme travailleurs du secteur agricole, et 21,4% comme inactifs.

On remarque alors peu de travailleurs restent dans son groupe socioéconomique. Ainsi, seulement 28,8% de travailleurs antérieurement salarié du secteur public restent comme salarié du secteur public au moment de l'enquête. Le groupe socioéconomique pour lequel les travailleurs sont restés fidèles est le groupe des travailleurs du secteur non agricole à 48,8% et seulement 29,4% des chômeurs ou inactifs antérieurement sont restés inactifs ou chômeurs.

En ce qui concerne la mobilité externe, on observe que 25,4% des indépendants du secteur agricole sont devenus inactifs de même que 21,4% des salariés du secteur public.

**Tableau 5.20 : Analyse de la matrice de transition suivant le groupe socioéconomique, Togo, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur						Total	Effectif
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Agricole Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif		
Salarié du secteur public	13 645	9 724	4 392	667	1 262	123 538	153 229	153 229
Salarié du secteur privé formel	8 604	42 657	18 816	4 556	2 741	282 439	359 813	359 813
Indépendant du secteur non agricole	6 086	32 817	143 491	12 680	13 328	798 338	1 006 741	1 006 741
Indépendant du secteur agricole	4 242	16 073	25 889	6 172	5 276	530 080	587 732	587 732
Aide familial et actif assimilé	1 096	2 407	7 653	673	1 256	161 951	175 035	175 035
Chômeur	757	22 652	6 340	0	144	63 310	93 203	93 203
Main d'œuvre potentielle	2 846	17 103	30 034	1 887	5 279	290 079	347 227	347 227
Inactif	10 154	16 417	57 294	9 082	6 911	937 294	1 037 153	1 037 153
Total	47 431	159 849	293 910	35 718	36 197	3 187 030	3 760 134	3 760 134
Proportion								
Salarié du secteur public	28,8	6,1	1,5	1,9	3,5	3,9	4,1	153 229
Salarié du secteur privé formel	18,1	26,7	6,4	12,8	7,6	8,9	9,6	359 813
Indépendant du secteur non agricole	12,8	20,5	48,8	35,5	36,8	25,0	26,8	1 006 741
Indépendant du secteur agricole	8,9	10,1	8,8	17,3	14,6	16,6	15,6	587 732
Aide familial et actif assimilé	2,3	1,5	2,6	1,9	3,5	5,1	4,7	175 035
Chômeur	1,6	14,2	2,2	0,0	0,4	2,0	2,5	93 203
Main d'œuvre potentielle	6,0	10,7	10,2	5,3	14,6	9,1	9,2	347 227
Inactif	21,4	10,3	19,5	25,4	19,1	29,4	27,6	1 037 153
Total	100	100	100	100	100	100	100	3 760 134

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Une analyse de la mobilité de la main d'œuvre selon le secteur d'activité montre que cette mobilité reste forte entre secteur. Ainsi, les travailleurs précédemment du secteur primaire se retrouvent à 13,3% dans l'industrie, 24,5% dans le commerce et 31,2% dans les services. Seulement 31,1% des travailleurs sont restés dans le secteur primaire. La stabilité dans l'emploi est plus marquante dans le secteur du commerce (53,5%), suivi des services (44,1%), du primaire (31,1%) et de l'industrie (21,7%).

**Tableau 5.21 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur d'activité, Togo, 2017**

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Total	Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total		
Primaire	16 407	23 029	9 148	22 852	71 436	713 536	
Industrie	7 002	21 977	11 260	19 782	60 020	456 266	
Commerce	12 921	21 441	56 853	34 346	125 560	493 996	
Service	16 508	34 826	29 095	60 747	141 177	618 259	
Total	52 838	101 273	106 356	137 727	398 194	2 282 057	
Primaire	31,1	22,7	8,6	16,6	17,9	713 536	
Industrie	13,3	21,7	10,6	14,4	15,1	456 266	
Commerce	24,5	21,2	53,5	24,9	31,5	493 996	
Service	31,2	34,4	27,4	44,1	35,5	618 259	
Total	100	100	100	100	100	2 282 057	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'analyse de la matrice de transition suivant les secteurs institutionnels montre que peu de travailleurs du secteur privé sont favorables au changement de secteur institutionnel car 91,4% restent dans le secteur privé. Pour le secteur public, les travailleurs qui y travaillent actuellement proviennent majoritairement du secteur privé (51,7%) et 2,4% des ménages.

**Tableau 5.22 : Analyse de la matrice de transition suivant le secteur institutionnel, Togo, 2017**

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale				Effectif
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	
Secteur public	46,0	51,7	2,4	100,0	29 691
Secteur privé	5,6	91,4	3,0	100,0	353 149
Ménages	8,3	39,8	51,9	100,0	4 526
Total	8,7	87,8	3,5	100,0	387 366
Effectif	33 818	340 004	13 544	387 366	387 366

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.10. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

### 5.10.1. Analyse du revenu mensuel

Il est généralement admis qu'il existe une forte corrélation entre le niveau d'études et celui du salaire perçu. L'analyse des données issue de cette enquête ne déroge pas à la règle. Il ressort du graphique 1.3 que le niveau du revenu mensuel reste globalement lié au nombre d'années d'études.

Notons d'abord qu'au Togo, le nombre moyen d'année d'étude réalisée est de 5,5 ans. Ce nombre d'années varie avec le statut dans la profession et la catégorie socioprofessionnelle des travailleurs. Elle passe de 3,3 ans chez les aides familiaux ou apprentis à 10 ans chez les salariés et avec les employeurs qui sont à 6,4 ans d'études. Par ailleurs, le nombre d'années d'études réalisées passe de 7,4 ans chez les manœuvres pour atteindre 13,9 ans chez les cadres moyens et agents de maîtrise et à 16,4 ans chez les cadres supérieurs, ingénieurs et assimilés. Selon le secteur institutionnel, si le nombre d'années d'étude est similaire entre les travailleurs issus des ménages et ceux du secteur privé (5 ans respectivement) ; il est porté à 11,6 ans pour les EPP et à 12,5 ans pour les APU. Enfin, selon la branche d'activité, les travailleurs du secteur primaire ont fait en moyenne 3 ans d'étude, ceux de l'industrie 6,1 ans d'étude et ceux du commerce et des services respectivement 4,8 ans et 8,1 ans respectivement.

Quand on met en relation le niveau d'études et le salaire perçu, selon le statut dans la profession, le niveau de salaire avec le niveau d'étude. Le niveau de revenu moyen au Togo est de 70.634 FCFA pour 5,5 ans d'études. Ce revenu varie selon le statut dans la profession de 40.761 FCFA chez les apprentis/aides familiaux (3,3 ans d'études) à 93.206 FCFA chez les salariés (10 ans d'études). Notons que les employeurs qui ont un niveau d'études inférieur à celui des salariés perçoivent les revenus les plus élevés (108.462 FCFA). Les hommes sont plus rémunérés que les femmes avec 74.819 FCFA contre 66.727 FCFA pour les femmes.

Selon le statut socioprofessionnel, le revenu moyen varie de 54.751 FCFA chez les manœuvres (7,4 ans d'études) à 305.606 FCFA chez les cadres supérieurs/ingénieurs et assimilés (16,4 ans d'études). Selon la branche d'activité, le revenu mensuel varie de 43.047 FCFA chez les travailleurs du primaire à 89.296 FCFA pour ceux des services.

Une analyse de la rémunération horaire moyenne fait apparaître que cette dernière augmente avec le nombre d'années d'étude faite : il passe de 454 FCFA pour un manœuvre avec 7,3 ans d'étude à 2.135 FCFA chez un cadre moyen avec 13,9 ans d'étude et à 1.961 FCFA pour un cadre supérieur avec 16,4 ans d'étude. Les femmes (675 FCFA) sont mieux rémunérées que les hommes (605 FCFA) malgré leur faible niveau d'étude (3,9 ans contre 7,3 ans pour les hommes). Selon la branche d'activité, la rémunération horaire moyenne varie considérablement, elle est de 277 FCFA dans le secteur primaire, 770 FCFA dans l'industrie, 639 FCFA dans le commerce et 909 FCFA dans le service.

**Tableau 5.23 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel	Rémunération horaire moyen [1]	Nombre année étude	Effectif
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	305 606	1 961	16,4	10 678
Cadre moyen, agent de maîtrise	215 336	2 135	13,9	47 477
Employé/ouvrier qualifié	92 268	847	10,4	163 236
Employé/ouvrier semi qualifié	50 179	379	8,1	103 898
Manœuvre	54 751	454	7,4	53 377
Apprenti ou stagiaire payé	26 611	159	10,4	20 879
Salarié [1]	93 206	820	10,0	399 546
Employeur	108 462	755	6,4	25 724
Travailleur pour compte propre	63 753	603	4,1	1 090 721
Indépendant	64 783	606	4,1	1 116 445
Aide familial/apprenti	40 761	253	3,3	82 754
<b>Secteur institutionnel</b>				
APU	143 995	1 566	12,5	82 058
EPP	178 844	1 228	11,6	46 343
Secteur privé	63 241	573	5,0	1 455 202
Ménages	53 325	404	5,0	15 141
<b>Branche d'activité</b>				
Primaire	43 047	277	3,0	460 590
Industrie	77 736	770	6,1	318 376
Commerce	75 161	639	4,8	341 860
Service	89 296	909	8,1	477 712
<b>Sexe</b>				
Homme	74 819	605	7,3	773 606
Femme	66 727	675	3,9	825 139
<b>Togo</b>	<b>70 643</b>	<b>641</b>	<b>5,5</b>	<b>1 598 745</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Indicateur ODD 8.5.1

### 5.10.2. Taux de bas salaire et taux de salaire inférieur au SMIG

Dans les États membres de l'UEMOA, les lois existantes sur l'emploi instituent un salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) aux travailleurs et en général, elle n'est toujours pas respectée.

Au Togo, 13,8% de la main d'œuvre perçoivent un revenu moyen inférieur au SMIG. Plus de la moitié des apprentis/aides familiaux (50,1%) perçoivent un revenu moyen inférieur au SMIG et cette proportion est de 11,7% chez les travailleurs indépendants et 11,9% chez les travailleurs à leur propre compte et 12,2% chez les salariés. Selon le statut professionnel, ce sont les apprentis ou stagiaires payés qui sont les plus frappés (86,6%), suivi de manœuvres (18%) et des ouvriers semi qualifiés (16,9%). Ce taux atteint même 86,6% chez apprentis et stagiaires payés. Selon la branche d'activité, les travailleurs du secteur primaire (17,7%) perçoivent plus de bas salaire que les autres branches : 12,3% dans l'industrie, 10,2% dans le commerce et 13,6% dans le service. Par ailleurs le taux de salaire inférieur au SMIG frappe plus les femmes (17,6%) que les hommes (9,8%).

Par ailleurs, dans ces états où le secteur informel est très prépondérant en matière d'utilisation de la main d'œuvre, la main d'œuvre vit dans une situation de précarité marqué par un taux élevé de bas salaire. En effet, au Togo, plus du tiers des travailleurs (35,2%) perçoivent de bas salaire (en dessous du 2/3 du salaire médian). Ce niveau de bas salaire frappe toutes les catégories de travailleurs et dans une moindre mesure les employeurs, les employés qualifiés, les cadres moyens et les cadres supérieurs. Ce niveau de bas salaire a atteint 51% chez les apprentis et aides familiaux, 41,3% chez les indépendants et 42,2% chez les travailleurs indépendants. Selon le statut socioprofessionnel, tous apprentis et stagiaires payés sont concernés, tous comme les manœuvres (24,7%), les employés et les ouvriers semi qualifiés (21,1%). Le taux de bas frappe ici plus les hommes (38,3%) que les femmes (32,3%) et il est presque généralisé dans la branche du primaire (89,9%).

**Tableau 5.24 : Taux de bas salaire selon le sexe, la CSP, le secteur institutionnel et l'activité, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%) (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
<b>Catégorie socio-professionnel</b>			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,0	0,0	10 678
Cadre moyen, agent de maîtrise	1,0	1,0	47 477
Employé/ouvrier qualifié	1,9	1,9	163 236
Employé/ouvrier semi qualifié	21,1	16,9	103 898
Manœuvre	24,7	18,0	53 377
Apprenti ou stagiaire payé	100,0	86,6	20 879
Employeur	1,0	1,0	25 724
Travailleur pour compte propre	42,2	11,9	1 090 721
Aide familial/apprenti	51,0	50,1	82 754
<b>Secteur institutionnel</b>			
APU	6,5	3,1	82 058
EPP	13,8	5,2	46 343
Secteur privé	37,0	13,9	1 455 202
Ménages	88,1	88,1	15 141
<b>Branche d'activité</b>			
Primaire	89,9	17,7	460 590
Industrie	13,1	12,3	318 376
Commerce	10,2	10,2	341 860
Service	15,1	13,6	477 712
<b>Sexe</b>			
Homme	38,3	9,8	773 606
Femme	32,3	17,6	825 139
<b>Togo</b>	<b>35,2</b>	<b>13,8</b>	<b>1 598 745</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.10.3. Conditions d'activités

En Afrique les conditions de travail sont souvent précaires, avec le non respect de la réglementation en cours en termes d'horaire de travail et peu de travailleurs bénéficient de conditions décentes de travail.

Un peu plus de 3 actifs occupés sur 10 (31,9%) travaillent plus de 48 heures par semaine au Togo. Cette proportion est plus importante dans la région de Savane (38,1%) et chez les hommes (38,3%).

La proportion des actifs occupés salariés cotisant pour un régime de pension s'élève à 35,9%. Les jeunes salariés de 15-24 ans sont ceux qui cotisent moins (7,9%). Les cotisations à un régime de pension sont peu élevées chez les femmes (30,6%), les personnes de 25-34 ans (30,5%) et à Lomé (29,7%).

Seulement 6,1% sont affiliés à une organisation d'assurance maladie pendant que 60,8% appartiennent à un syndicat. Environ 4,8% affirment avoir eu un accident de travail ou de trajet et moins de 3,0% des actifs occupés ont bénéficié d'un stage de perfectionnement. En ce qui concerne le harcèlement sexuel, près de 1,0% des femmes en sont victimes.

**Tableau 5.25 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicalisation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés salariés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfectionnement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
<b>Sexe</b>									
Homme	38,3	59,3	37,5	7,8	4,8	2,2	0,2	6,8	8,3
Femme	26,2	63,8	30,6	4,6	1,1	1,1	0,5	3,1	4,3
<b>Groupe d'âge</b>									
15 - 24 ans	28,7	64,1	7,9	0,8	1,1	2,6	1,1	3,3	5,9
25 - 34 ans	31,7	60,6	30,5	3,9	3,0	1,5	0,3	4,2	5,4
35 - 44 ans	34,1	59,6	44,6	7,2	3,1	1,6	0,2	5,3	6,4
45 - 54 ans	31,2	58,2	45,0	9,8	3,3	1,6	0,3	5,4	6,7
55 - 64 ans	31,9	68,6	57,7	9,5	3,4	1,3	0,5	6,4	8,0
65 ans et plus	32,3		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	24,1	24,1
<b>Milieu de résidence</b>									
Lomé	33,2	57,2	29,7	9,0	4,8	2,1	0,2	2,9	4,6
Autres urbains	30,8	68,4	47,1	10,3	4,0	2,6	1,1	6,0	8,1
Ens. urbain	32,3	62,1	33,8	9,4	4,5	2,3	0,5	4,0	5,8
Rural	31,6	59,2	40,9	3,5	1,6	1,2	0,3	5,5	6,6
<b>Région</b>									
Maritime	31,4	45,3	35,4	6,2	2,9	1,5	0,3	7,6	8,7
Plateaux	33,2	69,4	46,5	3,8	1,6	1,8	1,2	6,8	8,7
Centrale	32,3	65,3	57,0	6,8	1,8	0,8	0,0	1,4	2,0
Kara	22,1	69,2	54,7	4,9	2,8	1,2	0,0	5,6	6,3
Savanes	38,1	68,6	50,1	2,2	1,4	0,7	0,1	1,5	2,3
Grand Lomé	33,2	57,4	29,2	9,3	4,7	2,3	0,2	3,1	5,0
<b>Togo</b>	31,9	60,8	35,9	6,1	2,9	1,7	0,4	4,8	6,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.11. Principales caractéristiques des emplois

### 5.11.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

Le marché du travail togolais est caractérisé par la prépondérance du secteur privé. Il constitue, parmi les acteurs, le plus gros secteur employeur absorbant à lui seul 92,8% des emplois pour l'essentiel des emplois issus d'une initiative privée (69,2%). Ce constat est valable pour toutes les régions, les milieux rural et urbain et tous sexes confondus. Par rapport au sexe, les femmes présentent des taux plus élevés d'occupation dans le service privé que dans le secteur public (96,0% contre 89,2% pour les hommes). Le secteur public pour sa part n'emploie que seulement 6,4% de la population active tandis que les ménages ne représentent qu'une part très marginale (0,8%).

Bien que l'accès à la fonction publique repose sur des critères relativement objectifs (diplômes, réussite aux examens) qui, laisse peu (ou moins) de place à la discrimination directe en raison de leur sexe que les femmes peuvent rencontrer auprès d'employeurs potentiels dans le secteur privé, leur proportion demeure faible par rapport à celle des hommes relativement plus nombreux (2,6% pour les femmes contre 10,5% pour les hommes). Suivant le milieu de résidence, la proportion des actifs du public est deux fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En ce qui concerne les régions, la proportion des actifs du privé la plus élevée est observée dans la région des Savanes (96,3%) tandis que la plus faible est enregistrée dans le Grand Lomé (88,1%). Dans le secteur public, cette proportion passe du niveau le plus faible (3,6%) constaté dans la région des Savanes au niveau le plus élevé (9,5%) observé dans le Grand Lomé.

**Tableau 5.26 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Togo, 2017**

Différents acteurs de l'offre d'emploi	Sexe		Milieu de de résidence					Région de résidence					Togo
	Homme	Femme	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Maritime	Plateau x	Central e	Kara	Savanes	Grand Lomé	
Initiative privée	57,1	78,4	50,4	67,3	56,2	77,7	68,9	84,0	76,7	77,7	66,8	50,0	68,3
Autres acteurs	31,5	17,6	37,7	21,8	32,2	18,0	24,1	10,9	16,2	17,0	29,4	38,2	24,2
Secteur privé	88,6	96,0	88,1	89,1	88,4	95,6	93,0	94,8	92,9	94,7	96,1	88,2	92,5
Administration publique	7,4	1,8	5,6	7,7	6,4	3,0	4,0	3,3	5,2	4,7	3,4	5,6	4,5
Entreprise publique et parapublique	3,8	0,9	4,1	2,6	3,6	1,3	2,7	1,3	1,9	0,5	0,5	4,1	2,3
Secteur public	11,1	2,8	9,8	10,3	9,9	4,2	6,7	4,7	7,1	5,3	3,8	9,7	6,7
Ménage employeur	0,3	1,2	2,1	0,7	1,6	0,1	0,2	0,5	0,1	0,0	0,1	2,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.11.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

### 5.11.2.1. Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

L'analyse de tableau 5.27 montre que 154.071 emplois du secteur public et parapublic ont été créés et sept (7) branches d'activités détiennent au moins 80% de la main d'œuvre et on peut les regrouper en deux groupes : les branches à forte consommation de la main d'œuvre (au moins 10% de la main d'œuvre) et les branches à consommation moyenne (entre 5 et 10% de la main d'œuvre).

Trois branches sont à forte consommation de la main d'œuvre : la branche de fabrication dans l'industrie (10,1%), celle de l'administration publique (10,2%) et de l'enseignement (28,6%).

La branche de l'enseignement est la grande pourvoyeuse de la main d'œuvre au Togo avec 28,6%. Les femmes y sont à 21,5% et les jeunes de 15-35 ans ne constituent que 25,7%. Le salaire moyen dans cette branche s'élève à 161.048 FCFA. Le personnel de cette branche a fait en moyenne 13 années d'étude et ils y sont depuis 9,9 ans.

La branche de l'administration est la deuxième consommatrice de main d'œuvre avec 10,2%. Les femmes et les jeunes de 15-35 ans y sont représentés respectivement 26,4% et 21,8%. Le salaire mensuel moyen est de 151.596 FCFA avec 13 ans d'étude et une ancienneté de 11,5 ans ;

La troisième branche est celle de la fabrication dans l'industrie avec 10,1% de la main d'œuvre parmi lesquels on a 15,2% de femmes et 45% des jeunes de 15-35 ans. Leur salaire mensuel est le plus faible avec 89.610 FCFA avec 10,2 ans d'étude et 5,6 ans d'ancienneté dans la branche.

Les branches à consommation moyenne de la main d'œuvre sont constituées de la branche extractives/mine avec 6,4% de la main d'œuvre, la branche de transport (5,6%), la branche activités spécialisées, scientifiques et techniques (5,8%), les activités de service de soutien et de bureau (5,7%) et des activités pour la santé humaine et animale (8,1% de la main d'œuvre). Leur salaire mensuel varie entre 135.140 FCFA pour les activités de bureau à 263.613 FCFA dans les activités extractives, le nombre d'années d'étude varie 9,6 ans pour les activités de bureau à 14,8 ans pour les activités scientifiques et l'ancienneté varie de 9 ans dans les activités de santé à 13,7 ans dans les activités scientifiques.

**Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Togo, 2017**

Branches	Effectif	Proportion	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	2 049	1,3	30,0	43,4	107 914	7,5	11,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	610	0,4	0,0	15,4	169 237	12,9	14,3
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,0					
Activités extractives/mines	9 840	6,4	8,5	9,1	263 616	12,0	13,6
Activités de fabrication	15 623	10,1	15,2	45,0	89 610	10,2	5,6
Activités de production et distribution	686	0,4	0,0	0,0	116 322	6,0	18,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 577	1,0	25,9	50,2	70 850	7,4	7,5
Activités de construction	1 692	1,1	0,0	60,8	76 649	8,4	8,0
Commerce et réparation des pièces automobiles		0,0					
Commerce de gros		0,0					
Commerce de détail		0,0					
Activités de transport	8 573	5,6	0,0	21,0	244 747	11,0	9,6
Activités d'entreposage	3 395	2,2	10,2	23,8	94 168	9,9	7,0
Activités d'hébergement et de restauration	1 037	0,7	78,6	10,2	84 336	8,8	18,1
Activités de l'information et de communication	2 833	1,8	5,8	43,6	129 031	13,1	7,3
Activités financiers et d'assurance	4 896	3,2	58,9	69,7	168 551	13,5	3,8
Activités immobiliers	591	0,4	100,0	41,5	109 014	5,3	3,0
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	8 969	5,8	35,1	26,1	225 534	14,8	13,7
Activités de services de soutien et de bureau	8 736	5,7	20,6	45,6	135 140	9,6	10,4
Activités de l'administration publique	15 734	10,2	26,4	21,8	151 596	12,6	11,5
Enseignement	44 131	28,6	21,5	25,7	161 048	13,0	9,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	12 453	8,1	36,9	28,5	168 775	13,3	9,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 152	2,7	0,0	31,2	104 882	11,3	9,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	6 495	4,2	14,1	25,7	124 674	12,5	9,7
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations internationales		0,0					
<b>Togo</b>	<b>154 071</b>	<b>100,0</b>	<b>21,5</b>	<b>29,8</b>	<b>156 573</b>	<b>12,1</b>	<b>9,8</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 5.11.2.2. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Quand on ne s'attarde que sur les branches d'activité du secteur privé formel, quatre (4) branches consomment 73,7% de la main d'œuvre : l'agriculture, élevage, pêche et activité de soutien (33,2%), les activités de fabrication (16,4%), le commerce de détail (16,5%) et les activités d'hébergement et de restauration (7,6%).

La branche de l'agriculture, élevage, pêche et activité de soutien qui utilise 33,2% de la main d'œuvre est constituée à 46,2% des femmes et à 39% des jeunes de 15-35 ans ; les travailleurs de cette branche perçoivent en moyenne par mois 42.881 FCFA pour 3,2 ans d'étude et 16,1 ans d'ancienneté.

Les activités de fabrication utilisent 16,4% de la main d'œuvre parmi lesquelles on a 58,8% de femmes et 51,3% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen touché est de 72.261 FCFA pour 5,3 ans d'étude et 8,4 ans d'ancienneté.

La branche du commerce de détail emploie 16,5% de la main d'œuvre totale dont 84,8% sont de sexe féminin et 40,6% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel qui y est attribué est de 75.412 FCFA pour 4,3 ans d'études et 7,4 ans d'ancienneté,

Enfin l'activité d'hébergement et de restauration emploie 7,6% de la main d'œuvre totale dont 94,2% sont de sexe féminin et 39,6% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen distribué est de 69.482 FCFA pour 3,8 ans d'étude et une ancienneté de 6,9 ans.

**Tableau 5.28 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé, Togo, 2017**

Branches	Effectif	Effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	700 306	33,2	46,2	39,0	42 881	3,2	16,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	5 243	0,2	73,6	37,9	32 962	2,1	11,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	5 329	0,3	0,0	43,8	40 517	5,0	10,5
Activités extractives/mines	6 452	0,3	27,7	29,4	67 114	7,1	5,6
Activités de fabrication	345 280	16,4	58,8	51,3	72 261	5,3	8,4
Activités de production et distribution		0,0					
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	828	0,0	100,0	0,0	58 299	2,7	2,5
Activités de construction	74 289	3,5	2,3	61,0	74 402	8,2	7,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	35 009	1,7	1,6	54,3	71 282	6,9	7,1
Commerce de gros	111 355	5,3	65,6	40,7	75 347	5,5	6,5
Commerce de détail	347 632	16,5	84,8	40,6	75 412	4,3	7,4
Activités de transport	87 862	4,2	1,7	41,7	72 156	7,4	7,2
Activités d'entreposage	7 797	0,4	19,6	19,2	65 901	8,2	10,9
Activités d'hébergement et de restauration	159 488	7,6	94,2	39,6	69 482	3,8	6,9
Activités de l'information et de communication	13 346	0,6	21,5	82,1	59 059	13,5	2,9
Activités financiers et d'assurance	10 658	0,5	44,6	84,1	65 677	11,7	4,4
Activités immobiliers	1 340	0,1	0,0	18,3	65 380	8,9	7,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	15 943	0,8	10,8	39,2	79 585	11,9	7,4
Activités de services de soutien et de bureau	15 431	0,7	23,4	34,8	66 468	8,5	4,5
Activités de l'administration publique	3 746	0,2	0,0	22,1	66 676	8,6	3,0
Enseignement	26 310	1,2	16,3	41,4	72 105	12,7	8,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	16 043	0,8	44,4	45,7	77 737	10,6	8,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	8 046	0,4	27,0	81,3	63 243	8,4	6,1
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	106 628	5,1	59,2	62,6	72 073	6,7	6,1
Activités spéciales des ménages	5 194	0,2	53,9	48,6	44 232	6,5	5,0
Activités des organisations internationales	514	0,0	56,9	56,9	82 440	10,9	6,6
<b>Togo</b>	2 110 068	100,0	54,5	44,3	63 242	5,0	10,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.11.2.3. Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

Parmi les 1.583.108 UPI créées dans le secteur privé informel, quatre branches d'activité détiennent 81,7% d'entre elles (**Tableau 5.29**) : l'agriculture, élevage, pêche et activité de soutien (36,3%), les activités de fabrication (16,9%), le commerce de détail (19,7%) et les activités d'hébergement et de restauration (8,8%).

La branche de l'agriculture, élevage, pêche et activité de soutien produit 36,3% des UPI dont 41,3% sont gérées par les femmes et 33,8% par les jeunes de 15-35 ans ; les chefs des UPI de cette branche perçoivent en moyenne par mois 42.251 FCFA pour 3,2 ans d'étude et 17 ans d'ancienneté.

Les activités de fabrication détiennent 16,9% des UPI parmi lesquelles 65,5% sont gérées par les femmes et 47,9% par les jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen touché par les chefs d'UPI est de 75.625 FCFA pour 4,7 ans d'étude et 9,3 ans d'ancienneté.

La branche du commerce de détail a produit 19,7% des UPI totales dont 88,6% sont gérées par le sexe féminin et 37,9% par les jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel perçu par les chefs d'UPI est de 77.719 FCFA pour 3,9 ans d'études et 7,8 ans d'ancienneté,

Enfin l'activité d'hébergement et de restauration a créé 8,8% des UPI totale dont 96,3% administrées par le sexe féminin et 35% par les jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen perçu par les chefs d'UPI est de 71.466 FCFA pour 3,3 ans d'étude et une ancienneté de 7,4 ans.

**Tableau 5.29 : Répartition des chefs d'unité de production informelle par sexe et type d'activité, Togo, 2017**

Branches	Effectif	Proportion	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	575 025	36,3	41,3	33,8	42 251	3,2	17,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	4 872	0,3	71,6	33,2	33 916	1,7	12,3
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	3 327	0,2	0,0	43,7	43 982	7,0	11,3
Activités extractives/mines	2 972	0,2	47,2	24,5	66 028	4,7	7,5
Activités de fabrication	267 981	16,9	65,5	47,9	75 625	4,7	9,3
Activités de production et distribution		0,0					
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	377	0,0	100,0	0,0	83 603	6,0	2,0
Activités de construction	33 193	2,1	1,2	51,2	86 360	7,1	10,8
Commerce et réparation des pièces automobiles	19 211	1,2	2,9	48,9	79 539	6,5	9,1
Commerce de gros	85 793	5,4	73,3	32,8	80 458	4,8	7,1
Commerce de détail	312 334	19,7	88,6	37,9	77 719	3,9	7,8
Activités de transport	35 521	2,2	1,2	44,0	85 668	7,8	7,0
Activités d'entreposage	1 820	0,1	25,2	0,0	50 131	7,4	10,5
Activités d'hébergement et de restauration	138 960	8,8	96,3	35,0	71 466	3,3	7,4
Activités de l'information et de communication	3 201	0,2	4,5	75,1	83 603	12,4	5,1
Activités financiers et d'assurance	991	0,1	0,0	63,9	83 603	7,2	8,8
Activités immobiliers	479	0,0	0,0	27,7	83 603	8,7	7,7
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	4 129	0,3	8,4	26,8	83 603	7,7	13,5
Activités de services de soutien et de bureau	2 670	0,2	32,1	50,0	83 603	4,8	5,4
Activités de l'administration publique		0,0					
Enseignement	1 119	0,1	45,8	0,0		12,5	12,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6 020	0,4	33,0	25,5	86 451	7,8	10,0
Activités artistiques, sportives et récréatives	4 095	0,3	22,6	82,5	83 603	8,6	7,1
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	74 284	4,7	64,4	62,4	77 522	5,8	6,9
Activités spéciales des ménages	4 513	0,3	62,0	40,8	37 399	6,6	5,4
Activités des organisations internationales	222	0,0	0,0	0,0	83 603	12,0	10,0
<b>Togo</b>	1 583 108	100,0	59,9	39,3	64 622	4,1	11,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

D'après le Tableau 5.30, les quatre branches précédemment définies qui détiennent 81,7% des UPI produisent 74% de la main d'œuvre totale.

La branche de l'agriculture, élevage, pêche et activité de soutien qui utilise 33,2% de la main d'œuvre est constituée à 46,3% des femmes et à 39,1% des jeunes de 15-35 ans ; les travailleurs de cette branche perçoivent en moyenne par mois 42.842 FCFA pour 3,2 ans d'étude et 16,1 ans d'ancienneté.

Les activités de fabrication utilisent 16,4% de la main d'œuvre parmi lesquelles on a 59,3% de femmes et 51% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen touché est de 72.468 FCFA pour 5,3 ans d'étude et 8,4 ans d'ancienneté.

La branche du commerce de détail emploie 16,5% de la main d'œuvre totale dont 85,1% sont de sexe féminin et 40,8% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel qui y est attribué est de 75.420 FCFA pour 4,2 ans d'études et 7,3 ans d'ancienneté,

Enfin l'activité d'hébergement et de restauration emploie 7,6% de la main d'œuvre totale dont 94,4% sont de sexe féminin et 39,5% des jeunes de 15-35 ans. Le salaire mensuel moyen distribué est de 69.465 FCFA pour 3,8 ans d'étude et une ancienneté de 6,9 ans.

**Tableau 5.30 : Principales caractéristiques des actifs occupés en emploi informel, Togo, 2017**

Branches	Effectif	Proportion	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	700 696	33,5	46,3	39,1	42 842	3,2	16,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	5 243	0,3	73,6	37,9	32 962	2,1	11,5
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	5 329	0,3	0,0	43,8	40 517	5,0	10,5
Activités extractives/mines	5 499	0,3	32,5	34,5	65 475	6,7	6,3
Activités de fabrication	341 839	16,4	59,3	51,0	72 468	5,3	8,4
Activités de production et distribution	307	0,0	0,0	0,0		6,0	17,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 773	0,1	46,7	27,9	56 720	4,9	3,1
Activités de construction	72 206	3,5	2,4	61,5	73 755	8,1	7,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	34 281	1,6	1,6	55,4	71 206	6,9	7,0
Commerce de gros	107 939	5,2	67,0	40,7	75 493	5,4	6,5
Commerce de détail	344 769	16,5	85,1	40,8	75 420	4,2	7,3
Activités de transport	86 280	4,1	1,2	41,6	72 016	7,4	7,1
Activités d'entreposage	6 032	0,3	25,3	24,8	58 349	7,6	8,2
Activités d'hébergement et de restauration	159 099	7,6	94,4	39,5	69 465	3,8	6,9
Activités de l'information et de communication	12 749	0,6	22,5	84,2	57 129	13,5	2,6
Activités financiers et d'assurance	10 130	0,5	44,9	86,3	70 233	11,6	4,3
Activités immobiliers	1 340	0,1	0,0	18,3	65 380	8,9	7,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	12 100	0,6	10,9	43,4	73 509	10,7	6,8
Activités de services de soutien et de bureau	12 758	0,6	25,4	39,4	64 866	7,5	4,6
Activités de l'administration publique	3 652	0,2	0,0	32,6	57 579	8,8	2,8
Enseignement	22 374	1,1	18,7	42,4	74 732	12,9	8,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	13 273	0,6	48,1	49,2	77 504	9,0	7,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	6 408	0,3	33,9	81,7	64 337	8,6	6,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	106 514	5,1	63,0	64,1	73 093	6,5	5,9
Activités spéciales des ménages	16 344	0,8	78,0	70,3	44 257	5,6	3,7
Activités des organisations internationales	1 136	0,1	80,5	35,4	44 588	2,3	3,2
<b>Togo</b>	<b>2 090 071</b>	<b>100,0</b>	<b>55,5</b>	<b>44,8</b>	<b>62 900</b>	<b>4,8</b>	<b>10,2</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.11.3. Dynamique des emplois

Le changement d'emploi ou la réinsertion dans le monde professionnel est un bon indicateur qui rend compte du dynamisme du marché de travail. La matrice de mobilité des emplois présentés par le **Tableau 5.31** fait ressortir une stabilité relative des indépendants et dans une certaine mesure des dépendants salariés, car respectivement 83,7% et 54,3% d'actifs qui exerçaient leur emploi antérieur dans ces secteurs y ont gardé leur statut. Ces secteurs se caractérisent ainsi par leur capacité à maintenir plus ou moins la majorité de ceux qui y travaillaient précédemment. Par contre, les aides familiaux et assimilés qui sont généralement des employés moins qualifiés voient leur part d'effectif se réduire, les actifs quittant ce secteur pour migrer davantage vers le travail indépendant (78,0%). On note par ailleurs que 43,1% des dépendants salariés dans l'emploi antérieur ont, eux aussi, tendance à migrer pour s'orienter vers le travail indépendant.

**Tableau 5.31 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel, Togo, 2017**

Statut dans l'emploi antérieur	Statut dans l'emploi actuel				Effectif
	Dépendants salariés	Indépendants	Aides familiaux et assimilés	Total	
Dépendants salariés	54,3	43,1	2,6	100,0	137 351
Indépendants	12,6	83,7	3,7	100,0	224 990
Aides familiaux et assimilés	16,8	78,0	5,3	100,0	23 863
Togo	27,7	68,9	3,4	100,0	386 204

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Comme l'indiquent les informations économiques figurant dans le **Tableau 5.32**, les actifs occupés au Togo peuvent être regroupés en quatre grands groupes avec des spécificités propres.

Le premier groupe est constitué des actifs hautement qualifiés non manuels avec 14,5% des actifs occupés. Ce groupe comprend les directeurs, cadres de direction et gérants (3,6%), des professions intellectuelles et scientifiques (6,4%) et des professions intermédiaires (4,4%). Les jeunes de 15-35 ans représentent 39,1% de ce groupe et le revenu mensuel moyen dans ce groupe est 107.122 FCFA avec 9,9 ans d'étude. Ces emplois sont à 64,7% des emplois informels et sont à 71,6% du secteur privé.

Le deuxième groupe, les actifs peu qualifiés non manuels, représente 29% des actifs occupés et les jeunes sont à 43,7% de cet effectif. Ce groupe regroupe en outre le personnel des services directs aux particuliers (27,5%). Les actifs occupés de ce groupe ont 5 ans d'étude et le salaire mensuel moyen est de 75.634 FCFA et se retrouvent à 94,5% dans les emplois informels et à 95% dans le secteur privé.

Le troisième groupe est celui des actifs qualifiés manuels (48,6%) et est composé des agriculteurs et ouvriers qualifiés (30,4%) et actifs des métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (14%). Ces actifs sont à 43,1% jeunes et le salaire moyen mensuel est de 55.067 FCFA avec 4,3 ans d'étude. Ils sont 99,1% des emplois informels et du secteur privé (99,3%).

Le dernier groupe dit des actifs non qualifiés (7,9%) comprend les professions élémentaires (7,7%) et les professions militaires (0,2%) est constitué de 55% des jeunes, avec un salaire moyen mensuel de 64.492 FCFA avec 5,7 ans d'étude. Ces actifs sont majoritairement dans l'informel (87,6%) et dans le secteur privé (81,6%).

## Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^n \left| \left(1 - \frac{M}{N}\right) * M_i - \frac{M}{N} * F_i \right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{F_i}{F} \right| = \frac{M}{N} \sum_{i=1}^n \left| \frac{N_i}{N} - \frac{M_i}{M} \right|$$

avec

- $N$  l'emploi total et  $N_i$  l'emploi dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $M$  l'emploi masculin et  $M_i$ , l'emploi masculin dans la profession ou le secteur  $i$  ;
- $F$  l'emploi féminin et  $F_i$  l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total ( $F/N$ ). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.

L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit « féminin ».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin ».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers « mixtes ».

**Tableau 5.32: Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Togo, 2017**

Grands groupes de la CITP	Effectif	Proportion	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Activité principale		Secteur institutionnel en activité principale		
						Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages
Directeurs, cadres de direction et gérants	82 878	3,6	35,6	88 180	6,2	10,4	89,6	8,7	91,3	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	145 096	6,4	35,6	131 669	12,2	54,4	45,6	45,0	54,9	0,1
Professions intermédiaires	101 069	4,4	47,1	84 544	9,5	28,3	71,7	20,6	79,4	0,0
<b>Hautement qualifiés non manuels</b>	329 043	14,5	39,1	107 122	9,9	35,3	64,7	28,3	71,6	0,1
Employés de type administratif	34 530	1,5	51,9	89 415	11,0	53,5	46,5	50,5	49,5	0,0
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	624 277	27,5	43,3	74 802	4,6	2,8	97,2	2,2	97,5	0,3
<b>Peu qualifiés non manuels</b>	658 806	29,0	43,7	75 634	5,0	5,5	94,5	4,8	95,0	0,3
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	690 294	30,4	38,6	43 103	3,2	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	318 428	14,0	53,3	72 897	5,7	1,4	98,6	0,8	99,2	0,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	95 450	4,2	41,7	77 461	7,1	5,8	94,2	4,5	94,4	1,1
<b>Qualifiés manuels</b>	1 104 173	48,6	43,1	55 067	4,3	0,9	99,1	0,6	99,3	0,1
Professions élémentaires	174 623	7,7	55,6	60 694	5,6	9,8	90,2	7,5	83,9	8,6
Professions militaires	5 584	0,2	34,3	172 930	11,5	96,6	3,4	89,7	10,3	0,0
<b>Non qualifiés</b>	180 207	7,9	55,0	64 492	5,7	12,4	87,6	10,1	81,6	8,3
<b>Togo</b>	2 272 230	100,0	43,6	70 289	5,4	8,1	91,9	6,6	92,6	0,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 5.12. Femmes et marché du travail

### 5.12.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

Bien que ces dernières décennies soient caractérisées par des efforts réalisés en vue de l'accès plus accru des femmes au marché du travail au Togo, il n'en demeure pas moins qu'il existe, de façon plus ou moins marquée, une répartition différenciée des hommes et des femmes au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle justifiée en théorie par les différences de capital humain entre les sexes en matière de formation et d'expérience. Les femmes actives occupées ne se sont pas réparties de manière analogue à la distribution masculine sur le marché de l'emploi. La mesure la plus courante de cette situation est désignée sous le nom d'indice de ségrégation qui se distingue selon qu'elle est horizontale (disparités de professions et de secteurs d'activité) ou verticale (différences de rang hiérarchique).

- **Indice de ségrégation horizontale**

L'indice de ségrégation horizontale fait référence à la concentration des femmes dans certains secteurs d'activité. Habituellement, il s'agit de tenir compte de la répartition des hommes et des femmes entre les trois grands secteurs de l'activité économique - le secteur primaire (agriculture, activités minières), le secteur secondaire (production industrielle et manufacturière) et le secteur tertiaire (services). Il mesure l'ensemble des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions soient identiques pour les deux sexes (hommes et femmes). De manière simple, la ségrégation professionnelle peut être évaluée par la proportion d'hommes (ou femmes) qui travaillent dans une profession ou un ensemble donné de professions, par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population. Au vu des résultats du tableau 5.33, l'indice de ségrégation horizontale du marché est estimé à 19,19%, ce qui suggère qu'environ une femme qui exerce sur cinq devrait changer de profession pour que l'on observe la même distribution professionnelle que le reste de la population active occupée.

La distribution de l'indice de segmentation horizontale présente des variations plus ou moins importantes suivant les régions. Globalement, la région Centrale (25,4%) de la région de la Kara

(25,0%) et Grand Lomé (25,0%) ont les indices de ségrégation par profession les plus élevés du marché du travail, avec des niveaux supérieurs à 24,0%.

**Tableau 5.33 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions Togo, 2017**

Région de résidence	Indice de ségrégation horizontale (Moyenne)
Maritime	17,5
Plateaux	11,2
Centrale	25,4
Kara	25,0
Savanes	14,7
Grand Lomé	25,0
<b>Ensemble</b>	<b>19,2</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

- **Contribution à la ségrégation horizontale**

Les résultats du **Tableau 5.34** indiquent que c'est le Commerce de détail (25,9%) qui contribue principalement à la ségrégation horizontale au Togo. Cette branche d'activité présente la plus forte contribution avec un maximum de 34,2% atteint dans la région Maritime. Avec un niveau de plus de 26,0%, la région des Plateaux (30,6%) et le Grand Lomé (27,6%) affichent, eux aussi, des contributions élevées. A l'exception des Activités d'hébergement et de restauration (14,7%), celles de l'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien (11,4%) et les Activités de transport (10,6%), les autres branches d'activités, participent relativement peu à la ségrégation horizontale puisque présentant des contributions de moins de 10%.

**Tableau 5.34 : Contribution à la ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Togo, 2017**

Branche d'activité dans le secteur informel	Région de résidence						Grand Lomé	Ensemble
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes			
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	3,8	12,1	33,7	31,6	30,1		0,1	11,4
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	0,1	0,5	0,5	1,7				0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	1,8							0,6
Activités extractives/mines	4,0		0,4	0,3			1,4	1,3
Activités de fabrication	0,5	0,7	5,3	19,6	20,1		4,2	3,4
Activités de production et distribution								
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets					0,4		0,3	0,0
Activités de construction	11,2	8,7		5,0			9,2	8,4
Commerce et réparation des pièces automobiles				1,9			6,7	3,8
Commerce de gros	6,8	2,3	7,3	1,0	2,1		3,7	3,4
Commerce de détail	34,2	30,6	19,0	14,2	19,8		27,6	25,9
Activités de transport	11,9	11,3					12,9	10,6
Activités d'entreposage	1,6						1,2	0,9
Activités d'hébergement et de restauration	12,2	14,7	25,0	17,8	18,6		10,8	14,7
Activités de l'information et de communication	0,4			0,3			2,5	1,2
Activités financiers et d'assurance	0,8	0,3	0,3	0,7			0,1	0,1
Activités immobiliers			0,2				0,2	0,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			1,4				2,6	1,8
Activités de services de soutien et de bureau		1,1	0,3		0,2		2,0	1,6
Activités de l'administration publique	1,5	2,7		0,6	1,5		1,3	1,3
Enseignement	5,7	9,1	5,9	3,3	3,5		3,8	5,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,0	1,5	0,4	2,0	2,8		0,4	0,9
Activités artistiques, sportives et récréatives		0,8					1,2	0,9
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	3,1	2,6	0,2	0,0	0,7		4,8	1,3
Activités spéciales des ménages	0,3	0,9			0,2		2,8	1,1
Activités des organisations internationales		0,0					0,3	0,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### • Part de femmes (en %) dans la branche d'activité

Les tableaux **Tableau 5.35** et **tableau 5.36** mettent en évidence une tendance à une forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans certaines branches d'activité.

La population féminine se concentre en effet beaucoup plus dans les activités suivantes :

A plus de 75%, les femmes sont concentrées (i) dans les activités du commerce de détail (85%), notamment dans toutes les régions à plus de 75%, (ii) dans la branche d'hébergement et restauration (93,6%) et dans toutes les régions à plus 87% et (iii) dans les activités spéciales de ménages à 79,5% et dans toutes les régions à l'exception de Centrale et de Kara.

Les femmes sont dominantes entre 50 et 75% dans les branches (i) du commerce du gros (65,9%), dans les régions à l'exception de Kara et des Savanes, (ii) de sylviculture, exploitation forestière et activités de soutien ((66,7%), notamment dans les Centrales (87,3%) et Kara (90,3%), (iii) de fabrication (56,6%) et dans toutes les régions à l'exception de Grand Lomé (45,2%), (iv) des autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) à 57,5%.

**Tableau 5.35 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Togo, 2017**

Branche activité dans le secteur informel	Région de résidence							Ensemble
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé		
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	52,4	51,7	27,8	33,0	44,9	54,5		45,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	36,3	22,9	87,3	90,3				66,7
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	9,2							5,2
Activités extractives/mines	11,7		34,3	79,3		7,5		16,1
Activités de fabrication	54,9	54,9	60,8	78,9	74,3	45,2		56,6
Activités de production et distribution								
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets					25,1	100,0		51,4
Activités de construction	2,1	2,5		4,0		2,4		2,2
Commerce et réparation des pièces automobiles				7,5		1,5		1,6
Commerce de gros	80,1	61,6	83,2	39,3	44,3	62,8		65,9
Commerce de détail	94,7	86,1	89,0	83,3	75,5	81,3		85,0
Activités de transport	1,9	2,2				1,7		1,5
Activités d'entreposage	13,4					20,6		16,2
Activités d'hébergement et de restauration	87,8	93,5	98,0	96,8	96,4	92,4		93,6
Activités de l'information et de communication	38,8			70,2		11,1		18,7
Activités financiers et d'assurance	22,1	42,6	21,6	100,0		52,5		49,1
Activités immobiliers			100,0			24,0		30,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			11,5			25,8		19,1
Activités de services de soutien et de bureau		26,9	33,7		46,4	28,7		23,2
Activités de l'administration publique	20,9	6,2		26,1	10,0	26,9		21,1
Enseignement	19,7	18,9	12,3	23,7	32,0	17,2		19,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	54,9	40,0	36,8	10,0	15,8	44,5		39,1
Activités artistiques, sportives et récréatives		21,4				23,7		17,8
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc)	41,7	60,7	44,8	52,7	47,9	63,8		57,5
Activités spéciales des ménages	77,5	100,0			100,0	80,9		79,5
Activités des organisations internationales		56,9				100,0		84,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le tableau 5.36 ci-dessous présente la synthèse de la part des femmes dans les branches d'activités.

**Tableau 5.36 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Togo, 2017**

Branche d'activité	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Togo
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	Mixte	Mixte	Masculin	Masculin	Mixte	Mixte	Mixte
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	Masculin	Masculin	Féminin	Féminin			Mixte
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	Masculin						Masculin
Activités extractives/mines	Masculin		Mixte	Féminin		Masculin	Masculin
Activités de fabrication	Mixte	Mixte	Mixte	Féminin	Féminin	Mixte	Mixte
Activités de production et distribution							
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets					Masculin	Féminin	Mixte
Activités de construction	Masculin	Masculin		Masculin		Masculin	Masculin
Commerce et réparation des pièces automobiles				Masculin		Masculin	Masculin
Commerce de gros	Féminin	Mixte	Féminin	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
Commerce de détail	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin
Activités de transport	Masculin	Masculin				Masculin	Masculin
Activités d'entreposage	Masculin					Masculin	Masculin
Activités d'hébergement et de restauration	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin
Activités de l'information et de communication	Masculin			Féminin		Masculin	Masculin
Activités financiers et d'assurance	Masculin	Mixte	Masculin	Féminin		Mixte	Mixte
Activités immobiliers			Féminin			Masculin	Masculin
Activités spécialisés, scientifiques et techniques			Masculin			Masculin	Masculin
Activités de services de soutien et de bureau		Masculin	Mixte		Mixte	Masculin	Masculin
Activités de l'administration publique	Masculin	Masculin		Masculin	Masculin	Masculin	Masculin
Enseignement	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	Mixte	Mixte	Mixte	Masculin	Masculin	Mixte	Mixte
Activités artistiques, sportives et récréatives		Masculin				Masculin	Masculin
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
Activités spéciales des ménages	Féminin	Féminin			Féminin	Féminin	Féminin
Activités des organisations internationales		Mixte				Féminin	Féminin

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### Indice de ségrégation verticale

La ségrégation verticale renvoie à la concentration (ou à la sur-représentation) des femmes dans certains niveaux de la hiérarchie professionnelle, indépendamment du secteur d'activité. En moyenne, l'indice de ségrégation verticale s'établit à 18,1%. Cette dimension de la ségrégation sexuée est à mettre en relation avec l'accès des femmes à l'enseignement supérieur et plus généralement aux formations qualifiantes. Bien qu'il existe des différences selon les pays quant au rôle joué par le niveau de qualification formelle dans l'obtention des postes les plus prestigieux, il n'en demeure pas moins que le « levier des qualifications » a exercé une influence déterminante sur la féminisation des professions dites « supérieures ». L'indice présente de forte variation suivant les régions accusant un maximum de 24,1% dans la région Centrale. Il reste aussi élevé dans le Grand Lomé (23,5%) et dans la Kara (22,0%). Avec 11,9%, c'est la région des Plateaux qui présente la moyenne la plus faible de l'indice.

**Tableau 5.37 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Togo, 2017**

Région de résidence	Indice de segmentation verticale (Moyenne)
Maritime	18,16
Plateaux	11,91
Centrale	24,07
Kara	22,01
Savanes	13,54
Grand Lomé	23,48
<b>Ensemble</b>	<b>18,06</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

D'après les résultats contenus dans le **Tableau 5.38**, le grand groupe de profession représenté par le Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs est, avec 43,4%, la catégorie de profession qui présente la plus forte contribution à la ségrégation verticale au Togo. Cette contribution reste particulièrement importante dans la région Maritime, Savanes, dans Grand Lomé et dans les Plateaux. Elle est suivie presque dans les mêmes proportions de Agriculteurs et

ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (12,4%), Professions intellectuelles et scientifiques (12,0%) et les Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage (10,7%). Les autres groupes de profession y participent seulement dans une faible proportion.

Pour le cas particulier du groupe Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, les résultats impressionnent par les niveaux très élevés observés dans les régions Centrale, de la Kara et des Savanes par rapport au niveau national.

**Tableau 5.38 : Contribution à la ségrégation verticale (en %) selon les régions, Togo, 2017**

Grand groupe de la CITP	Région de résidence							Ensemble
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé		
Directeurs, cadres de direction et gérants	3,6	2,6	2,1	8,6	4,7	1,6	3,4	
Professions intellectuelles et scientifiques	11,7	10,6	7,3	3,2	5,1	17,2	12,0	
Professions intermédiaires	4,8	7,3	1,9	3,2	4,9	8,2	6,2	
Employés de type administratif	2,5	2,4	1,1	0,4	0,1	0,8	1,4	
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	45,7	43,5	39,6	29,4	44,9	44,6	43,4	
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	4,7	11,0	34,3	34,7	33,1	0,6	12,4	
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	14,7	7,8	4,5	5,8	0,8	10,2	6,9	
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	11,2	10,5	5,3	8,1	5,5	12,8	10,7	
Professions élémentaires	1,1	4,3	3,9	6,6	0,9	4,1	3,5	
Professions militaires								

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 5.12.2. Contribution des femmes aux activités économiques

Le **Tableau 5.39** renseigne sur la part des femmes dans la profession au Togo en 2017. L'analyse des résultats de ce tableau confirmée dans ceux du **Tableau 5.40** qui révèle que l'emploi des femmes reste encore largement concentré sur un éventail restreint de professions et tout laisse à penser qu'on n'observera pas de changements significatifs dans les prochaines années à moins que des politiques de revalorisation, notamment par une prise en compte des spécificités du travail féminin, ne soient au cœur des préoccupations à venir. Les Trois groupes de professions sont particulièrement représentatifs des professions à prédominance féminine : le groupe de Personnel des services directs aux particuliers, celui des directeurs, cadres de direction et gérants ainsi que les professions élémentaires. En moyenne, huit femmes employées sur dix (81,5%) sont dans les services de fourniture des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs.

On note également que l'Administration, publique ou privée qui caractérise la catégorie de directeurs, cadres de direction et gérants (69,4%) obtient aussi un taux de féminisation élevé suivie de celle des professions élémentaires (60,8%), avec cependant d'importantes variations d'une région à l'autre. Ces dernières sont proportionnellement plus importantes dans la région Centrale tandis que la proportion la plus élevée de femmes Directeurs, cadres de direction et gérants est enregistrée dans les régions de la Kara et des Savanes. Quant aux services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs, leur pourcentage varie d'un maximum de 88,3% dans la région Centrale à un minimum de 76,9% dans la région des Savanes. A l'inverse, les femmes sont, peu ou très peu représentées dans les métiers qu'il est courant d'appeler des professions masculines comme les conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage (16,7%) et les professions intellectuelles et scientifiques (3,5%).

**Tableau 5.39 : Part de femmes (en %) dans la profession, Togo, 2017**

Grand groupe de la CITP	Région de résidence						
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	67,9	69,8	68,1	89,2	82,8	59,4	69,4
Professions intellectuelles et scientifiques	16,3	20,0	14,2	39,3	28,0	10,5	16,7
Professions intermédiaires	25,5	21,9	30,3	28,4	14,1	28,0	26,5
Employés de type administratif	16,4	14,7	20,0	34,0	46,6	44,9	34,6
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	86,6	79,8	88,3	82,9	76,9	79,0	81,5
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	51,8	51,8	28,3	33,4	44,8	14,3	45,5
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	34,9	44,9	56,1	61,2	52,5	36,5	43,4
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	1,7	3,0	7,7	3,6	3,4	3,8	3,5
Professions élémentaires	57,4	63,9	61,9	76,1	57,9	58,1	60,8
Professions militaires							

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 5.40 : Contribution des femmes aux activités économiques, Togo, 2017**

Grand groupe professionnel	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Ensemble
Directeurs, cadres de direction et gérants	Mixte	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Mixte	Féminin
Professions intellectuelles et scientifiques	Masculin	Masculin	Masculin	Mixte	Masculin	Masculin	Masculin
Professions intermédiaires	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin
Employés de type administratif	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Mixte	Mixte	Masculin
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin	Féminin
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Mixte	Mixte	Masculin	Masculin	Mixte	Masculin	Mixte
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	Masculin	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin	Masculin
Professions élémentaires	Mixte	Mixte	Mixte	Féminin	Mixte	Mixte	Mixte
Professions militaires							

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Comme l'attestent les résultats du **Tableau 5.41**, la participation de la main d'œuvre féminine aux activités économiques est une réalité au Togo. Quel que soit le groupe d'âge considéré, les femmes actives occupées représentent plus de 50%. Elles sont proportionnellement plus importantes aux âges jeunes avec 59,0% d'actives occupées. Il existe une différence entre les régions en ce qui concerne la proportion des femmes actives occupées, cette différence étant plus prononcée chez les femmes 15-24 ans (les proportions variant de 54,2% pour la région des Savanes à 63,1% pour le Grand Lomé).

Suivant le secteur, les femmes sont plus présentes dans le ménage et dans le secteur privé. Par rapport à la branche d'activités, indépendamment de l'âge, les femmes exercent majoritairement dans le commerce en détail, s'adonnent beaucoup plus aux activités d'hébergement et de restauration et aux activités des organisations internationales. Elles sont cependant très peu représentées ou presque rares dans les branches comme la Pêche, la Pisciculture, l'Aquaculture, dans les activités de transport, de construction ou dans celles relatives au commerce et réparation des pièces automobiles.

**Tableau 5.41 : Contribution des femmes aux activités économiques, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage des femmes de 15 à 24 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 34 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 64 ans actives occupées
<b>Secteur institutionnel</b>			
APU	36,6	29,4	21,5
EPP	0,0	26,8	21,5
Secteur privé	58,2	55,9	54,5
Ménages	92,6	90,2	83,4
<b>Branche d'activité</b>			
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	46,7	49,5	46,2
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	100,0	95,5	65,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture		0,0	0,0
Activités extractives/mines	15,6	27,6	16,1
Activités de fabrication	69,3	60,6	57,0
Activités de production et distribution			0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets		37,5	51,4
Activités de construction	3,0	1,5	2,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	0,0	1,1	1,6
Commerce de gros	65,6	64,8	65,6
Commerce de détail	82,9	86,1	84,8
Activités de transport	0,0	1,0	1,5
Activités d'entreposage	0,0	36,0	16,7
Activités d'hébergement et de restauration	89,2	92,0	94,3
Activités de l'information et de communication	34,3	22,3	18,9
Activités financiers et d'assurance	68,8	61,7	49,1
Activités immobiliers		50,0	30,6
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	40,3	19,1	19,6
Activités de services de soutien et de bureau	0,0	19,4	22,4
Activités de l'administration publique	0,0	14,7	21,3
Enseignement	57,0	27,8	19,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	82,7	49,3	41,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	10,7	15,4	17,8
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.			
Activités spéciales des ménages	93,6	89,6	78,0
Activités des organisations internationales	100,0	100,0	84,5
<b>Région</b>			
Maritime	55,6	55,7	54,1
Plateaux	61,0	58,5	54,2
Centrale	55,3	52,3	49,5
Kara	59,3	54,7	52,6
Savanes	54,2	56,7	54,9
Grand Lomé	63,0	52,5	50,3
<b>Togo</b>	59,0	55,1	52,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 6 : Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

### Résultats clés

- Sur l'ensemble du pays, **56,2%** des ménages sont propriétaires de leur logement et **64,6%** partagent leur logement avec d'autres ménages dans une même concession.
- L'accès à l'**eau potable** au niveau national représente **62,5%** des ménages et seulement **6,5%** des ménages disposent d'**eau courante à la maison**.
- L'accès à l'**électricité** se situe à **50,8%** des ménages au Togo et **52,6%** des ménages font recours à l'électricité comme mode d'éclairage.
- Au plan national, le **bois (49,1%)** et le **charbon de bois (40,9%)** sont les principaux **combustibles** utilisés par les ménages.
- Près de trois sur cinq (**59,3%**) ont recouru au dépotoir sauvage comme **mode d'évacuation des ordures**.

Le chapitre 6 traite des caractéristiques des logements, des éléments de confort et des conditions de vie des ménages. Sont considérés, entre autres, comme des éléments de confort, l'accès à l'eau, à l'électricité, à des latrines et à des combustibles propres pour la cuisson. Outre les conditions caractéristiques du logement, sont également abordées dans ce chapitre le statut d'occupation et l'analyse de la pauvreté selon les conditions de vie.

### 6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

L'habitat des ménages, leur statut d'occupation, le confort du logement permettent d'apprécier les conditions de vie. Dans le même ordre d'idée, l'accès à l'eau potable et à l'électricité sont une dimension non négligeable du niveau de bien être des ménages.

Au Togo (**Tableau 6.1**), la majorité des ménages (64,6%) partagent leur logement avec d'autres ménages dans une même concession. Ils sont suivis de ménages qui résident dans une villa, estimés à 28,0%. Très peu de ménages, soit 1,0%, résident dans des appartements. La situation est la même dans toutes les régions et c'est dans la région des Plateaux que les ménages vivent le plus dans les maisons à plusieurs logements avec 70,4%. L'examen du même tableau dévoile une légère homogénéité dans la distribution des types de logement selon que le ménage se trouve en milieu urbain ou en milieu rural. Selon les autres caractéristiques, on constate que lorsque la taille du ménage augmente, ces derniers ont tendance à délaisser les maisons à plusieurs logements pour les villas. Pour les ménages à une personne, la proportion des ménages vivants dans les maisons à plusieurs logements et dans les villas sont respectivement de 72,4% et 18,2%. Ces proportions deviennent respectivement 51,2% et 44,6% respectivement pour les maisons à plusieurs logements et les villas lorsque la taille du ménage est de 9 personnes et plus. Sur le plan national, 56,2% des ménages sont propriétaires de leur logement, 27,3% de ménages sont en location et 16% sont logés gratuitement ou autrement logés. En milieu urbain, 47,7% sont en location. Le statut d'occupation varie significativement avec la taille du ménage. En effet, la proportion des ménages propriétaires augmentent avec la taille du ménage.

Selon le sexe, la proportion des ménages propriétaires de leur logement est plus élevé chez les ménages dirigés par les hommes que chez ceux dirigés par les femmes.

**Tableau 6.1 : Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation selon les caractéristiques des ménages, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation				Effectif
	Villa	Appartement	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total	
<b>Région</b>									
Maritime	31,0	1,1	64,1	3,8	58,3	21,7	20,0	100,0	326 191
Plateaux	22,2	0,2	70,4	7,2	60,5	20,8	18,6	100,0	359 059
Centrale	28,8	0,9	60,2	10,1	68,6	17,4	14,0	100,0	138 323
Kara	37,9	0,1	54,6	7,4	74,7	14,3	11,1	100,0	177 524
Savanes	38,3	0,0	58,1	3,6	84,7	6,5	8,9	100,0	143 555
Grand Lomé	24,8	2,4	67,8	5,0	30,1	52,1	17,7	100,0	434 764
<b>Togo</b>	28,5	1,0	64,6	5,9	56,2	27,3	16,5	100,0	1 579 416
<b>Milieu de résidence</b>									
Lomé	24,9	2,4	67,6	5,1	30,3	52,0	17,7	100,0	427 877
Autres urbains	25,0	0,9	68,1	6,0	43,1	40,9	16,0	100,0	263 504
Ens. urbain	24,9	1,8	67,8	5,5	35,2	47,7	17,1	100,0	691 381
Rural	31,3	0,4	62,1	6,2	72,5	11,3	16,1	100,0	888 035
<b>Taille du ménage</b>									
Une personne	18,2	1,2	72,4	8,2	33,1	37,1	29,8	100,0	219 321
2 à 3 personnes	22,7	0,7	70,0	6,6	45,5	34,8	19,8	100,0	385 915
4 à 5 personnes	26,7	1,6	65,9	5,8	54,3	30,0	15,7	100,0	491 092
6 à 8 personnes	37,8	0,5	57,1	4,5	71,6	18,0	10,4	100,0	347 724
9 personnes et plus	44,6	0,4	51,2	3,8	91,4	4,0	4,6	100,0	135 364
<b>Sexe du CM</b>									
Homme	30,1	0,9	63,4	5,5	59,1	26,8	14,1	100,0	1 104 021
Femme	24,9	1,2	67,3	6,6	49,4	28,3	22,2	100,0	475 395
<b>Statut d'occupation</b>									
Actif occupé	28,2	1,0	65,1	5,7	54,6	28,9	16,5	100,0	1 190 915
Chômeur BIT	17,7	2,1	74,6	5,5	33,0	47,1	19,9	100,0	32 272
Inactif	29,4	1,3	62,8	6,6	67,3	17,3	15,4	100,0	257 616
<b>Population de moins de 15 ans</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Typologie des sans emploi</b>									
Cherche du travail mais pas disponible	14,2	0,0	73,8	12,0	15,7	58,8	25,5	100,0	2 951
Pas chercher du travail mais disponible	31,3	0,0	61,4	7,3	55,4	25,0	19,7	100,0	48 834
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	27,1	1,1	66,9	4,8	55,0	32,7	12,3	100,0	29 740

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

## 6.2. Eléments Confort du logement

L'évaluation du confort du logement repose essentiellement sur quelques caractéristiques de l'habitat à savoir la source d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage, le type d'aisance et bien d'autres.

Selon les données du **Tableau 6.2**, seulement 6,5% des ménages disposent d'eau courante à la maison. Cette proportion est de 13,2% pour l'ensemble du milieu urbain et de 1,2% pour le milieu rural. Pour s'approvisionner en eau de boisson, les ménages ruraux font donc recours en général à des forages ou puits à pompe (39,1%) et à des puits creusés protégés (24,7%). Des défis demeurent en matière d'approvisionnement en eau. En effet, au niveau national, un ménage sur dix s'approvisionne en eau à partir des eaux de surface. En milieu rural, cette proportion passe à 17,8%. Au niveau régional, la proportion des ménages qui s'approvisionnent en eau de surface est estimée à 27,4% dans la région des Plateaux, 12,5% dans la région de la Kara, 12,2% dans la région des Savanes, 11,5% dans la région Centrale et 2,3% dans la région Maritime. Au sein de la capitale Lomé, l'eau en sachet prend de l'importance en tant que moyen d'approvisionnement en eau, (9,2% des ménages). Bien que les sources d'approvisionnement soient multiformes, l'accès à l'eau potable est globalement assuré pour 62,5% des ménages au niveau national.

En outre 50,8% des togolais ont accès à l'électricité. Cette proportion varie considérablement du milieu urbain (88,5%) au milieu rural (26,4%) mettant ainsi l'accent sur la nécessité de mettre en

œuvre des politiques énergétiques ciblées. Que ce soit pour s'éclairer ou cuisiner, l'électricité constitue une importante ressource qui impacte le bien-être des populations. Sur le plan national, 52,6% des ménages font recours à l'électricité comme mode d'éclairage, suivi de 19,3% pour la lampe de poche à batterie. En ce qui concerne la cuisine, le bois et le charbon de bois demeurent les principaux combustibles. En effet, au niveau national, 49,1% des ménages utilisent le bois comme combustibles suivi du charbon de bois avec 40,9% de ménages. Le gaz, plus écologique, peine encore à s'imposer comme combustible idéal avec seulement 8,9% des ménages qui en font recours. Les problèmes environnementaux, dans l'ensemble, demeurent largement non résolus, avec plus d'un ménage sur deux (59,3%) qui utilisent le dépotoir sauvage comme mode d'évacuation des ordures, au niveau national. En milieu rural, cette proportion passe à 81,2%. Des efforts sont néanmoins consentis, en milieu urbain, avec 41,5% des ménages qui font appel aux services privés pour évacuer leurs ordures. La défécation à l'air libre persiste avec 41,8% des ménages qui ne disposent pas de toilettes. La différence entre les milieux de résidence est très marquée.

**Tableau 6.2 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques du logement	Région de résidence						Milieu de résidence					Togo
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural		
<b>Source d'approvisionnement en eau de boisson</b>												
Eau courante à la maison	2,3	1,7	3,4	6,6	2,9	15,7	15,6	9,4	13,2	1,2	6,5	
Eau courante dans une autre cour	11,8	12,6	13,9	11,5	9,3	26,1	26,1	30,8	27,9	6,4	15,8	
Kiosque a eau	1,8	0,1	0,2	0,6	2,4	0,7	0,7	2,4	1,4	0,5	0,9	
Puits a pompe/forage	41,3	34,0	20,9	43,4	39,3	35,0	34,8	28,6	32,4	39,1	36,2	
Puits creusé et protégé	31,1	16,8	41,6	15,4	26,6	9,9	10,1	25,0	15,8	24,7	20,8	
Puits creusé et non protégé	5,9	2,2	6,2	6,0	5,5	1,5	1,5	1,3	1,4	5,7	3,8	
Source protégée	0,1	0,3	0,2	0,8	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	0,3	0,2	
Source non protégée	1,0	0,4	0,5	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,5	
Eau de pluie	0,6	1,9	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	1,0	0,7	
Camion-citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Charrette avec petite citerne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Eau de Surface (rivière, barrage, Lac, mare, courant, canal, système d'irrigation)	0,5	2,2	0,5	1,1	1,6	0,0	0,0	0,1	0,0	1,6	0,9	
Eau en bouteille	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	1,3	1,3	0,2	0,9	0,0	0,4	
Eau en sachet (pure water)	1,0	0,3	0,1	0,1	0,0	9,1	9,2	0,6	5,9	0,4	2,8	
Autre	0,4	0,1	0,8	0,0	0,1	0,4	0,4	0,0	0,3	0,3	0,3	
<b>Mode d'éclairage</b>												
Pas d'éclairage dans le ménage	0,2	0,5	2,1	3,8	5,8	1,4	1,4	0,7	1,1	2,2	1,7	
Electricité	45,3	35,6	48,4	35,7	17,4	92,1	92,1	80,5	87,6	25,4	52,6	
Lampe solaire	1,6	4,3	2,4	2,3	2,7	0,2	0,2	0,3	0,2	3,5	2,1	
Lampe de poche, torche, lanterne rechargeable	11,5	33,3	15,3	28,9	40,1	2,4	2,4	7,8	4,5	30,0	18,8	
Lampe de poche, torche lanterne à batterie	24,6	22,8	28,8	26,1	32,9	2,2	2,2	9,0	4,8	30,6	19,3	
Lampe à Biogaz	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	
Lampe à essence	1,2	0,1	0,4	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,6	0,3	
Lampe à pétrole ou à paraffine	11,7	1,9	1,9	2,3	0,6	0,4	0,4	1,0	0,6	5,6	3,4	
Charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Bois	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	
Résidus agricoles/herbes/paille/arbustes	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	
Bouses d'animaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Lampe à huile	3,2	1,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,3	0,1	1,5	0,9	
Bougie	0,6	0,2	0,2	0,4	0,0	1,3	1,3	0,2	0,9	0,3	0,6	
Autre	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	
<b>Mode d'évacuation des ordures</b>												
Dépotoir public	2,3	4,8	10,0	4,7	2,6	7,3	7,5	9,1	8,1	3,0	5,2	
Enlèvement (service public)	1,9	1,4	2,0	0,5	0,5	13,3	13,4	5,4	10,4	0,2	4,7	
Enlèvement (service privé)	6,4	3,3	4,8	1,7	0,3	60,0	60,1	11,4	41,5	1,9	19,2	
Incinération	16,5	3,7	0,4	3,6	9,6	4,2	3,8	7,9	5,3	7,7	6,7	
Enfouissement	5,9	2,9	3,4	4,7	13,2	2,6	2,5	4,6	3,3	5,7	4,6	
Dépotoir sauvage	66,4	83,5	79,1	84,7	73,7	12,5	12,7	61,3	31,2	81,2	59,3	
Autre	0,5	0,5	0,3	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4	0,2	0,3	0,3	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 6.2 (Suite) : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques du logement	Région de résidence						Milieu de résidence					Togo
	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural		
<b>Type d'aisance</b>												
Chasse d'eau reliée à un système d'égouts	3,6	3,1	0,3	0,6	0,5	2,5	2,6	2,5	2,5	2,1	2,3	
Chasse d'eau reliée à une fosse septique	18,3	3,1	4,5	3,2	1,1	45,6	45,0	15,0	33,5	5,7	17,8	
Chasse d'eau reliée aux latrines	1,1	2,0	2,6	1,4	0,7	14,0	14,3	4,5	10,5	0,6	5,0	
Chasse d'eau reliée à l'air libre	0,1	0,5	0,6	0,1	0,0	4,0	4,0	0,9	2,8	0,1	1,3	
Chasse d'eau reliée à un lieu inconnu	0,5	0,3	0,3	0,2	0,0	0,6	0,6	0,9	0,7	0,1	0,4	
Latrine à fosse améliorée ventilée	1,4	2,1	2,0	1,1	0,0	2,0	2,0	2,4	2,2	1,2	1,6	
Latrine à fosse avec couvercle	17,3	16,1	19,0	15,9	12,0	18,7	19,0	28,1	22,5	12,6	16,9	
Latrine à fosse sans couvercle/ fosse ouverte	16,9	9,4	7,3	8,3	11,5	8,5	8,4	15,7	11,2	10,1	10,6	
Toilette à compostage	0,4	0,0	0,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,2	
Seau	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	
Toilettes suspendues/latrines suspendues	0,9	1,4	0,4	1,3	6,5	0,6	0,6	1,3	0,9	1,9	1,4	
Pas de toilettes/nature/champs/porcherie	39,0	60,6	62,7	67,6	67,6	2,5	2,6	26,5	11,7	65,2	41,8	
Autre	0,7	1,3	0,3	0,0	0,0	1,0	1,0	2,0	1,4	0,2	0,7	
<b>Combustible pour la cuisine</b>												
Ne fait pas la cuisine	0,8	0,3	0,3	0,4	0,5	0,9	0,9	0,6	0,8	0,4	0,6	
Electricité	0,3	0,3	0,8	0,6	0,1	0,3	0,3	1,0	0,6	0,2	0,4	
Gaz	4,3	1,7	1,8	3,0	0,6	25,6	25,5	5,2	17,8	1,9	8,9	
Charbon	40,2	27,6	30,9	21,6	15,6	71,9	72,0	67,8	70,4	17,9	40,9	
Pétrole	0,1	0,2	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2	0,1	0,1	
Bois	54,3	70,0	66,0	74,0	83,3	1,0	1,1	25,0	10,2	79,4	49,1	
Autre à préciser	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

En résumé, Des défis demeurent en matière d'approvisionnement en eau. L'objectif d'accès à l'eau potable est assuré pour 59,3% des ménages au niveau national comme l'indique les résultats du tableau 6.3 et avec de grandes disparités selon le milieu et les régions de résidence : en milieu rural moins d'un ménage sur deux (45,6%) ont l'accès à l'eau potable alors l'accès est presque de deux fois (80,6%) en milieu urbain. Cet accès reste également faible dans les régions centrale (37,7%) et Plateaux (44,3%).

En matière de source d'éclairage, 50,8% des ménages ont accès à l'électricité. Cette proportion varie considérablement selon le milieu de résidence où il s'établit à 88,5% en milieu urbain contre seulement contre 26,4% en milieu rural.

Les combustibles propres pour la cuisson restent inaccessibles aux ménages, seulement moins d'un ménage sur dix (7,0%) en utilisent. Même à Lomé, l'utilisation des combustibles demeurent faible : seulement 22,0% des ménages ont recourt à ces énergies pour la cuisson.

Sur le plan de l'assainissement, l'accès de la population aux latrines reste faible. En effet, seulement 41,4% de la population disposent des latrines. La différence entre les milieux de résidence (74,4% en milieu urbain et 20,0% en milieu rural) et les régions (43,6% dans la région de Maritime contre 12,4% dans les savanes, 21,4% dans la Kara), est très marquée.

**Tableau 6.3 : Pourcentage de la population ayant accès aux services de base, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques du logement	Région de résidence						Milieu de résidence					
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	55,7	44,3	37,7	60,7	52,3	88,1	87,9	69,3	80,6	45,6	59,3	
Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	43,6	23,3	29,3	21,4	12,4	87,9	87,8	54,0	74,4	20,0	41,4	
Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	49,3	36,2	51,3	33,6	17,3	92,5	92,6	82,3	88,5	26,4	50,8	
Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	4,4	1,3	2,1	2,5	0,4	22,2	22,0	4,9	15,2	1,7	7,0	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Indicateur ODD 6.1.1

[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1

[3] Indicateur ODD 7.1.1

[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

### Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahoey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

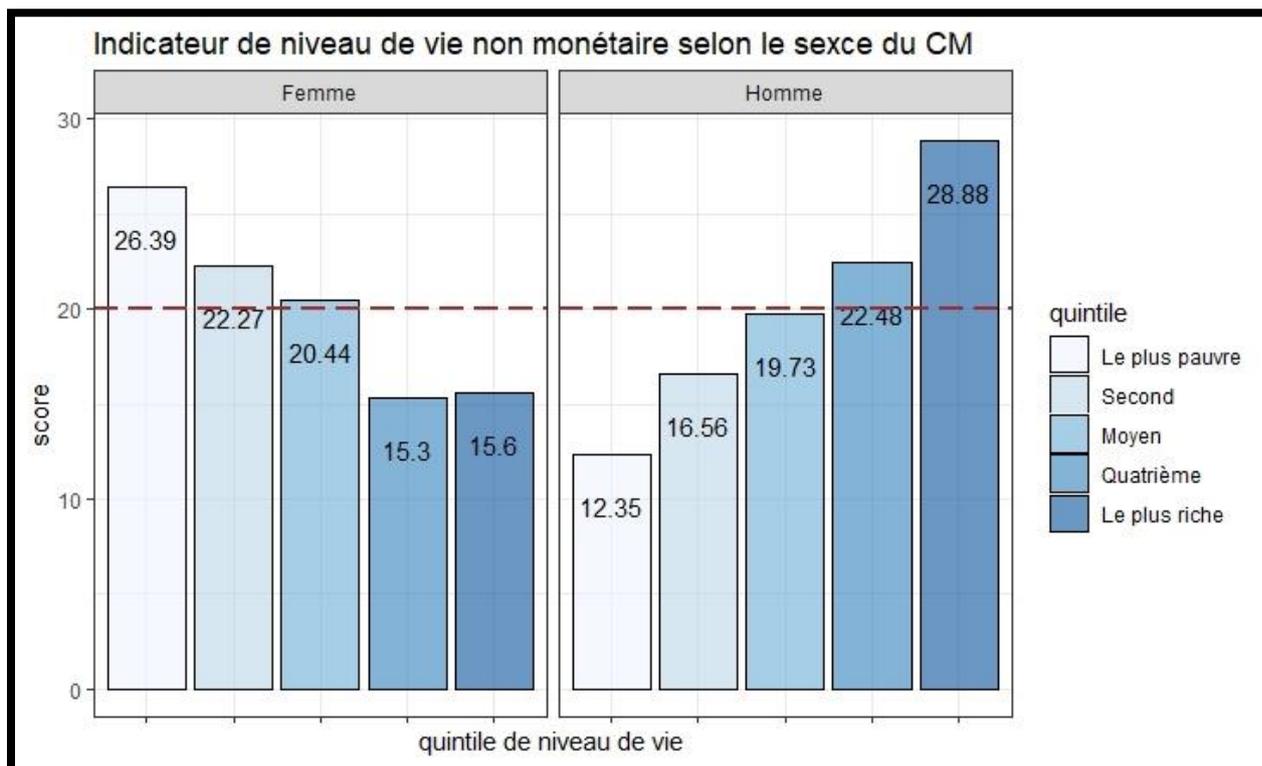
**Indicateur de niveau de vie** =  $\sum_i^k \frac{\lambda_i}{\sum \lambda_i} \text{Fact}_i$  où  $\lambda_i$  est la valeur propre associée à l'axe  $i$ ,  $k$  le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

### 6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un critère d'évaluation du bien-être économique qui repartie la population en cinq groupes grâce à des scores appelé quintiles de bien-être.

Au niveau national, il apparait que le quintile le plus riche comporte 25,8% des ménages tandis que le quintile le plus pauvre comporte 15,6% des ménages. Ainsi la population cible est relativement plus riche que le reste de la population. Selon le sexe du chef de ménage, la distribution du niveau de vie des ménages varie considérablement. En effet, les ménages dirigés par des femmes sont relativement plus pauvres (26,39%) que les ménages dirigés par les hommes (12,35%).

**Graphique 6.1: Indicateur de niveau de vie selon le sexe du CM**



Il ressort du **Tableau 6.4** que les ménages de la région des Savanes bénéficient de meilleure condition de vie comparativement aux ménages de la région des plateaux et de la région maritime. En effet, seulement 6,7% des ménages de la région des Savanes se trouvent classés dans le quintile le plus pauvre et 29,7% dans le quintile le plus riche tandis que 23,8% des ménages situés dans la région des Plateaux font partie du quintile le plus pauvre et 18,3% sont dans le quintile le plus riche.

**Tableau 6.4 : Distribution en pourcentage de la population des ménages selon l'indicateur de niveau de vie non monétaire, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indicateur de niveau de vie non monétaire					Total	Effectif
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
<b>Sexe</b>							
Homme	12,4	16,6	19,7	22,5	28,9	100,0	5 554 299
Femme	26,4	22,3	20,4	15,3	15,6	100,0	1 686 996
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	10,2	18,1	23,1	23,4	25,2	100,0	1 716 458
Autres urbains	20,7	17,0	13,7	18,8	29,8	100,0	1 131 040
Ens. urbain	14,4	17,7	19,4	21,6	27,0	100,0	2 847 498
Rural	16,4	18,0	20,2	20,3	25,0	100,0	4 393 797
<b>Région</b>							
Maritime	23,2	16,4	15,2	18,6	26,6	100,0	1 315 050
Plateaux	23,8	22,7	20,1	15,1	18,3	100,0	1 599 992
Centrale	15,1	16,5	20,0	18,8	29,5	100,0	722 629
Kara	10,4	16,0	18,8	24,1	30,7	100,0	903 449
Savanes	6,7	14,7	21,3	27,7	29,7	100,0	961 472
Grand Lomé	10,2	17,9	23,0	23,1	25,8	100,0	1 738 703
<b>Togo</b>	15,6	17,9	19,9	20,8	25,8	100,0	7 241 295

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 7 : Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

### Résultats clés

- Sur l'ensemble du territoire, plus de 8 sortants sur 10 (**84,4%**) du système d'éducation et de formation sont sans qualification.
- **57,6%** des actifs affirment exercer le métier qu'ils ont appris contre **10,3%** qui n'exercent pas le métier appris à l'échiquier national.
- Les deux principales raisons qui obligent les actifs à changer de métier sont le faible débouché dans la formation de base (**47,5%**) et la faible rémunération ou la pénibilité des conditions de travail dans leur métier de base (**22,6%**).
- Le statut socioprofessionnel dans l'emploi qui prédomine au Togo est le travail indépendant dans lequel l'on note près **67,6%** des actifs qui le sont.
- La grande majorité des actifs occupés dans le pays est sous-qualifiée (**85,2%**) pour l'emploi occupé.

Le présent chapitre s'intéresse à la formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail des individus de 10 ans et plus. Différentes thématiques y sont abordées dont entre autres la sortie précoce du système éducatif, la sous-qualification et la surqualification.

### 7.1. Sortie précoce du système éducatif

Dans le **Tableau 7.1** suivant, il est présenté les proportions des sortants, des sortants précoces et des sortants sans qualification du système éducatif et de formation.

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarisé au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes est vérifiée : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii), il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

Il en ressort globalement que, 1,9% des personnes de 10 ans et plus sont des sortants du système éducatif. La proportion est relativement la même au niveau des hommes (1,8%) et des femmes (2,1%). Chez les personnes exerçant dans le secteur industriel, la proportion est de 29,3% soit près de trois (3) fois la proportion des sortants dans le secteur primaire (10,1%). De plus, plus de 8 sortants sur 10 (84,4%) sont sans qualification. Ils sont de 94,2% dans les milieux ruraux, soit 25 points plus élevé que la proportion observée dans les milieux urbains.

En ce qui concerne les sortants précoces, ils sont de 27,0% au niveau national. Lomé enregistre le plus faible pourcentage (8,1%) de ces sortants précoces alors que dans les autres milieux urbains ils sont de 38,5%. Ces sortants précoces sont 5 fois plus importants dans le secteur commercial (62,5%) que dans les services (11,1%).

**Tableau 7.1 : Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon les caractéristiques socioéconomiques, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
<b>Sexe</b>					
Homme	1,8	7 311	24,6	79,2	130
Femme	2,1	6 053	29,4	89,7	126
<b>Milieu de résidence</b>					
Lomé	3,8	1 632	8,1	58,1	62
Autres urbains	1,6	2 501	38,5	87,2	39
Ens. urbain	2,4	4 133	19,8	69,3	101
Rural	1,7	9 231	31,6	94,2	155
<b>Togo</b>	<b>1,9</b>	<b>13 364</b>	<b>27,0</b>	<b>84,4</b>	<b>256</b>
<b>Statut d'activité</b>					
Actif occupé	18,5	416	24,7	81,8	77
Chômeur BIT	23,8	63	0,0	53,3	15
Main d'œuvre potentielle	11,1	298	0,0	84,8	33
Inactif	1,7	6 991	31,9	88,2	119
<b>Secteur d'activité dans l'emploi</b>					
Primaire	10,1	198	30,0	100,0	20
Industrie	29,3	75	22,7	86,4	22
Commerce	14,3	56	62,5	87,5	8
Service	24,1	112	11,1	63,0	27

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED  
Les questions sur emploi ont été posées aux individus de 10 ans et plus

## 7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue

L'une des forces de cette enquête est qu'elle permet de mettre en évidence l'équilibre qu'il y a entre la formation reçue et l'emploi exercé.

On note qu'au plan national (tableau 7.2), 16,3% des actifs ont achevé leur formation de base. Quand on considère le type de formation suivie, il en découle que seulement 7,9% des actifs ayant reçu une formation de base dans une institution formelle l'ont achevé. Par contre pour les autres types de formation, les taux d'achèvement de la formation de base sont respectivement de 72,3%, 70,3% et 58,3% pour les enseignements informels, les apprentissages informels et les apprentissages aléatoires ou fortuits. Par ailleurs, 57,6% des actifs affirment exercer le métier qu'ils ont appris contre 10,3% qui disent le contraire.

**Tableau 7.2 : Principales caractéristiques des actifs suivant la formation reçue, ERI-ESI Togo, 2017**

Type de formation	Pourcentage ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	Pourcentage qui exercent actuellement le métier qui a été appris	Pourcentage qui n'exercent pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	7,9	18 698	51,3	5,1
Enseignement non formel	72,3	1 425	57,9	15,1
Apprentissage informel	70,3	1 384	67,1	13,2
Apprentissage fortuit ou aléatoire	58,3	72	71,8	10,3
<b>Togo</b>	<b>16,3</b>	<b>21 579</b>	<b>57,6</b>	<b>10,3</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier

L'insertion professionnelle est le processus qui conduit une personne de rentrer en contact avec le milieu de travail ou réadapter au marché de travail. Plus spécifiquement se réadapter au marché signifie qu'à un moment donné, le travailleur se trouve confronté à des difficultés qui l'amènent à procéder à une mutation professionnelle et plusieurs raisons peuvent conduire le travailleur à changer de travail.

Le **Tableau 7.3** présente d'une part les raisons de mutation et d'autre part celles pour lesquelles les individus n'exercent pas leur métier de base.

L'observation fait apparaître deux principales raisons qui obligent les actifs à changer de métier sont respectivement le faible débouché dans la formation de base (47,5%) et la faible rémunération ou la pénibilité des conditions de travail dans leur métier de base (22,6%). Quel que soit le type de formation considéré, les conclusions demeurent semblables.

Pour ce qui est du non exercice du métier de base, le principal motif en est le non achèvement de la formation (84,2%). Selon le type de formation, si pour l'enseignement formel le motif de non exercice de métier de base est la formation inachevée (88%), pour les types de formation, en dehors du motif précédent qui intervient à moins de 50%, l'autre motif qui transparaît est l'absence de financement pour s'installer à son propre compte tant pour l'enseignement non formel (29,6%) que pour l'apprentissage informel (34,1%)

**Tableau 7.3 : Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue**

Type de formation	Motif de mutation				Motif de non exercice du métier de base					Total	Effectif
	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison	Absence de financement pour s'installer à son propre compte	N'a pas encore obtenu un emploi	N'est plus intéressé par ce métier	Formation inachevée			
Enseignement formel	33,8	7,0	21,1	38,0	71	2,3	6,0	3,8	88,0	100,0	755
Enseignement non formel	46,9	2,0	19,0	32,0	147	29,6	13,9	14,5	42,0	100,0	192
Apprentissage informel	56,3	1,7	26,9	15,1	119	34,1	6,5	12,2	47,2	100,0	130
Apprentissage fortuit ou aléatoire	50,0	0,0	50,0	0,0	4	14,3	4,8	9,5	71,4	100,0	6
<b>Togo</b>	<b>47,5</b>	<b>2,9</b>	<b>22,6</b>	<b>27,0</b>	<b>341</b>	<b>4,8</b>	<b>6,4</b>	<b>4,6</b>	<b>84,2</b>	<b>100,0</b>	<b>1 083</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 7.4. Statut socioprofessionnel et formation de base reçue

Les données issues de l'ERI-ESI permet d'affirmer (**Tableau 7.4** quel que soit la formation reçue, les travailleurs dans leur majorité des travailleurs indépendants (67,6%), avec de peu différence entre les types de formation reçue et seulement 15,1% d'entre eux sont des salariés, plus lors de la formation formelle (16%) et de l'apprentissage fortuit ou aléatoire (16,7%)

**Tableau 7.4 : Formation de base reçue et statut socioprofessionnel dans l'emploi pour les 10 ans et plus, ERI-ESI Togo, 2017**

Type de formation	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
Enseignement formel	0,6	3,6	8,1	5,4	66,3	16,0	100,0	4 686
Enseignement non formel	0,0	2,1	12,9	6,0	66,2	12,9	100,0	955
Apprentissage informel	0,1	0,4	5,6	4,9	76,1	12,8	100,0	905
Apprentissage fortuit ou aléatoire	0,0	2,4	7,1	4,8	69,0	16,7	100,0	42
<b>Togo</b>	<b>0,5</b>	<b>2,9</b>	<b>8,4</b>	<b>5,4</b>	<b>67,6</b>	<b>15,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6 588</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et classification CITP

Les analyses faites jusqu'alors mettent en évidence le fait que le problème qui se pose au Togo en termes d'emploi n'est pas un problème de chômage mais celui de la sous-utilisation de cette main d'œuvre du fait peut être de l'inadéquation entre la formation reçue et l'emploi occupé.

Les personnes surqualifiées sont celles dont la qualification excède celle exigée par l'emploi qu'elles exercent. A l'opposé, les sous-qualifiés exercent un emploi pour lequel ils ne sont pas qualifiés.

Quelles que soient leurs caractéristiques de base (tableau 7.5), la grande majorité des actifs occupés est sous-qualifiée (84,5%) pour l'emploi occupé. Cette sous qualification est plus prononcée chez les femmes (90%) que chez les hommes (78,5%). Elle est aussi marquée dans la branche d'activité du primaire (95,7%), parmi les directeurs, cadres de direction et gérants (90,9%), chez le personnel des services directs aux particuliers (91%), parmi les agriculteurs et ouvriers qualifiés d'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (96,5%), dans les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat (92,8%) et parmi les qualifiés manuels ((94,4%). A l'inverse, seulement 2,5% des actifs occupés exercent un métier en deçà de leur qualification, surtout dans les métiers exigeant peu de qualification comme les professions militaires (14,2%), les professions élémentaires (12,9%) et employés de type administratif (25,9%).

Seulement 12,9% des actifs occupés occupent leurs postes, plus particulièrement parmi les professions intellectuelles et scientifiques (38,1%), les professions intermédiaires (20%), les professions hautement qualifiées non manuels (25,2%), parmi les employés de type administratif (30,8%) et parmi les actifs occupés dans le secteur des services (24,2%).

**Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Togo, 2017**

	Pourcentage de travailleurs surqualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Sexe			Sexe			Sexe			
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
<b>Groupe d'âge</b>										
15-24 ans	5,6	2,0	3,5	20,6	13,4	16,3	73,8	84,6	80,2	278 358
25-64 ans	3,7	1,2	2,4	17,2	8,0	12,5	79,1	90,8	85,1	1 992 047
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	26,6	49,3	30,7	73,4	50,7	69,3	1 492
<b>Statut migratoire</b>										
Non migrant	2,7	0,9	1,7	14,9	6,7	10,5	82,4	92,4	87,8	1 466 490
Migrant	6,0	2,1	4,0	22,2	12,7	17,4	71,8	85,2	78,6	805 739
<b>Branche d'activité</b>										
Primaire	1,0	0,0	0,6	6,1	1,0	3,8	92,8	99,0	95,7	712 416
Industrie	4,8	1,6	3,3	20,0	6,7	13,8	75,2	91,7	82,9	455 784
Commerce	5,4	1,1	2,2	17,1	9,6	11,5	77,4	89,3	86,3	493 996
Service	6,0	2,9	4,5	29,6	18,0	24,2	64,4	79,1	71,3	609 540
<b>Grands groupes de la CITP</b>										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	23,1	2,9	9,1	76,9	97,1	90,9	82 878
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	40,9	23,6	38,1	59,1	76,4	61,9	145 096
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	19,6	21,1	20,0	80,4	78,9	80,0	101 069
<b>Hautement qualifiés non manuels</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>31,7</b>	<b>11,9</b>	<b>25,2</b>	<b>68,3</b>	<b>88,1</b>	<b>74,8</b>	<b>329 043</b>
Employés de type administratif	12,8	50,6	25,9	32,5	27,5	30,8	54,7	21,9	43,4	34 530
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	4,8	1,0	1,7	19,2	4,6	7,3	76,0	94,4	91,0	624 277
<b>Peu qualifiés non manuels</b>	<b>6,1</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>21,4</b>	<b>5,1</b>	<b>8,5</b>	<b>72,5</b>	<b>92,7</b>	<b>88,5</b>	<b>658 806</b>
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1,1	0,0	0,6	5,1	0,4	2,9	93,8	99,6	96,5	690 294
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,5	1,0	0,7	9,2	2,8	6,4	90,3	96,2	92,8	318 428
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	6,7	0,0	6,5	9,8	0,0	9,4	83,5	100,0	84,1	95 450
<b>Qualifiés manuels</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>6,9</b>	<b>1,1</b>	<b>4,5</b>	<b>91,4</b>	<b>98,6</b>	<b>94,4</b>	<b>1 104 173</b>
Professions élémentaires	28,1	3,0	12,9	62,8	56,6	59,0	9,1	40,5	28,1	174 623
Professions militaires	56,0		56,0	38,7		38,7	5,3		5,3	5 584
<b>Non qualifiés</b>	<b>30,2</b>	<b>3,0</b>	<b>14,2</b>	<b>61,0</b>	<b>56,6</b>	<b>58,4</b>	<b>8,9</b>	<b>40,5</b>	<b>27,4</b>	<b>180 207</b>
<b>Togo</b>	<b>3,9</b>	<b>1,3</b>	<b>2,5</b>	<b>17,6</b>	<b>8,7</b>	<b>12,9</b>	<b>78,5</b>	<b>90,0</b>	<b>84,5</b>	<b>2 272 230</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 8 : Trajectoire et perspectives

### Résultats clés

- Au niveau national, le nombre moyen d'année d'études est estimé à **7 ans**. Il varie de **5,7 ans** chez les femmes à **8,2 ans** chez les hommes.
- Près d'un jeune sur deux (**47,9%**) a une instruction de niveau secondaire tandis qu'un jeune sur cinq (**20,3%**) n'a aucune instruction.
- Plus le statut socioprofessionnel dans l'emploi du parent est élevé plus élevé est le niveau d'instruction de l'enfant l'est. En effet **36,0%** des jeunes, dont les parents sont tous les deux cadres, bénéficient d'une instruction de niveau supérieur tandis seulement **13,5%** des jeunes dont les parents sont employés ont atteint le niveau supérieur.
- Estimée à une moyenne mensuelle de **50 134 FCFA**, la pension de travail, le plus élevé au plan national, est le revenu hors emploi.
- **79,8%** des transferts reçus par les ménages, sur l'ensemble du pays, transitent par les canaux formels.

Les parents sont les premiers acteurs en ce qui concerne le parcours éducatif de leurs enfants. Il existe bien souvent une forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Loin d'être symbolique, la prise en compte de la mobilité intergénérationnelle, aussi bien scolaire que socio-professionnelle, dans l'élaboration de politiques publiques justes et équitables revêt une importance particulière. Ce chapitre traite de ces aspects de mobilité sociale, de mobilité professionnelle, de perspective et de trajectoire.

### 8.1. Mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les changements de statut social des individus ou des groupes sociaux au cours du temps, ainsi que les différences entre le statut social des parents et celui de leurs enfants. Plusieurs facteurs favorisent cette mobilité, parmi lesquels l'éducation. Les études menées jusqu'à présent, ont montré que dans l'ensemble, le niveau d'éducation scolaire s'améliore d'une génération à l'autre.

Au niveau national, le nombre moyen d'année d'études faites par les personnes de 15 ans et plus est estimé à 7,9 ans. Ce niveau est largement supérieur à la dernière classe suivie avec succès par le père (4,8 ans) et la mère (2,6 ans). Il varie de 5,9 ans chez les femmes à 8,5 ans chez les hommes et montre globalement une progression de 3 ans relativement au père et une progression de 5 ans relativement à la mère. Le nombre d'années d'études varie suivant le statut migratoire. En effet, le migrant en moyenne possède 7,9 ans d'années d'études, soit 1 an de plus que le non migrant.

**Tableau 8.1 : Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Nombre année étude	Dernière classe suivie avec succès par le père	Dernière suivie avec succès par la mère	Effectif
<b>Sexe</b>				
Homme	8,5	4,7	2,7	379 272
Femme	5,9	4,2	2,3	392 359
<b>Togo</b>	7,2	4,5	2,5	771 631
<b>Statut migratoire</b>				
Non migrant	6,8	4,3	2,5	500 691
Migrant	7,9	4,8	2,6	270 940

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'expérience courante de la vie montre que lorsque les parents sont relativement instruits la tendance à pousser à dépasser leur niveau d'instruction est grande.

Les données issues de cette enquête confirment cette tendance (**Tableau 8.2**).

En effet, plus de trois quart des enfants ont effectué un nombre d'années égal ou supérieur à celui de leur père. Ainsi 75,5% des jeunes de 15-24 ans ont effectué un nombre d'années égal ou supérieur à celui de leur père et le nombre d'années faites en plus par ces jeunes est de 4,4 ans. Selon le niveau d'instruction du père, cette proportion et le nombre d'années en plus diminuent lorsque le niveau d'instruction du père augmente. On passe de 99% des enfants de 15-24 ans avec 5,9 ans d'étude en plus lorsque le père est sans instruction à 5,7% avec 1,1 an d'étude en plus lorsque le père atteint le niveau du supérieur.

Les mêmes observations peuvent être faites pour les jeunes de de 25-24 ans dont 75,8% d'entre eux ont effectué un nombre d'années égal ou supérieur à celui de leur père avec 4,4 ans d'étude en plus.

**Tableau 8.2 : Table de mobilité scolaire, Togo, 2017**

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction				Total	% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études ou égal à celui de leur père	Nombre d'années en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur					
Aucun	42,3	29,6	26,1	2,0	100,0	99,6	5,9	98,6	4,1
Primaire	9,3	26,6	56,7	7,3	100,0	90,0	5,0	78,9	4,8
Secondaire	3,5	14,4	67,5	14,6	100,0	60,0	2,2	55,4	2,8
Supérieur	0,0	7,3	55,8	36,9	100,0	5,7	1,1	38,0	1,5
<b>Togo</b>	<b>19,3</b>	<b>23,4</b>	<b>48,6</b>	<b>8,7</b>	<b>100,0</b>	<b>75,5</b>	<b>4,4</b>	<b>75,8</b>	<b>4,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] L'amélioration du niveau d'étude d'une génération à l'autre est sous-estimée car un certain nombre de jeunes n'ont pas encore terminé leur scolarité

## 8.2. Mobilité professionnelle

### 8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents

L'analyse de la mobilité professionnelle selon la situation socioprofessionnelle des parents fait apparaître le fait que les enfants ont plus de chance d'être occupés lorsque l'un des parents au moins est un travailleur indépendant. En effet, 65% des actifs de 15 ans ou plus sont occupés lorsque les deux parents sont des travailleurs indépendants et 75% sont occupés lorsque l'un des parents est un travailleur indépendant.

**Tableau 8.3 : Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Togo, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Situation activité des 15 ans et plus				Total	Effectif
	Actif occupé	Chômeur BT	MOP	Inactif		
Les deux parents sont cadres	30,2	3,7	21,8	44,3	100,0	10 322
L'un des parents est cadres	49,0	6,0	10,7	34,2	100,0	95 883
Les deux parents sont employés	41,8	8,0	17,8	32,3	100,0	21 440
L'un des parents est employé	53,7	4,1	11,2	31,0	100,0	259 171
Les deux parents sont travailleurs indépendants	65,4	1,9	8,3	24,4	100,0	1 579 972
L'un des parents est travailleurs indépendants	70,5	2,8	10,4	16,4	100,0	282 161
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	32,1	0,7	9,8	57,4	100,0	41 892
Ensemble	63,0	2,5	9,2	25,3	100,0	2 290 840

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les données disponibles dans cette enquête (tableau 8.4) montrent que globalement les enfants exercent dans le secteur agricole quel que soit le secteur d'activité des parents (34,5% pour le père et 34,1% pour la mère) et dans le service (25,8% des enfants pour le père et 26% des enfants pour la

mère) et permet de constater qu'une frange des enfants ont tendance à adopter le statut social de leurs parents, notamment dans le secteur agricole.

En effet, lorsque le secteur d'activité des parents est l'agriculture, une bonne partie des enfants s'investissent dans ce secteur (46,9% lorsque le père est agricole et 51,2% lorsque la mère exerce dans l'agriculture) et il n'y a pas une préférence spéciale pour les autres secteurs.

Pour les parents exerçant dans le secteur de l'industrie, moins du tiers des enfants exercent dans le même secteur que leurs parents (32,6% des enfants pour le père et 13,3% des enfants pour la mère). Les secteurs d'activité préférentiel des enfants est le commerce (19,9%) et le service (40%) pour les enfants dont le père a été dans l'industrie, l'agriculture (39,7%) et le commerce (36,5%) lorsque c'est la mère qui a exercé dans l'industrie.

Pour les enfants dont les parents ont exercé dans le secteur du commerce, ils préfèrent les secteurs du commerce (42,3%) et du service (30,1%) lorsque c'est le père qui y a exercé et les secteurs du commerce (29,1%) et des services (34,8%) pour les enfants dont la mère a exercé dans le commerce.

Enfin, les enfants dont les parents ont exercé dans les services, préfèrent exercer dans tous les secteurs à l'exception du secteur agricoles.

**Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017**

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité				Total	Effectif des mères	Effectif des pères
	Primaire	Industrie	Commerce	Service			
<b>Père</b>							
Agriculture	46,9	16,3	16,6	20,2	100,0	1 030 723	1 167 321
Industrie	7,5	32,6	19,9	40,0	100,0	44 664	54 361
Commerce	6,6	21,0	42,3	30,1	100,0	65 945	89 238
Service	7,2	26,6	26,6	39,7	100,0	307 949	387 569
<b>Ensemble père</b>	<b>34,5</b>	<b>19,4</b>	<b>20,3</b>	<b>25,8</b>	<b>100,0</b>	<b>1 449 281</b>	<b>1 698 489</b>
<b>Mère</b>							
Agriculture	51,2	15,8	15,3	17,7	100,0	954 337	865 431
Industrie	39,7	13,3	36,5	10,5	100,0	3 487	3 381
Commerce	11,3	24,9	29,1	34,8	100,0	580 946	480 919
Service	10,0	23,7	17,8	48,4	100,0	126 711	99 550
<b>Ensemble mère</b>	<b>34,1</b>	<b>19,6</b>	<b>20,3</b>	<b>26,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1 665 481</b>	<b>1 449 281</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 8.2.2. Par rapport à la catégorie socio professionnelle des parents

Près de trois enfants sur quatre (74,8%) dont le père exerce en tant que travailleur indépendant conserve cette catégorie socio-professionnelle. D'une façon générale, l'entrepreneuriat est fortement attractif chez la nouvelle génération. En effet, indépendamment de la catégorie socioprofessionnelle de leur père ou de leur mère, plus de sept enfants sur dix (71,4) choisissent d'être à leur propre compte ou d'être patron.

**Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés, Togo, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Statut socioprofessionnel dans l'emploi						Total	Effectif des pères	Effectif des mères
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)			
<b>Catégorie socioprofessionnelle du père</b>									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	6,1	0,0	16,6	6,8	55,6	14,9	100,0	12 631	10 407
Cadre moyen, agent de maîtrise	4,7	16,2	19,6	7,2	42,2	10,1	100,0	52 897	37 636
Employé /ouvrier qualifié	3,1	4,7	22,6	7,7	50,3	11,5	100,0	141 853	112 181
Employé/ouvrier semi qualifié	1,1	6,1	11,3	13,8	52,2	15,5	100,0	36 014	27 920
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,2	1,9	6,3	3,9	74,8	12,7	100,0	1 413 481	1 225 974
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,3	0,4	6,8	6,6	69,4	16,5	100,0	38 544	29 613
<b>Ensemble père</b>	<b>0,7</b>	<b>2,7</b>	<b>8,3</b>	<b>4,7</b>	<b>71,0</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 695 419</b>	<b>1 443 731</b>
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la mère</b>									
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	649	649
Cadre moyen, agent de maîtrise	0,0	8,4	9,6	0,0	60,2	21,9	100,0	4 523	4 869
Employé /ouvrier qualifié	9,9	10,0	23,7	3,3	33,5	19,6	100,0	12 894	19 505
Employé/ouvrier semi qualifié	0,0	4,8	39,6	7,1	43,4	5,2	100,0	9 690	13 773
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,3	2,4	8,3	4,9	74,1	10,0	100,0	1 208 256	1 406 246
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,1	1,6	6,8	2,9	58,9	29,8	100,0	207 719	217 303
<b>Ensemble mère</b>	<b>0,4</b>	<b>2,4</b>	<b>8,5</b>	<b>4,6</b>	<b>71,4</b>	<b>12,7</b>	<b>100,0</b>	<b>1 443 731</b>	<b>1 662 346</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Dans un contexte où la sécurité sociale n'est un fait généralisé, la survie des parents aux âges avancés dépend du niveau de vie des enfants car ces derniers constituent l'assurance sociale des parents. C'est dans ce cadre que le souci des parents est de voir leurs enfants aller au loin possible dans les études avec comme ambition que ces enfants aient une vie meilleure aux leurs.

D'après le **Tableau 8.6**, une amélioration de la catégorie socioprofessionnelle des parents s'accompagne, de manière générale, d'une progression du niveau d'instruction atteint par les enfants. Cette progression est d'autant plus forte dans le contexte de parents qui jouissent tous les deux d'une catégorie élevée.

Dans l'ensemble, 25,5% des jeunes n'ont aucun niveau d'instruction, 28,2% ont atteint le niveau du primaire, 40,3% ont atteint le niveau du secondaire et seulement 6% le niveau du supérieur. Selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, pour les parents cadre ou employés, plus de la moitié de leurs enfants ont atteint au moins le secondaire : 60,1% et 39,9% des enfants ont atteint respectivement le secondaire et le supérieur lorsque les deux parents sont des cadres, tandis que 62,6% et 14,8% des enfants ont atteint respectivement le secondaire et le supérieur lorsque l'un des parents est employé.

**Tableau 8.6 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Togo, 2017**

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Niveau instruction				Total	Effectif
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Les deux parents sont cadres	0,0	0,0	60,1	39,9	100,0	10 322
L'un des parents est cadres	2,0	15,5	57,9	24,7	100,0	95 883
Les deux parents sont employés	1,7	14,5	70,7	13,1	100,0	21 440
L'un des parents est employé	5,8	16,8	62,6	14,8	100,0	259 171
Les deux parents sont travailleurs indépendants	26,8	31,7	37,6	3,8	100,0	1 579 972
L'un des parents est travailleurs indépendants	43,0	26,3	28,2	2,5	100,0	282 161
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	52,0	21,7	23,7	2,6	100,0	41 892
<b>Ensemble</b>	<b>25,5</b>	<b>28,2</b>	<b>40,3</b>	<b>6,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 290 840</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Dans le même sens, le taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire s'améliore avec l'origine sociale des parents.

Dans l'ensemble 12,8% des enfants ont accès à une profession supérieure ou intermédiaire, encore plus les garçons (18,6%) que les filles (7,8).

Les enfants de parents cadres présentent un taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire estimée à 32,3% dont 42,5% pour le sexe masculin et 18,3% pour le sexe féminin, pendant que ceux des parents employés ont à 26,4% ont accès à une profession supérieure ou intermédiaire dont 38,4% pour le masculin et 14,1% pour le féminin. Ce taux d'accès diminue lorsque la valeur de l'origine sociale des parents diminue.

**Tableau 8.7 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme le sexe et l'origine sociale des parents, Togo, 2017**

Origine sociale des parents	Sexe			Effectif
	Homme	Femme	Ensemble	
	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire	
Enfants de cadres	43,5	18,3	32,3	50 099
Enfants d'employés	38,4	14,1	26,4	148 138
Enfants de travailleurs indépendants	14,6	6,7	10,3	1 232 044
Enfants De parents ayant une autre CSP	30,4	14,5	21,0	13 450
<b>Ensemble</b>	<b>18,6</b>	<b>7,8</b>	<b>12,8</b>	<b>1 443 731</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 8.3. Perspectives

Quels projets d'emploi à venir formulent les jeunes de 15 à 24 ans ?

Sur le plan national, 57,9% des jeunes expriment leur volonté de rester inactifs, 23,5% désirent obtenir un premier emploi, 14,7% souhaitent garder l'emploi actuel, 2,9% souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise et 0,8% désirent obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise. La tendance à rester inactif peut s'expliquer par une forte proportion de ces jeunes en cours de formation ou de scolarité.

Cette distribution varie très peu selon le sexe (61,7% des jeunes du sexe masculin veulent rester inactifs contre 54,5% pour le sexe féminin).

Selon la situation d'activité, 36,7% des chômeurs au sens BIT désirent obtenir leur premier emploi contre 48,8% qui souhaitent rester inactifs. Chez les actifs occupés, près de la moitié (45,6%) souhaitent garder leur emploi actuel contre 8,4% qui veulent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise.

**Tableau 8.8 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Projets d'emploi pour l'avenir					Total	Effectif
	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez maintenant	Rester inactif		
<b>Sexe</b>							
Homme	21,9	1,2	2,9	12,3	61,6	100,0	517 928
Femme	25,1	0,6	2,8	17,0	54,5	100,0	558 011
<b>Situation d'activité</b>							
Actif occupé	8,3	0,8	8,4	45,6	36,9	100,0	278 793
Chômeur BT	36,7	3,9	8,1	2,5	48,8	100,0	29 839
MOP	37,5	0,6	1,9	3,5	56,5	100,0	129 424
Inactif	26,8	0,9	0,4	4,1	67,9	100,0	637 882
<b>Togo</b>	<b>23,5</b>	<b>0,9</b>	<b>2,9</b>	<b>14,7</b>	<b>57,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1 075 939</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Avec les différents politiques d'auto-emplois et d'entrepreneuriat notamment des jeunes prônés dans nos pays pour lutter contre le chômage, la volonté des jeunes est de développer leurs propres affaires et d'être leur propre patron. Au niveau national, parmi les individus âgés de 15 ans et plus et actuellement en activités, 53,1% désirent travailler indépendamment c'est-à-dire en tant que patron ou travailleur pour compte propre, suivi de 19,7% qui veulent exercer en tant qu'employé ou ouvrier qualifié. Les actifs occupés désirent majoritairement (64,4%) devenir travailleur indépendant. Il ressort d'une manière générale que la catégorie socio professionnelle la plus désirée est celle des travailleurs indépendants.

Cette volonté d'auto-emploi est plus prononcée chez les personnes qui travaillent déjà comme patrons ou propre compte (77,8%) et chez les autres catégories comme manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial, à 61,1%.

**Tableau 8.9 : Emplois désirés par les individus de 15 et actuellement en activité suivant la situation d'activité, Togo, 2017**

Situation d'activité	Catégorie socio professionnelle désirée						Total	Effectif
	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)		
<b>Situation d'activité</b>								
Actif occupé	2,0	8,9	17,0	4,8	64,4	2,9	100,0	227 781
Chômeur BT	7,6	15,3	36,3	11,8	26,1	2,9	100,0	42 474
MOP	2,6	8,6	17,2	7,9	60,3	3,4	100,0	128 997
Inactif	11,2	19,9	20,6	2,5	42,6	3,3	100,0	225 388
<b>Catégorie socio professionnelle</b>								
Cadre	25,0	24,1	2,2	0,0	48,7	0,0	100,0	5 016
Ouvrier/manœuvre	2,8	18,7	34,8	1,9	40,2	1,5	100,0	49 627
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,4	2,4	10,0	6,2	77,8	3,2	100,0	109 901
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	2,5	11,3	16,5	4,8	61,1	3,8	100,0	63 237
<b>Togo</b>	<b>5,8</b>	<b>13,2</b>	<b>19,7</b>	<b>5,1</b>	<b>53,1</b>	<b>3,2</b>	<b>100,0</b>	<b>624 640</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Quel secteur institutionnel attire le plus les jeunes de 15 ans et plus ?

Dans l'ensemble, l'entrepreneuriat jouit d'une belle image dans la mesure où il est le secteur le plus désiré avec près d'un jeune sur deux (47,9%) qui l'a choisi. Ce secteur est suivi par celui du public et du parapublic avec 30,1% et celui des sociétés privées avec 19,6%. Les jeunes ayant exercé antérieurement dans le secteur public expriment à 71,7% leur désir d'y rester contre 19,7% qui souhaitent se retrouver dans le secteur de l'entrepreneuriat et 8,5% qui veulent être employé dans le

privé. D'après le **Tableau 8.10**, un emploi antérieur dans le secteur privé conditionne 58,6% des individus âgés de 15 ans et plus à s'orienter vers le secteur entrepreneurial.

**Tableau 8.10 : Emploi désiré par les individus de 15 ans actuellement en activité suivant le secteur institutionnel plus ayant eu un emploi antérieur selon le secteur institutionnel, Togo, 2017**

	Secteur institutionnel désiré				Total	Effectif
	Secteur public et parapublic	Société privée/PME/association	Entrepreneuriat	Ménage		
<b>Situation d'activité</b>						
Actif occupé	21,6	19,7	56,2	2,6	100,0	221 961
Chômeur BT	37,5	34,2	26,9	1,5	100,0	41 853
MOP	21,4	17,8	58,1	2,7	100,0	125 483
Inactif	42,3	17,8	37,7	2,1	100,0	220 559
<b>Secteur d'activité</b>						
Secteur public	71,7	8,5	19,7	0,0	100,0	13 229
Secteur privé	18,8	20,2	58,6	2,3	100,0	205 984
Ménages	0,0	27,8	47,7	24,5	100,0	2 749
<b>Togo</b>	30,1	19,6	47,9	2,4	100,0	609 856

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

Peu de personnes de 15 ans ou plus bénéficient de revenu hors emploi. Les différentes sources de revenus hors emploi les plus pratiquées sont : en dehors des autres revenus non spécifiés (7,3%), on a d'autres pensions (3,5%), transfert reçu d'autres ménages résidant (2,4%) et les transferts reçus d'autres ménages à l'étranger (1,5%) avec quelques variations selon le milieu de résidence et la situation d'activité.

**Tableau 8.11 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété		Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
			Revenu financier	Revenu financier					
<b>Situation d'activité</b>									
Actif occupé	1,3	2,8	1,0	1,0	1,8	1,5	0,1	6,1	2 279 123
Chômeur BT	0,0	5,0	0,9	1,5	6,0	1,5	1,1	3,6	93 203
MOP	0,5	4,8	1,1	1,2	3,5	1,5	2,2	10,8	347 227
Inactif	1,3	4,5	1,3	0,7	3,1	1,4	0,3	9,1	1 035 896
<b>Milieu de résidence</b>									
Lomé	1,6	4,3	1,7	1,1	2,9	2,5	0,5	4,2	1 101 715
Autres urbains	1,5	3,5	0,9	1,3	3,6	1,4	0,6	6,4	614 043
Ens. urbain	1,6	4,0	1,4	1,2	3,1	2,1	0,5	5,0	1 715 758
Rural	0,9	3,1	0,8	0,8	1,7	0,9	0,2	9,2	2 039 691
<b>Togo</b>	1,2	3,5	1,1	1,0	2,4	1,5	0,4	7,3	3 755 449

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les revenus hors emplois sont relativement proches des revenus mensuels reçus lors des emplois par les personnes de 15 ans ou plus.

Estimée à une moyenne mensuelle de 49 806 FCFA, la pension de travail est le revenu hors emploi le plus élevé au plan national. Il est suivi par les revenus de la propriété évalués à 45 123 FCFA en moyenne mensuelle. Les autres formes de pensions sont également un revenu hors emploi assez valorisé avec une moyenne mensuelle estimée à 36 879 FCFA. Le revenu de la propriété passe en tête des revenus hors emploi dans la capitale à Lomé avec une moyenne mensuelle estimée à 75 843 FCFA. En milieu rural, estimées à 53 906 FCFA en moyenne mensuelle, les autres formes de pensions apportent d'importantes ressources aux ménages. Selon la situation d'activité, la distribution des revenus mensuels hors emploi est très variée.

Chez les actifs occupés, le revenu de la propriété se situe en première place en apportant en moyenne 58 899 FCFA par mois, suivi de la pension de travail et des transferts reçus d'autres ménages de l'étranger.

**Tableau 8.12 : Montant moyen des revenus mensuels hors emploi des âgés de 15 ans et plus, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Montant mensuel Pensions du travail	Montant mensuel Autres pensions	Montant mensuel Revenu de la propriété	Montant mensuel Revenu financier	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages résidant	Montant mensuel Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Montant mensuel Bourses d'études	Montant mensuel Autres revenus	Effectif
<b>Situation d'activité</b>									
Actif occupé	39 177	16 215	58 899	22 904	19 318	24 127	33 779	23 154	2 279 123
Chômeur BT		11 217	28 751	19 700	48 786	19 585	23 784	12 074	93 203
MOP	63 954	19 657	24 781	10 525	20 804	13 527	33 329	18 379	347 227
Inactif	71 510	73 403	29 165	16 128	29 938	52 542	45 064	35 735	1 035 896
<b>Milieu de résidence</b>									
Lomé	63 265	23 601	75 943	35 416	36 911	42 329	56 652	18 576	1 101 715
Autres urbains	75 537	15 946	27 427	13 296	14 701	36 651	23 026	35 975	614 043
Ens. urbain	67 549	21 200	64 906	26 474	27 816	40 942	42 989	26 517	1 715 758
Rural	23 602	53 906	18 185	12 151	21 049	10 856	21 909	26 780	2 039 691
Togo	49 806	36 879	45 123	20 098	25 124	30 485	35 512	26 698	3 755 449

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les transferts reçus par les ménages constituent des ressources supplémentaires qui permettent ainsi aux ménages de se prendre en charge à divers niveaux ou d'investir dans des projets. Ces fonds sont soit alloués aux dépenses domestiques, soit pour les soins de santé, pour l'activité commerciale, l'éducation scolaire et bien d'autres postes. Le tableau suivant montre non seulement la distribution des principales utilisations des transferts suivants les pays de provenance, mais également celle des montants transférés selon le pays de provenance. Le montant global des ressources hors emploi reçu au Togo au cours de 2017 s'élève à 3,01 milliards de FCFA. Cette ressource provient principalement à 38,3% des pays africains dont 21,1% de la Zone UEMOA, 29,7% de l'Europe et à 23,8% des Etats d'Amérique du Nord.

Outre pour les dépenses non spécifiées (16,6%), cette ressource hors emploi est utilisée pour des dépenses domestiques (47,6%), l'éducation scolaire (18,2%) et des soins de santé (9,2%). Et quel que soit la source de provenance des ressources hors emploi, leur utilisation première est pour les dépenses publiques.

**Tableau 8.13 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus suivant les pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds), Togo, 2017**

Pays de provenance	Principale utilisation des fonds reçus											Montant-Compte bancaire	Montant-Compte bancaire	Effectif
	Dépenses domestiques	Soins, santé	Activités commerciales	Education scolaire	Paiement d'un crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction d'une maison	Loisirs	Autre investissement	Autre utilisation			
Afrique de l'Ouest-UEMOA	17,3	7,5	4,4	11,8	2,6	0,0	0,0	9,0	2,4	0,0	45,0	635 275 033	21,1	14 013
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	92,1	1,3	0,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	0,0	240 751 441	8,0	6 945
Afrique Centrale	45,9	13,6	0,0	36,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2,3	0,0	1,7	201 946 824	6,7	6 731
Autres Etats d'Afrique	25,8	19,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,5	27,5	74 439 122	2,5	1 558
<b>Ens. Afrique</b>	<b>38,6</b>	<b>8,0</b>	<b>2,4</b>	<b>13,7</b>	<b>1,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>4,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,8</b>	<b>26,7</b>	<b>1 152 412 420</b>	<b>38,3</b>	<b>29 247</b>
Etats Europe	69,3	4,2	0,0	4,9	0,0	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	19,1	893 513 348	29,7	11 226
Etats Asie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 710 882	0,1	186
Etats Amérique du Nord	41,8	4,9	0,0	48,2	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	0,0	3,0	715 821 609	23,8	8 584
Etats Amérique du Sud	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	29 681 979	1,0	857
Autres Etats non classé ailleurs	15,9	51,9	24,9	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3	0,0	0,0	0,0	214 002 896	7,1	1 763
<b>Togo</b>	<b>47,6</b>	<b>9,2</b>	<b>2,7</b>	<b>18,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,8</b>	<b>2,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>16,6</b>	<b>3 009 143 135</b>	<b>100,0</b>	<b>51 862</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Pour le transfert de ces ressources au Togo (**Tableau 8.14**), c'est par le canal officiel (75,8%) qu'elles sont rentrées au Togo et seulement à 24,2% pour le canal informel. De plus ces ressources sont arrivées à 53,6% dans les ménages résidant à Lomé, 18,7% dans les ménages des autres urbains et 27,7% dans les ménages du milieu rural. Les canaux de transfert formels sont plus utilisés à Lomé (85,5%) alors les canaux de transferts informels sont plus utilisés en milieu rural (40,1%).

**Tableau 8.14 : Principaux canaux des transferts de fonds reçus suivant le milieu de résidence (en% de la valeur totale des fonds), Togo, 2017**

Milieu de résidence	Canaux de transfert utilisés			Montant	%	Effectif
	Formel	Informel	Total			
Lomé	85,5	14,5	100,0	1 613 162 017	53,6	25 169
Autres urbains	71,5	28,5	100,0	563 334 627	18,7	8 546
Ens. urbain	81,9	18,1	100,0	2 176 496 644	72,3	33 715
Rural	59,9	40,1	100,0	832 646 492	27,7	18 147
<b>Togo</b>	<b>75,8</b>	<b>24,2</b>	<b>100,0</b>	<b>3 009 143 135</b>	<b>100,0</b>	<b>51 862</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) avait pour objectif général de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Elle a permis entre autres de connaître les conditions de vie des ménages, d'étudier l'évolution d'offre de la main d'œuvre, de fournir les principaux indicateurs du marché du travail et d'analyser le sous-emploi et le chômage

Elle a ainsi permis d'éclairer le domaine d'emploi où l'information demeure encore parcellaire. En effet, il ressort des résultats qu'en dépit du fait que d'énormes efforts soient consentis par les autorités en matière d'emploi, les conditions d'emploi et d'activité y sont encore très précaires. Les raisons de

cette précarité sont surtout le manque de débouché, la non qualification des actifs et la précarité des emplois. La solution souvent envisagée pour ce problème d'emploi est la migration vers d'autres zones pour recherche d'emplois décents.

Les femmes et les jeunes, bien que plus vulnérables en matière d'emploi et plus représentés dans la population que les hommes, sont moins lotis. Ils sont également d'un niveau de formation plus faible.

Pour ce qui est des conditions de vie des ménages, les résultats de l'enquête montrent que l'accès à l'eau potable au niveau national représente 62,5% des ménages et seulement 6,5% des ménages disposent d'eau courante à la maison. L'accès à l'électricité se situe à 50,8% des ménages au Togo et 52,6% des ménages font recours à l'électricité comme mode d'éclairage. Le bois (49,1%) et le charbon de bois (40,9%) sont les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson. Près de trois ménages sur cinq (59,3%) ont recours au dépotoir sauvage comme mode d'évacuation des ordures.

Du point de vue de l'alphabétisation, le taux d'alphabétisation au niveau national s'établit à 60,4% des individus âgés de 15 ans et plus. Ce taux est de 73,5% pour les hommes et 49,2% pour les femmes.

S'agissant de la migration, au Togo, 20,3% de la population totale migre. 70,8% des migrants migrent pour des motifs de recherche d'emploi. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (76,8%) que chez les hommes (57,5%).

Suivant l'activité et le travail décent, les données de l'enquête montrent qu'au Togo 84,2% des personnes âgés de 15 ans et plus sont des actifs occupés. Le taux de chômage au sens du BIT en 2017 est de 3,7 % et la durée moyenne de chômage est d'environ 4 ans. Ce phénomène de chômage touche plus les femmes (53,3%) et les jeunes de 15-24 ans (9,5%). Entre septembre 2016 à août 2017, on note un niveau mensuel moyen de 25 483 emplois et le revenu mensuel moyen au Togo s'élève à 69 498 FCFA pour environ neuf (9) années d'études.

Plus du quart (26%) des jeunes âgés de 15 à 24 ans ne sont ni dans l'emploi ni dans le système éducatif. La situation est encore plus préoccupante pour les femmes. En effet, 40,6% des femmes de 15 ans et plus sont dans cette situation. S'agissant de la déperdition dans le système éducatif primaire, 20,5% des enfants âgés de 5 à 17 ans quittent les bancs pour raison de travail.

Enfin 15,3% des emplois au Togo sont des emplois précaires et 85,2% des actifs sont des travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé. Les raisons qui obligent les actifs à changer de métier sont le faible débouché dans la formation de base (47,5%) et la faible rémunération ou la pénibilité des conditions de travail dans leur métier de base (22,6%).

# SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

---

Au Togo comme dans la plupart des pays en développement, l'on s'accorde à reconnaître que le secteur informel présente un fort potentiel de création d'emplois et de revenus. Toutefois, la mesure de la part de l'informel dans l'économie demeure un souci majeur pour les pays. Consciente de ce fait et soucieuse de l'harmonisation des méthodologies statistiques appliquées dans ses Etats membres, l'UEMOA à travers le Programme d'Harmonisation des Enquêtes (PHE) du Programme Statistique Régional (PSR), a initié l'enquête ERI-ESI avec l'appui technique d'AFRISTAT.

Cette partie du rapport structurée en 6 chapitres présente les résultats du volet informel de l'ERI-ESI et contient entre autres les informations suivantes :

- les conditions d'activité du secteur informel ;
- la main d'œuvre et l'emploi dans le secteur informel ;
- le financement et l'investissement dans le secteur informel ;
- les comptes des unités de production informelles (production, chiffre d'affaire, valeur ajoutée, le revenu mixte) ;
- les branches d'activité les plus porteuses du secteur ;
- le poids et le rôle du secteur informel dans l'économie nationale ;
- les stratégies des acteurs du secteur, notamment face à la concurrence;
- les besoins, les contraintes et les opportunités du secteur informel ;
- etc.

## Chapitre 9 : Conditions d'activité du secteur informel

### Résultats clés

- Au plan national, plus de 7 UPI sur 10 (**72,6%**) sont dirigées par une femme. Par ailleurs, on note que cette proportion est plus élevée chez les nouvelles UPI que chez les anciennes.
- Le nombre total d'emplois pour les individus de 15 ans et plus est de **2 553 233** dont **2 282 057** en emploi principal et **271 176** en emploi secondaire. Le milieu rural concentre plus de la moitié ces emplois qui avoisine **1 500 000** emplois alors que dans les milieux urbains ils sont estimés à **1 077 924** avec plus de 6 emplois sur 10 (**699 130**) à Lomé.
- Près de 4 UPI sur 5 (**78,1%**) exercent leurs activités dans un local non professionnel.
- Les institutions de micro-crédits et les banques accordent difficilement de crédits aux UPI (**2,9%** d'UPI dans l'ensemble) qui ont en général un caractère d'entreprises individuelles non enregistrées à faibles capitaux et donc ne disposent pas de garantie suffisante pour espérer ces types de financement.
- C'est seulement **6,4%** des UPI qui déclarent que leurs activités sont connues de l'Etat. Ce taux est presque deux fois plus élevé (**12,0%**) chez les UPI créées entre 2000 et 2005.

A la suite d'une section méthodologique consacrée à la présentation des différents concepts nécessaires pour mieux cerner cette partie du rapport, les sections suivantes de ce volet informel, décrivent les conditions d'exercice des unités de production informelles (UPI) au Togo notamment le type de local utilisé, la disponibilité des services de base, les caractéristiques de l'UPI, les caractéristiques des chefs des UPI etc. Dans ce chapitre, il est aussi présenté la répartition des emplois dans le secteur informel, les motifs et les moyens de création des UPI de même que les raisons du choix du produit vendu ou du service offert par l'UPI.

### 9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 15<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituée en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activité économique et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de *non enregistrement*, de la *non tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

*Non enregistrement des unités de production* : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique d'e guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'a de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de

production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

*Non tenue de la comptabilité écrite et formelle* : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

*Production des biens et services marchands* : selon la résolution de la 15<sup>ème</sup> CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI)

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

**Tableau 9.1 : Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle**

Identification dans l'emploi	A RENSEIGNER PAR LES EMPLOYEURS (PATRONS) ET LES PERSONNES A COMPTE PROPRE				
	Quel est votre catégorie socio-professionnelle ?  1. Employeur 2. Compte propre	Tenez-vous une comptabilité ?  1. Rien 2. Comptabilité, plan comptable du Burundi 3. Comptabilité simplifiée 4. Cahier de recettes ou autre (préciser)	Votre établissement est-il enregistré officiellement (N/E) ?  1. Oui 2. Non	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?  1. Oui, et cette production est totalement vendue 2. Oui, et cette production est partiellement vendue 3. Non	L'enquêté (e) est-il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ?  1. Oui 2. Non
En activité principale	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)
	_	_	_	_	_
En activité secondaire					
· 1 <sup>ère</sup> activité secondaire	_	_	_	_	_
· 2 <sup>ème</sup> activité secondaire	_	_	_	_	_
	ELIGIBLE COMME CHEF UPI SI ET SEULEMENT SI (A)=7 ou 8 et [(B) =1,4 ou (C)=2] et D = 1,2				

### Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du secteur non agricole. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

### L'emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17<sup>ème</sup> CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. *De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi) :*

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- congés de maladie rémunérés ;
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). *C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractériser les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. Dans le cas de Capitale, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale. Autrement, l'emploi est dit formel.*

### **Les travailleurs dépendants**

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui attendent (ou non) une rémunération périodique de leurs prestations par un employeur (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

### **Les travailleurs indépendants**

Cette catégorie comprend tous les autres actifs qui travaillent pour leur compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit seul ou avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur pour compte propre).

### **Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel**

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activité et selon le statut des CUPI entre les deux volets de l'enquête. Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

## **9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2**

### **9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1)**

La présente partie donne un descriptif sur la répartition des emplois en activités principale et secondaire des individus de 15 ans et plus en situation d'emploi selon les secteurs et branches d'activités et suivant le milieu de résidence.

Les données du **Tableau 9.2** révèlent qu'au Togo en 2017, le nombre total d'emplois pour les individus de 15 ans et plus est de 2 553 233 dont 2 282 057 en emploi principal et 271 176 en emploi secondaire. Le milieu rural concentre plus de la moitié ces emplois qui avoisine 1 500 000 personnes alors que dans les milieux urbains ils sont estimés à 1 077 924 avec plus de 6 emplois sur 10 (699 130) à Lomé.

Suivant le secteur et la branche d'activité, près du tiers des emplois (31,6%) soit un total de 807 119 emplois sont pourvus par le secteur primaire avec une dominance des activités agricoles, d'élevage, de chasse et d'activités de soutien qui offrent 794 233 emplois soit 31,1% de l'effectif des emplois.

Le secteur des services, affichant une proportion de 26,3%, est le second pourvoyeur d'emplois. Avec ses 16 branches d'activité, il offre 670 959 emplois dont 414 898 en milieu urbain. Les activités d'hébergement et de restauration avec 180 031 d'emplois, de tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc. avec 129 658 emplois, de transport avec 106 666 et l'enseignement avec 73966 sont les branches d'activité qui portent le secteur des services.

Le troisième secteur plus important en effectif est celui du commerce avec 22,2% des emplois dont une dominance de la branche du commerce de détail (399 089 emplois et pèse plus de 70% dans le secteur). L'activité commerciale s'exerce principale en milieu urbain (338 482 emplois contre 223 321 pour le milieu rural).

Enfin, l'industrie offre un sixième (1/6<sup>ème</sup>) des emplois dont 80% sont dans les activités de fabrication et 16% dans les activités de construction.

**Tableau 9.2 : Effectif des emplois, individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire), Togo, 2017**

Secteur et branche d'activité	Activité principale					Activité secondaire					Ensemble	
	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble urbain	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble rural	Total	%
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	3 679	42 714	46 393	655 962	702 355	3 354	9 127	12 481	79 397	91 878	794 233	31,1
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	330	424	755	5 098	5 853	0	0	0	1 132	1 132	6 985	0,3
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	2 108	422	2 530	2 799	5 329	0	0	0	572	572	5 901	0,2
<b>Ensemble primaire</b>	6 118	43 560	49 678	663 858	713 536	3 354	9 127	12 481	81 101	93 582	807 119	31,6
Activités extractives/mines	5 469	1 326	6 794	9 497	16 291	346	0	346	904	1 251	17 542	0,7
Activités de fabrication	126 462	66 726	193 188	167 715	360 903	5 658	5 185	10 844	39 631	50 474	411 377	16,1
Activités de production et distribution	379	307	686	0	686	0	0	0	450	450	1 136	0,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	1 124	336	1 461	944	2 405	0	152	152	117	269	2 674	0,1
Activités de construction	32 339	14 842	47 181	28 800	75 981	445	1 289	1 733	2 910	4 643	80 624	3,2
<b>Ensemble industrie</b>	165 773	83 537	249 310	206 956	456 266	6 449	6 626	13 075	44 012	57 087	513 353	20,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	21 784	4 301	26 085	8 924	35 009	1 423	0	1 423	908	2 331	37 340	1,5
Commerce de gros	48 490	24 278	72 768	38 586	111 355	5 613	1 188	6 801	7 219	14 020	125 375	4,9
Commerce de détail	144 469	69 335	213 804	133 828	347 632	10 037	7 564	17 601	33 856	51 457	399 089	15,6
<b>Ensemble commerce</b>	214 743	97 915	312 658	181 338	493 996	17 073	8 751	25 824	41 983	67 807	561 803	22,0
Activités de transport	44 511	21 221	65 732	30 703	96 435	3 834	1 325	5 158	5 073	10 231	106 666	4,2
Activités d'entreposage	6 373	2 692	9 065	2 126	11 192	1 222	0	1 222	0	1 222	12 414	0,5
Activités d'hébergement et de restauration	42 753	32 491	75 244	85 281	160 525	2 177	3 419	5 596	13 910	19 506	180 031	7,1
Activités de l'information et de communication	9 572	3 114	12 685	3 494	16 179	0	0	0	407	407	16 586	0,6
Activités financiers et d'assurance	10 167	2 236	12 404	3 150	15 554						15 554	0,6
Activités immobiliers	1 441	490	1 932	0	1 932						1 932	0,1
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	18 004	2 986	20 990	3 922	24 912	0	373	373	597	970	25 882	1,0
Activités de services de soutien et de bureau	15 565	3 175	18 741	5 426	24 166	1 576	0	1 576	625	2 201	26 368	1,0
Activités de l'administration publique	9 703	5 328	15 031	4 450	19 481						19 481	0,8
Enseignement	18 778	19 415	38 193	32 453	70 647	3 211	0	3 211	108	3 320	73 966	2,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	8 733	5 869	14 602	13 894	28 496	788	0	788	1 785	2 573	31 069	1,2
Activités artistiques, sportives et récréatives	7 753	1 495	9 248	2 950	12 198	346	274	620	0	620	12 818	0,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	60 291	19 780	80 071	38 699	118 771	4 020	1 883	5 903	4 985	10 888	129 658	5,1
Activités spéciales des ménages	13 454	1 488	14 942	1 402	16 344	433	0	433	328	760	17 104	0,7
Activités des organisations internationales	914	222	1 136	292	1 428						1 428	0,1
<b>Ensemble service</b>	268 014	122 004	390 017	228 241	618 259	17 607	7 274	24 881	27 819	52 700	670 959	26,3
<b>Ensemble</b>	654 647	347 016	1 001 663	1 280 394	2 282 057	44 483	31 778	76 261	194 915	271 176	2 553 233	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

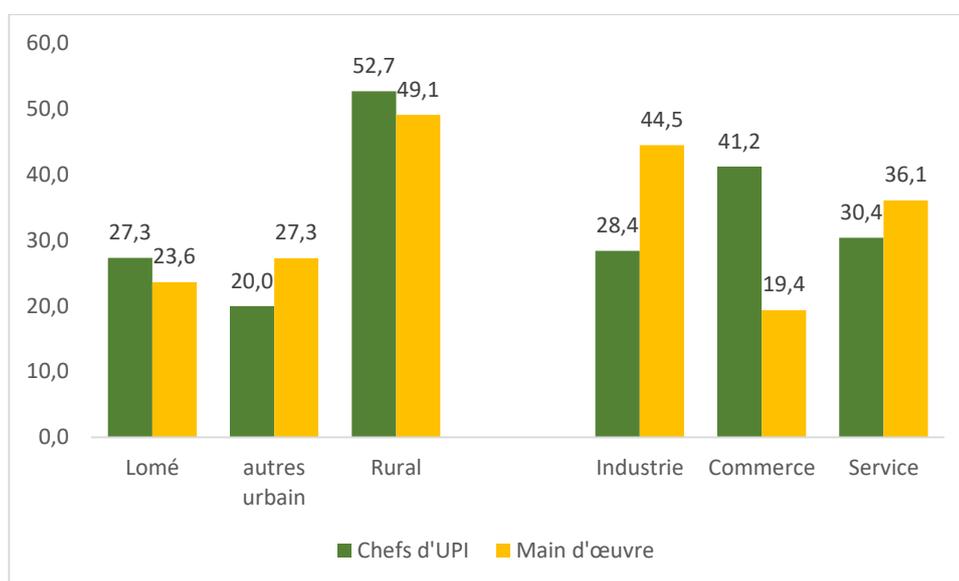
## 9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

Le **Tableau 9.3** présente l'analyse de la structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et par branche d'activité. Il révèle que globalement les UPI sont composées en moyenne d'une personne (le CUPI). En effet, l'effectif des chefs d'UPI est largement supérieur à la main d'œuvre globale quelle que soit la branche d'activité.

Le commerce notamment le commerce de détail est l'activité principale des unités de productions informelles. Le secteur des services est le second vivier des entreprises informelles.

L'ERI-ESI a permis de recenser 1 199 117 CUPI et 194 928 mains d'œuvre. Les chefs d'unités de production informelles (CUPI) et la main d'œuvre sont concentrés respectivement 27,3% et 23,6% dans la ville de Lomé, 20,0% et 27,3% respectivement dans autres urbains, 52,7% et 49,1% en milieu rural. Selon le secteur d'activité, le secteur de l'industrie concentre 28,4% des CUPI et 44,5% de la main d'œuvre, le secteur du commerce 41,2% des CUPI et 19,4% de la main d'œuvre et le secteur du service 30,4% des CUPI et 36,1% de la main d'œuvre.

**Graphique : structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole selon le milieu de résidence et le secteur d'activité, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Une analyse plus fine de la composition des secteurs d'activités en CUPI et main d'œuvre selon la branche d'activité fait apparaître les situations suivantes (**Tableau 9.3**) :

- ✓ Dans le secteur de l'industrie, deux branches d'activités sont prépondérantes quel que soit le milieu de résidence : branche fabrication et la branche construction et un milieu rural, une troisième branche se démarque la branche de production et de distribution ;
  - Dans la ville de Lomé, la branche de fabrication concentre 83,2% des CUPI avec 75,6% de la main d'œuvre alors celle de la construction renferme 15,5% des CUPI et 24,4% de la main d'œuvre ;
  - Dans autres urbains, la branche fabrication reste dominante avec 75,8% des CUPI et 76,5% de la main d'œuvre, suivi de la branche construction avec 16,2% des CUPI et 22,8% de la main d'œuvre ;
  - Dans le milieu rural, outre la branche fabrication qui engendre 76,8% des CUPI et 92,1% de la main d'œuvre, c'est la branche de production et de distribution qui arrive en seconde position avec 13,7% des CUPI et la branche construction vient en troisième position avec 9,1% des CUPI et 7,6% de la main d'œuvre.
- ✓ Dans le secteur du commerce et dans tous les milieux de résidence, la branche du commerce en détail vient largement en tête avec la proportion des CUPI qui varie entre 77,7% à Lomé et 81,8% au milieu rural et la proportion de la main d'œuvre entre 73,3% en milieu rural à 77,9% en autres urbain,

- suivie du commerce en gros avec la proportion des CUPI allant de 15,5% en milieu rural à 17,9% à Lomé tandis que la main d'œuvre varie entre 8% à Lomé à 14,9% en milieu rural ;
- ✓ Quant au secteur du service, les branches dominantes sont celle de l'hébergement et restauration, celle des autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) et du transport.
    - La proportion des CUPI et de la main d'œuvre pour l'hébergement et restauration est à Lomé (45,2% des CUPI et 53,9% de main d'œuvre), en autres urbains (61% de CUPI et 55,8% de MO) et en milieu rural (70,1% des CUPI et 39,4% de M.O.) ;
    - La proportion des CUPI et de la main d'œuvre pour autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.) sont à Lomé (30,5% des CUPI et 32,4% de M.O.), en autres urbains (18,8% de CUPI et 32,1% de M.O.) et en milieu rural (15,4% des CUPI et 44% de M.O.) ;
    - La branche de transport mobilise 13,1% des CUPI à Lomé, 12,8% en autres urbains et 7,5% dans le milieu rural.

**Tableau 9.3 : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Togo, 2017**

Milieu de résidence	Secteur et branche d'activité	Effectif		Proportion (%)	
		Chefs d'UPI	Main d'œuvre	Chefs d'UPI	Main d'œuvre
<b>Lomé</b>	<b>Industrie</b>				
	Activités extractives/mines	501		0,7	
	Activités de fabrication	56 659	13 838	83,2	75,6
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	388		0,6	
	Activités de construction	10 556	4 472	15,5	24,4
	Ensemble	68 103	18 309	100,0	100,0
	<b>Commerce</b>				
	Commerce et réparation des pièces automobiles	7 327	2 230	4,5	15,1
	Commerce de gros	29 398	1 178	17,9	8,0
	Commerce de détail	127 661	11 346	77,7	76,9
	Ensemble	164 385	14 754	100,0	100,0
	<b>Service</b>				
	Activités de transport	12 454		13,1	
	Activités d'hébergement et de restauration	42 999	6 987	45,2	53,9
	Activités de l'information et de communication	2 330	1 777	2,4	13,7
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	335		0,4	
	Activités de services de soutien et de bureau	1 020		1,1	
	Enseignement	2 220		2,3	
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	554		0,6	
	Activités artistiques, sportives et récréatives	1 175		1,2	
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	29 015	4 198	30,5	32,4
	Activités spéciales des ménages	3 025		3,2	
	Ensemble	95 127	12 962	100,0	100,0
<b>Autres urbains</b>	<b>Industrie</b>				
	Activités extractives/mines	549		0,9	
	Activités de fabrication	48 616	19 185	75,8	76,5
	Activités de production et distribution	4 128		6,4	
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	479	157	0,7	0,6
	Activités de construction	10 365	5 727	16,2	22,8
	Ensemble	64 136	25 069	100,0	100,0
	<b>Commerce</b>				
	Commerce et réparation des pièces automobiles	2 650	501	2,5	8,1
	Commerce de gros	18 010	871	17,2	14,0
	Commerce de détail	84 103	4 832	80,3	77,9
	Ensemble	104 763	6 205	100,0	100,0
	<b>Service</b>				
	Activités de transport	8 998	1 772	12,8	8,1
	Activités d'entreposage	2 147		3,0	
	Activités d'hébergement et de restauration	42 978	12 221	61,0	55,8
	Activités de l'information et de communication	508		0,7	
	Activités immobiliers	333		0,5	
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	544	448	0,8	2,0
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	839		1,2	
	Activités artistiques, sportives et récréatives	848	438	1,2	2,0
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	13 226	7 019	18,8	32,1
	Ensemble	70 423	21 897	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 9.3 (Suite) : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole, Togo, 2017**

Milieu de résidence	Secteur et branche d'activité	Effectif		Proportion (%)	
		Chefs d'UPI	Main d'œuvre	Chefs d'UPI	Main d'œuvre
<b>Rural</b>	<b>Industrie</b>				
	Activités extractives/mines	627	121	0,3	0,3
	Activités de fabrication	160 132	39 998	76,8	92,1
	Activités de production et distribution	28 508		13,7	
	Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	120		0,1	
	Activités de construction	18 987	3 307	9,1	7,6
	Ensemble	208 375	43 425	100,0	100,0
	<b>Commerce</b>				
	Commerce et réparation des pièces automobiles	5 958	1 982	2,6	11,8
	Commerce de gros	34 833	2 497	15,5	14,9
	Commerce de détail	184 392	12 312	81,9	73,3
	Ensemble	225 183	16 791	100,0	100,0
	<b>Service</b>				
	Activités de transport	14 966	337	7,5	0,9
	Activités d'hébergement et de restauration	139 291	13 978	70,1	39,4
	Activités de l'information et de communication	1 117	323	0,6	0,9
	Activités immobiliers	657		0,3	
	Activités spécialisés, scientifiques et techniques	2 702	593	1,4	1,7
	Activités de services de soutien et de bureau	1 153	549	0,6	1,5
	Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6 061	3 877	3,1	10,9
	Activités artistiques, sportives et récréatives	1 653	243	0,8	0,7
	Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	30 645	15 615	15,4	44,0
	Activités spéciales des ménages	378		0,2	
	Ensemble	198 622	35 516	100,0	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La combinaison des chefs d'unités de production informelle et de la main d'œuvre met en évidence la faible taille en personnel les UPI. Dans l'ensemble les UPI ont démarré les activités avec en moyenne une personne. Selon le milieu de résidence, l'effectif moyen des UPI de Lomé au démarrage est de 1,1 personne contre 1,2 personne pour respectivement les autres milieux urbains et le rural.

Les UPI exerçant dans le secteur du commerce démarrent leurs activités avec 1,1 personne contre 1,2 pour les secteurs de l'industrie et des services.

**Tableau 9.4 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par secteur d'activité selon le milieu de résidence, Togo, 2017**

Milieu de résidence	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Lomé	1,2	1,0	1,1	1,1
Autres urbains	1,4	1,1	1,3	1,2
Ens. urbain	1,3	1,1	1,2	1,2
Rural	1,2	1,0	1,3	1,2
<b>Togo</b>	1,2	1,1	1,2	1,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 9.2.3. Matrice des emplois

L'analyse du statut des travailleurs de l'informel montre que près de 9 personnes sur 10 (87,1%) sont des travailleurs pour compte propre ou des patrons, associés. On note aussi qu'un peu plus de 11% de la main d'œuvre sur le marché informel a un statut de travailleurs dépendants non rémunérés.

Selon le secteur d'activité, 92,4% de la main d'œuvre du secteur du commerce est travailleur pour compte propre ; 1,1% a le statut de patrons ou d'associés et moins de 1% (0,6%) est travailleurs dépendants rémunérés. Dans les services, il y a 82,3% contre 78,4% dans l'industrie.

**Tableau 9.5 : Répartition (en %) des emplois des actifs occupés de 15 ans et plus sur le marché du travail, Togo, 2017**

Secteurs d'activité	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)				Total	Effectif
	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés		
Industrie	3,5	78,4	2,5	15,7	100,0	427 418
Commerce	1,1	92,4	0,6	5,9	100,0	532 081
Service	1,9	82,3	2,4	13,4	100,0	434 546
Ensemble	2,1	85,0	1,7	11,2	100,0	1 394 045

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Le secteur informel se caractérise généralement en Afrique par une grande précarité des conditions d'activité : locaux inadaptés, non accès aux principaux services publics (eau, électricité téléphone) La présente enquête montre que la situation n'a pas changé. Les Unités de production Informelles fonctionnent dans des conditions d'hygiène déplorable. Selon les données du **Tableau 8.6** :

- ✓ peu d'UPI disposent de système d'évacuation des déchets (25,1%) et la situation est plus déplorable en milieu rural (16,5%) et dans autres urbains (17,6%) et c'est à Lomé que la situation est moins bonne (46,2%). Par rapport au secteur, l'absence de système d'évacuation est plus prononcée dans l'industrie (21,8%) ;
- ✓ De même, la disponibilité de wc ou des latrines est également faible (24,6%) tant au milieu rural (16,2%), en autres urbains (24%) et dans l'industrie (22,1%) qu'à Lomé (42,2%) ;
- ✓ un peu plus d'une UPI sur quatre (28,2%) est éclairée à l'électricité. Les UPI du milieu rural est moins éclairé (18,5%) et il n'y a pas de différence selon le secteur d'activité ;
- ✓ l'accès en eau potable est très faible (16,3%), notamment en milieu rural (12,2%), dans le secteur de l'industrie (15,2%) et du commerce (14,8%) ;
- ✓ l'accès à un service de poste, de connexion à l'internet est un véritable problème pour les UPI au Togo avec 5,3% des UPI ayant accès à un service de poste et 3,4% à une connexion à l'internet ;
- ✓ La possession de l'ordinateur est jusqu'à présent un luxe pour les UPI avec 0,8% des UPI qui en possède et il en est de même du téléphone fixe qui perd de son utilité avec l'apparition du téléphone mobile ;
- ✓ C'est ainsi que 44,9% des chefs d'UPI possèdent de téléphones mobiles, notamment à Lomé (53,3% et dans autres urbains (54,4%) et il n'y a de différence selon le secteur d'activité.

**Tableau 9.6 : Disponibilité des services de base dans les UPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
<b>Lomé</b>										
Industrie	47,9	44,7	45,9	27,9	5,8	14,5	6,5	0,6	58,7	0,0
Commerce	43,6	39,5	39,5	22,0	7,6	16,6	8,3	1,1	51,6	1,1
Service	49,8	37,0	43,8	28,9	3,8	19,1	10,1	2,9	51,7	1,0
Ensemble	46,2	40,1	42,2	25,2	6,2	16,8	8,3	1,5	53,3	0,8
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	15,9	23,8	39,8	15,0	10,5	15,0	3,5	2,2	57,0	1,0
Commerce	18,8	26,9	30,8	11,0	15,3	16,9	2,7	0,5	51,5	0,5
Service	17,4	18,5	29,0	21,4	16,1	22,4	3,1	2,1	56,8	0,0
Ensemble	17,6	24,0	33,1	14,6	14,1	17,6	3,1	1,4	54,4	0,5
<b>Rural</b>										
Industrie	13,7	13,0	16,9	10,6	0,9	8,6	0,5	0,0	36,2	0,1
Commerce	18,4	18,8	18,8	11,6	2,1	9,3	0,7	0,3	36,0	1,2
Service	17,3	16,7	19,9	15,2	0,9	10,0	0,5	0,6	36,7	0,6
Ensemble	16,5	16,2	18,5	12,2	1,4	9,2	0,6	0,3	36,3	0,7
<b>Togo</b>										
Industrie	21,8	22,1	28,0	15,2	3,9	11,2	2,5	0,6	45,4	0,3
Commerce	26,6	27,3	28,2	14,8	6,8	13,4	3,8	0,6	44,5	1,0
Service	26,6	22,8	28,4	20,1	4,5	14,9	3,8	1,5	44,8	0,6
Ensemble	25,1	24,6	28,2	16,3	5,3	13,1	3,4	0,8	44,9	0,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'une des caractéristiques des UPI dans l'exercice de leurs fonctions est la précarité ou l'inadéquation du local professionnel avec l'activité exercée.

Les UPI dans l'exercice de leur activité à près de moitié d'entre elles ne possèdent pas de local professionnel (48,2%) et certaines l'exercent dans leur domicile (29,9%) et seulement 21,9% d'entre elles qui possèdent un local professionnels ; la possession d'un local professionnel est plus présente dans le secteur du commerce (24,2%) et moins dans celui de l'industrie (21,9%), en milieu rural (24%) et en autres urbains (23%) et moins à Lomé (17,4%).

**Tableau 9.7 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)				Effectif
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble	
<b>Lomé</b>					
Industrie	38,6	45,6	15,8	100,0	65 762
Commerce	58,6	23,7	17,7	100,0	153 920
Service	53,0	29,0	18,1	100,0	77 588
Ensemble	52,7	29,9	17,4	100,0	297 270
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	38,8	37,4	23,8	100,0	60 876
Commerce	58,0	16,7	25,3	100,0	98 526
Service	65,0	17,3	17,8	100,0	51 478
Ensemble	54,2	22,8	23,0	100,0	210 880
<b>Rural</b>					
Industrie	34,4	42,9	22,7	100,0	177 098
Commerce	45,7	25,7	28,6	100,0	206 177
Service	51,0	29,9	19,1	100,0	145 947
Ensemble	43,4	32,6	24,0	100,0	529 223
<b>Togo</b>					
Industrie	36,2	42,4	21,5	100,0	303 737
Commerce	52,7	23,1	24,2	100,0	458 623
Service	54,2	27,3	18,6	100,0	275 013
Ensemble	48,2	29,9	21,9	100,0	1 037 373

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSED

#### 9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI)

La création des unités de production informelles est le fait des personnes de tous âges et plus particulièrement de celles de 25-54 ans qui contribuent à plus de 80% à la création des UPI (32,8% pour les 25-34 ans, 29,3% pour les 35-44 ans et 19,2% pour les 45-54 ans).

Selon l'année de création des UPI, avant 1990, les créateurs d'UPI sont à 91%, les personnes âgées d'au moins 45ans : 45-54 ans (36,2%), 55-64 ans (31,3%) et 65 ans ou plus (23,5%) et pour la période 1990-1995, ce sont à 86,2% des personnes de 35-64 ans avec 13,1% pour 35-44 ans (61,7%) et 55-64 ans (15,5%). Pour les UPI créées après 1995, les créateurs sont les personnes âgées de 25-54 ans, à 87,8% en 2000-2005 à 67,8% à 2015-2018 avec une particularité en 1995-2000 où 75,8% des UPI sont créées par les personnes de 35-54 ans (39,2% pour 35-44 ans et 36,3% pour 45-54 ans).

**Tableau 9.8: Profil par groupe d'âges du chef des UPI « créées » dans le temps, Togo, 2017**

Année de création	Groupes d'âges						Total	Effectif
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus		
Avant 1990		3,6	5,4	36,2	31,3	23,5	100,0	51 490
1990 à 1995	0,6	0,8	13,1	61,7	15,5	8,3	100,0	40 856
1995 à 2000		7,3	39,2	36,3	11,4	5,9	100,0	59 201
2000 à 2005	0,7	20,5	43,1	24,2	6,9	4,5	100,0	98 011
2005 à 2010	1,4	35,8	34,3	20,7	4,5	3,3	100,0	174 156
2010 à 2015	8,8	40,5	31,3	12,6	4,2	2,5	100,0	310 700
2015 à 2018	17,8	42,1	23,9	11,1	3,7	1,5	100,0	292 741
Ne sait pas	1,9	15,5	30,0	22,3	7,0	23,3	100,0	7 471
<b>Ensemble</b>	8,0	32,8	29,3	19,2	6,6	4,2	100,0	1 034 627

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le **Tableau 9.9** montre qu'en ce qui concerne la création des UPI, le secteur du commerce enregistre la proportion la plus élevée (44,2%), suivent ensuite les secteurs de l'industrie (29,3%) et des services (26,5%).

Dans l'ensemble, 97,4% des chefs d'UPI ont créé seul leur entreprise et plus de sept femmes sur dix (72,6%) sont chefs d'UPI. Parmi les activités menées par ces UPI, seulement 6,4% des dites activités sont plus ou moins connues de l'Etat.

Selon l'année de création, il ressort que l'âge moyen des chefs d'UPI décroît au fur et à mesure que l'année de création est récente. Ainsi, la moyenne d'âge des chefs d'UPI qui ont créé leur entreprise avant 1990 est de 57,1 ans et ceux qui ont créé leur UPI entre 2015 et 2018 ont un âge moyen de 33,9 ans.

**Tableau 9.9 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps, Togo, 2017**

Année de création	% secteur Industrie	% secteur commerce	% secteur service	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUPI	Age	Nombre année étude
Avant 1990	41,5	36,4	22,1	6,5	99,0	61,9	57,1	3,3
1990 à 1995	41,9	40,4	17,7	6,3	96,9	65,6	51,0	3,7
1995 à 2000	41,7	39,4	18,9	6,2	99,8	66,9	46,1	3,4
2000 à 2005	29,8	42,9	27,4	12,0	96,6	65,2	41,8	4,1
2005 à 2010	31,5	42,1	26,4	7,2	98,5	69,1	39,4	4,2
2010 à 2015	29,0	43,6	27,5	6,2	97,5	74,0	36,3	4,5
2015 à 2018	21,5	49,7	28,8	4,5	96,1	79,6	33,9	5,2
Ne sait pas	38,0	39,0	23,0	5,1	96,9	72,9	48,5	2,1
Ensemble	29,3	44,2	26,5	6,4	97,4	72,6	38,9	4,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

L'examen des motifs incitant à la création d'UPI met en avant principalement deux raisons à savoir l'espérance d'un « meilleur revenu » et le désir d'« indépendance » (**Tableau 9.10**). A cet effet, 48,5% des chefs d'UPI ont créé leur UPI dans l'intention d'avoir un meilleur revenu, 31,2% d'entre eux ont procédé à la création de leur UPI afin d'être indépendant. D'autres raisons conduisent les chefs à créer des UPI. Il s'agit notamment de perpétuer la tradition familiale (6,1%), du fait que ces derniers n'ont pas trouvé de travail salarié dans une petite entreprise (5,8%) ou dans une grande entreprise (1,6%).

Les tendances relevées au niveau national, sont pratiquement identiques dans tous les milieux de résidence. Sauf à Lomé où la proportion des chefs créant leur UPI pour être indépendant est la plus élevée (40,9%).

**Tableau 9.10 : Motifs de création de l'UPI par ville et secteur d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raison principale de la création ou de la décision de diriger l'entreprise							Total	Effectif
	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre			
<b>Lomé</b>									
Industrie	4,0	3,8	25,5	50,0	4,9	11,8	100,0	65 762	
Commerce	3,3	5,7	36,6	39,4	4,1	10,9	100,0	153 920	
Service	2,8	11,8	31,6	36,2	4,8	12,8	100,0	77 588	
Ensemble	3,3	6,8	32,8	40,9	4,5	11,6	100,0	297 270	
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	1,6	5,7	39,3	43,4	4,5	5,5	100,0	60 876	
Commerce	0,9	5,3	56,7	23,5	8,5	5,1	100,0	98 526	
Service	0,8	6,2	47,3	31,4	8,6	5,7	100,0	51 478	
Ensemble	1,1	5,6	49,4	31,2	7,4	5,4	100,0	210 880	
<b>Rural</b>									
Industrie	0,8	5,2	50,3	31,0	8,2	4,5	100,0	177 098	
Commerce	0,8	4,2	62,6	23,1	5,6	3,5	100,0	206 177	
Service	1,1	6,8	57,0	23,4	5,5	6,2	100,0	145 947	
Ensemble	0,9	5,3	57,0	25,8	6,4	4,6	100,0	529 223	
<b>Togo</b>									
Industrie	1,6	5,0	42,8	37,6	6,7	6,3	100,0	303 737	
Commerce	1,7	5,0	52,6	28,7	5,7	6,3	100,0	458 623	
Service	1,5	8,1	48,0	28,5	5,9	8,0	100,0	275 013	
Ensemble	1,6	5,8	48,5	31,2	6,1	6,8	100,0	1 037 373	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Diverses raisons poussent les chefs d'UPI à choisir le produit à vendre ou le service à rendre. Dans le cadre des résultats de cette enquête (**Tableau 9.11** deux raisons fondamentales guident les chefs d'UPI : la maîtrise

du métier et la connaissance de la rentabilité du produit ou du service.

Ces résultats indiquent que dans l'ensemble, 38,8% des UPI choisissent de vendre un produit ou de rendre un service pour avoir un meilleur profit. Pour 35,4% des UPI c'est parce qu'ils connaissent le métier qu'elles exercent. D'autres choisissent de vendre un produit ou de rendre un service car c'est une tradition familiale (9,2%) ou parce que les recettes issues de cette activité sont stables (9,8%).

Comme dans la partie précédente, les tendances relevées au niveau national, sont pratiquement identiques au niveau du milieu de résidence et selon le secteur d'activité. Sauf à Lomé où le choix de vendre un produit ou de rendre le service dans l'UPI est fait parce que le métier exercé est connu (46,2%).

**Tableau 9.11: Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale raison du choix du produit ou service						Total	Effectif
	Tradition familiale	Métier connu	Meilleur profit	Recettes stables	Autre			
<b>Lomé</b>								
Industrie	9,5	51,4	11,7	15,8	11,6	100,0	65 762	
Commerce	8,0	40,0	24,8	13,8	13,4	100,0	152 480	
Service	4,4	53,9	13,0	16,1	12,7	100,0	77 588	
Ensemble	7,4	46,2	18,8	14,8	12,8	100,0	295 830	
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	8,5	53,4	28,1	4,9	5,1	100,0	60 246	
Commerce	10,2	24,0	51,6	8,7	5,5	100,0	97 598	
Service	10,1	32,4	41,3	8,6	7,7	100,0	51 267	
Ensemble	9,7	34,5	42,3	7,6	5,9	100,0	209 111	
<b>Rural</b>								
Industrie	13,5	40,2	37,2	6,3	2,8	100,0	176 371	
Commerce	8,4	20,5	57,4	11,0	2,7	100,0	206 063	
Service	8,0	30,0	49,7	5,7	6,7	100,0	145 947	
Ensemble	10,0	29,7	48,5	8,0	3,8	100,0	528 380	
<b>Togo</b>								
Industrie	11,6	45,2	29,9	8,1	5,2	100,0	302 379	
Commerce	8,7	27,8	45,3	11,4	6,9	100,0	456 141	
Service	7,4	37,2	37,8	9,2	8,6	100,0	274 802	
Ensemble	9,2	35,4	38,8	9,8	6,8	100,0	1 033 322	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

L'accès au financement est une question essentielle à laquelle il y a lieu, pour tout chef d'entreprise, d'apporter des réponses adéquates. Malgré les évolutions notées aujourd'hui dans les différentes sources de financement ainsi que la multiplicité de celles – ci, plusieurs facteurs constituent des freins à l'obtention des financements par les PME en Afrique<sup>2</sup>

L'épargne/la tontine est de très loin, la principale source de financement du capital dans le secteur informel. La part de la valeur totale du capital financée par cette source varie de 47,6% à Lomé à 64,1% dans les milieux ruraux. Outre ce mode de financement, les UPI se reposent aussi dans des proportions non négligeables sur les dons et héritages (12,6%) ainsi que les prêts auprès des amis et parents (17,1%).

En considérant les secteurs d'activités, on observe la même configuration des sources de financement du capital. Il ressort des résultats que les institutions de micro-crédits et les banques accordent difficilement de crédits aux UPI (2,9% d'UPI dans l'ensemble) qui ont en général un caractère d'entreprises individuelles non enregistrées à faibles capitaux et donc ne disposent pas de garantie suffisante pour espérer ces types de financement.

<sup>2</sup> Germaine NANFA, Directrice Financière BGFIBank Group dans Dirigeantes (2017) : Financement des PME en Afrique : Difficultés et Solutions

**Tableau 9.12 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source du capital au démarrage des activités de l'UPI							Total	Effectif
	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/institution de microfinance	Prêts informels (des amis ou des parents)	Dons, Héritages	Autres			
<b>Lomé</b>									
Industrie	46,6	1,1	3,2	14,7	22,3	12,2	100,0	65 762	
Commerce	49,0	1,4	5,3	11,7	20,8	11,9	100,0	153 920	
Service	45,5	2,2	3,8	11,0	21,4	16,2	100,0	77 588	
Ensemble	47,6	1,5	4,4	12,1	21,3	13,1	100,0	297 270	
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	58,4	1,1	1,2	15,3	16,3	7,8	100,0	60 876	
Commerce	56,8	0,3	5,0	18,0	14,4	5,5	100,0	98 526	
Service	54,6		4,0	12,6	16,3	12,4	100,0	51 478	
Ensemble	56,7	0,5	3,7	15,9	15,4	7,8	100,0	210 880	
<b>Rural</b>									
Industrie	63,9	0,1	1,1	14,7	13,7	6,6	100,0	177 098	
Commerce	65,2	0,5	2,7	9,2	16,3	6,1	100,0	206 177	
Service	62,8	1,2	1,1	10,6	16,3	8,0	100,0	145 947	
Ensemble	64,1	0,5	1,7	11,4	15,4	6,8	100,0	529 223	
<b>Togo</b>									
Industrie	59,0	0,5	1,5	14,8	16,1	8,0	100,0	303 737	
Commerce	58,0	0,7	4,1	11,9	17,4	7,9	100,0	458 623	
Service	56,4	1,3	2,4	11,1	17,7	11,2	100,0	275 013	
Ensemble	57,9	0,8	2,9	12,6	17,1	8,8	100,0	1 037 373	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Il a été montré précédemment que pour financer la création de leurs UPI, les chefs s'appuient soit sur leur épargne propre ou tontine, soit sur les dons et héritage ou des prêts auprès des parents ou amis. Il est question ici de savoir comment cette épargne a été constituée.

L'analyse du tableau suivant révèle que les ventes des produits agricoles (45,6%) et les ressources issues des emplois antérieurs dans un secteur informel ou dans une petite entreprise (29,3%) sont dans l'ordre les principales sources du capital mobilisé sur fonds propre. Cette configuration reste observée quel que soit le secteur d'activité considérée. Alors qu'à Lomé, la vente de produits agricoles a laissé place aux ressources issues des emplois antérieurs dans un secteur informel ou dans une petite entreprise (36,7%) suivies par les autres ressources (32,7%), dans les milieux ruraux, plus de 6 chefs d'UPI sur 10 y ont recours pour le démarrage de leurs activités. Il faut noter que très peu de chefs d'unité de production informelle ont auparavant travaillé dans un secteur public ou dans une grande entreprise.

**Tableau 9.13 : Principales sources du capital mobilisé sur fonds propres par les UPI au démarrage de leurs activités, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale source de l'épargne propre					Total	Effectif
	Emploi antérieur dans le secteur public/ Grandes entreprises privées	Emplois antérieurs dans le secteur informel / Petites entreprises	Vente des produits agricoles	Vente d'autres biens (bovins, propriétés, etc.)	Autre (spécifier)		
<b>Lomé</b>							
Industrie	6,8	40,2	7,3	20,2	25,5	100,0	26 054
Commerce	6,8	31,3	7,2	18,5	36,1	100,0	61 117
Service	3,9	44,3	6,9	12,9	32,0	100,0	31 114
Ensemble	6,0	36,7	7,1	17,4	32,7	100,0	118 285
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	5,3	40,7	33,1	6,2	14,7	100,0	33 231
Commerce	2,0	39,8	37,5	4,2	16,6	100,0	49 225
Service	1,3	52,8	26,4	4,3	15,2	100,0	25 963
Ensemble	2,8	43,2	33,5	4,8	15,7	100,0	108 419
<b>Rural</b>							
Industrie	0,8	15,7	69,6	6,6	7,3	100,0	107 100
Commerce	0,5	21,0	64,7	6,8	7,0	100,0	122 954
Service	0,6	30,3	57,0	6,7	5,4	100,0	82 736
Ensemble	0,6	21,6	64,3	6,7	6,7	100,0	312 791
<b>Togo</b>							
Industrie	2,6	24,5	52,5	8,7	11,6	100,0	166 386
Commerce	2,5	27,6	43,9	9,3	16,7	100,0	233 296
Service	1,5	37,6	40,2	7,7	13,1	100,0	139 813
Ensemble	2,3	29,3	45,6	8,7	14,2	100,0	539 495

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 10 : Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

### Résultats clés

- Taille moyenne des UPI : **1,2%** : Dans la plupart des unités de production informelles au Togo, le chef de l'unité exerce pour compte propre et n'a pas d'employés ce qui justifie en moyenne la faible taille des UPI et ce quel que soit le milieu et le secteur d'activité.
- Le taux de salarisation : **1,7 %** : Le taux de salarisation reste faible dans le secteur informel avec un niveau de 1,7 au plan national. Ce taux présente une disparité même si celle-ci n'est pas grande entre les milieux urbains (2,1%) et le milieu rural (1,4%).
- Proportion de femmes dans le secteur : **69,7%** : Les femmes sont majoritairement plus actives dans le secteur informel que les hommes (69,7% de femmes pour 30,3% d'hommes). On les retrouve plus dans le commerce et les services.
- Proportion d'actifs du secteur informel ayant un contrat écrit : **30,9%** : Le secteur informel au Togo reste un secteur où prévalent des conditions de travail très précaires avec seulement 30,9% des actifs disposant d'un contrat de travail. Cette précarité est plus accentuée dans les milieux ruraux (29,3%) que dans les milieux urbains (32,3%).
- Taux de salaire horaire : **235 FCFA** : Le taux de salaire horaire dans l'informel au Togo est estimé à 235 F CFA. Il est un peu plus élevé à Lomé que dans les autres milieux.

L'objet de ce présent chapitre est de présenter les caractéristiques de la main d'œuvre et de l'emploi dans le secteur informel. Il est structuré en 5 sections que sont : (i) l'organisation générale du travail dans le secteur informel, (ii) la saisonnalité de la main d'œuvre, (iii) les caractéristiques des emplois, (iv) la rémunération et les horaires de travail et (v) les principaux problèmes rencontrés dans la gestion de la main d'œuvre.

### 10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Quatre formes d'organisation du travail des UPI sont mises en évidence dans le Tableau 10.1. L'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Les résultats traduisent une organisation de travail fortement polarisée sur l'auto-emploi. Plus de huit UPI sur dix (86,0%) ont cette forme d'organisation. Ensuite viennent les UPI ayant une forme d'organisation non-salariale (12%). Les formes de type salarial et mixte sont les moins courantes (moins de 2%). Bien que l'auto-emploi soit la forme la plus répandue, la forme non-salariale est aussi un mode d'organisation plus ou moins important dans certains secteurs d'activité comme l'industrie et le service. Quant à la forme salariale, elle est plus observée dans les secteurs de l'Industrie et Service tandis que la forme de type mixte est plus courante dans les industries.

Le taux de salarisation qui est la part de l'emploi salarié dans l'ensemble des emplois (ratio rapportant le nombre de salariés au nombre total d'actifs des UPI) est très faible (1,7%). En effet seulement 17 actifs occupés sur 1000 sont salariés. Ce résultat se justifie au regard de la très faible proportion d'UPI employant un actif salarié. Cette situation dénote de la capacité de création d'emploi salarié encore très limitée dans le secteur informel. Par secteur d'activités, le taux de salarisation est globalement plus faible dans le secteur du commerce et en milieu rural et plus élevé dans l'industrie (2,5%), le service (2,4%) et le milieu urbain.

La taille moyenne d'une UPI est de 1,2 personne (s). Les tailles relativement faibles des UPI résultent de la structure familiale, du mode et motif de constitution qui s'inscrit le plus souvent dans une logique de subsistance.

**Tableau 10.1 : Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Taille moyenne des UPI	Taux de salarisation	Combinaison du travail				Total	Effectif
			Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte		
<b>Lomé</b>								
Industrie	1,4	1,4	78,8	19,0	1,4	0,8	100,0	86 413
Commerce	1,1	1,3	91,8	6,0	1,3	0,9	100,0	179 139
Service	1,3	4,0	88,0	7,2	4,0	0,8	100,0	108 088
Ensemble	1,2	2,1	87,7	9,4	2,1	0,9	100,0	373 641
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	1,5	2,9	71,9	19,8	2,9	5,4	100,0	89 205
Commerce	1,1	0,3	94,4	5,1	0,3	0,2	100,0	110 968
Service	1,5	3,7	76,3	19,8	3,7	0,3	100,0	92 320
Ensemble	1,3	2,2	81,8	14,2	2,2	1,8	100,0	292 493
<b>Ens. urbain</b>								
Industrie	1,5	2,2	75,3	19,4	2,2	3,1	100,0	175 618
Commerce	1,1	0,9	92,8	5,7	0,9	0,7	100,0	290 107
Service	1,4	3,9	82,6	13,0	3,9	0,5	100,0	200 408
Ensemble	1,3	2,1	85,1	11,5	2,1	1,3	100,0	666 134
<b>Rural</b>								
Industrie	1,3	2,7	82,8	13,1	2,7	1,5	100,0	251 800
Commerce	1,1	0,3	93,1	6,1	0,3	0,6	100,0	241 974
Service	1,2	1,2	84,8	13,7	1,2	0,2	100,0	234 138
Ensemble	1,2	1,4	86,8	10,9	1,4	0,8	100,0	727 912
<b>Ensemble</b>								
Industrie	1,4	2,5	79,7	15,7	2,5	2,2	100,0	427 418
Commerce	1,1	0,6	92,9	5,9	0,6	0,6	100,0	532 081
Service	1,3	2,4	83,8	13,4	2,4	0,4	100,0	434 546
Ensemble	1,2	1,7	86,0	11,2	1,7	1,0	100,0	1 394 045

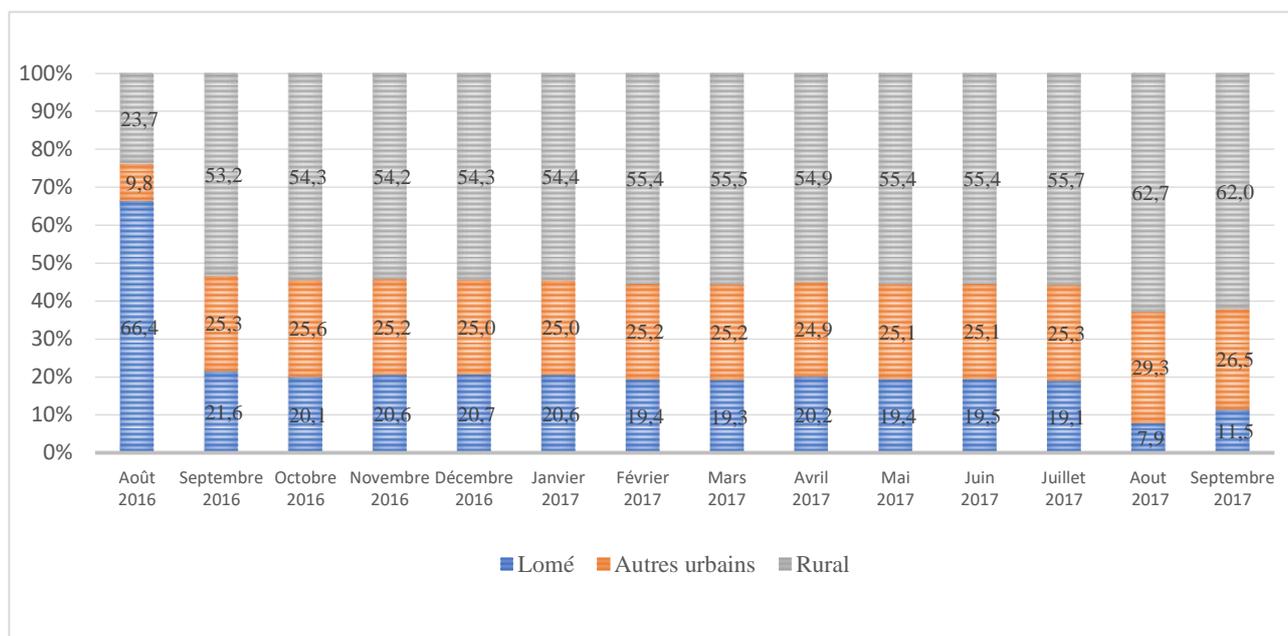
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

L'effectif de la main d'œuvre dans le secteur informel a connu des évolutions bien diverses. **Graphique 10.1** qui illustre cette diversité montre le poids de l'effectif de la main d'œuvre de Lomé en déperdition entre août 2016 et juillet 2017 davantage plus prononcée entre août et septembre 2017. De 66,4% en août 2016, elle est passée à 11,5% en septembre 2017 ce qui correspond à une baisse de l'ordre de 83% sur la période.

Lorsqu'on considère le milieu rural, il se distingue par contre par une augmentation sans cesse croissante de l'effectif de la main à l'exception du mois d'août où il a été enregistré le plus faible effectif sur la période (passant de 23,7% en août 2016 à plus que le double en juillet 2017 avec 62% de la main d'œuvre totale). Pour ce qui concerne autres urbains, son gain en termes d'effectif de la main d'œuvre est aussi important car son poids passe de 9,8% en août 2016 à 26,5%, les effectifs de la main d'œuvre sont restés relativement stables, la variabilité est peu remarquable sur la période.

**Graphique 10.1: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Tout comme aperçu précédemment, la mobilité de la main d'œuvre à travers le milieu de résidence montre que qu'au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, le poids des secteurs d'activité et de milieu de résidence en termes d'effectif de la main d'œuvre a varié (Tableau 10.2).

Selon le secteur d'activité, le secteur de l'industrie a vu le poids de sa main d'œuvre croître passant de 23,1% par rapport à l'effectif total en août 2016 à 36,5% à juillet 2017, ce qui le fait passer de la troisième position à la deuxième au cours de la période. Il bénéficie de la main d'œuvre venant d'une part du secteur du commerce qui a perdu une partie de sa main d'œuvre car son poids passe de 48,1% en août 2016 à 40,3% en juillet 2017 et d'autre part de celui du secteur de service (son poids passe de 28,9% en août 2016 à 23,2% en juillet 2017).

**Tableau 10.3: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant secteur d'activité et le milieu de résidence, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Août 2016	Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Aout 2017	Septembre 2017
Industrie	47 933	283 140	317 442	317 977	314 907	311 683	312 770	310 418	306 185	307 250	302 177	301 622	255 655	31 255
Commerce	99 982	345 953	371 463	379 003	372 228	370 820	356 105	354 751	365 426	351 885	352 363	347 977	263 666	34 580
Service	59 998	236 430	261 439	260 316	258 845	258 946	253 126	249 385	247 614	246 891	242 361	240 030	185 468	19 893
Lomé	138 148	186 729	190 914	197 768	195 915	194 163	179 040	176 525	185 876	176 345	175 107	169 652	56 035	9 827
Autres urbains	20 435	218 878	243 247	241 474	236 416	235 080	232 719	231 035	229 286	227 640	225 626	225 032	206 964	22 734
Rural	49 331	460 636	516 902	518 774	514 369	512 925	510 961	507 713	504 782	502 760	496 887	495 665	442 509	53 168
Ensemble	207 914	866 242	951 063	958 016	946 699	942 168	922 720	915 273	919 944	906 745	897 620	890 348	705 508	85 729
Industrie	23,1	32,7	33,4	33,2	33,3	33,1	33,9	33,9	33,3	33,9	33,7	33,9	36,2	36,5
Commerce	48,1	39,9	39,1	39,6	39,3	39,4	38,6	38,8	39,7	38,8	39,3	39,1	37,4	40,3
Service	28,9	27,3	27,5	27,2	27,3	27,5	27,4	27,2	26,9	27,2	27,0	27,0	26,3	23,2
Lomé	66,4	21,6	20,1	20,6	20,7	20,6	19,4	19,3	20,2	19,4	19,5	19,1	7,9	11,5
Autres urbains	9,8	25,3	25,6	25,2	25,0	25,0	25,2	25,2	24,9	25,1	25,1	25,3	29,3	26,5
Rural	23,7	53,2	54,3	54,2	54,3	54,4	55,4	55,5	54,9	55,4	55,4	55,7	62,7	62,0
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

Le statut des créateurs des UPI (travailleurs pour propre compte) laisse entrevoir un lien particulier entre le chef d'UPI et son personnel.

La majorité des actifs occupés dans le secteur informel sont souvent des proches ou parents des chefs d'UPI. Seulement 7,0% des employés dépendants n'ont pas de lien de parenté avec leur chef d'UPI (**Tableau 10.4**). Ce recours massif, d'ampleur variable, à la main-d'œuvre familiale est généralisé pour tous les secteurs d'activités. Globalement, l'Industrie est le secteur où le recrutement parmi les proches est relativement moins courant (13% de la main d'œuvre n'a aucun lien avec le CUPI). Cependant, comparé aux autres secteurs, ce secteur est celui qui présente des proportions plus élevées d'actifs non rémunérés ou payés en nature (17,6%). Le secteur informel s'apparente ainsi à une économie populaire et familiale ancrée dans les valeurs morales traditionnelles, un espace de solidarité et de convivialité, ou encore une pépinière d'entrepreneurs pauvres mais inventifs et fiers de leur indépendance.

En tenant compte de l'âge, les jeunes de moins de 25 ans représentent moins de 20% des actifs informels et ceux âgés de moins de 15 ans sont en proportion marginale (1,5%). Ils sont généralement plus actifs dans les secteurs de l'Industrie et du Service (22,5% de moins de 25 ans). Par rapport au genre, plus des deux tiers de la main-d'œuvre (69,7%) des UPI sont constituées de femmes. Les femmes exercent plus massivement dans le secteur du commerce (82,8%) et service (73,3%) quel que soit le milieu de résidence. Elles sont par contre moins bien représentées dans le secteur de l'Industrie, bien que majoritaire (51,0%). L'âge moyen de personnes travaillant dans le secteur informel est de 36,7 ans et l'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 7,8 ans. C'est dans le secteur de l'Industrie qui culmine les âges les moins (35,2 ans) élevés que la moyenne de même qu'il reste aussi le secteur d'activité où la main d'œuvre est la plus ancienne (8,8 ans) et où le niveau d'études est plus élevé (5,1 ans).

**Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
<b>Lomé</b>								
Industrie	15,0	20,2	2,7	17,5	47,4	9,1	36,5	6,2
Commerce	5,9	7,2	1,0	8,3	78,3	6,7	39,0	4,8
Service	6,6	7,5	0,0	19,2	72,2	5,9	35,2	5,7
Ensemble	8,2	10,3	1,1	13,5	69,5	7,0	37,3	5,4
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	19,7	25,6	0,9	23,3	42,6	8,0	34,3	5,7
Commerce	0,6	5,5	0,4	8,2	84,4	8,5	39,2	4,4
Service	9,6	20,8	2,4	20,9	66,1	7,1	34,7	5,4
Ensemble	9,3	16,4	1,2	16,8	65,9	7,9	36,3	5,1
<b>Ens. urbain</b>								
Industrie	17,4	22,9	1,8	20,4	45,0	8,5	35,4	6,0
Commerce	3,9	6,5	0,8	8,3	80,6	7,4	39,1	4,6
Service	8,0	13,6	1,1	20,0	69,4	6,4	35,0	5,6
Ensemble	8,7	13,0	1,1	15,0	67,9	7,4	36,9	5,3
<b>Rural</b>								
Industrie	9,9	13,9	1,6	23,9	55,2	8,9	35,0	4,5
Commerce	1,0	6,6	1,3	9,8	82,8	7,9	39,1	3,3
Service	5,3	14,3	2,9	20,0	76,7	7,3	35,8	3,9
Ensemble	5,5	11,6	1,9	18,0	71,3	8,1	36,6	3,9
<b>Ensemble</b>								
Industrie	13,0	17,6	1,7	22,5	51,0	8,8	35,2	5,1
Commerce	2,6	6,5	1,0	9,0	81,6	7,6	39,1	4,0
Service	6,5	14,0	2,1	20,0	73,3	6,9	35,4	4,6
Ensemble	7,0	12,3	1,5	16,5	69,7	7,8	36,7	4,5

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le caractère familial que présente les UPI au Togo laisse entrevoir que les avantages dont peut bénéficier la main d'œuvre dans une entreprise formelle peuvent être réduites voire annuler.

Les résultats du **Tableau 10.5** informent que le fait que le secteur informel continue d'être une forme de production au sein de laquelle prévaut des conditions de travail encore très précaires. L'une des caractéristiques de cette précarité réside dans l'absence de contrat écrit entre les parties prenantes du monde professionnel. Cet acte de type privé qui lie juridiquement l'employeur et l'employé pour une période donnée sans lequel il y aurait autant de possibilités de litiges et d'interprétations que de difficultés d'établir des preuves n'existe pour seulement 30,9% des travailleurs, bien que l'emploi soit essentiellement de type permanent. On note néanmoins que l'emploi sur la base de contrat écrit est relativement plus courant dans le secteur de l'Industrie (36,1%) et plus faible dans celui du commerce (18,5%).

Un autre trait marquant est le fait que le personnel du secteur informel ne bénéficie en général d'aucune protection sociale. Les résultats ne montrent aucune couverture sociale officielle à travers la Caisse Nationale de sécurité Sociale et les congés annuels et de maladies ainsi que d'autres avantages sociaux sont quasi-inexistantes, ce qui est le résultat logique de l'existence légale des UPI. En outre, les actifs des UPI informelles ne bénéficient pas non plus de primes de fin d'année, ne jouissent pas de congés (annuels ou maladie) ainsi que d'autres bénéfices de participation. Cette situation constatée au niveau national est aussi similaire en milieu et urbain.

**Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	% contrat écrit	% prime de fin d'année	% bénéficiant d'une sécurité sociale	% bénéficiant de congés annuels	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant de participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
<b>Lomé</b>								
Industrie	33,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,4
Commerce	39,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,8
Service	41,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,2
Ensemble	37,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,3
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	35,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	88,9
Commerce	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,5
Service	24,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,4
Ensemble	27,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	91,7
<b>Ens. urbain</b>								
Industrie	34,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	91,2
Commerce	29,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,7
Service	30,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,1
Ensemble	32,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	94,3
<b>Rural</b>								
Industrie	37,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	93,6
Commerce	4,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98,1
Service	31,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,2
Ensemble	29,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	94,3
<b>Ensemble</b>								
Industrie	36,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	92,6
Commerce	18,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	97,9
Service	30,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	91,6
Ensemble	30,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	94,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

La durée légale du travail en vigueur au Togo est de 48 heures par semaine. Cette norme légale régissant la durée du travail semble avoir cours dans le secteur informel. Quelle que soit la caractéristique socioéconomique considérée, la durée hebdomadaire moyenne de travail ne dépasse pas 45 heures. Ces moyennes cachent toutefois, des disparités plus ou moins importantes selon le secteur d'activité et le sexe des travailleurs. L'analyse de la distribution du temps de travail montre que la charge hebdomadaire de travail est très variable :

- par secteur d'activité (de 40,9 heures pour le commerce à 34,8 heures pour le service),
- par statut de travailleur (de 59 heures pour un patron à 50 heures pour les autres),
- par sexe (43,5 heures pour les hommes et 34,5 heures pour les femmes),
- par scolarité (40,5 heures en moyenne contre 34,5 pour les diplômés du supérieur),
- Mode d'apprentissage du métier (37,4 heures dans autre cadre de formation et 36,4 heures dans un cadre formel).

La rémunération mensuelle moyenne, calculée sur l'ensemble des actifs du secteur informel, est d'environ 17 700 francs et la moitié des travailleurs touchent moins de 5.000 FCFA par mois, ce qui équivaut en moyenne à 235 francs en termes de revenu horaire dans le secteur informel. Les travailleurs informels de Lomé s'en tirent relativement mieux avec un revenu moyen légèrement plus élevé (le revenu horaire est de 276,7 FCFA). Et cela va de soi car le coût de la vie est plus élevé dans la capitale. Suivant le sexe des CUPI, les femmes qui travaillent dans le secteur informel pâtissent d'un déficit de revenu très marqué par rapport aux hommes (184,1 FCFA pour la femme contre 348,9 FCFA pour l'homme). En moyenne, les hommes perçoivent un revenu presque deux fois supérieur à celui des femmes, ce qui est tout à fait logique puisque les hommes travaillent bien plus d'heures que les femmes dans la semaine (28 h de travail hebdomadaire pour la femme contre 45,7 h pour l'homme).

Les résultats confirment aussi que dans le secteur informel, les revenus sont fortement dépendants du niveau de capital humain accumulé par les travailleurs traduisant l'importance de l'éducation et la qualification dans ce secteur (192,9 FCFA par heure pour une personne sans instruction à 966,2 FCFA pour la personne ayant atteint le supérieur). Il en est de même du mode d'apprentissage du métier qui discrimine de manière plus ou moins importante le montant des rémunérations perçues (298,8 FCFA/h pour un cadre de formation formel et 223,9 FCFA/h pour autre modes de formation).

**Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par milieu de résidence et secteur d'activité, Togo, 2017**

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel (en FCFA)		Horaire mensuel (en nombre d'heures)		Horaire Hebdomadaire		Revenu horaire (en FCFA)
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
<b>Lomé</b>							
Industrie	22061,1	5000,0	158,0	160,0	36,9	37,3	225,3
Commerce	21160,9	5000,0	185,9	192,0	43,4	44,8	306,3
Service	25604,6	7000,0	156,3	144,0	36,3	33,6	269,0
Ensemble	22654,6	5000,0	170,9	168,0	39,8	39,2	276,7
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	17863,6	5000,0	161,8	160,0	37,8	37,3	195,5
Commerce	16613,0	5000,0	177,4	168,0	41,4	39,2	170,1
Service	12456,7	5000,0	169,9	144,0	39,6	33,6	133,9
Ensemble	15682,6	5000,0	170,3	160,0	39,7	37,3	166,4
<b>Ens. urbain</b>							
Industrie	19929,0	5000,0	160,0	160,0	37,3	37,3	210,2
Commerce	19421,3	5000,0	182,7	192,0	42,6	44,8	254,0
Service	19547,9	5000,0	162,6	144,0	37,9	33,6	206,7
Ensemble	19593,2	5000,0	170,6	162,0	39,8	37,3	228,2
<b>Rural</b>							
Industrie	13354,2	5000,0	145,2	128,0	33,9	29,9	161,2
Commerce	21591,7	5000,0	166,2	120,0	38,8	28,0	402,0
Service	12607,1	5000,0	137,7	120,0	32,1	28,0	160,3
Ensemble	15852,7	5000,0	149,8	120,0	34,9	28,0	240,9
<b>Ensemble</b>							
Industrie	16056,5	5000,0	151,3	144,0	35,3	33,6	181,3
Commerce	20408,4	5000,0	175,2	160,0	40,9	37,3	321,4
Service	15808,1	5000,0	149,2	120,0	34,8	28,0	181,7
Ensemble	17640,3	5000,0	159,7	144,0	37,3	33,6	234,8
<b>Sexe</b>							
Masculin	25470,8	7000,0	186,6	196,0	43,5	45,7	348,9
Féminin	14157,9	5000,0	148,0	120,0	34,5	28,0	184,1
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	15089,4	5000,0	148,0	120,0	34,5	28,0	192,9
Primaire	17674,4	5000,0	162,8	150,0	38,0	35,0	232,7
Secondaire	18460,4	5000,0	167,6	160,0	39,1	37,3	237,3
Supérieur	47338,5	18000,0	173,6	200,0	40,5	46,7	966,2
<b>Type de formation</b>							
Dans un cadre formel	21422,2	5000,0	156,0	160,0	36,4	37,3	298,8
Autres modes de formation	16994,7	5000,0	160,4	144,0	37,4	33,6	223,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 10.5. Problématiques rencontrées dans la gestion de la main d'œuvre dans le secteur informel

### 10.5.1. Mode de fixation des salaires

On note du **Tableau 10.7** que tous emplois du secteur informel ne sont pas rémunérés. Ceux-ci représentent 21,5% des actifs occupés et ils sont plus nombreux dans le secteur du service (27,9%). Par contre, dans les UPI disposant de salariés, le principal mode de fixation des salaires est la négociation (44,9%), notamment dans le commerce (56,5%) et dans l'industrie (51,7%). Par ailleurs, plus d'un quart (26,7%) de chefs d'UPI déclarent fixer eux-mêmes les salaires de leurs employés afin de s'assurer un bénéfice, notamment dans le secteur du service (32,3%). Les modes de fixation les moins utilisés sont la fixation selon la grille salariale officielle (5,2%) et l'arrimage sur les salaires des concurrents (1,7%). Par ailleurs, c'est en milieu urbain que les chefs d'UPI ont plus tendance à fixer

les salaires eux-mêmes afin de s'assurer un bénéfice (32,5%). La situation demeure la même quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence.

**Tableau 10.7 : Principaux modes de fixation des salaires dans le secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode de fixation des salaires					Effectif
	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi- même afin de m'assurer un bénéfice	
<b>Lomé</b>						
Industrie	39,7			32,7	27,6	1 649
Commerce	33,6			36,9	29,5	1 876
Service	18,1			49,2	32,7	4 423
Ensemble	26,2			42,9	30,9	7 949
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	22,1	5,0		40,5	32,5	2 361
Commerce	20,6			73,1	6,2	1 510
Service	22,4			29,5	48,1	3 355
Ensemble	21,9	1,6		42,2	34,3	7 225
<b>Ens. urbain</b>						
Industrie	29,3	2,9		37,3	30,5	4 010
Commerce	27,8			53,1	19,1	3 386
Service	19,9			40,7	39,4	7 778
Ensemble	24,2	0,8		42,6	32,5	15 174
<b>Rural</b>						
Industrie	6,6	5,7	6,5	59,9	21,4	7 047
Commerce	11,9	2,9		64,2	21,1	1 533
Service	52,6	31,7		5,3	10,3	2 497
Ensemble	17,7	11,2	4,1	48,2	18,8	11 078
<b>Ensemble</b>						
Industrie	14,9	4,7	4,1	51,7	24,7	11 057
Commerce	22,9	0,9		56,5	19,7	4 919
Service	27,9	7,7		32,1	32,3	10 275
Ensemble	21,5	5,2	1,7	44,9	26,7	26 252

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 10.5.2. Gestion de la formation du personnel

La majorité des actifs (83,7%) du secteur informel n'ont aucune formation de base indépendamment du secteur d'activité. Le secteur de l'industrie se distingue par le recours moins courant aux actifs non formés. A contrario, le secteur du commerce apparaît comme le secteur qui a plus recours aux actifs ne disposant d'aucune formation (92,1%), et aussi en milieu rural (87,1%) ; la proportion des actifs sans qualification étant plus remarquable.

La distribution montre en outre que seulement 10,1% du personnel qui a acquis des compétences à travers un apprentissage. Si le manque de qualification de la main-d'œuvre ne semble pas être un problème majeur, l'importance de l'apprentissage est plus ou moins requise dans certains secteurs d'activité comme celui de l'industrie qui requière généralement un savoir-faire spécifique ou le respect de normes. C'est qui explique la proportion des actifs occupés plus élevée dans ce secteur quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, le rôle l'apprentissage au Togo dans le développement des petites entreprises informelles paraît encore limité. Au sein du personnel, seulement 2,9% des actifs ont appris leur métier sur le tas et seuls 0,8% des actifs ont reconnu avoir reçu des formations au cours des ateliers.

**Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Type de formation au personnel					Effectif
	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés	Apprentissage	Autre	
<b>Lomé</b>						
Industrie	67,5	2,3	4,2	21,5	4,6	65 762
Commerce	86,8	0,6	0,4	4,0	8,2	153 920
Service	71,6	1,7	0,9	17,7	8,1	77 588
Ensemble	78,5	1,3	1,4	11,4	7,4	297 270
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	68,2	3,6	1,9	26,1	0,3	60 876
Commerce	94,1	3,7	0,3	0,9	1,1	98 526
Service	79,8	3,0	0,2	16,6	0,3	51 267
Ensemble	83,1	3,5	0,7	12,0	0,7	210 669
<b>Ens. urbain</b>						
Industrie	67,8	2,9	3,1	23,7	2,5	126 639
Commerce	89,6	1,8	0,4	2,8	5,4	252 446
Service	74,9	2,2	0,6	17,3	5,0	128 855
Ensemble	80,4	2,2	1,1	11,7	4,6	507 939
<b>Rural</b>						
Industrie	77,1	3,9	0,8	17,7	0,6	176 860
Commerce	95,2	3,0	0,1	1,3	0,4	206 177
Service	88,0	3,8	0,5	7,8		145 947
Ensemble	87,1	3,5	0,4	8,5	0,4	528 984
<b>Ensemble</b>						
Industrie	73,2	3,5	1,7	20,2	1,4	303 498
Commerce	92,1	2,4	0,3	2,1	3,2	458 623
Service	81,8	3,0	0,6	12,2	2,3	274 802
Ensemble	83,9	2,9	0,8	10,1	2,4	1 036 924

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le **Tableau 10.9** présente les résultats du mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel selon la zone géographique et le secteur d'activité. Les résultats montrent que « l'auto-apprentissage par la pratique » de l'emploi est le mode fréquemment utilisé par les UPI. Sur l'ensemble des UPI au niveau national, ce mode est utilisé à plus de 54,4% pour l'apprentissage de l'emploi. Que ce soit dans la capitale Lomé (50,2%), dans les autres villes (52,1%) et dans le milieu rural (57,7%), ce mode est utilisé à plus de 50% par les UPI pour l'apprentissage de l'emploi.

L'analyse combinée du mode d'apprentissage, du secteur d'activité et de la zone géographique montre que « l'auto-apprentissage par la pratique » est plus fréquent dans les UPI du secteur de commerce (70,7%) et des services (56,9%) que les UPI du secteur industriel (31,6%) dans l'ensemble du territoire. Cette tendance est aussi observée dans la capitale Lomé et par milieu de résidence.

Quel que soit la zone géographique considérée, le mode d'apprentissage de l'emploi dans la « petite entreprise » est plus utilisé par les UPI qui exercent dans le secteur d'industrie. Le mode d'apprentissage de l'emploi dans le cadre formel est plus pratiqué à Lomé (23,0%) que dans les autres villes (9,0%) et le milieu rural (13,2%), et ceci quel que soit le secteur d'activité considéré.

**Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Mode d'apprentissage								Effectif
	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique	Autre	Total	
<b>Lomé</b>									
Industrie	6,9	17,4		24,4	31,8	30,0	13,9	100,0	86 765
Commerce	3,6	19,4		23,1	5,3	61,1	10,6	100,0	181 536
Service	5,6	15,0	1,0	21,6	14,3	48,3	15,8	100,0	108 088
Ensemble	5,0	17,7	0,3	23,0	14,0	50,2	12,8	100,0	376 389
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	3,7	6,2	3,6	13,5	53,1	21,3	12,1	100,0	89 417
Commerce	0,3	5,6	1,3	7,2	9,0	73,5	10,4	100,0	110 968
Service	0,8	5,8	0,3	6,9	25,3	56,2	11,6	100,0	92 603
Ensemble	1,5	5,8	1,7	9,0	27,6	52,1	11,3	100,0	292 988
<b>Ens. urbain</b>									
Industrie	5,3	11,7	1,8	18,8	42,6	25,6	13,0	100,0	176 182
Commerce	2,4	14,2	0,5	17,1	6,7	65,8	10,5	100,0	292 504
Service	3,4	10,8	0,7	14,8	19,4	51,9	13,8	100,0	200 691
Ensemble	3,4	12,5	0,9	16,9	19,9	51,1	12,2	100,0	669 377
<b>Rural</b>									
Industrie	6,5	10,6	0,9	18,0	32,3	35,8	14,0	100,0	252 496
Commerce	2,4	6,4		8,7	7,5	76,7	7,0	100,0	242 104
Service	2,6	9,5	0,6	12,7	16,6	61,2	9,5	100,0	234 138
Ensemble	3,9	8,8	0,5	13,2	19,0	57,5	10,2	100,0	728 738
<b>Ensemble</b>									
Industrie	6,0	11,1	1,3	18,4	36,5	31,6	13,6	100,0	428 678
Commerce	2,4	10,6	0,3	13,3	7,1	70,7	8,9	100,0	534 608
Service	3,0	10,1	0,6	13,7	17,9	56,9	11,5	100,0	434 829
Ensemble	3,7	10,6	0,7	15,0	19,5	54,4	11,2	100,0	1 398 115

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 11 : Capital, investissement et financement dans le secteur informel

### Résultats clés

- Le capital du secteur informel, calculé au coût de remplacé est estimé à : **51 545 millions de FCFA**. Il se répartit comme suit : Lomé **26 987 millions de FCFA** (soit **52,4%**), les autres milieux urbains **10 334 millions de FCFA** (**20,0%**) et **14 224 millions de FCFA** (soit **27,6%**) en milieu rural.
- Ce capital est composé principalement de terrain (**41,5%**), de motos (**12,4%**) et de véhicules professionnels (**12,3%**).
- Le capital productif des UPI est acquis neuf (**33,4%**) et les équipements usagers, à **23,8%**, l' autoproductio n s' élève à **1,0%** et les biens immobiliers à **41,8%**
- La propriété du capital dans le secteur informel est composée de biens personnels (**83,4%**) mais aussi de biens de location (**10,8%**). Ainsi que de prêt ou propriété partagée (**5,8%**). Ce capital est financé par l' épargne, dons ou héritage (**89,4%**) mais aussi par des tontines (**4,0%**) et des emprunts familiaux (**3,3%**).
- L'investissement total réalisé entre juillet 2016 et août 2017 s'élève à **3 416 millions** de F CFA. Il se répartit comme suit : **8,3%** dans la Capitale, **46,4%** dans les Autres milieux urbains et **45,4%** dans les milieux ruraux. Ce capital a servi à financer l' acquisition de motos (**47,7%**), de véhicules professionnels (**14,1%**), de machines (**13,8%**) et d' outillage (**12,9%**).

La viabilité d'une entreprise dépend en partie (sinon en totalité) des investissements que réalise celle-ci et des financements qu'elle reçoit. Ce chapitre s'intéresse à ces deux domaines en présentant d'une par les types d'investissement en capital réalisés par les UPI et d'autre le monde de financement de ces investissements.

### 11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

#### 11.1.1. Dotation et structure du capital

L'analyse de la structure du capital du secteur informel selon le secteur d'activité et la branche d'activité révèle que dans l'ensemble la valeur d'acquisition des équipements des UPI s'élève à 51 545 millions de FCFA. Les parts de ce capital total par zone géographique sont de 52,4% pour la Capitale Lomé, 20,0% pour les autres villes et de 27,6% pour les milieux ruraux.

Le capital des UPI au Togo est composé à 41,5% de terrain, 11,6% de local, 24,7% de moyens de déplacement (12,4% de motos et 12,3% de véhicules professionnel) et de machine (11%). Cette composition varie considérablement selon le milieu de résidence :

- A Lomé, le capital est constitué essentiellement du terrain (70,7%) et de local (18,4%) ;
- Dans autres urbains, le capital est constitué plus de moyens de déplacement (18,4% de motos et 34,2% de véhicules professionnels) et des machines (19,1%) ;
- En milieu rural, du terrain à 14,3%, des motos à 22,1%, des véhicules professionnels (15,1%), de mobilier et équipement de bureau (22,6%) et des machines (10,9%).

Les spéculations observées sur le foncier à Lomé et dans ses environs permettent de justifier la part importante des terrains dans le capital des unités de production informelles puisque ce capital est évalué au prix actuel. En outre, l'activité de taxi-moto comme moyen de transport des marchandises le plus accessible et le plus abordable permettent de justifier cette proportion élevée des motos dans le capital total.

**Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant total du capital (en millions de FCFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total	Effectif
<b>Lomé</b>				
Terrain	19 079	70,7	37,0	382
Local	4 977	18,4	9,7	2 204
Motos	1 345	5,0	2,6	5 030
Brouettes/Pousse-Pousse	10	0,0	0,0	402
Véhicules professionnels	572	2,1	1,1	382
Mobilier et équipement de bureau	210	0,8	0,4	11 025
Machines	474	1,8	0,9	13 004
Outillage	175	0,6	0,3	28 100
Autres	145	0,5	0,3	26 303
Total	26 987	100,0	52,4	86 832
<b>Autres urbains</b>				
Terrain	301	2,9	0,6	579
Local	700	6,8	1,4	3 644
Motos	1 904	18,4	3,7	8 358
Vélos	10	0,1	0,0	725
Brouettes/Pousse-Pousse	30	0,3	0,1	2 176
Véhicules professionnels	3 539	34,2	6,9	3 076
Mobilier et équipement de bureau	772	7,5	1,5	35 756
Machines	1 976	19,1	3,8	32 571
Outillage	828	8,0	1,6	86 966
Autres	274	2,6	0,5	28 770
Total	10 334	100,0	20,0	202 621
<b>Rural</b>				
Terrain	2 033	14,3	3,9	6 375
Local	278	2,0	0,5	3 418
Motos	3 142	22,1	6,1	15 679
Vélos	66	0,5	0,1	4 275
Brouettes/Pousse-Pousse	71	0,5	0,1	4 253
Véhicules professionnels	2 222	15,6	4,3	659
Mobilier et équipement de bureau	528	3,7	1,0	72 619
Machines	3 209	22,6	6,2	39 076
Outillage	1 548	10,9	3,0	288 037
Autres	1 127	7,9	2,2	108 785
Total	14 224	100,0	27,6	543 176
<b>Ensemble</b>				
Terrain	21 413	41,5	41,5	7 335
Local	5 955	11,6	11,6	9 266
Motos	6 391	12,4	12,4	29 068
Vélos	76	0,1	0,1	5 000
Brouettes/Pousse-Pousse	111	0,2	0,2	6 832
Véhicules professionnels	6 333	12,3	12,3	4 117
Mobilier et équipement de bureau	1 510	2,9	2,9	119 400
Machines	5 660	11,0	11,0	84 651
Outillage	2 550	4,9	4,9	403 104
Autres	1 546	3,0	3,0	163 859
Total	51 545	100,0	100,0	832 629

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

La répartition de ce capital selon le secteur d'activité fait apparaître un déséquilibre énorme en faveur du secteur des services (**Tableau 11.2**). Sur les 51,45 milliards de FCFA de capital, 64,9% est concentré dans le secteur des services et seulement 20,4% dans le commerce et 14,8% dans l'industrie. Quel que soit le milieu de résidence, l'ordre de concentration du capital selon le secteur d'activité, mais avec un certain rééquilibrage en milieu rural.

**Tableau 11.2 : Montant (en millions de FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Montant total du capital (en Millions de FCFA)	%	Effectif
<b>Lomé</b>			
Industrie	1 115	2,2	39 322
Commerce	5 133	10,0	25 836
Service	20 738	40,2	21 675
Ensemble	26 987	52,4	86 832
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	2 276	4,4	89 578
Commerce	1 022	2,0	42 234
Service	7 037	13,7	70 809
Ensemble	10 334	20,0	202 621
<b>Rural</b>			
Industrie	4 227	8,2	262 911
Commerce	4 344	8,4	108 882
Service	5 652	11,0	171 383
Ensemble	14 224	27,6	543 176
<b>Ensemble</b>			
Industrie	7 619	14,8	391 810
Commerce	10 499	20,4	176 952
Service	33 428	64,9	263 867
Ensemble	51 545	100,0	832 629

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 11.1.2. Caractéristiques du capital

### 11.1.2.1. Qualité du capital du secteur informel

L'espérance de vie du capital sera plus longue si le mode d'acquisition à l'état neuf prime. En dehors du capital pour lequel le mode d'acquisition ne peut être appliqué (41,8%) (**Tableau 11.3**), le mode d'acquisition du capital préféré par mes chefs d'UPI est l'état neuf à l'achat (33,4%) et l'état usagé à l'achat représente 23,8% des achats. L'autoproduction ne représente que 1% du capital. On observe de forte variation selon le milieu de résidence, mais avec la domination de l'acquisition à l'état neuf sauf à Lomé.

Dans la ville de Lomé, la part du capital pour lequel ce statut ne peut s'appliquer s'élève à 70,7%, le capital acquis à l'état neuf ne représente que 7,3%, celui acquis à l'état usagé 22%. Dans autres urbains, la part du capital pour lequel ce statut ne peut s'appliquer n'est que 2,9% et la majorité des acquisitions se font à l'état neuf (68% et l'achat du capital usage n'est que de 27%. En milieu rural, l'acquisition à l'état neuf est de 57,9%, à l'état usagé (25%) et l'autoproduction à 1,9%. La part du capital pour lequel ce statut ne peut s'appliquer est 15,2%,

**Tableau 11.3: Montant et structure du capital par zone suivant le type et la qualité de l'équipement, Togo, 2017**

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Montant total du capital (en millions de FCFA)	Structure (en %) par zone	Structure (en %) par rapport au total	Effectif
<b>Lomé</b>				
Neuf à l'achat	1 958	7,3	3,8	75 332
Usagé à l'achat	5 940	22,0	11,5	10 064
Autoproduction	0	0,0	0,0	375
Non applicable	19 089	70,7	37,0	1 061
Total	26 987	100,0	52,4	86 832
<b>Autres urbains</b>				
Neuf à l'achat	7 032	68,0	13,6	177 219
Usagé à l'achat	2 786	27,0	5,4	22 590
Autoproduction	213	2,1	0,4	1 779
Non applicable	304	2,9	0,6	1 033
Total	10 334	100,0	20,0	202 621
<b>Rural</b>				
Neuf à l'achat	8 237	57,9	16,0	489 033
Usagé à l'achat	3 554	25,0	6,9	44 853
Autoproduction	277	1,9	0,5	3 428
Non applicable	2 156	15,2	4,2	4 355
Total	14 224	100,0	27,6	541 668
<b>Ensemble</b>				
Neuf à l'achat	17 226	33,4	33,4	741 584
Usagé à l'achat	12 280	23,8	23,8	77 507
Autoproduction	490	1,0	1,0	5 582
Non applicable	21 549	41,8	41,8	6 449
Total	51 545	100,0	100,0	831 121

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 11.1.2.2. Propriétés du capital

S'agissant de la propriété, les équipements des UPI sont principalement des propriétés personnelles (83,4%). Les équipements loués se situent à hauteur de 10,8% de l'ensemble du capital des UPI. Les propriétés personnelles occupent la première place quelle que soit la zone géographique considérée. Toutefois, pour les autres milieux urbains et le milieu rural, ce sont les prêts ou les propriétés partagées qui occupent le deuxième rang.

Dans la capitale Lomé, le capital des UPI est composé uniquement de biens personnels (81,6%) et de biens de location (18,4%).

**Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété, Togo, 2017**

Milieu de résidence et la propriété	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total capital	Effectif
<b>Lomé</b>				
Propriété personnelle	22 009	81,6	42,7	84 219
Location	4 977	18,4	9,7	2 204
Prêt ou propriété partage	1	0,0	0,0	409
<b>Total</b>	<b>26 987</b>	<b>100,0</b>	<b>52,4</b>	<b>86 832</b>
<b>Autres urbains</b>				
Propriété personnelle	8 862	85,8	17,2	198 033
Location	527	5,1	1,0	2 621
Prêt ou propriété partage	945	9,1	1,8	1 967
<b>Total</b>	<b>10 334</b>	<b>100,0</b>	<b>20,0</b>	<b>202 621</b>
<b>Rural</b>				
Propriété personnelle	12 132	85,3	23,5	536 895
Location	58	0,4	0,1	4 106
Prêt ou propriété partage	2 033	14,3	3,9	2 176
<b>Total</b>	<b>14 224</b>	<b>100,0</b>	<b>27,6</b>	<b>543 176</b>
<b>Ensemble</b>				
Propriété personnelle	43 004	83,4	83,4	819 147
Location	5 562	10,8	10,8	8 931
Prêt ou propriété partage	2 979	5,8	5,8	4 552
<b>Total</b>	<b>51 545</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>832 629</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 11.2. Origine et mode de financement du capital

L'acquisition de ce capital se fait principalement auprès de trois sources : les ménages/particuliers, les grandes entreprises privées commerciales et les petites entreprises privées commerciales (**Tableau 11.5**). Au niveau national, sur un montant total du capital de 51,5 milliards de FCFA, les UPI ont acheté leurs équipements principalement auprès : (i) des ménages/particuliers à hauteur de 34,7 milliards, soit 67,5% des achats, (ii) des petites entreprises commerciales à hauteur de 7,2 milliards soit 13,9% du total du capital et (iii) , grandes entreprises commerciales à hauteur de 7,02 milliards soit 33,6% du total du capital, mais avec de situation différente selon le milieu de résidence. La prédominance des capitaux acquis auprès des ménages est renforcée notamment par les achats de terrain qui sont vendus en majorité par les ménages au Togo. Cette analyse est valable dans la capitale Lomé et dans le milieu rural, où la majeure partie de l'achat d'équipements est faite auprès des ménages/particuliers, des petites entreprises commerciales et des grandes entreprises commerciales. Par contre, dans les autres milieux urbains, les grandes entreprises commerciales sont les premières fournisseuses des UPI (36,0%) suivies respectivement de petites entreprise commerciales (32,3%) et des ménages et particuliers (24,0%).

**Tableau 11.5 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine, Togo, 2017**

Milieu de résidence et origine	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital	Effectif
<b>Lomé</b>				
Secteur public	305	1,1	0,6	18 239
Grande entreprise privée commerciale	682	2,5	1,3	3 173
Petite entreprise privée commerciale	723	2,7	1,4	23 920
Grande entreprise privée non commerciale	2	0,0	0,0	375
Petite entreprise privée non commerciale	0	0,0	0,0	380
Ménage/Particulier	25 175	93,3	48,8	37 389
Importations directes	81	0,3	0,2	647
Autre	20	0,1	0,0	2 709
Total	26 987	100,0	52,4	86 832
<b>Autres urbains</b>				
Secteur public	533	5,2	1,0	12 594
Grande entreprise privée commerciale	3 716	36,0	7,2	23 277
Petite entreprise privée commerciale	3 342	32,3	6,5	95 944
Grande entreprise privée non commerciale	18	0,2	0,0	247
Petite entreprise privée non commerciale	237	2,3	0,5	6 095
Ménage/Particulier	2 478	24,0	4,8	63 951
Importations directes	10	0,1	0,0	513
Autre	0			
Total	10 334	100,0	20,0	202 621
<b>Rural</b>				
Secteur public	766	5,4	1,5	32 353
Grande entreprise privée commerciale	2 626	18,5	5,1	21 829
Petite entreprise privée commerciale	3 120	21,9	6,1	235 128
Grande entreprise privée non commerciale	2	0,0	0,0	603
Petite entreprise privée non commerciale	248	1,7	0,5	9 867
Ménage/Particulier	7 115	50,0	13,8	239 460
Importations directes	57	0,4	0,1	2 083
Autre	290	2,0	0,6	1 853
Total	14 224	100,0	27,6	543 176
<b>Ensemble</b>				
Secteur public	1 604	3,1	3,1	63 186
Grande entreprise privée commerciale	7 024	13,6	13,6	48 279
Petite entreprise privée commerciale	7 185	13,9	13,9	354 992
Grande entreprise privée non commerciale	22	0,0	0,0	1 225
Petite entreprise privée non commerciale	485	0,9	0,9	16 342
Ménage/Particulier	34 767	67,5	67,5	340 800
Importations directes	147	0,3	0,3	3 242
Autre	311	0,6	0,6	4 562
Total	51 545	100,0	100,0	832 629

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 11.3. Financement du capital dans le secteur informel

Pour financer l'acquisition du capital, plusieurs options s'offrent aux unités de productions informelles : l'épargne/don/héritage, l'emprunt familial, l'emprunt auprès des clients, l'emprunt auprès des producteurs, l'emprunt auprès des usuriers, l'emprunt auprès des microfinances, l'emprunt bancaire, les tontines et autres moyens de financements. Dans l'ensemble, l'épargne/don/héritage et les tontines ont été les sources majeures de financement du capital, dans la mesure où elles ont servi à acquérir respectivement 89,4% et 4,0% du capital des UPI.

Quel que soit le milieu de résidence les épargnes, les dons et les héritages demeurent la principale source de financement du capital. En effet, dans la capitale Lomé, le financement du capital est assuré dans la quasi-totalité (96,8%) par cette source. Dans les autres villes et le milieu urbain, ils interviennent respectivement à hauteur de 72,7% et 87,5%. Pour ce qui est de la deuxième source de financement, les UPI des villes ont secondairement recours aux parents (0,9% pour celles de Lomé et 10,9% pour celles des autres villes) tandis les UPI implantées dans les milieux ruraux ont recours aux tontines (7,0%).

**Tableau 11.6 : Montant (en millions de F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement, Togo, 2017**

Milieu de résidence et source de financement	Montant total du capital (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au total du capital	Effectif
<b>Lomé</b>				
Epargne, don, héritage	26 117	96,8	50,7	61 777
Emprunt familial	245	0,9	0,5	5 995
Emprunt auprès des clients	24	0,1	0,0	1 082
Emprunt auprès des fournisseurs	97	0,4	0,2	1 790
Emprunt microfinance	133	0,5	0,3	1 532
Tontine	177	0,7	0,3	5 258
Autre	194	0,7	0,4	9 398
Total	26 987	100,0	52,4	86 832
<b>Autres urbains</b>				
Epargne, don, héritage	7 514	72,7	14,6	176 778
Emprunt familial	1 128	10,9	2,2	2 567
Emprunt auprès des clients	87	0,8	0,2	793
Emprunt auprès des fournisseurs	220	2,1	0,4	659
Emprunt auprès des associations de producteurs	1	0,0	0,0	124
Emprunt microfinance	310	3,0	0,6	2 533
Tontine	908	8,8	1,8	16 292
Autre	166	1,6	0,3	2 874
Total	10 334	100,0	20,0	202 621
<b>Rural</b>				
Epargne, don, héritage	12 441	87,5	24,1	457 477
Emprunt familial	351	2,5	0,7	14 475
Emprunt auprès des clients	0	0,0	0,0	139
Emprunt auprès des fournisseurs	24	0,2	0,0	1 024
Emprunt auprès des usuriers	3	0,0	0,0	276
Emprunt auprès des associations de producteurs	33	0,2	0,1	660
Emprunt microfinance	174	1,2	0,3	3 620
Emprunt bancaire	87	0,6	0,2	520
Tontine	990	7,0	1,9	58 257
Autre	120	0,8	0,2	6 728
Total	14 224	100,0	27,6	543 176
<b>Ensemble</b>				
Epargne, don, héritage	46 072	89,4	89,4	696 033
Emprunt familial	1 725	3,3	3,3	23 037
Emprunt auprès des clients	111	0,2	0,2	2 013
Emprunt auprès des fournisseurs	341	0,7	0,7	3 473
Emprunt auprès des usuriers	3	0,0	0,0	276
Emprunt auprès des associations de producteurs	33	0,1	0,1	785
Emprunt microfinance	617	1,2	1,2	7 686
Emprunt bancaire	87	0,2	0,2	520
Tontine	2 075	4,0	4,0	79 807
Autre	480	0,9	0,9	19 000
Total	51 545	100,0	100,0	832 629

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 11.4. Investissement dans le secteur informel

Dans l'ensemble (**Tableau 11.7**), la valeur à l'acquisition des investissements des UPI en équipements est estimée à 3 416 millions de F CFA. L'analyse des données révèle que près de la moitié des fonds investis sont consacrés à l'achat des motos (47,7%). Viennent ensuite, l'achat des véhicules professionnels (14,1%), les machines (13,8%) et l'outillage (12,9%). Les fonds investis pour le mobilier et l'équipement de bureau (3,1%) et le local (2,3%) se retrouvent dans une moindre proportion.

Selon le milieu de résidence, les investissements ont été effectués majoritairement dans les autres milieux urbains (46,4%) et en milieu rural (45,4%). Lomé se retrouve avec une faible proportion de capital investi (8,3%).

L'analyse du type d'équipement selon le milieu de résidence, met en exergue la prépondérance accordée à l'achat de moto (91,3%) dans la ville de Lomé. Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'une bonne partie de ces UPI exerce le métier de taxi moto. Les parts consacrées à l'achat des brouettes/pousse-pousse (4,0%) et le mobilier et équipement de bureau (2,0%) sont presque marginales. Par contre, dans les autres milieux urbains, les investissements sont plus déconcentrés entre les achats de motos (30,9%), les véhicules professionnels (30,4%), les machines (19,1%) et l'outillage (13,1%). En milieu rural, l'achat des motos (56,9%) attire plus de la moitié du capital investi. Viennent ensuite et dans une moindre mesure, les achats de l'outillage (14,8%), des machines (11,0%), le mobilier et équipement de bureau (4,0%) et le local (4,0%).

**Tableau 11.7 : Montant (en millions de F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2016, Togo, 2017**

Milieu de résidence et type d'équipement	Montant total du capital investi (en millions de F CFA)	% par rapport à la zone	% par rapport au capital total investi	Effectif
<b>Lomé</b>				
Motos	258	91,3	7,6	902
Brouettes/Pousse-Pousse	11	4,0	0,3	402
Mobilier et équipement de bureau	6	2,0	0,2	1 842
Outillage	4	1,6	0,1	4 912
Autres	3	1,2	0,1	3 398
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>11 457</b>
<b>Autres urbains</b>				
Local	18	1,1	0,5	269
Motos	489	30,9	14,3	1 102
Vélos	1	0,1	0,0	158
Véhicules professionnels	481	30,4	14,1	301
Mobilier et équipement de bureau	39	2,5	1,1	3 536
Machines	302	19,1	8,8	3 089
Outillage	207	13,1	6,1	20 817
Autres	47	2,9	1,4	6 954
<b>Total</b>	<b>1 584</b>	<b>100,0</b>	<b>46,4</b>	<b>36 226</b>
<b>Rural</b>				
Local	62	4,0	1,8	546
Motos	882	56,9	25,8	2 806
Vélos	9	0,6	0,3	460
Brouettes/Pousse-Pousse	3	0,2	0,1	338
Mobilier et équipement de bureau	62	4,0	1,8	9 191
Machines	171	11,0	5,0	2 316
Outillage	229	14,8	6,7	52 071
Autres	131	8,4	3,8	20 138
<b>Total</b>	<b>1 549</b>	<b>100,0</b>	<b>45,4</b>	<b>87 868</b>
<b>Ensemble</b>				
Local	80	2,3	2,3	815
Motos	1 629	47,7	47,7	4 811
Vélos	10	0,3	0,3	617
Brouettes/Pousse-Pousse	14	0,4	0,4	740
Véhicules professionnels	481	14,1	14,1	301
Mobilier et équipement de bureau	107	3,1	3,1	14 570
Machines	473	13,8	13,8	5 405
Outillage	441	12,9	12,9	77 801
Autres	181	5,3	5,3	30 490
<b>Total</b>	<b>3 416</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>135 550</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 12 : Production, insertion et concurrence

### Résultats clés

- En 2017, le chiffre d'affaire des UPI s'élève à **2 026 359 millions de FCFA**. Les branches d'activité qui contribuent principalement à ce chiffre sont : le commerce en détail (**28,5%**), le commerce en gros (**21,6%**), les activités d'hébergement et de restauration (**21,1%**) et les activités de fabrication (**20,5%**).
- La valeur ajoutée réalisée par les UPI est de **1 309 349 millions de FCFA**. Les principales branches contributrices à cette valeur sont : les activités de fabrication (**26,8%**), les activités d'hébergement et de restauration (**26,0%**), le commerce en détail (**23,5%**) et les activités de commerce en gros (**13,6%**).
- Le Revenu mixte ou l'excédent brut d'exploitation (EBE) s'élève à **1 076 998 millions de FCFA**. Dans l'ensemble, les revenus les plus élevés sont réalisés au niveau des activités d'hébergement et de restauration (**28,6%**), les activités de fabrication (**28,5%**), le commerce en détail (**21,5%**) et le commerce en gros (**13,6%**).
- Les **20%** d'UPI les plus riches détiennent **83,9%** des valeurs ajoutées annuelles contre **16,1%** de valeurs ajoutées pour les **80%** autres UPI
- Selon le secteur d'activité, les parts de valeur ajoutée se répartissent comme suit : **38,3%** pour le commerce, **33,9%** pour les services et **27,9%** pour l'industrie.

Ce chapitre aborde cinq sections traitant des données relatives aux comptes d'exploitation des unités de production informelle, à leur insertion dans le circuit économique national et à la concurrence qu'elles subissent. Dans cette perspective, on analysera non seulement l'origine des matières premières consommées par ces unités, mais aussi celles des produits qu'elles vendent en l'état ainsi que la commercialisation des produits transformés. Un intérêt tout particulier sera accordé à l'examen des principaux agrégats du secteur informel (chiffre d'affaires, production, valeur ajoutée, revenu mixte ou excédent brut d'exploitation), à la décomposition de la valeur ajoutée, à l'étude de la saisonnalité de la production mensuelle moyenne de ces unités mais aussi à l'analyse de quelques indices de productivité.

### 12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

Dans l'ensemble (**Tableau 12.1**), le montant total des matières premières consommées par le secteur informel s'élève à 117 418 millions de F CFA. Il se répartit de façon très inégalitaire entre le secteur de l'industrie (94,3%) qui consomme la quasi-totalité, le commerce (3,9%), et le service (1,8%).

L'analyse selon l'origine des matières premières, montre que ces matières premières proviennent en grande majorité des ménages ou des particuliers à hauteur de 95,5% et dans une moindre mesure des petites entreprises privées commerciales (2,2%). Les importations directes de matières premières (0,4%) et la production de matières par les UPI elles-mêmes (0,6%) sont très insignifiantes.

Par rapport aux milieux de résidence, le milieu rural constitue le grand pourvoyeur de ces matières premières avec une contribution à hauteur de 95,0% contre seulement 3,3% dans les autres milieux urbains et 1,7% dans Lomé.

**Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en millions de F CFA), Togo, 2017**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble		Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Montant	Proportion (%)	
<b>Lomé</b>						
Secteur public para	10			10	0,0	325
Petite entreprise commerciale	627	13	30	671	0,6	4 711
Ménage / particulier	423	222	98	758	0,6	12 473
Importation directe	0	469	0	469	0,4	750
UPI elle-même	53	0	0	53	0,0	423
<b>Total</b>	<b>1 114</b>	<b>705</b>	<b>128</b>	<b>1 961</b>	<b>1,7</b>	<b>18 682</b>
<b>Autres urbains</b>						
Cueillette	0	1	0	1	0,0	178
Grande entreprise privée commerciale	114	0	30	144	0,1	310
Petite entreprise commerciale	722	204	227	1 153	1,0	11 762
Grande entreprise privée non commerciale		26		26	0,0	244
Petite entreprise non commerciale	41			41	0,0	636
Ménage / particulier	753	979	476	2 208	1,9	21 225
UPI elle-même	64		220	283	0,2	3 073
<b>Total</b>	<b>1 694</b>	<b>1 210</b>	<b>953</b>	<b>3 856</b>	<b>3,3</b>	<b>37 428</b>
<b>Rural</b>						
Cueillette	202	685 616		203	0,2	1 992
Secteur public para		685 616		49	0,0	787
Grande entreprise privée commerciale		940		940	0,8	991
Petite entreprise commerciale	514	65	212	793	0,7	21 327
Petite entreprise non commerciale	11	64	15	90	0,1	1 545
Ménage / particulier	107 012	1 512	655	109 186	93,0	83 250
Importation directe	4			4	0,0	97
UPI elle-même	208		117	326	0,3	6 375
Autre	11			11	0,0	286
<b>Total</b>	<b>107 962</b>	<b>2 630</b>	<b>999</b>	<b>111 600</b>	<b>95,0</b>	<b>116 651</b>
<b>Ensemble</b>						
Cueillette	202	2		204	0,2	2 170
Secteur public para	10	49		59	0,1	1 112
Grande entreprise privée commerciale	114	940	30	1 084	0,9	1 301
Petite entreprise commerciale	1 864	282	468	2 616	2,2	37 801
Grande entreprise privée non commerciale		26		26	0,0	244
Petite entreprise non commerciale	52	64	15	131	0,1	2 181
Ménage / particulier	108 188	2 713	1 229	112 151	95,5	116 949
Importation directe	4	469		473	0,4	847
UPI elle-même	325		337	663	0,6	9 871
Autre	11			11	0,0	286
<b>Total</b>	<b>110 770</b>	<b>4 545</b>	<b>2 079</b>	<b>117 418</b>	<b>100,0</b>	<b>172 761</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2017

Dans l'ensemble (**Tableau 12.2**), le montant total des produits vendus en l'état, par les UPI s'élève à hauteur de 549 826 millions de FCFA. Plus des trois quarts (77,3%) des ventes réalisées, ont été l'œuvre des UPI ayant pour secteur d'activité dans l'emploi antérieur le service. Le secteur du commerce occupe le deuxième rang avec une proportion de 21,8%. Le secteur de l'industrie (0,8%) est représenté de façon marginale.

L'analyse selon le milieu de résidence montre que les produits sont majoritairement plus vendus en l'état dans les autres milieux urbains (85,8%). Une très faible proportion est écoulee dans le milieu rural (7,6%) et à Lomé (6,6%).

Ces produits ont essentiellement pour origine les grandes entreprises commerciales (79,3%) ; et dans une moindre mesure, les ménages ou particuliers (8,7%), les petites entreprises commerciales (4,2%) et le secteur public et parapublic (3,8%).

**Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en millions de F CFA), Togo, 2017**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble Montant	%
	Industrie	Commerce	Service		
<b>Lomé</b>					
Cueillette		86		86	0,0
Secteur public para		334		334	0,1
Grande entreprise privée commerciale		1 033		1 033	0,2
Petite entreprise commerciale	563	10 639	237	11 440	2,1
Grande entreprise privée non commerciale		971		971	0,2
Petite entreprise non commerciale	210	393	10	613	0,1
Ménage / particulier	758	8 796	293	9 917	1,8
Importation directe		354	0	354	0,1
UPI elle-même	91	9 695	275	10 061	1,8
Autre	514	1 218		1 732	0,3
<b>Total</b>	<b>2 137</b>	<b>33 519</b>	<b>816</b>	<b>36 542</b>	<b>6,6</b>
<b>Autres urbains</b>					
Cueillette		88		88	0,0
Secteur public para		17 700		17 700	3,2
Grande entreprise privée commerciale	459	10 070	422 477	433 006	78,8
Petite entreprise commerciale	23	4 364	73	4 461	0,8
Grande entreprise privée non commerciale		10		10	0,0
Petite entreprise non commerciale	2	257		259	0,0
Ménage / particulier	348	13 368	1 223	14 940	2,7
Importation directe	4	338		342	0,1
UPI elle-même	1	643	35	679	0,1
<b>Total</b>	<b>837</b>	<b>46 839</b>	<b>423 809</b>	<b>471 484</b>	<b>85,8</b>
<b>Rural</b>					
Cueillette		1 115	4	1 120	0,2
Secteur public para	16	2 628	15	2 659	0,5
Grande entreprise privée commerciale	4	1 787	0	1 792	0,3
Petite entreprise commerciale	620	6 412	98	7 130	1,3
Grande entreprise privée non commerciale		2 651		2 651	0,5
Petite entreprise non commerciale	125	966	17	1 108	0,2
Ménage / particulier	612	21 933	404	22 949	4,2
Importation directe		150	1	151	0,0
UPI elle-même	130	1 598	14	1 742	0,3
Autre		498		498	0,1
<b>Total</b>	<b>1 507</b>	<b>39 738</b>	<b>555</b>	<b>41 800</b>	<b>7,6</b>
<b>Ensemble</b>					
Cueillette		1 290	4	1 294	0,2
Secteur public para	16	20 662	15	20 693	3,8
Grande entreprise privée commerciale	464	12 890	422 478	435 831	79,3
Petite entreprise commerciale	1 207	21 415	409	23 031	4,2
Grande entreprise privée non commerciale	0	3 632		3 632	0,7
Petite entreprise non commerciale	337	1 616	27	1 980	0,4
Ménage / particulier	1 718	44 096	1 921	47 806	8,7
Importation directe	4	842	1	846	0,2
UPI elle-même	222	11 936	324	12 483	2,3
Autre	514	1 716		2 230	0,4
<b>Total</b>	<b>4 481</b>	<b>120 096</b>	<b>425 179</b>	<b>549 826</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI

Le montant total du chiffre d'affaire des UPI s'élève à hauteur 534 736 millions de F CFA (Tableau 33). Près de la moitié de ce montant provient des UPI ayant eu pour secteur d'activité dans l'emploi antérieur le service (49,2%). Cette proportion vaut respectivement 34,7% et 15,8% pour ceux des secteurs de l'industrie et commerce.

L'analyse des données révèle que la principale destination du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI est le milieu rural (39,1%). Il faut noter qu'il existe presque une parité entre Lomé (32,6%) et les autres milieux urbains (28,2%).

Ces produits transformés proviennent majoritairement des ménages ou particuliers (94,7%). Le secteur privé et para public (2,8%) et les petites entreprises commerciales (1,5%) y contribuent très faiblement.

**Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état en millions de F CFA), Togo, 2017**

Milieu de résidence et origine des matières premières	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			Ensemble	
	Industrie	Commerce	Service	Montant	%
<b>Lomé</b>					
Secteur privé et para		2 245	71	2 316	0,4
Grande entreprise commerciale		837	0	837	0,2
Petite entreprise commerciale	1 426	122	1 167	2 715	0,5
Ménage / particulier	23 726	13 705	131 080	168 513	31,5
Total	25 153	16 910	132 318	174 381	32,6
<b>Autres urbains</b>					
Secteur privé et para	215			215	0,0
Grande entreprise commerciale	209			209	0,0
Petite entreprise commerciale	497	1 694	1 099	3 291	0,6
Petite entreprise non commerciale	241		884	1 125	0,2
Ménage / particulier	74 186	15 280	54 359	143 825	26,9
Exportation directe	2 341	37		2 378	0,4
Total	77 690	17 011	56 343	151 043	28,2
<b>Rural</b>					
Secteur privé et para		1 092	11 141	12 233	2,3
Grande entreprise commerciale	80	469		549	0,1
Petite entreprise commerciale	1 178	142	631	1 951	0,4
Petite entreprise non commerciale	207		10	217	0,0
Ménage / particulier	81 183	48 953	62 593	194 211	36,3
Exportation directe	151			151	0,0
Total	82 798	50 657	74 375	209 311	39,1
<b>Ensemble</b>					
Secteur privé et para	215	3 337	11 212	14 764	2,8
Grande entreprise commerciale	289	1 306		1 595	0,3
Petite entreprise commerciale	3 101	1 958	2 898	7 957	1,5
Petite entreprise non commerciale	447		894	1 341	0,3
Ménage / particulier	179 095	77 939	248 033	506 549	94,7
Exportation directe	2 492	37		2 529	0,5
Total	185 640	84 577	263 036	534 736	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 12.4. Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité

### 12.4.1. Suivant le secteur et la branche d'activité

- **Chiffre d'affaire**

Dans l'ensemble, les chiffres d'affaire des UPI sont réalisés principalement à travers, le commerce en détail (28,5%), le commerce en gros (21,6%), les activités d'hébergement et de restauration (21,1%) et les activités de fabrication (20,5%).

La répartition du chiffre d'affaire dans le secteur de l'industrie montre que la grande majorité du chiffre d'affaire de ce secteur est réalisée à travers les activités de fabrication (92,6%). Viennent ensuite et dans une moindre proportion, les activités de construction (6,7%). Les autres activités telles que les activités extractives/mines (0,4%), les Activités de production et distribution d'eau (0,2%), l'assainissement et le traitement de déchets (0,1%) ont des contributions presque insignifiantes.

Par rapport au secteur du commerce, deux activités prédominent. Il s'agit du commerce en gros (42,0%) et du commerce en détails (55,3%). Le commerce et la réparation des pièces automobiles (2,7%) y participent très faiblement.

En ce qui concerne le secteur du service, la contribution majoritaire est assurée par les activités d'hébergement et de restauration (80,0%). Viennent ensuite et dans une moindre proportion les

activités de transport (12,0%). Les autres activités des services (5,0%), tels que les tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques et les activités artistiques, sportives et récréatives (1,1%) y participent de façon presque marginale.

- **Production annuelle**

Sur le plan national, la production des UPI est réalisée essentiellement à travers les activités d'hébergement et de restauration (26,9%), les activités de fabrication (26,3%), le commerce en détail (22,5%) et le commerce en gros (13,7%).

Selon les secteurs d'activités ; la production annuelle du secteur de l'industrie est très fortement prédominée par les activités de fabrication (92,5%). Les productions issues des activités de construction (6,9%) sont faiblement représentées.

Par rapport au secteur du commerce, ce sont les activités de commerce en gros (36,3%) et le commerce en détail (59,5%) qui y contribuent fortement.

Quant au secteur du service, on peut noter que la production est principalement réalisée à travers deux activités : les activités d'hébergement et de restauration (79,6%) et les activités de transport (12,3%).

- **Valeur ajoutée annuelle**

Globalement, la valeur ajoutée annuelle des UPI est apportée par les activités de fabrication (26,8%), les activités d'hébergement et de restauration (26,0%), le commerce en détail (23,5%) et les activités de commerce en gros (13,6%).

Selon les secteurs d'activités, celui de l'industrie trouve majoritairement ses valeurs ajoutées dans les activités de fabrication (92,6%) tandis que pour le secteur du commerce, il s'agit essentiellement du commerce en détail (60,6%) et le commerce en gros (35,2%). En ce qui concerne le secteur du service, les plus grandes valeurs ajoutées sont apportées par les activités d'hébergement et de restauration (80,5%) et les activités de transport (11,1%).

- **Revenu mixte**

Dans l'ensemble, le revenu mixte le plus élevé est réalisé au niveau des activités d'hébergement et de restauration (28,6), les activités de fabrication (28,5%), le commerce en détail (21,5%) et le commerce en gros (13,6%).

Selon les secteurs, on note que la quasi-totalité du revenu mixte du secteur de l'industrie est réalisée grâce aux activités de fabrication (95,6). Les activités de construction se retrouvent dans une position marginale (4,0%).

Pour ce qui du commerce, plus de la moitié du revenu mixte est principalement l'œuvre du commerce de détail (58,7%). Le commerce en gros occupe le deuxième rang avec un pourcentage de 37,1% et de loin, est enregistré le commerce et la réparation des pièces automobiles (4,2%).

Dans le secteur du service, les plus forts revenus mixtes sont dégagés à travers les activités d'hébergement et de restauration (85,2%) et dans une moindre mesure par les activités de transport (9,2%).

**Tableau 12.3 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité en millions de F CFA, Togo, 2017**

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Industrie</b>				
Activités extractives/mines	1 633	1 322	1 170	931
Activités de fabrication	416 137	401 797	338 398	288 597
Activités de production et distribution	1 018	1 018	429	249
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	382	297	260	167
Activités de construction	30 039	29 987	24 765	13 436
<b>Total</b>	<b>449 210</b>	<b>434 421</b>	<b>365 022</b>	<b>303 381</b>
<b>Commerce</b>				
Commerce et réparation des pièces automobiles	28 331	24 095	20 545	14 764
Commerce de gros	438 549	218 318	184 536	148 560
Commerce de détail	576 579	343 421	296 010	225 989
<b>Total</b>	<b>1 043 459</b>	<b>585 835</b>	<b>501 090</b>	<b>389 313</b>
<b>Service</b>				
Activités de transport	63 870	63 367	48 046	34 384
Activités d'entreposage	624	624	552	421
Activités d'hébergement et de restauration	426 803	410 397	361 072	329 688
Activités de l'information et de communication	2 147	2 147	1 144	890
Activités financiers et d'assurance	2 703	2 703	2 703	2 417
Activités immobiliers	196	196	177	88
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	1 553	1 523	1 183	890
Activités de services de soutien et de bureau	930	563	445	268
Enseignement	238	238	228	76
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	2 272	2 272	1 871	576
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 848	5 848	4 232	3 032
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	26 506	25 898	21 585	11 574
<b>Total</b>	<b>533 690</b>	<b>515 777</b>	<b>443 237</b>	<b>384 305</b>
<b>Ensemble</b>				
Activités extractives/mines	1 633	1 322	1 170	931
Activités de fabrication	416 137	401 797	338 398	288 597
Activités de production et distribution	1 018	1 018	429	249
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	382	297	260	167
Activités de construction	30 039	29 987	24 765	13 436
Commerce et réparation des pièces automobiles	28 331	24 095	20 545	14 764
Commerce de gros	438 549	218 318	184 536	148 560
Commerce de détail	576 579	343 421	296 010	225 989
Activités de transport	63 870	63 367	48 046	34 384
Activités d'entreposage	624	624	552	421
Activités d'hébergement et de restauration	426 803	410 397	361 072	329 688
Activités de l'information et de communication	2 147	2 147	1 144	890
Activités financiers et d'assurance	2 703	2 703	2 703	2 417
Activités immobiliers	196	196	177	88
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	1 553	1 523	1 183	890
Activités de services de soutien et de bureau	930	563	445	268
Enseignement	238	238	228	76
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	2 272	2 272	1 871	576
Activités artistiques, sportives et récréatives	5 848	5 848	4 232	3 032
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	26 506	25 898	21 585	11 574
<b>Total</b>	<b>2 026 359</b>	<b>1 536 032</b>	<b>1 309 349</b>	<b>1 076 998</b>

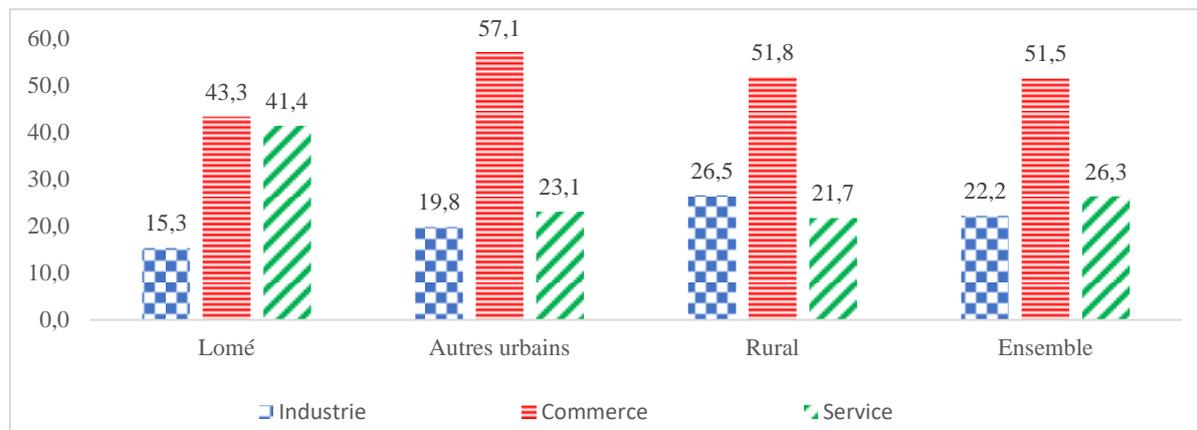
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 12.4.2. Suivant le milieu de résidence et le secteur d'activité

- **Chiffre d'affaires annuelles**

L'analyse des données révèle que dans l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence, les chiffres d'affaires les plus élevés sont réalisés dans le secteur du commerce (plus de 50%). Toutefois, au niveau de Lomé, il n'existe pas un très grand écart entre le chiffre d'affaire réalisé dans le secteur du commerce (43,3%) et celui de l'industrie (41,4%).

**Graphique 12.1 : Répartition (%) du chiffre d'affaires selon les secteurs et le milieu de résidence**



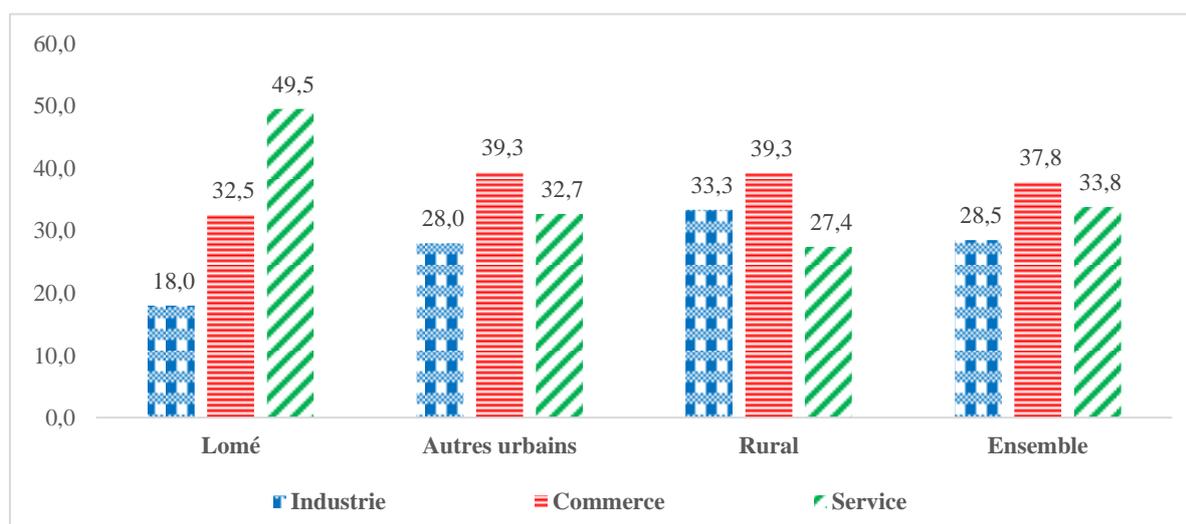
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

- **Production annuelle**

La répartition de la production annuelle estimée à 1 536 032 millions de F CFA, montre que dans l'ensemble (37,8%) et dans les autres milieux de résidence (39,3%) à l'exception de Lomé, la plus forte valeur de la production annuelle est réalisée dans le secteur du commerce. Viennent ensuite au niveau national, le secteur du service (33,8%) et l'industrie (28,5%). Une tendance similaire est observée dans les autres milieux urbains. Par contre en milieu rural, on constate que la production dans le secteur de l'industrie (33,3%) est plus élevée que celle du secteur des services (27,4%).

Au niveau de Lomé, près de la moitié (49,5%) de la production est enregistrée dans le secteur du service. Le secteur du commerce occupe la deuxième position (32,5%) et le secteur de l'industrie se retrouve en dernière position (18,0%).

**Graphique 12.2 : Répartition (%) de la production annuelle selon les secteurs et le milieu de résidence**



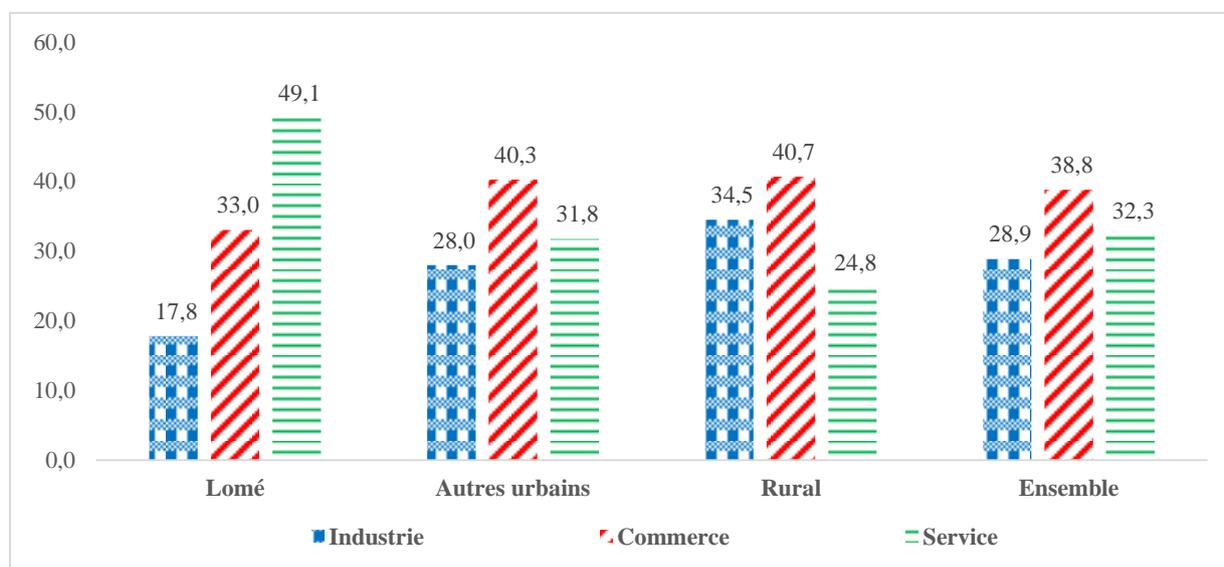
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

- **Valeur ajoutée**

Au niveau national, la valeur ajoutée annuelle des UPI s'élève à 1 309 349 millions de F CFA. De plus, dans l'ensemble et quel que soit le milieu de résidence, à l'exception de Lomé, cette valeur ajoutée est beaucoup plus réalisée dans le secteur du commerce. Elle représente respectivement 38,8%, 40,7% et 40,3% dans l'ensemble du pays, en milieu rural et dans les autres milieux urbains. Par

contre au niveau de Lomé, cette valeur ajoutée est surpassée par celle du secteur des services (49,1%), elle vaut 33,0%. La valeur ajoutée annuelle du secteur industriel des UPI est plus développée en milieu rural (34,5%) que dans les autres milieux urbains (28,0%) et à Lomé (17,8%).

**Graphique 12.3 : Répartition (%) de la valeur ajoutée selon les secteurs et le milieu de résidence**



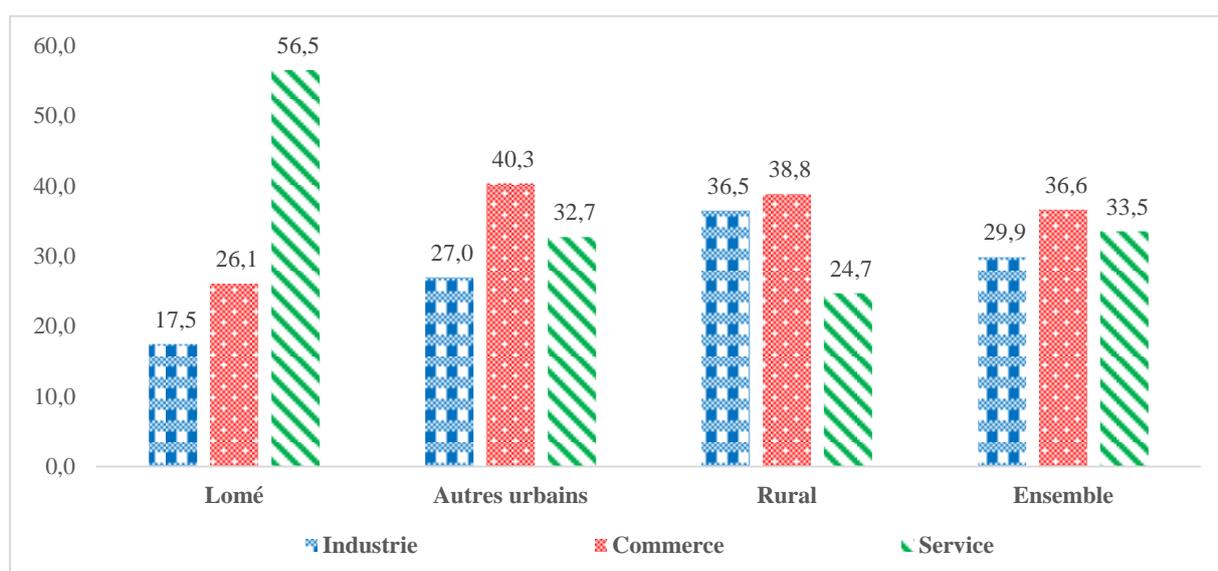
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

- **Revenu mixte annuel**

Le revenu mixte des UPI est évalué à 1 076 998 millions de F CFA au niveau national. Sa plus grande valeur est réalisée dans le secteur du commerce (36,6%). Viennent ensuite les secteurs du service (33,5%) et l'industrie (29,9%).

L'analyse selon le milieu de résidence révèle qu'à l'exception de Lomé où plus de la moitié du revenu mixte est enregistré dans le secteur des services (56,5%), dans les autres milieux de résidence, c'est le secteur du commerce qui dégage les plus importants revenus mixtes avec des valeurs respectives de 40,3%, 38,8% dans les autres milieux urbains et en milieu rural.

**Graphique 12.4: Répartition (%) de la valeur ajoutée selon les secteurs et le milieu de résidence**



**Tableau 12.4: Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité (en millions de F CFA), Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
<b>Lomé</b>				
Industrie	66 959	62 112	52 053	37 006
Commerce	189 533	112 248	96 442	58 023
Service	180 899	170 908	150 380	125 010
Total	437 391	345 267	298 874	220 040
<b>Autres urbains</b>				
Industrie	115 891	113 206	93 212	77 338
Commerce	333 749	159 222	134 047	112 430
Service	135 008	132 232	111 318	99 599
Total	584 648	404 660	338 578	289 368
<b>Rural</b>				
Industrie	266 360	259 104	219 757	189 036
Commerce	520 176	314 365	270 601	218 860
Service	217 784	212 637	181 539	159 695
Total	1 004 320	786 106	671 896	567 591
<b>Ensemble</b>				
Industrie	449 210	434 421	365 022	303 381
Commerce	1 043 459	585 835	501 090	389 313
Service	533 690	515 777	443 237	384 305
Total	2 026 359	1 536 032	1 309 349	1 076 998

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 12.5. Performance économique

### 12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

L'analyse des données (**Tableau 12.5** et **Tableau 12.6**) révèle que les 20% d'UPI les plus riches détiennent 83,9% des valeurs ajoutées annuelles contre 16,1% de valeurs ajoutées pour les 80% autres UPI. Cette relation entre les UPI vérifie à peu près la loi de Pareto. Il convient également de préciser que la valeur ajoutée apportée par les 50,0% des UPI les plus pauvres n'atteint même pas les 5,0%.

De plus l'analyse révèle l'existence de fortes inégalités au sein de ces déciles les plus pauvres. En effet, pour ces différents déciles d'UPI, l'indice de Gini est très largement en deçà de 1. Une tendance similaire est observée quel que soit le milieu de résidence, à savoir le milieu rural, les autres urbains et Lomé.

**Tableau 12.5 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) et leur inégalité, Togo, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	% d'UPI	Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de FCFA)	% de la valeur ajoutée	
10% les plus faibles	10,0	23 340	0,2	0 ;27
2ième décile	10,0	60 801	0,5	
3ième décile	10,0	106 731	0,8	0,07
4ième décile	10,0	156 240	1,2	0,06
5ième décile	10,0	219 389	1,7	0,06
6ième décile	10,0	308 860	2,5	0,06
7ième décile	10,0	445 343	3,5	0,07
8ième décile	10,0	702 111	5,6	0,09
9ième décile	10,0	1 445 167	11,4	0,15
10% les plus riches	10,0	9 159 896	72,5	0,51
Total	100,0	1 262 730	100,0	0,79

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 12.6 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le milieu de résidence, Togo, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	Milieu de résidence				
	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
10% les plus faibles	21 139	26 120	22 416	24 482	23 340
2ième décile	60 073	63 404	61 156	60 387	60 801
3ième décile	107 200	105 252	106 354	107 056	106 731
4ième décile	157 347	155 146	156 458	156 017	156 240
5ième décile	217 324	218 308	217 746	220 916	219 389
6ième décile	312 216	307 120	310 324	307 628	308 860
7ième décile	442 626	446 101	444 060	446 437	445 343
8ième décile	699 593	703 553	701 420	702 745	702 111
9ième décile	1 401 051	1 476 215	1 438 586	1 451 120	1 445 167
10% les plus riches	9 652 751	8 902 134	9 219 560	9 102 890	9 159 896
Total	1 003 280	1 609 574	1 254 165	1 270 966	1 262 730
% d'UPI	28,7	20,3	49,0	51,0	100,0
Part de la valeur ajoutée	22,8	25,9	48,7	51,3	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Au niveau national, la valeur ajoutée moyenne est estimée à 1,2 milliards de FCFA. Cette valeur ajoutée est répartie comme suit par secteur d'activité : 1,19 milliards FCFA pour l'industrie, 1,06 milliards FCFA pour le commerce et 1,47 milliards pour le secteur des services.

Les 10% des UPI les plus riches de la capitale réalisent une valeur ajoutée au moins égale à 8,61 milliards de FCFA et gagnent plus de 381500 fois que les UPI du premier décile. Cette forte disparité entre les UPI les plus faibles et les plus riches est remarquée au niveau de tous les secteurs d'activités.

Il est à noter que la valeur ajoutée des 10% d'UPI les plus riches qui sont dans le secteur industriel est la plus élevée que celles des autres secteurs d'activité.

**Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en milliers de F CFA) par décile selon le secteur d'activité, Togo, 2017**

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
10% les plus faibles	25 178	22 647	22 097	23 340
2ième décile	60 177	61 592	59 890	60 801
3ième décile	108 716	105 642	105 500	106 582
4ième décile	156 791	156 755	154 816	156 240
5ième décile	219 700	219 734	218 514	219 389
6ième décile	312 624	307 928	305 443	308 860
7ième décile	439 985	452 179	441 101	445 343
8ième décile	709 207	697 803	701 392	702 111
9ième décile	1 428 798	1 423 263	1 502 148	1 445 167
10% les plus riches	9 434 045	8 443 159	9 769 422	9 159 896
Total	1 203 118	1 093 351	1 614 297	1 263 517
% d'UPI	29,3	44,2	26,5	100,0
Part de la valeur ajoutée	27,9	38,3	33,9	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

Le tableau 39 montre que principalement 4 activités représentent plus de 90,0% du chiffre d'affaire annuel des UPI. Il s'agit du commerce en détail (28,5%), du commerce de gros (21,6%), des activités d'hébergement et de restauration (21,1%) et des activités de fabrication (20,5%).

Ces mêmes activités représentent environ 90,0% de la valeur ajoutée annuel des différents UPI.

Selon le secteur d'activité, le commerce représente plus de la moitié (51,5%) du chiffre d'affaire annuel des UPI (dont 28,5% pour le commerce en détail, 21,6% pour le commerce de gros et 1,4% pour le commerce et réparation des pièces automobiles). Suivent ensuite le secteur des services (26,3%) et l'industrie (22,2%).

Pour ce qui est de la valeur ajoutée annuelle, le commerce représente 38,8% de cette valeur ajoutée, l'industrie 28,9% et le secteur des services 32,3%.

**Tableau 12.8 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Togo, 2017**

Secteur et branche d'activité	Structure par branche (en %)			Décomposition de la valeur ajoutée (en %)				Total
	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Taux de valeur ajoutée : VA/CA	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	
<b>Industrie</b>								
Activités extractives/mines	0,1	0,1	0,1	71,6	79,6	20,2	0,2	100,0
Activités de fabrication	20,5	26,2	25,8	81,3	85,3	14,2	0,5	100,0
Activités de production et distribution	0,1	0,1	0,0	42,1	58,0	31,7	10,2	100,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	68,1	64,2	35,7	0,2	100,0
Activités de construction	1,5	2,0	1,9	82,4	54,3	45,5	0,2	100,0
Total	22,2	28,3	27,9	81,3	83,1	16,4	0,5	100,0
<b>Commerce</b>								
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,4	1,6	1,6	72,5	71,9	27,5	0,7	100,0
Commerce de gros	21,6	14,2	14,1	42,1	80,5	17,2	2,3	100,0
Commerce de détail	28,5	22,4	22,6	51,3	76,3	21,4	2,3	100,0
Total	51,5	38,1	38,3	48,0	77,7	20,1	2,2	100,0
<b>Service</b>								
Activités de transport	3,2	4,1	3,7	75,2	71,6	24,1	4,3	100,0
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	88,5	76,3	23,7		
Activités d'hébergement et de restauration	21,1	26,7	27,6	84,6	91,3	8,3	0,4	100,0
Activités de l'information et de communication	0,1	0,1	0,1	53,3	77,7	20,3	1,9	100,0
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,2	0,2	100,0	89,4	10,6		
Activités immobiliers	0,0	0,0	0,0	90,0	49,9	50,1		
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,1	0,1	0,1	76,2	75,3	23,1	1,6	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,0	0,0	0,0	47,8	60,3	38,7	1,0	100,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	95,7	33,3	66,7		
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,1	0,1	82,3	30,8	69,2		
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,3	0,4	0,3	72,4	71,6	28,1	0,2	100,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	1,3	1,7	1,6	81,4	53,6	41,4	5,0	100,0
Total	26,3	33,6	33,9	83,1	86,7	12,2	1,1	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 12.8 (suite) : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Togo, 2017**

Secteur et branche d'activité	Structure par branche (en %)			Décomposition de la valeur ajoutée (en %)				Total
	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Taux de valeur ajouté (%) : VA/CA	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	
<b>Ensemble</b>								
Activités extractives/mines	0,1	0,1	0,1	71,6	79,6	20,2	0,2	100,0
Activités de fabrication	20,5	26,2	25,8	81,3	85,3	14,2	0,5	100,0
Activités de production et distribution	0,1	0,1	0,0	42,1	58,0	31,7	10,2	100,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	68,1	64,2	35,7	0,2	100,0
Activités de construction	1,5	2,0	1,9	82,4	54,3	45,5	0,2	100,0
Commerce et réparation des pièces automobiles	1,4	1,6	1,6	72,5	71,9	27,5	0,7	100,0
Commerce de gros	21,6	14,2	14,1	42,1	80,5	17,2	2,3	100,0
Commerce de détail	28,5	22,4	22,6	51,3	76,3	21,4	2,3	100,0
Activités de transport	3,2	4,1	3,7	75,2	71,6	24,1	4,3	100,0
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	88,5	76,3	23,7		
Activités d'hébergement et de restauration	21,1	26,7	27,6	84,6	91,3	8,3	0,4	100,0
Activités de l'information et de communication	0,1	0,1	0,1	53,3	77,7	20,3	1,9	
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,2	0,2	100,0	89,4	10,6		
Activités immobiliers	0,0	0,0	0,0	90,0	49,9	50,1		
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,1	0,1	0,1	76,2	75,3	23,1	1,6	100,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,0	0,0	0,0	47,8	60,3	38,7	1,0	100,0
Enseignement	0,0	0,0	0,0	95,7	33,3	66,7		
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,1	0,1	0,1	82,3	30,8	69,2		
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,3	0,4	0,3	72,4	71,6	28,1	0,2	100,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	1,3	1,7	1,6	81,4	53,6	41,4	5,0	100,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>64,6</b>	<b>82,3</b>	<b>16,4</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Selon le milieu de résidence (**Tableau 12.9**), le chiffre d'affaire annuel des UPI du milieu rural représente presque la moitié (49,6%) du chiffre d'affaire annuel global. Les autres milieux urbains représentent 28,9% et Lomé 21,6%.

La production des UPI du milieu rural représente plus de la moitié (50,9%) de la production totale des UPI (20,5% pour le commerce, 16,9% pour l'industrie et 13,8% pour le secteur des services), et la valeur ajoutée annuelle dudit milieu représente 51,3% de la valeur ajoutée totale du secteur informel.

**Tableau 12.9: Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Structure par branche (en %)			Taux de valeur ajoutée (en %) : VA/CA	Taux de marge (en %) : EBE/VA	Décomposition de la valeur ajoutée (%)			Total
	Chiffre affaire annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle			Revenu mixte annuel (EBE)	Masse salariale annuelle	Impôt annuel	
<b>Lomé</b>									
Industrie	3,3	4,0	4,0	77,7	71,1	71,1	27,8	1,1	100,0
Commerce	9,4	7,3	7,4	50,9	60,2	60,2	38,0	1,8	100,0
Service	8,9	11,1	11,5	83,1	83,1	83,1	15,7	1,1	100,0
Total	21,6	22,5	22,8	68,3	73,6	73,6	25,0	1,4	100,0
<b>Autres urbains</b>									0,0
Industrie	5,7	7,4	7,1	80,4	83,0	83,0	16,5	0,5	100,0
Commerce	16,5	10,4	10,2	40,2	83,9	83,9	14,3	1,8	100,0
Service	6,7	8,6	8,5	82,5	89,5	89,5	9,0	1,6	100,0
Total	28,9	26,3	25,9	57,9	85,5	85,5	13,2	1,4	100,0
<b>Rural</b>									0,0
Industrie	13,1	16,9	16,8	82,5	86,0	86,0	13,6	0,3	100,0
Commerce	25,7	20,5	20,7	52,0	80,9	80,9	16,6	2,5	100,0
Service	10,7	13,8	13,9	83,4	88,0	88,0	11,3	0,7	100,0
Total	49,6	51,2	51,3	66,9	84,5	84,5	14,2	1,3	100,0
<b>Ensemble</b>									0,0
Industrie	22,2	28,3	27,9	81,3	83,1	83,1	16,4	0,5	100,0
Commerce	51,5	38,1	38,3	48,0	77,7	77,7	20,1	2,2	100,0
Service	26,3	33,6	33,9	83,1	86,7	86,7	12,2	1,1	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	64,6	82,3	82,3	16,4	1,3	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 12.5.3. Analyse de la productivité des facteurs de production

Les facteurs de production sont les éléments importants et nécessaires à la production des biens et services. Il s'agit du travail et le capital. La productivité des facteurs est le rapport entre la production et les quantités de facteurs nécessaires à cette production. Certains indicateurs à l'instar du rapport valeur ajoutée par unité de facteur permettent de mesurer la productivité desdits facteurs dans un secteur donné. Dans le secteur informel au Togo, une unité de travail produit 89 944 FCFA par mois alors qu'une unité de capital produit 97,6 FCFA. Le nombre d'heures de travail effectué dans le mois permet de produire seulement 994,6 FCFA.

**Tableau 12.10 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En FCFA/Mois)	VA/K (En FCFA/unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
<b>Lomé</b>			
Industrie	50 803	104	518
Commerce	47 163	452	691
Service	146 077	114	836
Total	73 785	208	691
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	106 018	33	916
Commerce	96 924	92	1 119
Service	161 734	130	1 577
Total	115 351	79	1 172
<b>Rural</b>			
Industrie	92 547	40	1 086
Commerce	103 076	138	1 491
Service	96 190	89	1 059
Total	97 658	80	1 236
<b>Ensemble</b>			
Industrie	86 202	47	929
Commerce	82 980	178	1 143
Service	122 525	102	1 093
Total	94 401	98	1 067

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 13 : Secteur informel et l'Etat

### Résultats clés

- Seules **1,4%** des UPI sont enregistrés dans un registre de l'Etat. La proportion la plus élevée est observée chez les UPI opérant dans le secteur des services tandis que les UPI du secteur commercial sont les moins enregistrées (1,0%).
- Près de 3 UPI sur 10 (**29,6%**) sont favorables au principe du guichet unique pour les impôts. Les UPI de la capitale sont plus réfractaires à cette idée avec seulement **24,1%** d'entre elles qui approuvent l'idée.
- Elles sont **28,6%** d'UPI favorables à un impôt unique sur leur activité. Cette proportion reste relativement la même quel que soit le secteur d'activité considéré.
- Un quart (**24,9%**) des UPI sont disposées à payer leurs impôts. Selon le milieu, elles sont moins de 20% à Lomé, **27,8%** dans les autres milieux urbains, et **27,1%** dans le milieu rural.
- Pour ce qui est de la gestion des impôts, **34,5%** des UPI pensent que la gestion des impôts doit revenir à la commune tandis que **30,1%** le confieraient à l'administration centrale.

La relation avec l'Etat est une composante essentielle dans l'existence de toute entreprise. Cette relation pourrait être analysée au travers ces quelques points à savoir : l'inscription dans les registres de l'Etat, l'acquittement des obligations fiscales, etc. Le présent chapitre traite de ces problématiques.

### 13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (NIF, RC, INSS)

Les Unités de Production Informels (UPI) sont celles qui ne sont pas enregistrées au registre de Commerce, ne disposent pas de NIF ni enregistré à la CNSS. Toutefois certaines unités disposent d'un NIF (1,4%), sont enregistrées au registre de commerce (1,5%) de même qu'à la CNSS (0,8%). Suivant les secteurs d'activités, les unités exerçant dans l'industrie sont celles qui disposent le plus de NIF (1,7%) alors que celles qui sont dans les services sont les plus enregistrées dans les registres de commerce (1,9%) et à la CNSS (1,7%). Selon le milieu de résidence, il y a plus d'unités à Lomé disposant de NIF (2,0%) et enregistrées dans les registres de commerce (2,2%) que dans les autres milieux urbains et dans le milieu rural. L'analyse de la situation de l'inscription dans les registres administratifs montre que la quasi-totalité des unités ne sont enregistrées dans aucun registre (97,7%).

**Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Situation de l'inscription dans les registres administratifs						Total	Effectif
	% UPI avec NIF	% UPI avec RC	% UPI avec N° CNSS	Enregistré dans aucun registre	Enregistré dans un registre	Enregistré dans au moins deux registres		
<b>Lomé</b>								
Industrie	2,4	2,4	0,5	97,6		2,4	100,0	65 762
Commerce	2,4	3,2	0,3	96,2	2,0	1,8	100,0	153 920
Service	0,7	0,1	1,1	98,2	1,6	0,1	100,0	77 588
Ensemble	2,0	2,2	0,5	97,0	1,4	1,5	100,0	297 270
<b>Autres urbains</b>								
Industrie	3,3	1,2	2,0	95,6	2,8	1,6	100,0	60 876
Commerce	0,1	0,0	0,0	99,9	0,1		100,0	98 526
Service	2,1	2,7	1,0	94,7	4,8	0,5	100,0	51 478
Ensemble	1,5	1,0	0,8	97,4	2,0	0,6	100,0	210 880
<b>Rural</b>								
Industrie	1,0	0,7	0,4	98,5	1,2	0,3	100,0	177 098
Commerce	0,5	0,6	0,3	98,9	0,8	0,4	100,0	206 177
Service	1,6	2,6	2,3	96,6	1,8	1,6	100,0	145 947
Ensemble	1,0	1,2	0,9	98,1	1,2	0,7	100,0	529 223
<b>Ensemble</b>								
Industrie	1,7	1,2	0,7	97,7	1,2	1,0	100,0	303 737
Commerce	1,1	1,4	0,2	98,2	1,0	0,8	100,0	458 623
Service	1,5	1,9	1,7	96,7	2,3	1,0	100,0	275 013
Ensemble	1,4	1,5	0,8	97,7	1,4	0,9	100,0	1 037 373

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 13.2. Principales raisons du non inscription dans les registres administratifs (NIF, CNSS)

Les données issues de la collecte sur le terrain auprès des unités ont permis de constater que moins de 2,0% des unités disposent de NIF. Le tableau suivant permet de ressortir les différentes raisons de non enregistrement au NIF des unités. Les deux principales raisons évoquées sont l'ignorance d'enregistrement au NIF et la non obligation. En effet 45,2% des chefs d'unités ne savent pas s'il faut s'inscrire et 38,7% pensent que l'enregistrement au NIF n'est pas obligatoire. Outre ces deux principales raisons, l'on peut aussi évoquer la cherté de l'enregistrement (5,5 %), les démarches trop compliquées (3,8%), le refus de collaboration avec l'état (3,0%) entre autres.

**Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national								Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre			
<b>Lomé</b>										
Industrie	7,6	8,8	0,5	45,8	2,7	27,6	6,9	100,0	64 163	
Commerce	5,6	5,9	0,0	50,8	6,6	26,6	4,4	100,0	150 206	
Service	6,9	3,5	1,4	47,8	2,9	28,8	8,6	100,0	77 027	
Ensemble	6,4	5,9	0,5	48,9	4,8	27,4	6,1	100,0	291 396	
<b>Autres urbains</b>										
Industrie	6,4	11,4	0,6	33,4	1,0	39,3	7,9	100,0	58 879	
Commerce	3,2	8,1	0,0	43,7	3,1	39,2	2,7	100,0	98 398	
Service	0,7	8,8	0,5	42,8	1,7	38,3	7,3	100,0	50 376	
Ensemble	3,5	9,2	0,3	40,6	2,2	39,0	5,3	100,0	207 652	
<b>Rural</b>										
Industrie	3,3	4,7	0,4	30,5	1,2	58,1	1,7	100,0	175 398	
Commerce	2,5	2,9	0,3	34,8	2,9	56,3	0,2	100,0	205 157	
Service	1,7	3,6	0,5	31,1	3,0	58,5	1,6	100,0	143 547	
Ensemble	2,5	3,7	0,4	32,3	2,4	57,5	1,1	100,0	524 102	
<b>Ensemble</b>										
Industrie	4,9	6,9	0,5	34,3	1,5	47,8	4,0	100,0	298 440	
Commerce	3,7	5,0	0,1	42,0	4,2	42,8	2,1	100,0	453 760	
Service	3,0	4,5	0,8	38,0	2,8	46,3	4,7	100,0	270 950	
Ensemble	3,8	5,5	0,4	38,7	3,0	45,2	3,4	100,0	1 023 150	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Tout comme l'enregistrement au NIF, les chefs d'unités évoquent l'ignorance de l'enregistrement à la CNSS (46,4%) et la non obligation (37,6%) comme principales raisons du non enregistrement de leurs unités à la CNSS. Il en est de même pour les autres milieux urbains et le milieu rural. En ce qui concerne Lomé, les deux raisons principales ne changent pas. Il faut ressortir que la non obligation à s'inscrire (48,3%) prend le dessus sur l'ignorance de l'enregistrement (29,1%).

**Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement au numéro CNSS des UPI selon la zone et le secteur d'activité, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Raison de non enregistrement-INPS/INSS /CNSS							Total	Effectif
	Démarche trop compliquée	Trop cher	Inscription en cours	Non obligatoire	Pas collaborer avec Etat	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Autre		
<b>Lomé</b>									
Industrie	7,2	9,2	0,0	47,6	3,2	26,9	6,0	100,0	65 437
Commerce	5,4	6,3	0,4	49,0	5,0	29,4	4,5	100,0	153 479
Service	6,4	4,7	0,6	47,5	4,0	30,3	6,5	100,0	76 763
Ensemble	6,0	6,5	0,4	48,3	4,3	29,1	5,4	100,0	295 679
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	6,1	9,8	0,0	34,0	2,3	40,8	7,1	100,0	59 689
Commerce	3,7	7,4	0,1	40,3	3,5	42,8	2,3	100,0	98 526
Service	1,7	9,8	0,8	39,4	1,6	43,1	3,7	100,0	50 982
Ensemble	3,9	8,6	0,2	38,3	2,7	42,3	4,0	100,0	209 197
<b>Rural</b>									
Industrie	4,6	2,4	0,4	29,8	2,2	58,3	2,3	100,0	176 427
Commerce	3,6	2,0	0,2	33,4	3,9	56,4	0,6	100,0	205 492
Service	2,1	3,9	0,2	30,5	3,0	59,0	1,3	100,0	142 624
Ensemble	3,5	2,6	0,3	31,4	3,1	57,7	1,4	100,0	524 543
<b>Ensemble</b>									
Industrie	5,4	5,3	0,3	34,5	2,4	48,0	4,1	100,0	301 553
Commerce	4,2	4,6	0,3	40,1	4,2	44,4	2,3	100,0	457 497
Service	3,2	5,2	0,4	37,0	3,0	47,8	3,2	100,0	270 369
Ensemble	4,3	5,0	0,3	37,6	3,4	46,4	3,1	100,0	1 029 420

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

#### 13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

Les opinions des chefs d'unités de production ont été également reçues sur le mode de détermination des prix des produits ou services. Parmi ces chefs d'unités, 48,6% pensent que la fixation par la loi de l'offre et de la demande est la meilleure façon de déterminer les prix. Aussi 27,0% de ces chefs affirment que fixer les prix par l'association des producteurs constitue également une meilleure façon de déterminer les prix des produits. Il faut relever que 10,0% d'entre eux pensent que les prix doivent être fixés par l'Etat. La tendance est presque la même pour tous les secteurs d'activités ainsi qu'en milieu rural et dans les autres milieux urbains. Pour ce qui est de Lomé, un peu plus de la moitié des chefs d'unités (50,8%) optent pour la fixation par la loi de l'offre et de la demande alors qu'environ 15,0% penchent pour la fixation du prix par l'état et 15,7% pour la fixation par l'association des producteurs.

**Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	La meilleure façon de déterminer le prix des produits				Total	Effectif
	Fixation de prix par l'Etat	Fixation de prix fixé par l'association des producteurs	Fixation de prix fixé par la loi de l'offre et de la demande	Ne sait pas		
<b>Lomé</b>						
Industrie	12,6	28,9	42,5	16,0	100,0	65 762
Commerce	17,3	10,9	53,9	17,9	100,0	152 480
Service	12,1	14,0	51,8	22,1	100,0	77 588
Ensemble	14,9	15,7	50,8	18,6	100,0	295 830
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	8,2	36,3	48,1	7,4	100,0	60 110
Commerce	6,1	24,7	57,7	11,5	100,0	97 598
Service	8,4	38,6	44,4	8,6	100,0	51 267
Ensemble	7,3	31,4	51,7	9,6	100,0	208 976
<b>Rural</b>						
Industrie	8,6	35,1	44,2	12,1	100,0	176 371
Commerce	9,9	27,9	50,9	11,3	100,0	206 063
Service	11,5	32,8	41,7	14,0	100,0	145 947
Ensemble	9,9	31,6	46,1	12,3	100,0	528 380
<b>Ensemble</b>						
Industrie	9,4	34,0	44,6	12,0	100,0	302 243
Commerce	11,6	21,5	53,4	13,6	100,0	456 141
Service	11,1	28,5	45,1	15,3	100,0	274 802
Ensemble	10,8	27,0	48,6	13,6	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

Les unités de production sont qualifiées d'informelles car ne sont pas enregistrées auprès de l'administration. Dans le cadre de cette enquête sur le secteur informel, les intentions des chefs d'unités ont été recueillies en ce qui concerne l'enregistrement de leurs activités auprès de l'administration. Il ressort que 76,5% n'ont pas de programme ou de projet d'enregistrement de leurs activités. Environ 10,0% d'entre eux pensent le faire très prochainement et 1,6% se sont déjà enregistrés. Moins de 1,0% des chefs d'unités sont en cours d'enregistrement de leurs activités. Selon les secteurs d'activités, les unités exerçant dans le commerce sont celles dont les chefs sont plus nombreux à ne pas avoir de projet ou de programme d'enregistrement (79,4%). Concernant les intentions d'enregistrement prochaines, les chefs d'unités exerçant dans l'industrie sont les plus favorables (13,3%).

**Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Projet d'enregistrement auprès de l'administration					Total	Effectif
	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas		
<b>Lomé</b>							
Industrie	2,7	1,1	10,7	75,8	9,6	100,0	65 302
Commerce	2,1	0,3	8,3	73,1	16,2	100,0	152 480
Service	1,7	4,2	6,5	71,6	16,0	100,0	77 588
Ensemble	2,1	1,5	8,3	73,3	14,7	100,0	295 370
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	3,7	0,3	15,8	70,2	10,0	100,0	60 110
Commerce	0,1	0,4	9,8	80,9	8,7	100,0	97 598
Service	2,8	1,3	13,3	73,9	8,7	100,0	51 267
Ensemble	1,8	0,6	12,4	76,1	9,1	100,0	208 976
<b>Rural</b>							
Industrie	1,4	0,2	13,5	73,0	11,9	100,0	176 371
Commerce	0,4	0,2	7,6	83,3	8,5	100,0	206 063
Service	2,4	0,5	8,6	78,1	10,5	100,0	145 947
Ensemble	1,3	0,3	9,8	78,4	10,2	100,0	528 380
<b>Ensemble</b>							
Industrie	2,1	0,4	13,3	73,1	11,0	100,0	301 783
Commerce	0,9	0,3	8,3	79,4	11,1	100,0	456 141
Service	2,3	1,7	8,9	75,5	11,7	100,0	274 802
Ensemble	1,6	0,7	9,9	76,5	11,2	100,0	1 032 726

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer

Parmi les unités de production non enregistrées, certains chefs de ces unités avaient affirmé avoir un projet ou un programme d'enregistrement auprès de l'administration, d'autres dont les dossiers sont en cours et d'autres qui se sont déjà enregistrés. A la question avez-vous essayé d'enregistrer votre établissement au guichet unique, 98,0% ont déclaré non. Seulement 2,0% ont essayé l'enregistrement dont 1,9% avec succès. Quel que soit le secteur d'activité, l'on note que moins de 3,0% des chefs d'unités ont essayé d'enregistrer leur établissement au guichet unique. Le constat est le même pour les milieux de résidence que ce soit à Lomé (2,4%) ou les autres milieux urbains (2,3%) ainsi qu'en milieu rural (1,5%).

**Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Tentative d'enregistrement de l'UPI au guichet unique			Total	Effectif
	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non		
<b>Lomé</b>					
Industrie	2,7	0,6	96,7	100,0	65 762
Commerce	2,7	0,0	97,3	100,0	152 480
Service	1,7	0,0	98,3	100,0	77 588
Ensemble	2,4	0,1	97,4	100,0	295 830
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	4,7	0,0	95,3	100,0	60 110
Commerce	0,4	0,1	99,4	100,0	97 598
Service	3,3	0,8	96,0	100,0	51 267
Ensemble	2,3	0,2	97,4	100,0	208 976
<b>Rural</b>					
Industrie	1,7	0,0	98,3	100,0	176 371
Commerce	0,7	0,0	99,3	100,0	206 063
Service	2,4	0,1	97,6	100,0	145 947
Ensemble	1,5	0,0	98,5	100,0	528 380
<b>Ensemble</b>					
Industrie	2,5	0,1	97,4	100,0	302 243
Commerce	1,3	0,0	98,7	100,0	456 141
Service	2,3	0,2	97,5	100,0	274 802
Ensemble	1,9	0,1	98,0	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le tableau précédent a révélé que 0,1% des chefs d'unités de production ont essayé d'enregistrer leurs activités sans succès auprès de l'administration. Quelles sont les raisons évoquées par les chefs de ces unités pour le non succès d'enregistrement de leurs activités ? Les deux principales raisons évoquées sont la lenteur administrative (41,9%) et la complexité des démarches (41,3%). On peut aussi mentionner entre autres les coûts trop élevés pour s'enregistrer (16,8%). Il est important de relever que tous les chefs d'unités sont d'avis pour dire que la corruption n'est pas une raison d'échec de la tentative d'enregistrement de leurs activités.

**Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principale raison du non aboutissement de l'enregistrement					Total	Effectif
	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autre		
<b>Lomé</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	423
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Ensemble	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	423
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Commerce	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	120
Service	0,0	56,1	43,9	0,0	0,0	100,0	394
Ensemble	0,0	66,4	33,6	0,0	0,0	100,0	514
<b>Rural</b>							
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Service	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	88
Ensemble	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	88
<b>Ensemble</b>							
Industrie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	423
Commerce	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	120
Service	0,0	64,2	35,8	0,0	0,0	100,0	482
Ensemble	41,3	41,9	16,8	0,0	0,0	100,0	1 025

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'accès au crédit fait partie des paramètres essentiels de toute unité de productions qu'elle soit informelle ou formelle. Est-ce suffisant pour inciter les unités de productions à se faire enregistrer ? D'après le **Tableau 13.8**, sur le plan national, seulement 16,4% des unités de production informelles estiment que l'accès au crédit est le principal intérêt à se faire enregistrer. Cette répartition de la perception ne varie que très peu lorsqu'on considère le secteur d'activités. En effet la répartition de la perception de l'accès au crédit en tant que principal incitatif à l'enregistrement est assez uniforme selon le secteur d'activités, variant de 15,7% dans l'industrie, à 16,1% dans le commerce, à 17,5% dans les services. Bien que de proportion faible dans l'ensemble, l'accès au crédit devance l'accès au meilleur emplacement sur le marché et la publicité dans le choix des UPI sur leur principal intérêt à s'enregistrer. Environ 33,6% estiment n'avoir aucun intérêt à s'enregistrer.

**Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national							Total	Effectif
	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente de produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre	Ne sait pas		
<b>Lomé</b>									
Industrie	8,9	8,9	7,3	12,4	37,8	2,0	22,7	100,0	65 762
Commerce	9,7	6,7	6,6	3,7	43,2	4,4	25,7	100,0	152 480
Service	14,4	8,9	6,5	8,5	33,3	3,8	24,6	100,0	77 588
Ensemble	10,7	7,8	6,8	6,9	39,4	3,7	24,7	100,0	295 830
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	15,1	10,9	8,9	13,7	22,6	2,3	26,6	100,0	60 110
Commerce	17,1	10,5	2,9	7,8	36,3	2,0	23,3	100,0	97 598
Service	23,7	11,6	1,2	7,9	32,4	2,4	20,9	100,0	51 267
Ensemble	18,2	10,9	4,2	9,5	31,4	2,2	23,7	100,0	208 976
<b>Rural</b>									
Industrie	18,4	6,3	6,2	6,1	29,1	1,8	32,1	100,0	176 371
Commerce	20,4	8,1	4,7	5,6	32,7	2,0	26,5	100,0	206 063
Service	17,0	6,6	2,5	8,0	31,4	2,3	32,3	100,0	145 947
Ensemble	18,8	7,1	4,6	6,4	31,1	2,0	29,9	100,0	528 380
<b>Ensemble</b>									
Industrie	15,7	7,8	7,0	9,0	29,7	1,9	28,9	100,0	302 243
Commerce	16,1	8,2	4,9	5,5	37,0	2,8	25,5	100,0	456 141
Service	17,5	8,2	3,4	8,1	32,1	2,7	28,0	100,0	274 802
Ensemble	16,4	8,1	5,1	7,2	33,6	2,5	27,2	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

#### 13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

Dans le but d'apprécier les opinions générales des chefs d'unités de production informelles par rapport à l'impôt, plusieurs questions ont été formulées parmi lesquelles « Pour simplifier les démarches d'enregistrement, êtes-vous favorables au principe du guichet unique ? », « Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ? ». D'après le **Tableau 13.9**, seulement 29,6% estiment être favorable au principe du guichet unique pour simplifier les démarches d'enregistrement contre 45,8% qui ne sont pas pour le guichet unique.

**Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Etes-vous favorable au principe du guichet unique ?			Seriez-vous favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité ?			Périodicité de paiement de l'impôt désirée							
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Total	Effectif	Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total
<b>Lomé</b>														
Industrie	21,6	59,5	18,9	100,0	22,5	77,5	100,0	65 762	0,0	0,0	39,1	19,3	41,6	100,0
Commerce	24,8	47,9	27,4	100,0	24,6	75,4	100,0	152 480	1,9	0,0	58,9	13,3	25,9	100,0
Service	24,8	55,3	19,8	100,0	19,7	80,3	100,0	77 588	4,8	0,0	43,5	8,9	42,9	100,0
Ensemble	24,1	52,4	23,5	100,0	22,8	77,2	100,0	295 830	2,2	0,0	51,3	13,5	33,1	100,0
<b>Autres urbains</b>														
Industrie	35,8	43,1	21,1	100,0	37,2	62,8	100,0	60 110	1,6	0,6	40,6	20,0	37,2	100,0
Commerce	32,3	46,3	21,4	100,0	29,7	70,3	100,0	97 598	5,0	3,5	33,5	15,1	42,9	100,0
Service	39,5	38,1	22,4	100,0	37,4	62,6	100,0	51 267	5,5	2,0	36,4	21,1	35,0	100,0
Ensemble	35,1	43,4	21,5	100,0	33,8	66,2	100,0	208 976	4,1	2,2	36,6	18,4	38,8	100,0
<b>Rural</b>														
Industrie	30,5	41,1	28,4	100,0	29,5	70,5	100,0	176 371	1,3	3,1	41,7	11,4	42,5	100,0
Commerce	30,5	45,2	24,3	100,0	29,4	70,6	100,0	206 063	0,4	3,8	49,8	8,3	37,6	100,0
Service	30,5	42,2	27,3	100,0	30,4	69,6	100,0	145 947	0,0	4,9	47,3	5,6	42,2	100,0
Ensemble	30,5	43,0	26,5	100,0	29,7	70,3	100,0	528 380	0,6	3,9	46,4	8,6	40,5	100,0
<b>Ensemble</b>														
Industrie	29,6	45,5	24,9	100,0	29,5	70,5	100,0	302 243	1,1	1,9	41,0	14,9	41,0	100,0
Commerce	29,0	46,3	24,7	100,0	27,9	72,1	100,0	456 141	1,9	2,6	49,0	11,3	35,2	100,0
Service	30,6	45,2	24,3	100,0	28,7	71,3	100,0	274 802	2,4	3,2	43,7	10,2	40,5	100,0
Ensemble	29,6	45,8	24,6	100,0	28,6	71,4	100,0	1 033 186	1,8	2,6	45,2	12,1	38,4	100,0

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Dans l'ensemble, 5,9% des chefs d'unités de production informelles paient déjà leurs impôts, tandis que 24,9% ne payent pas encore leur impôt mais sont disposés à le payer. Selon le secteur d'activité, la disposition des CUPI à payer leur impôt ne varie que très faiblement. Dans l'industrie, 26,3% des CUPI affirment être disposés à payer leur impôt. Cette proportion passe à 24,4% dans le commerce et à 24,2% dans les services.

**Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Seriez-vous prêt à payer des impôts sur votre activité ?				Effectif
	Je paie déjà	Oui	Non	Total	
<b>Lomé</b>					
Industrie	3,6	20,7	75,7	100,0	65 762
Commerce	7,3	18,5	74,2	100,0	152 480
Service	4,2	17,8	78,1	100,0	77 588
Ensemble	5,7	18,8	75,5	100,0	295 830
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	9,7	30,3	60,0	100,0	60 110
Commerce	8,4	25,7	65,9	100,0	97 598
Service	11,6	29,0	59,4	100,0	51 267
Ensemble	9,6	27,8	62,6	100,0	208 976
<b>Rural</b>					
Industrie	4,9	27,0	68,2	100,0	176 371
Commerce	4,3	28,2	67,6	100,0	206 063
Service	5,0	25,9	69,1	100,0	145 947
Ensemble	4,7	27,1	68,2	100,0	528 380
<b>Ensemble</b>					
Industrie	5,6	26,3	68,2	100,0	302 243
Commerce	6,2	24,4	69,4	100,0	456 141
Service	6,0	24,2	69,9	100,0	274 802
Ensemble	5,9	24,9	69,2	100,0	1 033 186

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le **Tableau 13.11** présente la perception des CUPI sur la question de la gestion administrative de l'impôt. Au niveau national, 34,5% des CUPI estiment que la gestion de l'impôt devrait se situer au niveau communal tandis que 30,1% souhaitent une gestion au niveau centrale. Avec respectivement 12,1% et 13,6%, le département et la région viennent en dernière position comme institution qui devrait gérer l'impôt.

**Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	A votre avis, à quelle institution doit revenir l'impôt ?					Total	Effectif
	Administration centrale	Région	Préfecture	Commune	Ne sait pas		
<b>Lomé</b>							
Industrie	46,2	9,1	0,0	24,3	20,4	100,0	14 777
Commerce	29,9	12,5	3,7	17,2	36,7	100,0	37 515
Service	38,9	14,5	0,0	18,7	28,0	100,0	15 765
Ensemble	35,5	12,3	2,0	19,1	31,1	100,0	68 056
<b>Autres urbains</b>							
Industrie	34,7	10,7	9,8	39,7	5,1	100,0	22 384
Commerce	41,1	14,5	14,0	30,0	0,4	100,0	28 967
Service	36,5	12,2	12,9	31,2	7,2	100,0	19 181
Ensemble	37,8	12,7	12,4	33,4	3,7	100,0	70 533
<b>Rural</b>							
Industrie	26,8	10,4	16,0	43,4	3,5	100,0	51 987
Commerce	29,2	13,5	22,2	32,7	2,4	100,0	60 647
Service	14,6	10,9	18,5	51,8	4,2	100,0	44 400
Ensemble	24,3	11,7	19,1	41,6	3,3	100,0	157 034
<b>Ensemble</b>							
Industrie	32,0	10,3	11,8	39,3	6,7	100,0	89 148
Commerce	32,1	13,5	14,8	27,5	12,1	100,0	127 129
Service	24,7	11,9	13,5	40,2	9,6	100,0	79 346
Ensemble	30,1	12,1	13,6	34,5	9,8	100,0	295 623

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Quels sont les domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaité par les CUIPI ? 47,6% des CUIPI estiment que les impôts reçus devraient être prioritairement orientés vers le secteur de l'éducation et de la santé. Pour environ 38,5% des CUIPI, les recettes fiscales devraient financer les infrastructures à savoir les routes et les marchés. L'éducation et la santé, suivi des infrastructures sont prioritaires dans la liste des domaines d'affectation de l'impôt, aussi bien suivant le milieu de résidence, que suivant le secteur d'activités des CUIPI.

**Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUIPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principaux domaines souhaités pour l'affectation de l'impôt collecté							Total	Effectif
	Education, santé	Infrastructures (routes, marchés, etc)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un fonds d'appui micro-entreprises	Autre	Ne sait pas		
<b>Lomé</b>									
Industrie	67,2	13,3	5,1	4,7	0,0	9,8	0,0	100,0	14 777
Commerce	70,3	11,2	2,1	0,0	2,3	14,2	0,0	100,0	37 515
Service	61,4	19,4	2,0	0,0	4,5	4,8	7,7	100,0	15 765
Ensemble	67,6	13,5	2,7	1,0	2,3	11,1	1,8	100,0	68 056
<b>Autres urbains</b>									
Industrie	50,7	34,3	0,0	0,0	11,7	1,7	1,6	100,0	22 384
Commerce	44,2	44,9	1,5	0,6	6,5	1,3	1,0	100,0	28 967
Service	38,2	47,8	3,4	2,4	8,2	0,0	0,0	100,0	19 181
Ensemble	44,6	42,3	1,5	0,9	8,6	1,1	0,9	100,0	70 533
<b>Rural</b>									
Industrie	41,4	42,9	1,6	0,4	9,3	2,8	1,7	100,0	51 987
Commerce	38,0	51,9	1,1	0,7	6,1	1,2	1,0	100,0	60 647
Service	42,0	47,0	1,1	0,0	5,6	2,1	2,2	100,0	44 400
Ensemble	40,3	47,5	1,3	0,4	7,0	2,0	1,5	100,0	157 034
<b>Ensemble</b>									
Industrie	48,0	35,9	1,8	1,0	8,3	3,7	1,4	100,0	89 148
Commerce	49,0	38,3	1,5	0,5	5,0	5,1	0,7	100,0	127 129
Service	45,0	41,7	1,8	0,6	6,0	2,1	2,8	100,0	79 346
Ensemble	47,6	38,5	1,7	0,7	6,3	3,8	1,5	100,0	295 623

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 14 : Problèmes et perspectives

### Résultats clés

- **52,9%** : Plus de la moitié des UPI affirment avoir des difficultés d' accès au crédit. Quel que soit le secteur d' activité considéré, les proportions demeurent sensiblement identiques.
- Dans l' ensemble du pays, **12,4%** des unités de production informelles pensent qu' il existe trop de réglementations en matière d' impôt et taxes. Elles sont plus nombreuses à Lomé (14,5%) à le penser que dans les autres milieux de résidence.
- Elles sont **21,1%** d' UPI à souligner le problème de manque de personnel qualifié. Cette préoccupation est moins présente chez les UPI du milieu urbain que chez celles du milieu rural (Lomé (15,1%), Autres urbains (22,4%), Rural (23,9%)).
- Pour ce qui est des appuis souhaités par les UPI, **82,7%** désirent des appuis pour l' acquisition de grosses commandes, 79,4% pour l' accès aux informations sur le marché et 77,4% pour l' accès au crédit. Par ailleurs, 59,3% de ces UPI souhaitent être appuyées pour l' enregistrement de leurs activités auprès des autorités.
- La branche secondaire est celle qui attire le plus les chefs d' unité de production informelle puisque près de la moitié (**47,3%**) de ceux-ci souhaiteraient y créer une nouvelle entreprise s' ils obtenaient un crédit potentiel.

Le secteur informel rencontre d'importantes difficultés ou problèmes qui peuvent être regroupés en six blocs thématiques (économiques, managériales, techniques, gestion, cadre légal, autres). Ces blocs thématiques de problèmes résument autant d'aspects dont la prise en compte permet de mieux comprendre les orientations stratégiques des profils d'UPI analysés.

### 14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Les unités de production rencontrent plusieurs difficultés dans la mise en œuvre de leurs activités. Au niveau national, le manque de clientèle vient en tête des difficultés avec 61,3% des CUPI suivi des difficultés d'accès au crédit, avec environ 52,9% des CUPI. Environ 27,7% des CUPI citent la cherté du crédit au nombre des difficultés d'ordre économique rencontrées. Cette perception reste la même selon qu'on s'intéresse au milieu de résidence des CUPI ou à leur secteur d'activités

**Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
<b>Lomé</b>				
Industrie	72,1	2,6	54,9	18,8
Commerce	68,4	0,5	57,7	18,6
Service	61,6	2,2	54,5	14,2
Ensemble	67,4	1,4	56,3	17,5
<b>Autres urbains</b>				
Industrie	66,1	7,7	56,7	29,8
Commerce	64,3	2,4	56,7	24,6
Service	59,6	2,3	53,8	28,2
Ensemble	63,7	3,9	56,0	27,0
<b>Rural</b>				
Industrie	55,1	6,7	49,2	31,1
Commerce	55,6	4,3	49,9	35,0
Service	61,1	4,5	50,4	35,3
Ensemble	57,0	5,1	49,8	33,8
<b>Ensemble</b>				
Industrie	61,0	6,0	51,9	28,2
Commerce	61,8	2,6	54,0	27,3
Service	61,0	3,4	52,2	28,0
Ensemble	61,3	3,8	52,9	27,7

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Quant est-il des difficultés d'ordre technique et légal ?

Au niveau national, 33,7% des CUPI mentionnent les difficultés de fabrication au nombre des difficultés d'ordre technique et légal. L'approvisionnement en matières premières est problématique pour environ 27,1% des CUPI. Le manque de machine ou d'équipements figure également dans la liste de difficultés techniques et légal avec près de 23,2% des CUPI qui le citent. Ensuite viennent l'excès des réglementations et prélèvements fiscaux, les problèmes énergétiques et l'obsolescence des équipements avec respectivement 12,4%, 8,4% et 2,9% des CUPI.

**Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
<b>Lomé</b>						
Industrie	36,7	25,7	2,4	7,8	14,8	13,5
Commerce	33,1	27,8	4,8	1,8	21,1	14,6
Service	27,6	20,8	2,5	5,7	6,8	15,1
Ensemble	32,5	25,5	3,6	4,1	16,0	14,5
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	40,7	29,5	3,1	18,4	31,4	11,8
Commerce	26,2	19,5	4,3	3,5	30,8	6,1
Service	34,6	26,9	2,7	13,6	26,1	12,0
Ensemble	32,4	24,2	3,5	10,2	29,8	9,2
<b>Rural</b>						
Industrie	35,2	20,6	2,0	12,9	33,8	13,2
Commerce	33,4	19,2	2,2	4,6	32,7	12,5
Service	37,2	25,7	2,4	14,1	30,0	11,9
Ensemble	35,0	21,5	2,2	10,0	32,3	12,6
<b>Ensemble</b>						
Industrie	36,6	23,5	2,3	12,9	29,2	13,0
Commerce	31,8	22,1	3,5	3,4	28,4	11,8
Service	34,0	24,5	2,5	11,6	22,7	12,8
Ensemble	33,8	23,2	2,9	8,4	27,1	12,4

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les unités de productions informelles rencontrent également des difficultés d'ordre managériales et diverses. Il ressort qu'au niveau national 21,0% des CUPI ont mentionnés à ce titre le manque de personnel qualifié. Les préoccupations et problèmes de sécurités sont exprimés avec environ 9,6% des CUPI. Aussi, 4,9% des CUPI citent le manque de compétence en gestion dans la liste de problèmes d'ordre managérial. Les difficultés d'organisation de gestion et l'instabilité du personnel sont respectivement mentionnées par 4,3% et 2,5% des CUPI.

**Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
<b>Lomé</b>					
Industrie	14,7	5,1	2,4	6,2	6,9
Commerce	18,3	2,1	0,6	5,9	5,7
Service	9,4	1,1	1,5	4,8	3,8
Ensemble	15,1	2,5	1,2	5,7	5,5
<b>Autres urbains</b>					
Industrie	24,7	3,1	8,8	6,1	13,4
Commerce	22,9	2,2	3,4	2,3	3,4
Service	18,9	2,3	3,0	2,0	10,7
Ensemble	22,4	2,5	4,9	3,3	8,1
<b>Rural</b>					
Industrie	22,8	2,2	9,8	6,1	13,3
Commerce	24,1	2,8	3,4	4,1	11,4
Service	24,8	2,7	4,6	5,2	13,4
Ensemble	23,9	2,6	5,9	5,0	12,6
<b>Ensemble</b>					
Industrie	21,4	3,0	8,0	6,1	11,9
Commerce	21,9	2,4	2,5	4,3	7,8
Service	19,4	2,2	3,4	4,5	10,2
Ensemble	21,1	2,5	4,3	4,9	9,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

La gestion (comptabilité) et la stratégie commerciale constituent sans aucun doute des composantes essentielles pour le bon fonctionnement d'une entreprise. Les UPI ont donc tout intérêt à se renforcer dans les outils de gestion et de stratégie commerciale. Elles ont manifesté leurs intérêts au travers de cette enquête et la stratégie commerciale semble être leur priorité. En effet, sur le plan national, les trois premiers domaines qui intéressent les UPI sont dans l'ordre, l'accès aux grosses commandes (82,7%), l'accès aux informations sur le marché (79,4%) et l'accès au crédit (77,4%). Quels que soient le secteur d'activité et le milieu de résidence, ces préférences restent sensiblement pareilles.

**Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
<b>Lomé</b>						
Industrie	27,1	66,0	75,2	75,9	75,9	72,9
Commerce	20,3	81,6	78,1	82,4	88,6	62,6
Service	20,7	71,7	71,4	76,6	61,9	61,0
Ensemble	21,9	74,8	75,7	79,2	78,5	65,0
<b>Autres urbains</b>						
Industrie	52,1	74,4	75,5	83,5	82,2	69,3
Commerce	33,5	74,7	68,4	69,7	81,4	61,6
Service	36,4	73,4	79,2	72,6	71,4	64,0
Ensemble	39,6	74,3	73,4	75,5	79,5	65,0
<b>Rural</b>						
Industrie	44,4	77,5	74,7	84,4	87,8	74,9
Commerce	41,3	82,1	83,2	81,8	88,4	70,2
Service	39,8	73,7	80,4	75,0	76,9	68,1
Ensemble	41,9	78,3	79,5	80,9	85,2	71,3
<b>Ensemble</b>						
Industrie	42,2	75,1	75,0	83,0	84,8	73,3
Commerce	32,6	80,3	78,8	79,2	86,8	66,7
Service	33,8	73,3	78,6	74,8	73,3	66,1
Ensemble	35,7	76,8	77,4	79,4	82,7	68,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Pour ce qui est des appuis techniques, légaux et autres, près de 6 UPI sur 10 (59,3%) souhaitent un appui pour l'enregistrement de leur activité, 57,2% désirent une formation pour l'accès aux machines modernes et 30,1% ont émis le souhait pour une formation technique. Quant aux UPI industrielles installées dans les milieux ruraux, 41,5% d'entre elles désireraient bénéficier d'une formation technique contre une proportion de 31,3% pour les mêmes UPI exerçant dans la capitale.

**Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité
<b>Lomé</b>			
Industrie	31,3	89,8	60,2
Commerce	19,8	38,9	52,7
Service	24,5	60,8	51,7
Ensemble	23,6	58,4	54,5
<b>Autres urbains</b>			
Industrie	51,0	84,6	63,0
Commerce	19,9	25,1	44,7
Service	32,2	60,3	56,2
Ensemble	31,9	55,0	54,1
<b>Rural</b>			
Industrie	41,5	75,2	67,8
Commerce	25,3	41,3	61,1
Service	33,3	58,4	57,7
Ensemble	32,9	57,8	62,6
<b>Ensemble</b>			
Industrie	41,2	79,5	65,5
Commerce	22,3	37,1	55,7
Service	30,6	59,2	56,4
Ensemble	30,1	57,2	59,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Dans les tableaux précédents, une proportion non négligeable d'UPI ont émis le souhait d'un accès au crédit. Le tableau ci-après présente les perspectives des UPI en cas d'obtention de crédit. Principalement, elles affirment utiliser le crédit pour l'achat de matières premières (58,0%). L'embauche d'un personnel n'est envisagée que par 0,2% des unités de productions informelles. Aussi, 10 UPI sur 100 souhaiteraient se servir du crédit pour d'une part améliorer leur local et d'autre part améliorer leurs machines et outils. Environ 15 UPI sur 100 (14,2%) envisageraient agrandir leurs activités par l'ouverture d'un autre établissement ou entreprise dans le même secteur ou dans un autre secteur. Par ailleurs, il existe très peu de disparités entre les UPI urbaines et celles du milieu rural en ce qui concerne leurs perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel.

**Tableau 14.6 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI, Togo, 2017**

Milieu de résidence et secteur d'activité	Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national										Effectif
	Accroître votre stock de matières premières	Améliorer le local, emplacement	Améliorer vos machine, mobilier, outils	Embaucher	Engager des dépenses en dehors de l'établissement	Ouvrir autre établissement dans la même activité	Ouvrir autre établissement dans autre activité	Autre	Total		
<b>Lomé</b>											
Industrie	34,9	19,3	26,1	1,5	2,5	6,6	2,9	6,2	100,0	65 762	
Commerce	72,6	8,3	3,0	0,0	2,2	5,0	2,5	6,5	100,0	152 480	
Service	41,8	22,1	16,7	0,0	3,5	6,4	2,6	6,9	100,0	77 588	
Ensemble	56,1	14,4	11,7	0,3	2,6	5,8	2,6	6,5	100,0	295 830	
<b>Autres urbains</b>											
Industrie	33,8	15,4	24,0	0,6	7,3	7,6	7,8	3,4	100,0	60 246	
Commerce	73,8	3,7	1,6	0,0	3,9	9,1	6,0	1,9	100,0	97 598	
Service	42,5	13,0	11,6	0,1	5,1	8,9	16,6	2,2	100,0	51 267	
Ensemble	54,6	9,3	10,5	0,2	5,2	8,7	9,1	2,4	100,0	209 111	
<b>Rural</b>											
Industrie	50,6	8,5	17,6	0,4	3,0	5,0	12,8	2,0	100,0	176 371	
Commerce	75,8	5,0	1,6	0,0	3,5	5,3	5,8	3,0	100,0	206 063	
Service	50,1	10,8	12,0	0,2	3,1	6,1	14,6	3,0	100,0	145 947	
Ensemble	60,3	7,8	9,8	0,2	3,2	5,4	10,6	2,7	100,0	528 380	
<b>Ensemble</b>											
Industrie	43,8	12,2	20,7	0,7	3,7	5,9	9,7	3,2	100,0	302 379	
Commerce	74,3	5,8	2,1	0,0	3,1	6,0	4,7	3,9	100,0	456 141	
Service	46,4	14,4	13,3	0,1	3,6	6,7	11,6	3,9	100,0	274 802	
Ensemble	58,0	10,0	10,5	0,2	3,4	6,2	8,0	3,7	100,0	1 033 322	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Indépendamment de leur secteur d'activité, ces UPI majoritairement souhaiteraient créer des entreprises dans la branche secondaire. Toutefois, plus de 2 UPI sur 10 (21,2%) préféreraient une activité dans le secteur primaire et 14,0% dans l'industrie

**Tableau 14.7 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel, Togo, 2017**

Secteur d'activité	Branche d'activité SI					Total	Effectif
	Primaire	Industrie	Secondaire	Service	Non déclaré		
Industrie	29,4	13,9	46,1	10,6	0,0	100,0	30 505
Commerce	18,8	21,6	38,8	18,2	2,6	100,0	23 339
Service	16,7	8,7	54,4	16,5	3,7	100,0	32 225
Ensemble	21,7	14,0	47,3	14,9	2,1	100,0	86 069

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Depuis quelques années, le secteur informel se développe remarquablement dans les pays en développement et constitue désormais une composante indispensable de ces pays car il emploie une proportion importante des actifs contribuant ainsi à l'amélioration des conditions sociales et économiques des populations.

Au Togo, l'ERI-ESI 2017 a confirmé cette importance du secteur qui emploie 1 394 045 personnes, soit 48,2% des actifs. En 2016, la production de ce secteur s'élève à 1 536 milliards de FCFA tandis que sa

valeur ajoutée est de 1 309 milliards de FCFA dont 16,4% versés au personnel comme salaire et 1,3 versés à l'Etat a titre des impôts et taxes

Toutefois, malgré l'importance économique des activités informelles pour la population togolaise, les conditions de travail demeurent précaires et vulnérables. En effet, la prédominance de l'auto-emploi, l'absence de contrat écrit pour les employés et la non disponibilité de locaux professionnels sont entre autres les conditions d'exercice qui caractérisent ce secteur.

Par ailleurs les acteurs du secteur informel sont confrontés à d'énormes défis dont les plus récurrents sont : le manque de clientèle (61,3%), l'accès au crédit (52,9%), les difficultés techniques de fabrication (33,8%), etc.

Bien que la majeure partie des unités de production informelles ne payent pas leurs impôts, d'autres études approfondies sur le sujet s'avéreraient intéressantes pour mieux cerner les dynamiques de ce secteur et ainsi apporter des solutions idoines aux acteurs qui y exercent.

# ETAT DE LA GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE

---

Au début des années 90, de nombreux pays du continent ont adopté la démocratie comme système de gouvernance. La survenance des crises socio politiques, la mobilisation citoyenne axée sur la recevabilité des institutions et l'amélioration de l'accès aux services publics ont amené les gouvernements à faire de la consolidation et de la création des institutions de contrôle et de régulation un enjeu majeur de l'action gouvernementale. L'agenda post 2015, et le passage des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux Objectifs de développement durable (ODD) est un élément essentiel du contexte international de développement où l'attention est marquée sur la qualité des institutions et de la gouvernance. À cela s'ajoutent les préoccupations relatives à la paix et à la sécurité, qui sont des questions émergentes au regard des menaces sécuritaires qui posent sur nos sociétés.

Le processus de réformes en vue de la consolidation de l'état de droit engagé depuis plusieurs années dans de nombreux pays peine dans le suivi et l'évaluation faute de l'existence de méthodologie harmonisée et de donnée actualisées. Face à ce besoin, sous l'égide de l'Union Africaine (UA), l'initiative GPS-SHaSA, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'harmonisation de la statistique en Afrique (SHaSA), a développé des outils de mesure de la gouvernance paix et sécurité (GPS), à l'attention des instituts nationaux de la statistique (INS) des pays du continent. Le module GPS de l'enquête ERI ESI est la mise en œuvre de cette initiative dont les résultats font l'objet de cette partie intitulée volet GPS du rapport d'analyse de l'enquête.

Les résultats du volet GPS sont structurés en cinq chapitres. Les aspects relatifs à la démocratie et aux droits de l'homme font l'objet du premier chapitre. Les résultats des thématiques liées à la qualité des institutions et corruption, à l'état de la gouvernance, à la paix et sécurité sont respectivement présentés aux chapitres 2, 3 et 4. À partir des résultats de tous les domaines susmentionnés, l'indice GPS a été créé. Le profil de cet indice boucle le volet GPS.

## Chapitre 15 : Démocratie et droit de l'homme

### Résultats clés

- **59,3%** de la population en âge de voter ont une opinion négative sur le fonctionnement de la démocratie, et davantage en milieu urbain où **67,0%** des citoyens ont ce jugement.
- **80,7%** des togolais de plus de 18 ans sont favorables à un système politique démocratique contre une minorité **17,5%** qui souhaitent avoir à sa tête du pays un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections et **14,1%** pour que l'armée dirige le pays.
- **52,7%** de la population en âge de voter ont une opinion négative sur le respect des droits de l'homme avec de différence d'appréciation selon le milieu de résidence : **64,8%** en milieu urbain contre **43,0%** en milieu rural
- La valeur de l'indice droits de l'homme et participation **0,665** est relativement moyenne et est beaucoup plus portée par l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe dont l'indice est de **0,813** et l'indice des droits civil et politiques établi à **0,730**. En revanche dans le domaine de la participation à la vie politique, au regard de la valeur de l'indice, **0,598** ; des efforts restent à faire.
- Dans le domaine des droits de l'homme et participation, seule la liberté de religion (**0,805**) recueille une bonne satisfaction. Le respect des droits civils (**0,530**), les droits sociaux des femmes (**0,540**) sont à la traîne dans l'amélioration des droits de l'homme et de participation citoyenne et politiques.

Depuis plus d'une dizaine d'années, de nombreux pays du continent ont entrepris des réformes pour la consolidation de la démocratie qu'ils ont adoptée comme système de gouvernance depuis les années 1990. Globalement, il est attendu de ces réformes que les institutions publiques appliquent de manière accrue les principes de gouvernance démocratique et des droits de l'homme.

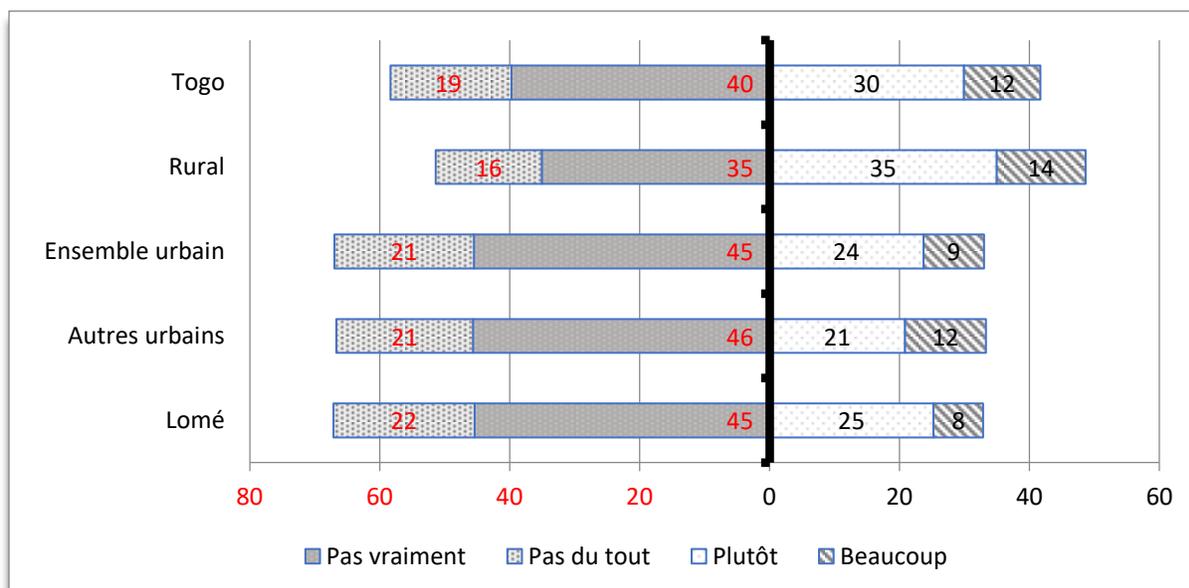
Ce chapitre rend compte des résultats relatifs à l'opinion de la population sur le fonctionnement et le respect des principes fondamentaux de la démocratie de même que ceux des droits de l'homme. Il met également en exergue le choix des principes que les populations jugent essentiels. Les principaux résultats du chapitre se présentent comme suit :

### 15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Selon le Graphique 15.1 ci-dessous, excepté le milieu rural, les bâtons du graphique sont plus allongés du côté gauche, ce qui indique que la majorité de la population en âge de voter a une opinion négative sur le fonctionnement de la démocratie. Près de six personnes sur dix (59%) et davantage en milieu urbain où près des deux tiers des citoyens ont ce jugement. À l'extrême de ce jugement, 19,0% des togolais âgés de 18 ans et plus estiment que la démocratie ne fonctionne pas du tout dans le pays.

A l'opposé, 12% des personnes pensent que la démocratie fonctionne très bien dans le pays. Selon le milieu de résidence, les citoyens (9%) contre 14% des ruraux ont un jugement positif du fonctionnement de la démocratie.

**Graphique 15.1 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Les résultats du tableau 1 indiquent que 41,7% des togolais ayant au moins 18 ans sont satisfaits du fonctionnement de la démocratie dans le pays. Les hommes (38,6%) sont moins satisfaits de la situation que les femmes (44,2%) de la même catégorie d'âge. Cet indicateur présente de disparité suivant les caractéristiques sociodémographiques. Suivant le groupe d'âges, l'indicateur varie de 40,6% chez les jeunes de 18-24 ans à 45,5% chez les personnes de 55 ans et plus. Par contre, la disparité est assez remarquable quand on considère le niveau d'instruction de ces personnes. En effet, le pourcentage de personnes satisfaites du fonctionnement de la démocratie diminue sensiblement lorsque le niveau d'instruction augmente.

Si les togolais sont très nombreux à trouver des écueils dans le fonctionnement de la démocratie, c'est parce qu'ils restent attachés au système politique de démocratie quelles que soient leurs caractéristiques. De loin, 80,7% des togolais de plus de 18 ans sont favorables à un système politique démocratique contre une minorité (moins d'une personne sur cinq) qui veut un régime autocratique. Pour ce type de régime, 17,5 % sont favorable à avoir à la tête du pays un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections et 14,1% pour un système autocratique favorables à une gestion de l'État par l'armée. Les jeunes (18-34 ans), les personnes ayant au moins le niveau d'instruction du secondaire et les citoyens décrivent davantage ces formes de régime.

Le rôle des technocrates à la place des hommes politiques pour décider de ce qui est bon pour le pays est souhaité par 43,5% de la population en âge de voter. Tout comme la situation des régimes autocratiques, les jeunes, les personnes instruites et les citoyens sont moins nombreux à vouloir ce régime.

**Tableau 15.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes politiques suivants sont souhaitables :					Effectif
		Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocratique		
<b>Sexe</b>							
Homme	38,6	16,4	43,4	13,3	80,4	1 671 040	
Femme	44,2	18,4	43,6	14,7	81,0	2 043 981	
<b>Groupe d'âge</b>							
18-24 ans	40,6	14,4	41,6	13,2	79,4	701 527	
25-34 ans	40,7	16,9	43,1	13,0	80,4	1 016 284	
18 - 34 ans	40,7	15,9	42,5	13,1	80,0	1 717 810	
35-44 ans	41,3	18,9	44,3	14,3	81,9	790 924	
45-54 ans	41,0	18,3	43,5	14,8	80,9	572 536	
55 ans et Plus	45,5	19,3	45,2	15,7	81,0	633 750	
35 ans et plus	42,5	18,9	44,4	14,9	81,3	1 997 211	
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	48,2	22,8	47,6	18,2	80,9	1 228 970	
Primaire	43,9	15,9	42,1	13,8	81,1	993 600	
Secondaire	36,4	14,4	41,0	11,4	80,1	1 263 613	
Supérieur	26,1	12,8	41,7	7,5	81,7	228 838	
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	32,9	17,2	38,9	10,1	79,9	1 066 982	
Autres urbains	33,3	13,2	37,4	13,4	78,2	591 544	
Ens. urbain	33,0	15,8	38,3	11,2	79,3	1 658 526	
Rural	48,6	18,8	47,7	16,3	81,9	2 056 495	
<b>Togo</b>	<b>41,7</b>	<b>17,5</b>	<b>43,5</b>	<b>14,1</b>	<b>80,7</b>	<b>3 715 021</b>	

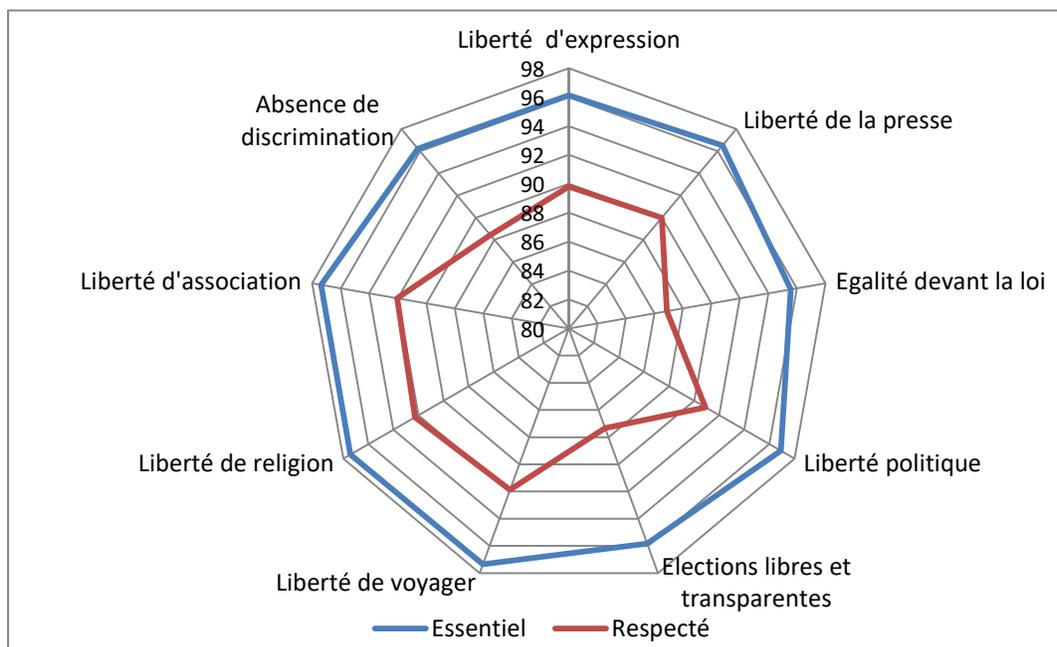
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Un autre aspect du fonctionnement du système démocratique est l'appréciation que font les populations des principes fondamentaux. Si dans une grande majorité, plus de 95%, la population en âge de voter quelles que soient leurs caractéristiques, jugent que les principes listés dans le Graphique 15.2 et le Tableau 15.2 sont essentiels au bon fonctionnement de la démocratie, on constate sur le Graphique 15.2 des écarts, ce qui traduit que les principes jugés fondamentaux sont moins respectés. Cela l'est davantage en ce qui concerne la liberté d'expression, 96,2% jugé comme essentiel contre 88,4 qui estiment que cela est respecté, l'absence de discrimination, l'égalité devant la loi 95,6% contre 86,9% et l'organisation d'élection libres et transparentes 95,8% contre 87,3%. Il faut également mentionner que la représentation en fleur a les mêmes contours ce qui indique qu'il n'y a pas de priorisation dans les principes jugés essentiels.

Suivant les caractéristiques socio démographiques, si tous les groupes estiment les principes d'essentiel à la même proportion, on note dans le Tableau 15.2 certaines différences dans le respect des principes. Les personnes ayant un niveau d'instruction du supérieur et les citoyens estiment respectivement que les principes fondamentaux de la démocratie sont moins respectés que ceux qui sont moins instruites et ceux vivant en milieu rural. Cette différence est de l'ordre de 10 points de pourcentage suivant le niveau d'instruction en ce qui concerne l'organisation d'élections libres et (79,5% chez les personnes qui ont atteint l'enseignement supérieur contre 90,1% chez les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction) et le milieu de résidence pour ce qui est du respect de l'égalité devant la loi (82,7% à Lomé ; 83,6% pour

l'ensemble du milieu urbain et 93,9% en milieu rural), la liberté de la presse, la liberté d'expression, l'organisation d'élection libres et transparentes et l'absence de discrimination.

**Graphique 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Liberté d'expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination		Effectif	
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté		
<b>Sexe</b>																				
Homme	96,3	89,3	96,7	89,8	95,6	85,9	97,1	90,6	96,0	86,4	97,5	91,8	97,6	92,2	97,6	92,0	96,4	88,2	1 016 272	
Femme	96,0	90,2	96,4	90,2	95,5	87,6	96,8	91,2	95,8	88,0	97,2	91,9	97,3	92,3	97,2	92,1	96,1	88,6	1 293 685	
<b>Groupe d'âge</b>																				
18-24 ans	95,0	88,4	95,5	89,2	94,4	85,8	96,1	90,1	94,7	86,3	96,6	90,9	96,7	91,7	96,6	91,4	95,1	87,8	433 643	
25-34 ans	96,7	89,1	97,1	89,0	96,3	85,7	97,5	90,5	96,6	86,5	97,9	91,6	98,0	91,7	97,9	91,6	97,0	88,0	612 312	
18 - 34 ans	96,0	88,8	96,5	89,1	95,5	85,7	96,9	90,3	95,8	86,4	97,4	91,3	97,5	91,7	97,4	91,5	96,2	87,9	1 045 955	
35-44 ans	96,4	91,2	96,8	91,0	95,8	87,6	97,1	91,6	96,0	88,2	97,5	92,8	97,6	93,2	97,5	93,0	96,4	89,0	487 435	
45-54 ans	96,3	89,0	96,6	89,8	95,6	86,8	96,9	90,5	95,9	86,9	97,4	91,6	97,4	92,0	97,5	91,7	96,3	88,1	361 785	
55 ans et Plus	96,0	91,3	96,3	91,3	95,4	89,0	96,6	91,8	95,6	89,1	97,1	92,5	97,2	93,0	97,1	92,6	96,0	89,6	414 782	
35 ans et plus	96,2	90,6	96,6	90,7	95,6	87,8	96,9	91,4	95,9	88,1	97,3	92,3	97,4	92,8	97,4	92,5	96,2	88,9	1 264 001	
<b>Niveau d'instruction</b>																				
Aucun	94,7	91,9	95,1	91,6	94,1	89,5	95,5	92,1	94,5	90,1	96,2	92,8	96,3	93,2	96,2	92,9	94,6	90,0	802 983	
Primaire	97,7	91,0	97,9	90,9	97,4	87,9	98,2	91,5	97,5	88,1	98,4	92,5	98,5	93,0	98,4	92,7	97,7	89,5	636 314	
Secondaire	96,3	87,1	96,8	88,1	95,8	83,9	97,3	89,5	96,1	84,7	97,7	90,8	97,8	91,3	97,8	91,0	96,7	86,6	733 404	
Supérieur	96,2	86,1	96,6	86,7	94,7	79,9	97,0	89,2	95,0	79,5	97,4	89,7	97,4	89,7	97,5	90,2	96,2	85,1	137 256	
<b>Milieu de résidence</b>																				
Lomé	96,6	82,7	97,2	84,4	96,3	78,8	97,5	86,0	96,1	76,8	98,0	88,4	98,1	89,0	98,0	88,8	97,1	82,9	571 427	
Autres urbains	96,6	85,1	96,8	85,4	95,8	79,8	97,3	87,2	96,3	81,9	97,8	88,9	97,8	89,4	97,8	89,2	96,5	82,9	342 546	
Ens. urbain	96,6	83,6	97,1	84,8	96,1	79,1	97,4	86,4	96,2	78,9	97,9	88,6	98,0	89,1	97,9	88,9	96,9	82,9	913 973	
Rural	95,8	93,9	96,2	93,6	95,2	91,7	96,5	94,1	95,7	92,3	96,9	94,4	97,0	94,7	97,0	94,4	95,8	92,3	1 395 984	
<b>Quintile de niveau de vie</b>																				
Le plus pauvre	96,9	87,9	97,2	88,0	96,6	85,2	97,5	89,4	96,8	85,0	97,9	90,0	98,0	90,7	98,0	90,6	97,1	86,7	380 942	
Second	96,1	88,5	96,4	88,9	95,5	86,3	96,9	90,0	95,7	86,5	97,3	91,5	97,4	91,8	97,3	91,4	96,3	87,7	397 360	
Moyen	96,5	90,0	97,0	90,3	96,1	86,3	97,2	90,8	96,3	87,0	97,6	91,4	97,7	91,9	97,6	91,6	96,6	87,9	457 751	
Quatrième	94,8	89,2	95,2	89,4	93,9	85,7	95,8	90,4	94,2	86,4	96,4	91,8	96,6	92,0	96,4	91,9	94,8	88,1	476 479	
Le plus riche	96,4	92,2	96,8	92,1	95,8	89,5	97,2	92,8	96,2	90,1	97,6	93,5	97,5	93,9	97,6	93,8	96,5	90,8	591 736	
<b>Togo</b>	<b>96,1</b>	<b>89,8</b>	<b>96,5</b>	<b>90,0</b>	<b>95,6</b>	<b>86,9</b>	<b>96,9</b>	<b>90,9</b>	<b>95,8</b>	<b>87,3</b>	<b>97,4</b>	<b>91,9</b>	<b>97,4</b>	<b>92,3</b>	<b>97,4</b>	<b>92,0</b>	<b>96,2</b>	<b>88,4</b>	<b>2 309 957</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le Tableau 15.3 suivant répartit les individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux de la démocratie qu'ils estiment être respectés. Au total neuf (9) principes ont été présentés à ces derniers et il en ressort sur le plan national que près d'un tiers (32,3%) de ces individus pensent que les 9 principes sont respectés. A l'opposé, moins du dixième (8,3%) estiment qu'aucun des principes n'est respecté dans le pays.

Un focus sur le respect des neufs montre de grandes différences suivant les caractéristiques des répondants. Seulement un cinquième des citoyens (21,9%) pensent qu'ils sont tous respectés alors qu'en milieu rural, ceux qui pensent pareil sont deux fois plus (40,6%). Il est observé aussi cette proportion diminue avec le niveau d'instruction. En effet, elle varie de 39,1% chez les individus n'ayant aucun niveau d'instruction, 33,7% chez ceux ayant un niveau primaire, 26,6% chez les personnes disposant d'un niveau secondaire à 20,2% chez les individus ayant atteint un niveau supérieur. Aussi les hommes (29,4%) sont-ils moins nombreux à estimer que tous les principes fondamentaux sont respectés que les femmes (34,6%).

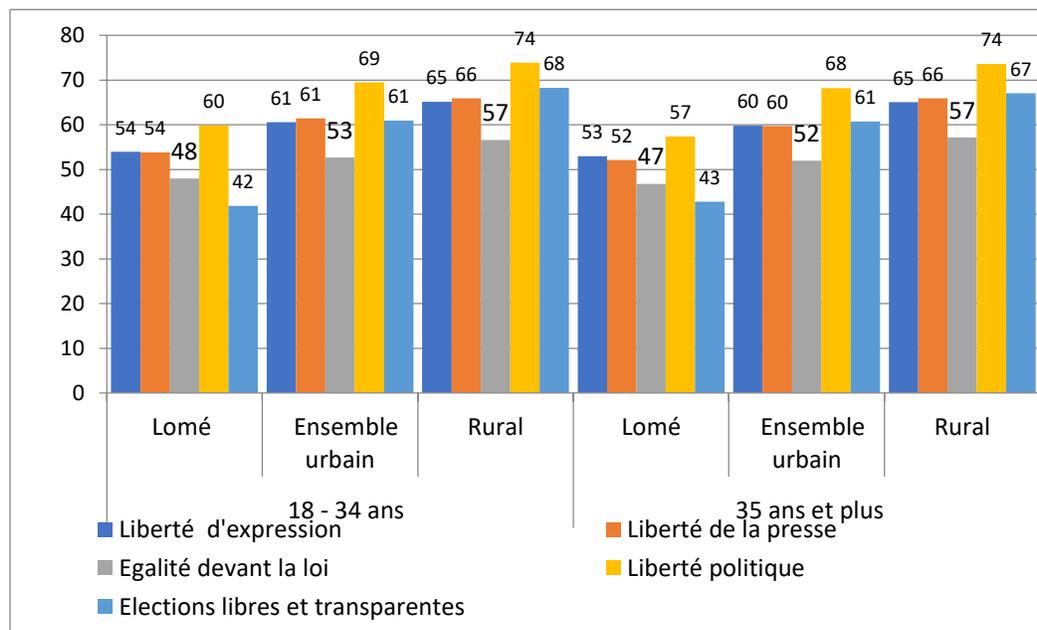
**Tableau 15.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Nombre de principes respectés											Effectif	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total		
<b>Sexe</b>													
Homme	8,2	2,8	4,1	8,8	9,9	8,8	8,8	10,7	8,6	29,4	100,0	1 671 374	
Femme	8,4	2,8	4,0	7,4	9,0	7,6	7,6	9,4	9,2	34,6	100,0	2 043 981	
<b>Groupe d'âge</b>													
18-24 ans	9,0	2,9	3,9	7,6	9,4	8,8	8,2	10,0	8,6	31,6	100,0	701 527	
25-34 ans	8,6	3,2	4,3	8,3	9,8	8,7	8,2	9,8	8,6	30,6	100,0	1 016 284	
35-44 ans	7,7	2,7	3,7	8,3	10,1	7,7	9,1	11,1	8,7	31,1	100,0	790 924	
45-54 ans	8,4	2,7	4,8	8,9	8,4	7,5	7,8	9,4	9,4	32,6	100,0	572 536	
55 ans et Plus	7,7	2,4	3,3	7,0	8,8	7,7	7,3	9,3	9,7	36,7	100,0	634 084	
<b>Niveau d'instruction</b>													
Aucun	7,7	2,9	3,3	6,9	8,4	7,2	6,6	8,4	9,5	39,1	100,0	1 228 970	
Primaire	7,6	2,8	3,8	7,2	9,7	7,9	8,4	10,6	8,4	33,7	100,0	993 933	
Secondaire	9,0	2,6	4,7	10,1	10,0	8,9	8,8	10,5	8,8	26,6	100,0	1 263 613	
Supérieur	10,4	3,9	5,3	6,7	9,9	10,3	11,9	12,3	9,1	20,2	100,0	228 838	
<b>Milieu de résidence</b>													
Lomé	11,3	3,9	5,7	10,6	11,9	9,0	9,2	9,9	7,2	21,1	100,0	1 066 982	
Autres urbains	10,6	3,7	4,7	10,7	8,8	8,7	8,8	12,3	8,6	23,3	100,0	591 544	
Ens. urbain	11,0	3,9	5,4	10,6	10,8	8,9	9,1	10,8	7,7	21,9	100,0	1 658 526	
Rural	6,1	2,0	2,9	5,9	8,3	7,5	7,4	9,3	9,9	40,6	100,0	2 056 829	
<b>Togo</b>	<b>8,3</b>	<b>2,8</b>	<b>4,0</b>	<b>8,0</b>	<b>9,4</b>	<b>8,1</b>	<b>8,2</b>	<b>10,0</b>	<b>8,9</b>	<b>32,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 355</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le Graphique 15.3 ci-après représente d'une part l'opinion des jeunes de 18-34 ans d'une part (et d'autre part, celles des 35 ans et plus sur le respect des principes fondamentaux de la démocratie selon leur milieu de résidence. L'analyse de ce graphique révèle qu'il existe très peu de disparité entre les deux groupes d'âge. Par contre, au sein du même groupe d'âge, les proportions observées dans les milieux ruraux sont plus importantes que celles observées dans les milieux urbains.

**Graphique 15.3 : Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Togo 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 15.2. Droit de l'homme

Cette section intitulée « droit de l'homme » présente les résultats relatifs à l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme au Togo.

L'analyse du Tableau 15.4 et du Graphique 15.4 ci-dessous révèle que plus de la moitié (52,7%) de la population en âge de voter ont une opinion négative sur le respect des droits de l'homme dont 17,3% qui considèrent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés dans le pays. A l'opposé, 14,9% d'entre eux estiment que ces droits sont beaucoup respectés.

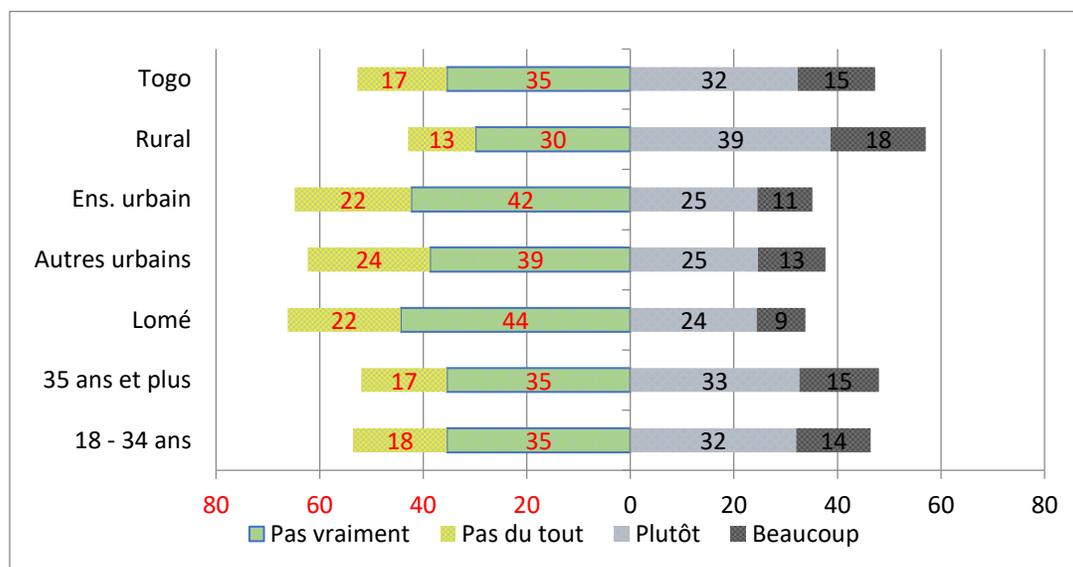
En considérant les caractéristiques des personnes, si l'opinion des individus de 18-34 ans sur le respect des droits de l'homme diffère très peu de celle des individus ayant au moins 35 ans, on note à l'instar du respect des principes fondamentaux de la démocratie que les habitants des villes (22,5%) sont plus pessimistes sur le respect des droits de l'homme que les résidents du milieu rural (13,1%). Au total la proportion d'opinion négative relative au respect des droits de l'homme s'établit à 64,8% en milieu urbain contre 43,0% en milieu rural. De même, le pourcentage d'hommes qui considèrent qu'il n'y a aucun respect des droits de l'homme dans le pays est plus important (19,0%) que celui des femmes (15,9%). La proportion de ceux qui pensent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés augmente avec le niveau d'instruction.

**Tableau 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme				Total	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
<b>Sexe</b>						
Homme	14,0	31,0	36,1	19,0	100,0	1 671 374
Femme	15,7	33,5	34,9	15,9	100,0	2 043 981
<b>Groupe d'âge</b>						
18-24 ans	14,8	30,9	35,7	18,7	100,0	701 527
25-34 ans	14,2	32,8	35,3	17,7	100,0	1 016 284
35-44 ans	14,2	32,3	36,4	17,1	100,0	790 924
45-54 ans	15,3	31,6	35,5	17,7	100,0	572 536
55 ans et Plus	16,9	34,1	34,2	14,8	100,0	634 084
<b>Niveau d'instruction</b>						
Aucun	16,9	35,8	34,7	12,5	100,0	1 228 970
Primaire	15,8	34,2	33,3	16,8	100,0	993 933
Secondaire	12,7	29,2	36,9	21,2	100,0	1 263 613
Supérieur	13,2	23,3	40,1	23,4	100,0	228 838
<b>Milieu de résidence</b>						
Lomé	9,4	24,4	44,3	21,9	100,0	1 066 982
Autres urbains	13,0	24,7	38,7	23,6	100,0	591 544
Ens. urbain	10,7	24,5	42,3	22,5	100,0	1 658 526
Rural	18,4	38,7	29,9	13,1	100,0	2 056 829
<b>Togo</b>	<b>14,9</b>	<b>32,4</b>	<b>35,4</b>	<b>17,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 355</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Graphique 15.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Togo 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 15.3. Indice des droits de l'homme et participation

Trois domaines (droits civils et politiques, participation, absence de discrimination et d'inégalités de sexe) ont été identifiés (Tableau 15.5) pour évaluer la composante droit de l'homme et participation. La valeur de l'indice, 0,665 est relativement moyenne et est beaucoup plus portée par l'absence de discrimination

et d'inégalité de sexe dont l'indice est de 0,813 et l'indice des droits civils et politiques établi à 0,730. En revanche dans le domaine de la participation à la vie politique, au regard de la valeur de l'indice, 0,598 ; des efforts restent à faire.

Excepté le milieu de résidence où, il faut relever une différence au niveau de l'indice de droit de l'homme et participation et des différents domaines, il n'y a pas de différences majeures suivant les autres caractéristiques.

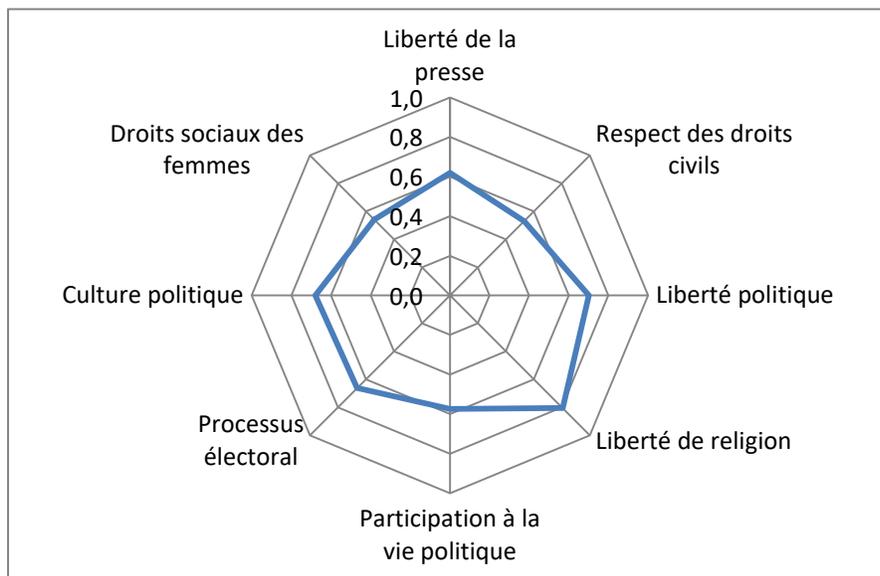
**Tableau 15.5 : Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
<b>Sexe</b>				
Homme	0,740	0,609	0,810	0,674
Femme	0,700	0,562	0,824	0,636
<b>Groupe d'âge</b>				
18 - 34 ans	0,704	0,583	0,816	0,649
35 - 59 ans	0,734	0,598	0,812	0,667
60 ans et plus	0,744	0,610	0,813	0,676
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	0,755	0,619	0,813	0,684
Primaire	0,740	0,600	0,815	0,669
Secondaire	0,703	0,581	0,811	0,647
Supérieur	0,721	0,575	0,822	0,651
<b>Milieu de résidence</b>				
Lomé	0,651	0,522	0,800	0,595
Autres urbains	0,666	0,562	0,773	0,620
Ens. urbain	0,657	0,536	0,790	0,604
Rural	0,790	0,647	0,831	0,714
<b>Togo</b>	<b>0,730</b>	<b>0,598</b>	<b>0,813</b>	<b>0,665</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

S'intéressant aux divers aspects des droits de l'homme et participation, seule la liberté de religion (0,805) recueille une bonne satisfaction. Le respect des droits civils (0,530), les droits sociaux des femmes (0,540) sont à la traîne dans l'amélioration des droits de l'homme et de participation citoyenne et politiques.

**Graphique 15.5 : Niveau d'appréciation des aspects des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité ( $I_{GPS}$ ) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables ( $l= 1$  à  $L$ ) ; Index ( $k=1$  à  $K$ ) ; Sous-indicateur ( $j=1$  à  $J$ ) et Indicateur ( $i=1$  à  $N$ )
- $L_{ijk}$  = **nombre de variables de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$**
- $I_{ijk}$  = **valeur de l'index  $k$  du sous – indicateur  $j$  de la composante  $i$**

Soit  $S_{ij}$  la moyenne des valeurs de la variable  $i$  obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage  $j$ , la normalisation de la variable  $i$  au niveau du ménages  $j$  notée  $I_{ij}$  est donnée par :

- $I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}$  si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec  $\min_k\{S_{ik}\}$  la valeur minimale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménages et  $\max_k\{S_{ik}\}$  la valeur maximale de  $S_{ij}$  obtenue sur l'ensemble des ménages pour la variable  $i$ .

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté  $I_{GPS}$  est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$I_{GPS} = \sum_{i=1}^3 \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}} \text{ avec } L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}$$

**Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité**

<b>Composantes (i)</b>	<b>Sous-indicateur (j)</b>	<b>Index (nombre de variables) (k)</b>	<b>Questions</b>	
<b>1- Droit de l'homme et participation (14 variables)</b>	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?	
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression	
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)	
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi	
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)	
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion	
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
				G20. Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
				G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)		G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de ...: C. De choisir pour qui voter sans pression
				G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)		F. Liberté d'association
				G22. Etes-vous intéressé par la politique?
				G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)		Droits sociaux des femmes (2)		G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?	
<b>2- Etat de droit (12 variables)</b>	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)	
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)	
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)		G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
				G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
<b>3- Paix et sécurité (41 variables)</b>	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?	
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?	
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?	

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à ... :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

## Chapitre 16 : Qualité des institutions et corruption

### Résultats clés

- Les services plus sollicités sont les services publics de santé et d'éducation dont respectivement **43,6%** et **41,8%** de la population âgées de 18 ans ou plus en ont eu un contact.
- Globalement la population a une assez bonne appréciation des services, plus de **70%** de la population estime avoir confiance en elles avec de différences majeures selon le milieu de résidence. En dépit du taux élevé en termes de contact avec les institutions en milieu urbain et particulièrement à Lomé, les citoyens ont moins confiance aux institutions.
- La proportion estimant que la corruption est importante dans le pays est de **62,0%**. Cette proportion est moins élevée selon les femmes, **59,6%** que les hommes **64,9%** et auprès des personnes âgées de 55 ans ou plus **57,9%**, que chez les jeunes **63,3%**.
- **20,5%** de la population majeure a connaissance de l'existence de structures anti-corruption, **30,7%** estime que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption et seulement 8,6% disposent d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption. En milieu urbain, l'efficacité du gouvernement est moins appréciée qu'en milieu rural : **32,0%** contre **42,0%** en milieu rural.

Certaines institutions, de par leur mission sont au contact des populations pour l'offre des services de proximité. Dans les faits, l'offre de service se fait avec de nombreuses difficultés, des pratiques illégales s'établissent au point d'entraver les missions assignées à ces services. La corruption prend de l'ampleur au point que la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les ODD. Cette lutte fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

La qualité des institutions intervenant dans la GPS se mesure par l'accès des populations aux services délivrés, par la réactivité, la perception et la confiance des citoyens par rapports aux institutions. Dans ce chapitre, les résultats de l'enquête sur ces différents aspects sont présentés.

### 16.1. Accès et confiance dans les institutions

La demande de service crée le contact des populations avec les institutions dont la mission est basée sur l'offre de services liés à la GPS. L'accès et la confiance que les populations ont des différentes institutions sont mesurés dans le Tableau 16.1. Il en ressort que les services publics de santé et d'éducation sont les plus sollicités en raison des proportions enregistrées. Plus de quatre personnes sur dix âgées de 18 ans ou plus, respectivement 43,6% et 41,8% ont de contact avec ces structures. Les médias officiels pour les besoins en informations, 24,0% et l'administration générale, 22,3% se classent en deuxième catégorie. Moins de 20% de la population en âge de voter ont établi un contact avec les autres institutions. Globalement la population a une assez bonne appréciation des services dans la mesure où pour toutes les institutions, plus de 70% de la population estime avoir confiance en elles.

Les résultats traduisent une différence majeure selon le milieu de résidence. En dépit du taux élevé en termes de contact avec les institutions en milieu urbain et particulièrement à Lomé, les citoyens, quel que soient les institutions ont moins confiance en ces dernières que leurs homologues du milieu rural. Cette tendance s'observe également selon le niveau d'instruction. Les personnes de niveau supérieur ont plus de contact avec les services : 60,4% ; 57,8% ou 53,1% ; respectivement pour le système public

d'éducation, les services publics de santé et les médias officiels alors qu'ils leur font moins confiance que ceux qui ont un niveau d'instruction moins élevé.

Selon le sexe, s'il n'y a pas de différence en termes de confiance, il faut noter que les femmes ont moins de contact avec les institutions de GPS que les hommes. La différence est d'autant plus marquée en ce qui concerne les services de l'administration générale et de la police passant du simple au double.

**Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Administration (en général)		Justice		Police		Système de santé public		Système public d'éducation		Fisc (impôt, douanes)		Système de sécurité sociale		Information / Média officiels		Effectif
	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	Contact	Confiance	
<b>Sexe</b>																	
Homme	30,0	71,7	16,5	68,8	23,8	71,2	44,9	79,5	46,8	80,9	18,9	67,1	17,1	71,3	28,2	73,6	842 107
Femme	16,0	71,7	10,4	71,3	11,8	72,5	42,6	80,1	37,7	80,9	10,0	69,4	11,6	72,7	20,8	74,2	1 007 295
<b>Age</b>																	
18-24 ans	20,6	73,1	11,6	69,5	15,4	71,2	40,7	79,0	43,9	81,5	10,7	66,2	11,9	70,8	26,1	72,1	337 943
25-34 ans	21,7	69,6	12,9	67,8	17,7	69,7	44,9	79,2	39,8	79,2	13,2	65,8	12,3	70,0	25,5	73,1	497 408
35-44 ans	25,4	70,5	15,4	68,6	19,5	71,6	46,8	80,5	47,1	81,9	17,5	68,1	16,6	70,9	24,8	73,0	383 249
45-54 ans	24,9	71,9	14,7	71,0	20,7	71,6	46,3	78,6	45,7	81,0	18,3	68,4	18,3	72,5	25,3	74,5	280 498
55 ans et Plus	19,6	74,6	10,7	75,6	12,5	76,2	38,5	82,1	31,9	81,7	10,2	74,2	12,1	77,2	17,6	77,8	350 304
<b>Niveau d'instruction</b>																	
Aucun	13,7	73,6	8,5	75,5	10,9	76,4	38,0	82,7	32,6	82,2	8,6	73,5	9,6	76,4	15,6	77,1	648 858
Primaire	14,2	73,3	10,8	71,9	13,5	72,4	43,6	81,6	40,0	82,4	11,5	69,4	12,2	73,3	21,6	75,3	470 341
Secondaire	30,5	69,1	16,8	64,8	23,5	67,7	47,7	76,8	49,3	80,0	17,5	62,7	16,8	67,8	30,0	70,5	603 762
Supérieur	58,1	68,4	37,2	55,1	41,5	62,5	57,8	68,7	60,4	71,2	42,6	59,8	38,8	60,5	53,1	67,9	126 441
<b>Milieu de résidence</b>																	
Lomé	28,7	54,8	18,9	50,4	24,5	55,0	44,5	63,8	43,1	66,9	20,9	49,0	19,5	53,6	33,0	61,4	516 221
Autres urbains	28,4	67,6	18,7	61,7	22,9	63,6	51,3	76,5	47,6	77,1	18,1	58,1	19,3	64,1	32,5	67,9	271 794
Ens. urbain	28,6	59,2	18,8	54,3	24,0	57,9	47,1	68,6	44,7	70,7	20,0	52,0	19,4	57,3	32,8	63,5	788 015
Rural	17,7	80,9	8,9	81,6	12,1	82,3	41,1	87,9	39,7	88,1	9,5	80,1	10,2	82,6	16,9	82,4	1 061 387
<b>Togo</b>	<b>22,3</b>	<b>71,7</b>	<b>13,0</b>	<b>70,3</b>	<b>17,1</b>	<b>71,9</b>	<b>43,6</b>	<b>79,9</b>	<b>41,8</b>	<b>80,9</b>	<b>13,9</b>	<b>68,4</b>	<b>14,0</b>	<b>72,1</b>	<b>24,0</b>	<b>74,0</b>	<b>1 849 402</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Dans le Tableau 16.2 et le

Graphique 16.1, la mesure de confiance se rapporte aux usagers des services c'est-à-dire ceux qui ont établi un contact soit par l'accès ou la demande de service alors que celle précédemment décrite est calculée par rapport à la population en âge de voter, qu'elle ait un contact ou pas. On remarque que globalement la population a confiance aux différentes administrations et systèmes qui ont fait l'objet d'études, mais le degré de confiance le plus élevé est pour les services publics d'éducation (89,8%) ou de santé (87,3%), notamment les hommes (88,2% et 90%), les adultes de 35-44 ans (89,1% et 91,3%), les personnes ayant atteint le niveau primaire (89% et 91,5%) les personnes classées dans le second quintile de niveau de vie (90% et 92% respectivement).

Vient ensuite le système d'information/médias officiels avec 76,4% de la population, notamment les personnes de la classe moyenne du niveau de vie (81,5%), les personnes ayant le niveau d'étude supérieur (85,6%), les jeunes de 25-34 ans (80,5%) et les adultes de 45-54 ans (80,7%) et les hommes (79,1%).

Ensuite, la confiance est faite au système de sécurité sociale (72,5%) et la police (71,6%) et chez les personnes de la classe des plus riches (75,8% et 77,5%), les personnes dont le niveau d'instruction est du supérieur (83,6% et 86,9%) que la confiance est la plus prononcée.

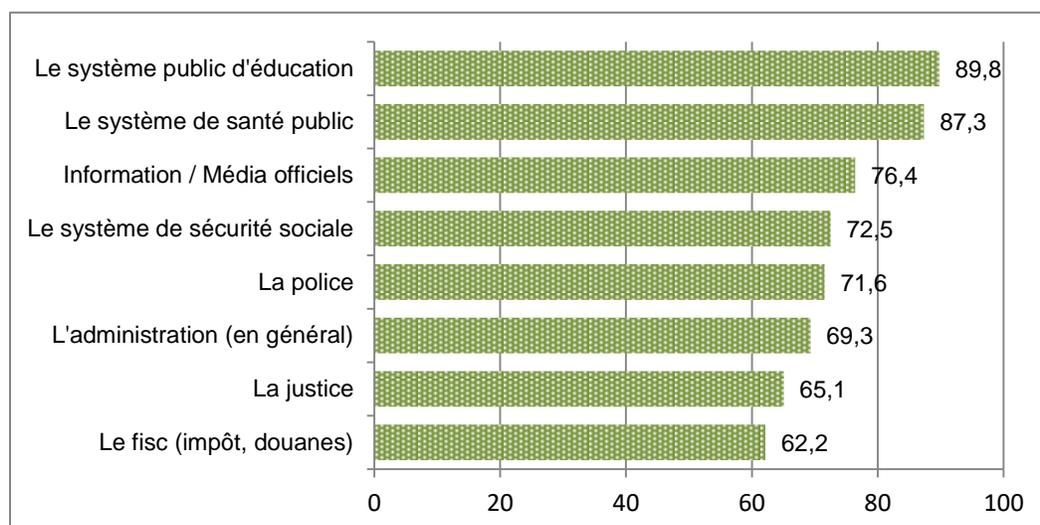
Le degré de confiance la plus faible est le système fiscal (impôts et douane) avec 62,2% et le manque de confiance est plus prononcé chez les personnes de la quatrième classe de niveau de vie (57,1%), les personnes ayant le niveau primaire (53,5%) et les jeunes de 18-24 ans (50,4%).

**Tableau 16.2 : Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
<b>Sexe</b>								
Homme	74,6	70,5	75,4	88,2	90,0	66,6	77,0	79,1
Femme	61,0	58,8	65,4	86,7	89,5	55,7	67,6	73,6
<b>Age</b>								
18-24 ans	77,6	69,2	74,6	86,3	90,4	50,4	65,4	71,2
25-34 ans	69,0	64,9	72,5	88,4	89,9	64,9	76,4	80,5
35-44 ans	67,7	59,4	73,1	89,1	91,3	66,5	70,3	74,8
45-54 ans	72,4	74,3	71,6	85,2	89,5	66,0	77,8	80,7
55 ans et Plus	60,7	60,1	63,6	86,1	85,9	55,1	70,6	73,1
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	44,9	52,1	62,8	88,0	87,4	45,0	61,9	67,5
Primaire	66,0	63,4	64,5	89,0	91,5	53,5	67,8	76,5
Secondaire	76,6	69,6	75,3	86,0	91,0	66,7	78,7	78,5
Supérieur	83,5	78,2	86,9	84,0	85,3	87,7	83,6	85,6
<b>Milieu de résidence</b>								
Lomé	65,8	62,8	71,3	77,4	83,9	64,6	73,0	77,9
Autres urbains	78,2	65,0	67,2	86,3	88,2	55,6	68,4	76,4
Ens. urbain	70,0	63,6	70,0	81,1	85,6	61,9	71,4	77,4
Rural	68,5	67,3	73,9	92,4	93,1	62,6	74,0	74,9
<b>Quintile de niveau de vie</b>								
Le plus pauvre	62,5	63,7	71,4	87,3	89,3	50,4	73,2	71,7
Second	65,3	63,2	70,3	90,0	92,0	52,9	70,4	75,2
Moyen	69,9	63,2	71,3	88,3	90,0	64,2	71,4	81,5
Quatrième	61,9	56,1	65,0	83,4	87,7	57,1	69,4	71,5
Le plus riche	77,2	74,3	77,5	87,9	90,0	71,7	75,8	78,9
<b>Togo</b>	<b>69,3</b>	<b>65,1</b>	<b>71,6</b>	<b>87,3</b>	<b>89,8</b>	<b>62,2</b>	<b>72,5</b>	<b>76,4</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSEED

**Graphique 16.1: Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSEED

## 16.2. Situation de la corruption

Considéré comme un facteur qui handicape le développement économique et social, la corruption prend de plus en plus de l'ampleur dans nos sociétés. La lutte contre le phénomène fait l'objet de la cible 16.5 à savoir réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes. Le niveau de la corruption, la perception de la corruption, les mécanismes et les institutions mis en place pour lutter le phénomène sont des baromètres de la bonne gouvernance.

S'agissant de la perception (Tableau 16.3), 62,0% de la population en âge de voter (18 ans ou plus) estiment que la corruption est un problème important dans le pays ; dont 34,6% qui trouvent qu'il s'agit d'un très important problème. Il n'y a qu'un togolais sur dix (10,6%), pour qui, la corruption n'est du tout pas perçu comme étant un problème. Faisant un focus sur ce dernier aspect de la perception de la corruption, selon les caractéristiques sociodémographiques, s'il n'y a pas de grandes différences selon le niveau de vie et le milieu de résidence, il faut signaler que selon le statut migratoire, la corruption est un problème important plus pour les migrants (65,9% pour les migrants internes et 67,2% pour les migrants internationaux) que les natifs (59,8%), pour les chômeurs au sens du BIT (70,3%). Ceux qui ne sont pas instruit, les inactifs et les personnes âgées de (55 ans ou plus) s'accommodent mieux avec la corruption. Ils sont respectivement 14,1% ; 13,4% et 12,2% à trouver que la corruption n'est du pas un problème pour le pays alors ces proportions sont de 8,2% auprès des personnes ayant un niveau d'instruction du supérieur ; entre 8 à 9% auprès des occupés ou des divers chômeurs et autour de 10% dans les jeunes générations.

**Tableau 16.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Perception de la corruption comme un problème pour le pays						Effectif
	Beaucoup	Plutôt	% des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	
<b>Sexe</b>							
Homme	38,2	26,6	64,9	25,3	9,9	100,0	1 671 040
Femme	31,6	28,0	59,6	29,2	11,2	100,0	2 043 981
<b>Age</b>							
18-24 ans	34,4	28,9	63,3	26,8	9,9	100,0	701 527
25-34 ans	36,4	26,6	63,0	26,3	10,7	100,0	1 016 284
35-44 ans	36,4	26,3	62,7	27,4	9,9	100,0	790 924
45-54 ans	34,5	27,5	62,0	27,7	10,4	100,0	572 536
55 ans et Plus	29,7	28,2	57,9	29,9	12,2	100,0	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>							
Aucun	25,7	27,5	53,2	32,7	14,1	100,0	1 228 970
Primaire	36,1	29,4	65,5	25,2	9,3	100,0	993 600
Secondaire	40,0	26,4	66,4	25,0	8,6	100,0	1 263 613
Supérieur	46,2	23,3	69,5	22,3	8,2	100,0	228 838
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>							
Actif occupé	36,9	27,0	63,9	26,3	9,8	100,0	2 374 690
Chômeur BIT	45,0	25,3	70,3	20,7	9,0	100,0	91 214
Inactif	28,7	27,2	56,0	30,6	13,4	100,0	927 769
A la recherche du travail mais pas disponible	26,3	30,4	56,8	34,5	8,7	100,0	13 359
Pas à la chercher du travail mais disponible	31,2	31,2	62,5	29,3	8,3	100,0	169 397
Pas à la recherche du travail et pas disponible mais désire travailler	32,4	31,2	63,7	27,1	9,2	100,0	138 593
<b>Statut migratoire</b>							
Natif	33,8	26,0	59,8	28,8	11,4	100,0	2 442 613
Migration interne	38,2	27,7	65,9	24,9	9,2	100,0	905 600
Migration internationale	31,6	35,6	67,2	24,3	8,5	100,0	353 262
<b>Milieu de résidence</b>							
Lomé	36,8	27,5	64,3	27,1	8,6	100,0	1 066 982
Autres urbains	41,0	23,0	64,1	25,3	10,7	100,0	591 544
Ens. Urbain	38,3	25,9	64,2	26,4	9,3	100,0	1 658 526
Rural	31,6	28,5	60,1	28,2	11,6	100,0	2 056 495
<b>Quintile du niveau de vie</b>							
Le plus pauvre	32,7	30,5	63,1	27,7	9,2	100,0	602 512
Second	32,9	26,4	59,3	29,9	10,8	100,0	651 495
Moyen	34,7	28,2	62,9	25,7	11,4	100,0	721 570
Quatrième	33,4	27,2	60,5	28,1	11,4	100,0	771 602
Le plus riche	37,8	25,3	63,1	26,7	10,2	100,0	957 290
<b>Togo</b>	<b>34,6</b>	<b>27,4</b>	<b>62,0</b>	<b>27,4</b>	<b>10,6</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Si pour la majorité de la population la corruption est un problème important, peu en ont été victime. En effet, 6,8% des individus de 18 ans et plus ont eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin. Parmi les personnes qui ont été les plus victimes, on a les hommes (9,4%), les adultes de 35-44ans (8,6%), les personnes ayant le niveau du supérieur (11,2%), les chômeurs au sens du BIT (9,4%), les migrants internes (8,5%), les personnes classées dans la seconde classe du niveau de vie (8,1%) et celles résidant à Lomé (10,4%).

**Tableau 16.3 (suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents							Effectif
	% des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]						Total	
	Souvent	Parfois	Rarement	Jamais	ne sait pas	Total		
<b>Sexe</b>								
Homme	2,8	2,1	4,5	9,4	90,4	0,2	100,0	1 030 663
Femme	0,5	1,4	2,5	4,5	95,3	0,2	100,0	1 173 470
<b>Age</b>								
18-24 ans	1,0	1,5	3,2	5,7	94,0	0,3	100,0	410 795
25-34 ans	1,3	2,1	3,8	7,3	92,5	0,3	100,0	613 267
35-44 ans	2,2	1,9	4,5	8,6	91,2	0,2	100,0	475 137
45-54 ans	1,9	1,2	3,2	6,3	93,6	0,1	100,0	339 560
55 ans et Plus	1,6	1,7	1,9	5,2	94,7	0,1	100,0	365 373
<b>Niveau d'instruction</b>								
Aucun	0,6	1,8	2,4	4,9	94,9	0,2	100,0	680 710
Primaire	1,6	1,4	3,0	6,0	93,9	0,1	100,0	571 774
Secondaire	2,3	1,7	4,1	8,0	91,8	0,2	100,0	784 566
Supérieur	2,4	2,5	6,3	11,2	88,1	0,7	100,0	167 082
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>								
Actif occupé	1,9	2,1	3,7	7,7	92,2	0,1	100,0	1 422 211
Chômeur BIT	2,4	1,5	5,5	9,4	88,5	2,1	100,0	55 971
Inactif	1,0	1,2	2,8	4,9	94,6	0,5	100,0	549 889
A la recherche du travail mais pas disponible	2,7	0,0	0,0	2,7	97,3	0,0	100,0	7 652
Pas à la chercher du travail mais disponible	0,9	1,1	1,4	3,4	96,6	0,0	100,0	94 581
Pas à la recherche du travail et pas disponible mais désire travailler	0,6	1,0	4,1	5,7	94,3	0,0	100,0	73 829
<b>Statut migratoire</b>								
Natif	1,4	1,7	3,0	6,1	93,7	0,2	100,0	1 430 448
Migration interne	2,2	1,9	4,3	8,5	91,1	0,4	100,0	559 471
Migration internationale	1,5	1,6	3,9	7,0	93,0	0,0	100,0	207 088
<b>Milieu de résidence</b>								
Lomé	2,4	2,2	5,8	10,4	88,9	0,7	100,0	730 642
Autres urbains	0,6	1,1	3,0	4,7	95,3	0,0	100,0	363 470
Ens. Urbain	1,8	1,9	4,9	8,5	91,0	0,5	100,0	1 094 112
Rural	1,4	1,6	2,0	5,0	95,0	0,0	100,0	1 110 020
<b>Quintile du niveau de vie</b>								
Le plus pauvre	0,8	2,0	3,7	6,5	93,5	0,0	100,0	392 173
Second	2,0	1,9	4,3	8,1	91,3	0,6	100,0	378 248
Moyen	1,5	2,1	2,8	6,4	93,3	0,3	100,0	416 879
Quatrième	1,6	1,1	3,3	6,0	93,7	0,3	100,0	454 102
Le plus riche	1,9	1,7	3,3	7,0	93,0	0,0	100,0	558 238
<b>Togo</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>3,4</b>	<b>6,8</b>	<b>93,0</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>2 204 132</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

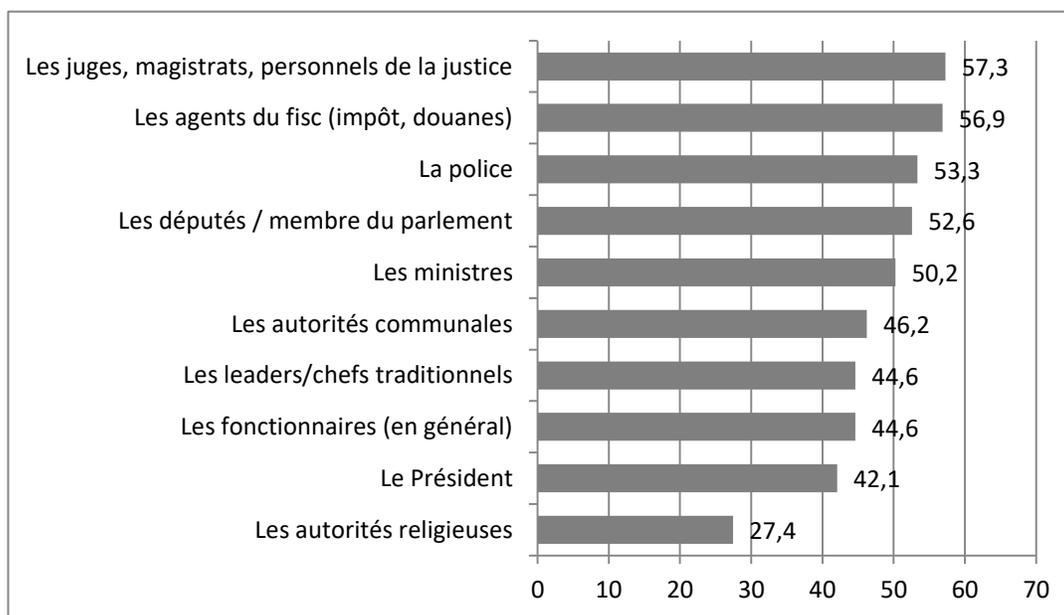
[1] Indicateur ODD 16.5.1

En ce qui concerne, le degré de corruption (Tableau 16.4 et Graphique 16.2), dans l'ordre décroissant, le personnel de la justice dont les juges (57,3%), les agents du fisc (56,9%), les policiers (53,3%), et même les parlementaires (52,5%) et les ministres (50,2%) sont assez mal appréciés car plus la moitié de la population en âge de voter les juges corrompus. Seules les autorités religieuses s'en tirent mieux parce qu'il n'y a qu'un peu plus du quart de la population (27,4%) qui estiment qu'ils sont corrompus.

Suivant les caractéristiques, on ne note pas de changement dans le classement établi ci-dessus. À cela, il faut ajouter que, quel que soit le corps de qualification, les hommes ont beaucoup plus un mauvais jugement des agents que les femmes. Il en est de même pour ceux ayant le niveau d'instruction du supérieur, et les résidents de Lomé en ce qui concerne respectivement le niveau d'instruction et le milieu de résidence ont une mauvaise appréciation le degré de corruption.

Prenant la mesure du phénomène, les gouvernements ont mis en place des mécanismes et des structures de lutte contre la corruption. La connaissance de ces instances par la population contribue à mesurer leur efficacité. Dans le tableau11, il n'y a qu'une personne sur cinq (20,5%) qui a connaissance de l'existence de structure de lutte anti-corruption et un peu plus du tiers (37,5%) qui estiment que le gouvernement est efficace dans la lutte contre le phénomène de corruption. Au-delà de la connaissance des structures de lutte, les citoyens doivent également disposer des informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte contre le phénomène. Dans ce domaine, des efforts pour porter davantage l'information doivent être déployé car, il n'y a que 8,6% de la population qui a connaissance de cet aspect de la lutte contre la corruption. Il faut cependant remarquer les personnes de niveau d'instruction du supérieur, les hommes et ceux qui vivent en milieu urbain sont plus informées. Ces proportions dans ces catégories de population sont respectivement de 20,6% ; et de 10,6% pour les deux dernières catégories mentionnées. Cette tendance s'observe également dans les résultats en ce qui concerne les autres aspects de la connaissance sur la lutte contre la corruption.

**Graphique 16.2: Opinion de la population de 18 ans et plus sur le niveau de la corruption au sein des institutions de la république, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2018, INSEED

**Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Fonctionnaires (en général)	Police	Agents du fisc (impôt, douanes)	Juges, magistrats, personnels de la justice	Président	Ministres	Députés / membre du parlement	Autorités communales	Autorités religieuses	Leaders/chefs traditionnels	Effectif
<b>Sexe</b>											
Homme	46,8	56,5	59,3	60,4	43,8	52,9	55,3	48,3	29,7	46,8	1 671 040
Femme	42,9	50,8	54,9	54,8	40,7	48,1	50,4	44,6	25,6	42,9	2 043 981
<b>Age</b>											
18-24 ans	45,6	54,1	57,4	57,6	43,2	51,2	52,5	47,5	25,9	45,6	701 527
25-34 ans	45,6	55,9	58,8	59,0	43,7	52,6	54,9	48,2	29,2	45,6	1 016 284
35-44 ans	46,2	53,7	57,4	58,2	42,3	49,7	52,8	45,5	28,5	46,2	790 924
45-54 ans	44,4	51,2	55,1	55,5	41,4	49,2	52,0	45,2	26,9	44,4	572 536
55 ans et Plus	40,3	49,9	54,2	54,7	38,6	47,0	49,2	43,6	25,5	40,3	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	38,0	46,0	50,3	50,3	35,2	42,0	44,9	38,7	22,8	38,0	1 228 970
Primaire	44,5	53,9	56,7	57,0	42,7	51,1	52,9	46,8	26,3	44,5	993 600
Secondaire	49,4	58,3	61,6	62,5	46,3	55,7	58,1	52,0	31,1	49,4	1 263 613
Supérieur	55,1	63,2	66,2	67,7	52,8	60,3	62,3	53,0	37,4	55,1	228 838
<b>Situation par rapport à l'emploi</b>											
Actif occupé	45,4	54,8	57,7	58,1	42,6	50,7	53,0	46,5	27,8	45,4	2 374 690
Chômeur BIT	49,8	60,3	70,3	68,8	50,7	62,4	61,1	55,9	33,1	49,8	91 214
Inactif	41,9	49,2	52,6	53,7	39,3	47,1	50,1	44,1	26,4	41,9	927 769
A la recherche du travail mais pas disponible	35,2	41,8	54,0	46,6	34,5	37,0	47,1	43,0	16,4	35,2	13 359
Pas à la recherche du travail mais disponible	45,0	52,6	57,9	58,6	42,1	53,3	55,8	49,5	29,9	45,0	169 397
Pas à la recherche du travail et pas disponible mais désire travailler	47,0	54,4	60,6	59,4	46,9	52,9	53,9	46,1	23,4	47,0	138 593
<b>Statut migratoire</b>											
Natif	43,1	51,7	55,0	55,6	40,3	48,8	51,4	45,1	26,2	43,1	2 442 613
Migration interne	49,5	58,1	61,7	62,2	46,8	54,5	56,4	50,2	30,8	49,5	905 600
Migration internationale	42,1	52,3	56,6	56,1	42,4	48,8	50,2	43,5	27,3	42,1	353 262
<b>Milieu de résidence</b>											
Lomé	52,3	60,1	65,2	65,7	48,6	56,6	59,6	50,4	31,6	52,3	1 066 982
Autres urbains	49,4	61,1	61,1	62,5	47,3	55,1	58,8	53,9	31,1	49,4	591 544
Ens. Urbain	51,3	60,4	63,8	64,5	48,2	56,0	59,3	51,6	31,4	51,3	1 658 526
Rural	39,3	47,6	51,3	51,5	37,2	45,6	47,2	41,9	24,2	39,3	2 056 495
<b>Quintile du niveau de vie</b>											
Le plus pauvre	41,7	53,0	56,0	56,2	40,8	49,8	51,4	46,1	29,2	41,7	602 512
Second	41,2	49,8	52,7	53,7	37,8	46,5	48,3	43,0	24,7	41,2	651 495
Moyen	44,9	52,8	58,0	56,4	40,6	49,6	52,6	46,4	26,9	44,9	721 570
Quatrième	47,3	54,7	57,5	59,1	44,3	52,3	54,5	47,6	26,9	47,3	771 602
Le plus riche	46,4	55,0	58,5	59,3	44,6	51,5	54,4	46,9	28,9	46,4	957 290
<b>Togo</b>	<b>44,6</b>	<b>53,3</b>	<b>56,9</b>	<b>57,3</b>	<b>42,1</b>	<b>50,2</b>	<b>52,6</b>	<b>46,2</b>	<b>27,4</b>	<b>44,6</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
<b>Sexe</b>				
Homme	25,0	35,4	10,6	1 671 040
Femme	16,7	39,3	6,9	2 043 981
<b>Age</b>				
18-24 ans	22,2	37,2	7,9	701 527
25-34 ans	20,9	36,2	8,6	1 016 284
35-44 ans	20,2	37,1	8,6	790 924
45-54 ans	21,0	37,6	8,8	572 536
55 ans et Plus	17,7	40,7	8,9	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>				
Aucun	14,1	41,3	6,7	1 228 970
Primaire	16,9	38,3	6,8	993 600
Secondaire	24,2	33,9	9,6	1 263 613
Supérieur	49,7	33,7	20,6	228 838
<b>Milieu de résidence</b>				
Lomé	25,9	33,0	10,6	1 066 982
Autres urbains	22,4	30,2	10,5	591 544
Ens. urbain	24,7	32,0	10,6	1 658 526
Rural	17,1	42,0	6,9	2 056 495
<b>Togo</b>	<b>20,5</b>	<b>37,5</b>	<b>8,6</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 17 : État de la gouvernance

### Résultats clés

- Parmi les autorités, les chefs traditionnels sont ceux qui sont plus proche de leur population **45,4%** des 18 ans ou plus estiment qu'ils sont à l'écoute de leurs aspirations. Les députés et les conseillers sont quant à eux à **32,5%** et **26,0%** d'avis favorable respectives.
- **24,6 %** estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision par les autorités locales et communales et **29,0%** affirment qu'ils sont informés sur les programmes d'action et les budgets
- **31,1 %** de la population majeure estime que l'autorité centrale prenne en compte leurs préoccupations. Cette proportion est plus faible en milieu urbain **26,4%** qu'en milieu rural **34,9%**.
- L'indice de perception de l'état de droit est de **0,486**

De nombreux pays ont entrepris des réformes en vue de la consolidation de l'état de droit. Dans ce processus, il est nécessaire de procéder à l'évaluation de l'état de gouvernance. C'est l'objectif de ce chapitre qui présente les résultats relatifs à l'appréciation des citoyens sur les thématiques de l'état de la gouvernance : i) la gouvernance administrative par l'écoute des aspirations de la population notamment celles des minorités par les autorités et l'opinion des populations sur la gouvernance locale, ii) la participation citoyenne et politisation ainsi que iii) la perception de l'état de droit.

### 17.1. Gouvernance administrative

La bonne gouvernance voudrait que les autorités soient plus proches de la population pour être à l'écoute des aspirations de cette dernière. Cette section cherche à capter l'opinion des répondants sur l'effort des autorités dans la prise en compte de leurs aspirations.

Le Tableau 17.1 indique que sur le plan national, il y a des écueils dans la gouvernance administrative notamment en ce qui concerne l'écoute des aspirations des populations. Aucune des autorités, n'a atteint la moitié d'opinion favorable de la population sur le sujet. Même les chefs traditionnels qui sont supposés être plus proche de leur population sont à 45,4% dont 9,9% et 35,5% respectivement d'être beaucoup ou plutôt à l'écoute des aspirations. Les députés et les conseillers sont quant à eux à 32,5% et 26,0% d'avis favorable respectives sur le sujet. Il faut également relever que la proportion des personnes qui estiment que les autorités sont beaucoup à l'écoute est très faible. Elle dépasse à peine 10% de jugement suivant certaines caractéristiques sociodémographiques.

Quelle que soit la caractéristique socio-démographiques (sexe, groupe d'âge, niveau d'instruction, milieu de résidence et quintile de bien-être) de l'individu considéré, les proportions demeurent sensiblement proches de la moyenne nationale pour chaque autorité locale. La perception des individus sur la prise en compte de leurs opinions par les autorités locales est relativement pareille quel que soit les caractéristiques des personnes enquêtés.

**Tableau 17.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités suivantes font de leur mieux pour être à l'écoute de la population :												Effectif	
	Les députés à l'assemblée nationale/Parlement				Les conseillers (élus) communaux				Les chefs traditionnels					Total
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout		
<b>Sexe</b>														
Homme	6,1	25,4	46,0	22,4	4,7	26,7	47,0	21,6	10,1	35,0	41,4	13,5	100,0	1 671 040
Femme	6,2	27,1	46,6	20,1	4,9	28,4	47,1	19,6	9,8	35,9	41,6	12,7	100,0	2 043 981
<b>Groupe d'âge</b>														
18-24 ans	5,5	26,5	46,2	21,7	4,2	28,0	47,3	20,5	8,2	35,7	42,7	13,4	100,0	701 527
25-34 ans	5,6	26,8	46,6	21,0	4,3	28,1	46,7	20,8	9,3	35,2	41,3	14,1	100,0	1 016 284
35-44 ans	6,0	26,1	46,3	21,5	4,3	27,2	47,5	21,0	10,3	36,1	40,7	12,8	100,0	790 924
45-54 ans	6,9	25,7	46,7	20,7	5,3	26,4	48,5	19,8	10,0	33,6	44,5	11,9	100,0	572 536
55 ans et Plus	7,3	26,3	45,7	20,8	6,5	27,9	45,5	20,1	12,1	36,8	38,6	12,5	100,0	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>														
Aucun	7,4	27,5	46,8	18,3	6,1	29,5	46,9	17,6	10,7	37,5	40,1	11,7	100,0	1 228 970
Primaire	6,5	26,4	45,9	21,2	5,2	28,2	46,6	20,0	12,1	35,4	41,0	11,5	100,0	993 600
Secondaire	4,7	25,2	46,6	23,5	3,5	25,6	47,9	23,0	8,1	34,3	42,9	14,7	100,0	1 263 613
Supérieur	6,7	26,2	43,9	23,2	3,8	26,3	45,1	24,8	6,3	32,3	42,9	18,5	100,0	228 838
<b>Milieu de résidence</b>														
Lomé	6,3	26,2	46,1	21,4	4,0	26,5	48,8	20,6	7,7	30,1	47,6	14,6	100,0	1 066 982
Autres urbains	5,7	19,6	51,2	23,5	3,8	22,0	50,6	23,6	6,7	31,3	45,5	16,5	100,0	591 544
Ens. urbain	6,1	23,9	47,9	22,1	4,0	24,9	49,4	21,7	7,4	30,5	46,9	15,3	100,0	1 658 526
Rural	6,2	28,3	45,1	20,3	5,5	29,8	45,1	19,6	12,0	39,6	37,1	11,3	100,0	2 056 495
<b>Quintile du niveau de vie</b>														
Le plus pauvre	7,4	23,2	53,4	16,0	5,8	25,0	53,4	15,8	10,7	31,7	48,4	9,2	100,0	602 512
Second	6,0	27,1	45,2	21,6	5,0	28,6	46,3	20,1	11,2	34,7	40,4	13,7	100,0	651 495
Moyen	6,5	26,5	44,1	23,0	5,1	27,5	45,1	22,3	10,0	36,8	39,7	13,5	100,0	721 570
Quatrième	6,2	27,0	45,8	21,1	5,0	26,7	47,0	21,4	9,9	35,2	40,8	14,1	100,0	771 602
Le plus riche	5,4	27,3	44,7	22,6	3,7	29,5	45,2	21,6	8,6	37,5	39,8	14,1	100,0	957 290
<b>Togo</b>	<b>6,2</b>	<b>26,3</b>	<b>46,3</b>	<b>21,2</b>	<b>4,8</b>	<b>27,6</b>	<b>47,1</b>	<b>20,5</b>	<b>9,9</b>	<b>35,5</b>	<b>41,5</b>	<b>13,1</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Un aspect de la gouvernance abordé par l'enquête est la recevabilité des autorités locales. L'analyse du Tableau 17.2 ci-après fournit des informations intéressantes sur l'opinion que se font les citoyens de la gouvernance des autorités locales et communales. Seulement moins du quart (24,6%) d'entre eux estiment qu'ils sont consultés dans la prise de décision par les autorités susmentionnées. De même, 29,0% affirment que les autorités en question les informent sur les programmes d'action et les budgets. Pour ces deux indicateurs, les points de vue des répondants restent sensiblement identiques quel que soit leur sexe, groupe d'âge, milieu de résidence, niveau d'instruction ou le niveau de vie de ces derniers.

**Tableau 17.2 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Togo, 2017**

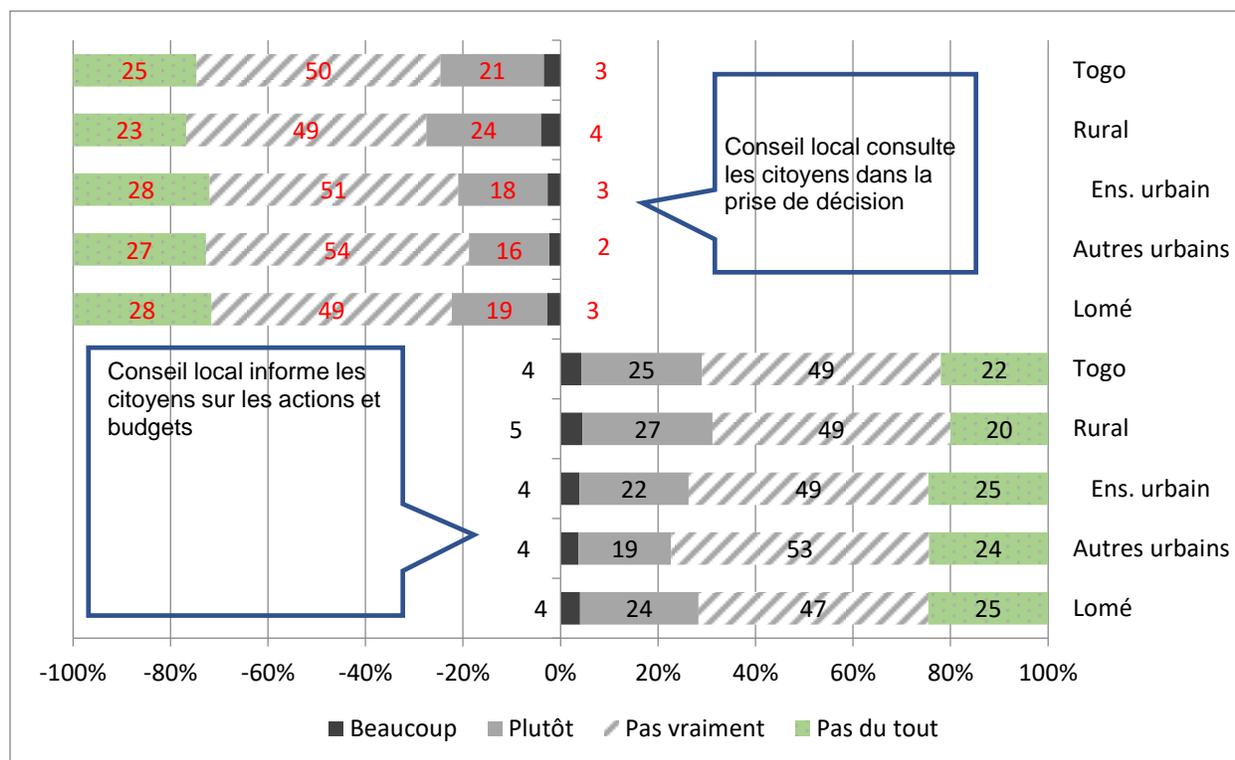
Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales dans les domaines suivants :											
Caractéristiques sociodémographiques	Informers les citoyens sur les programmes d'action et les budgets				Consulter les citoyens dans la prise de décision				Total	Effectif	
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	% estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment			Pas du tout
<b>Sexe</b>											
Homme	3,9	23,8	49,1	23,2	3,0	20,7	23,7	49,7	26,6	100,0	1 671 040
Femme	4,5	25,6	48,9	21,0	3,7	21,7	25,4	50,3	24,3	100,0	2 043 981
<b>Groupe d'âge</b>											
18-24 ans	3,7	24,5	49,1	22,6	2,5	22,0	24,5	50,3	25,2	100,0	701 527
25-34 ans	3,9	24,5	48,3	23,2	3,4	20,2	23,7	49,9	26,4	100,0	1 016 284
35-44 ans	3,6	24,9	48,6	22,9	2,7	20,6	23,3	50,7	26,0	100,0	790 924
45-54 ans	5,3	24,5	49,9	20,4	4,1	21,8	25,9	49,0	25,0	100,0	572 536
55 ans et Plus	5,2	25,6	49,4	19,8	4,6	22,2	26,8	50,0	23,2	100,0	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	5,1	26,9	49,5	18,5	4,3	22,6	26,9	51,5	21,6	100,0	1 228 970
Primaire	4,3	25,4	48,0	22,3	4,0	22,1	26,1	48,3	25,6	100,0	993 600
Secondaire	3,4	22,3	49,8	24,5	2,3	19,4	21,6	50,4	28,0	100,0	1 263 613
Supérieur	3,6	24,4	46,1	25,8	2,3	20,6	23,0	47,6	29,4	100,0	228 838
<b>Milieu de résidence</b>											
Lomé	4,0	24,3	47,1	24,6	2,8	19,5	22,3	49,3	28,4	100,0	1 066 982
Autres urbains	3,7	19,0	52,9	24,4	2,3	16,4	18,8	54,0	27,2	100,0	591 544
Ens. urbain	3,9	22,4	49,2	24,5	2,6	18,4	21,0	51,0	28,0	100,0	1 658 526
Rural	4,5	26,7	48,8	20,0	4,0	23,5	27,6	49,2	23,2	100,0	2 056 495
<b>Quintile du niveau de vie</b>											
Le plus pauvre	5,3	21,8	56,9	16,0	4,1	19,6	23,7	57,8	18,6	100,0	602 512
Second	4,4	23,9	49,3	22,4	3,7	20,5	24,2	49,8	26,0	100,0	651 495
Moyen	4,7	24,3	47,4	23,5	4,0	21,3	25,2	48,5	26,3	100,0	721 570
Quatrième	3,8	25,3	48,0	22,9	2,8	21,7	24,5	48,9	26,6	100,0	771 602
Le plus riche	3,5	27,1	45,8	23,6	2,9	22,5	25,4	47,3	27,3	100,0	957 290
<b>Togo</b>	<b>4,2</b>	<b>24,8</b>	<b>49,0</b>	<b>22,0</b>	<b>3,4</b>	<b>21,2</b>	<b>24,6</b>	<b>50,0</b>	<b>25,3</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] Proxy ODD 16.7.2

Le Graphique 17.1 ci-après représente les deux indicateurs ci-dessus mentionnés selon le milieu de résidence. En ville ou dans les campagnes, les répondants sont unanimes sur le fait que les autorités locales consultent très peu les citoyens dans la prise des décisions et n'informent quasiment pas ces derniers sur les actions et budgets.

**Graphique 17.1 : Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales selon le milieu de résidence, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 17.2. Participation citoyenne et politisation

Au Togo, le vote est un devoir citoyen auquel devrait participer tout citoyen âgé de 18 ans et plus. Les résultats consignés dans le Tableau 17.3 concernent les élections présidentielles de 2015 qui sont les dernières élections organisées par le pays à la date de l'enquête. Près de 8 personnes sur 10 (77,9%) affirment avoir voté aux élections de 2015 contre 22,1% qui n'ont pas voté. Le taux de participation observé chez les femmes est près de deux points de pourcentage supérieurs à celui des hommes (79,0% contre 77,1%). La plus forte abstention (48,0%) est observée au sein des jeunes de 18-24 ans. De même, la participation est plus faible en milieu urbain (77,1%) qu'en milieu rural (83,5%). La majorité des abstentions (55,2%), dont 52,0 % chez les hommes et 57,6% chez les femmes, est due au non enregistrement sur les listes électorales.

Par ailleurs, très peu de personnes sont intéressées par la politique (8,2%) ou appartiennent à un parti politique (5,0%). Au niveau des femmes, seules 5 femmes sur 100 (5,0%) sont intéressées par la politique, soit deux fois moins que les hommes (12,1%). Pour ce qui est de l'appartenance à un parti politique, les proportions sont davantage faibles, 5% à peine et les tendances restent pareils.

**Tableau 17.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections		Motifs d'abstention					Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique		Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique	
	Effectif		Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison	Total			Effectif	
<b>Sexe</b>											
Homme	79,0	1 671 040	6,2	16,5	52,0	25,3	100,0	12,1	6,6	1 671 040	
Femme	77,1	2 043 981	5,1	15,2	57,6	22,1	100,0	5,0	3,6	2 043 981	
<b>Groupe d'âge</b>											
18-24 ans	52,0	701 527	2,4	6,5	74,3	16,7	100,0	6,0	2,1	701 527	
25-34 ans	81,6	1 016 284	10,9	22,6	40,1	26,3	100,0	7,9	4,5	1 016 284	
35-44 ans	84,9	790 924	6,1	24,9	43,8	25,3	100,0	9,0	5,8	790 924	
45-54 ans	88,3	572 536	5,8	25,6	40,8	27,8	100,0	10,5	7,1	572 536	
55 ans et Plus	82,8	633 750	5,4	16,2	43,6	34,8	100,0	8,1	6,0	633 750	
<b>Niveau d'instruction</b>											
Aucun	82,5	1 228 970	4,0	16,7	54,0	25,3	100,0	5,7	4,5	1 228 970	
Primaire	80,0	993 600	6,2	16,5	51,7	25,6	100,0	7,6	4,5	993 600	
Secondaire	72,7	1 263 613	5,0	14,7	59,0	21,3	100,0	10,0	5,6	1 263 613	
Supérieur	73,5	228 838	12,9	15,3	49,2	22,7	100,0	14,3	6,5	228 838	
<b>Milieu de résidence</b>											
Lomé	66,4	1 066 982	7,6	20,7	45,9	25,8	100,0	7,4	4,4	1 066 982	
Autres urbains	79,5	591 544	7,5	11,4	62,7	18,3	100,0	5,9	4,0	591 544	
Ens. urbain	71,1	1 658 526	7,6	18,3	50,2	23,9	100,0	6,9	4,3	1 658 526	
Rural	83,5	2 056 495	2,7	12,1	62,3	22,9	100,0	9,3	5,6	2 056 495	
<b>Région</b>											
Maritime	75,6	703 692	5,4	17,0	47,8	29,8	100,0	9,1	4,4	703 692	
Plateaux	83,6	747 717	1,8	11,3	70,3	16,6	100,0	8,2	6,5	747 717	
Centrale	84,8	353 802	6,0	11,3	64,0	18,7	100,0	6,5	4,1	353 802	
Kara	89,8	449 289	5,6	5,3	67,7	21,3	100,0	7,6	5,9	449 289	
Savanes	83,0	376 055	1,8	5,1	81,6	11,5	100,0	11,5	4,7	376 055	
Grand Lomé	66,6	1 084 466	7,6	20,5	46,1	25,9	100,0	7,3	4,3	1 084 466	
<b>Quintile du niveau de vie</b>											
Le plus pauvre	73,5	602 512	2,4	15,6	58,3	23,7	100,0	6,0	3,6	602 512	
Second	79,6	651 495	5,5	20,9	53,7	19,8	100,0	7,1	4,6	651 495	
Moyen	78,4	721 570	3,8	14,6	52,8	28,8	100,0	7,8	4,3	721 570	
Quatrième	80,3	771 602	6,2	17,7	56,1	20,0	100,0	10,3	5,6	771 602	
Le plus riche	77,4	957 290	8,8	12,1	54,9	24,3	100,0	8,9	6,2	957 290	
<b>Togo</b>	<b>77,9</b>	<b>3 715 021</b>	<b>5,6</b>	<b>15,7</b>	<b>55,2</b>	<b>23,5</b>	<b>100,0</b>	<b>8,2</b>	<b>5,0</b>	<b>3 715 021</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le Tableau 17.4 suivant présente les résultats de l'opinion des personnes de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités centrales. Moins du tiers (31,1%) estiment que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations de la population. Il existe très peu de disparité dans les opinions entre les différents groupes sociodémographiques. Cependant Les mêmes tendances sont conservées quand on s'intéresse à la prise en compte des préoccupations des partis politiques d'opposition et de celles des groupes minoritaires.

**Tableau 17.4 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population						Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations des groupes minoritaires		
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
<b>Sexe</b>									
Homme	8,4	22,2	30,6	42,7	26,6	100,0	26,4	24,2	1 671 040
Femme	9,4	22,2	31,5	45,5	23,0	100,0	27,7	25,3	2 043 981
<b>Groupe d'âges</b>									
18-24 ans	7,8	22,2	30,1	44,5	25,5	100,0	25,8	23,7	701 527
25-34 ans	9,2	20,8	30,0	46,1	23,9	100,0	27,1	24,8	1 016 284
35-44 ans	7,8	23,0	30,9	44,2	24,9	100,0	27,0	24,1	790 924
45-54 ans	9,1	21,7	30,9	43,4	25,8	100,0	27,3	25,2	572 536
55 ans et Plus	10,9	23,8	34,7	41,9	23,4	100,0	28,4	26,3	633 750
<b>Niveau d'instruction</b>									
Aucun	10,3	23,7	34,0	44,4	21,6	100,0	31,4	28,7	1 228 970
Primaire	8,6	22,8	31,4	44,0	24,6	100,0	25,5	23,4	993 600
Secondaire	7,7	20,8	28,5	44,5	26,9	100,0	24,1	21,9	1 263 613
Supérieur	9,7	19,2	28,9	43,1	28,1	100,0	27,4	25,5	228 838
<b>Milieu de résidence</b>									
Lomé	6,6	20,4	27,1	48,4	24,6	100,0	24,6	22,3	1 066 982
Autres urbains	6,9	18,3	25,2	50,1	24,7	100,0	23,2	20,3	591 544
Ens. urbain	6,7	19,7	26,4	49,0	24,6	100,0	24,1	21,6	1 658 526
Rural	10,7	24,2	34,9	40,5	24,6	100,0	29,5	27,3	2 056 495
<b>Quintile du niveau de vie</b>									
Le plus pauvre	9,4	22,3	31,7	50,2	18,2	100,0	25,0	23,2	602 512
Second	8,2	21,8	30,0	44,3	25,7	100,0	26,6	24,1	651 495
Moyen	8,5	21,6	30,1	43,9	26,0	100,0	26,3	23,6	721 570
Quatrième	8,3	21,8	30,1	45,0	24,9	100,0	26,8	24,8	771 602
Le plus riche	10,0	23,2	33,2	40,4	26,4	100,0	29,6	27,2	957 290
<b>Togo</b>	<b>8,9</b>	<b>22,2</b>	<b>31,1</b>	<b>44,3</b>	<b>24,6</b>	<b>100,0</b>	<b>27,1</b>	<b>24,8</b>	<b>3 715 021</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 17.3. Indice de perception de l'état de droit

La perception de l'état de droit s'est évaluée par la qualité du système judiciaire et l'absence de corruption. Le Tableau 17.5 présente l'indice d'appréciation de l'état de droit mesuré par les index d'appréciation du système judiciaire et de l'absence de corruption. Globalement, il en ressort que la population en âge de voter (18 ans ou plus) ont une mauvaise appréciation de l'état de droit (0,486)

quelles que soient les caractéristiques de la personne qui dirige leur ménage, exceptés les ménages dont le chef est âgé d'au moins 60 ans (0,510) et les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (0,528), dans lesquels le niveau d'appréciation est supérieur à la moyenne, (valeur du sous-indice à 0,5). Cette mauvaise perception de l'état de droit est due plus à la mauvaise appréciation que fait la population au système judiciaire (0,429) qu'au sentiment de la population sur l'absence de la corruption (0,498).

Pour chaque composante de l'état de droit, le niveau de perception est légèrement plus élevé chez les personnes vivant dans les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme. Aussi, ces indices semblent évoluer en sens inverse du niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, les personnes vivant dans les ménages où le chef de ménage a le niveau d'instruction du supérieur ont une appréciation moins élevée que ceux vivant dans les ménages dirigés par un chef de ménage qui n'a aucun niveau d'instruction. Prenant la composante du système judiciaire, l'index varie de 0,483 chez les personnes vivant dans des ménages dirigés par avec un chef non instruit à 0,339 chez les personnes dont le chef de ménage a atteint le cycle d'enseignement supérieur.

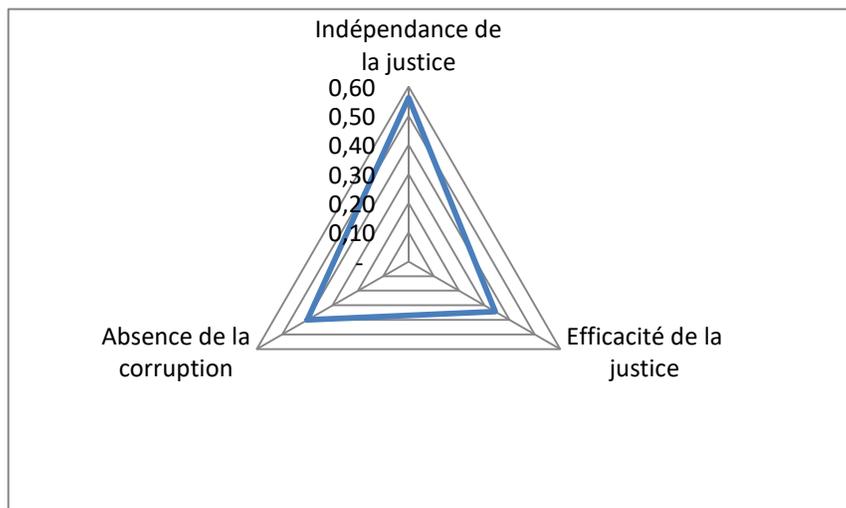
**Tableau 17.5 : Niveau d'appréciation de l'état de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
<b>Sexe</b>			
Homme	0,437	0,501	0,491
Femme	0,405	0,486	0,473
<b>Groupe d'âge</b>			
18 - 34 ans	0,395	0,478	0,465
35 - 59 ans	0,423	0,498	0,485
60 ans et plus	0,475	0,517	0,510
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,483	0,537	0,528
Primaire	0,436	0,503	0,491
Secondaire	0,392	0,474	0,460
Supérieur	0,339	0,413	0,401
<b>Milieu de résidence</b>			
Lomé	0,348	0,456	0,438
Autres urbains	0,362	0,450	0,436
Ens. urbain	0,353	0,454	0,437
Rural	0,491	0,533	0,526
<b>Togo</b>	<b>0,429</b>	<b>0,498</b>	<b>0,486</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

S'intéressant aux trois aspects des composantes de l'état de droit : indépendance et efficacité de la justice et l'absence de la corruption, la représentation (Graphique 17.2) montre un triangle isocèle étiré du côté constitué par l'indépendance de la justice. Cela indique que la lutte contre la corruption et l'efficacité de la justice constituent les points faibles dans l'appréciation de l'état de droit.

**Graphique 17.2 : Niveau d'appréciation des aspects de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 18 : Paix et sécurité

### Résultats clés

- **39,1%** de la population majeure craignent les menaces terroristes et **37,3%** quant à eux redoutent les conflits armés. Sur le plan de la sécurité publique, **36,0%** s'inquiètent des violences communautaires et **38,9%** des violences criminelles.
- La proportion de la population majeure considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence est de **38,4%**. Les pauvres se sentent moins en danger que les riches. Les régions Centrale (**59,6%**) et de la Kara (**51,6%**) à en croire les enquêtés sont les zones où les populations sont plus sereines en se déplaçant. Seuls **26,7%** dans la région Maritime ; **25,5%** dans les Savanes, ou **37,9%** dans le Grand Lomé considèrent qu'il n'y a pas de danger en se déplaçant seul à pied dans leur localité de résidence.
- **65,9%** de la population ont confiance à l'État pour assurer la sécurité.
- L'indice paix et sécurité est de **0,697** et est plus porté par la sécurité publique (**0,707**) que la sécurité nationale où la situation est moyenne.

La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays. L'ODD 16 porte sur la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques.

### 18.1. Menace générale et sentiment de sécurité

Les difficultés économiques, sociales et dans une certaine mesure, les crises politiques constituent une menace à la quiétude des populations. L'analyse du Tableau 18.1 montre que la pauvreté (74,8%), le chômage (70,6%), la faim (68,5%) et les risques liés à la santé (65,5%) constituent dans l'ordre les quatre plus importantes menaces redoutées par les individus. Sur ces sujets d'inquiétudes, il n'y pas de différences majeures selon le sexe. En revanche la tendance est contractée selon le milieu et la région de résidence. Les citadins sont davantage inquiets pour le chômage alors que la pauvreté et les risques de santé sont beaucoup plus redoutés en milieu rural. Selon les régions, la situation de la région Maritime mérite d'être mentionnée en raison des fortes proportions, de l'ordre de 80% d'inquiétude sur ces sujets.

Il faut noter que Les questions sécuritaires d'actualité dans la sous-région retiennent l'attention de la population cible car près de 4 adultes sur 10 craignent les menaces terroristes (39,1%) et 37,3% quant à eux redoutent les conflits armés. Sur le plan de la sécurité publique, 36,0% s'inquiètent des violences communautaires et 38,9% des violences criminelles.

Parmi les cibles de l'ODD 16 figure la réduction de toutes les formes de violence notamment celle basée sur le genre. Dans cette rubrique, 38,0% craignent les violences contre les femmes et une différence liée au sexe n'est pas à noter.

**Tableau 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
<b>Sexe</b>												
Homme	38,8	35,8	37,1	37,1	38,9	40,7	65,7	75,1	71,5	68,0	30,0	1 671 374
Femme	38,9	36,1	38,8	37,5	39,3	41,6	65,9	74,5	69,9	68,9	29,2	2 044 348
<b>Milieu de résidence</b>												
Lomé	38,7	32,8	36,8	38,4	41,5	41,6	60,2	72,2	73,7	69,5	41,3	1 066 982
Autres urbains	39,9	39,4	40,5	38,7	40,2	43,3	66,5	73,1	70,2	65,4	24,4	591 911
Ens. urbain	39,1	35,2	38,1	38,5	41,1	42,2	62,4	72,5	72,4	68,0	35,3	1 658 893
Rural	38,7	36,6	38,0	36,4	37,6	40,3	68,5	76,6	69,2	68,9	25,0	2 056 829
<b>Région</b>												
Maritime	53,4	47,2	49,9	47,7	48,7	47,5	80,5	84,3	78,4	79,9	31,5	704 026
Plateaux	31,4	32,0	33,7	30,7	30,8	35,3	64,7	76,5	70,2	65,3	21,2	748 084
Centrale	30,3	30,6	30,8	31,5	32,8	31,6	46,3	57,4	58,4	54,9	27,0	353 802
Kara	40,1	42,1	41,6	39,7	39,5	42,9	68,5	79,6	66,5	65,7	17,9	449 289
Savanes	32,4	29,5	30,8	31,0	36,6	47,2	71,4	70,7	63,6	65,5	25,6	376 055
Grand Lomé	39,2	32,9	36,7	38,4	41,4	41,5	60,3	72,5	74,0	69,9	41,2	1 084 466
<b>Togo</b>	<b>38,9</b>	<b>36,0</b>	<b>38,0</b>	<b>37,3</b>	<b>39,1</b>	<b>41,2</b>	<b>65,8</b>	<b>74,8</b>	<b>70,6</b>	<b>68,5</b>	<b>29,6</b>	<b>3 715 722</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Sur les questions de résidence en lien avec le logement et la terre, bien que la proportion soit relativement moins importante, il faut signaler que près du tiers des togolais en âge de voter (29,6%) redoutent d'être expulsés de leur de résidence ou de leur terre. Les citadins (35,3%) particulièrement les Loméens (41,3%) s'en inquiètent plus que les ruraux (25,0%).

Revenant sur le thème de sécurité publique (Tableau 18.2 et Graphique 18.1) et dans la vie quotidienne, ce n'est pas la grande quiétude parce près de la moitié de population majeure n'est pas sereine. Dans la situation de ceux qui se sentent en sécurité, 52,2% des personnes le sont en marchant seuls le jour dans leur quartier et 52,4% quand ils sont seuls à la maison le jour contre respectivement 47,1% et 49,7% la nuit. Aussi, 49,0% de la population affirment-elles être en sécurité dans le transport public ou 51,8% au lieu de travail.

La proportion des adultes ne se sentant pas en danger en se déplaçant seuls à pied dans leur lieu de résidence est de 37,7%. Cet indicateur présente de fortes disparités selon la région de résidence. La sérénité baisse avec le niveau de vie. Les régions Centrale (29,8%) et la capitale, Grand Lomé (37,4%) à en croire les enquêtés sont les zones où les populations sont plus sereines en se déplaçant. La tendance est contrastée suivant le niveau de vie. Les pauvres se sentent autant en danger que les riches.

**Tableau 18.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

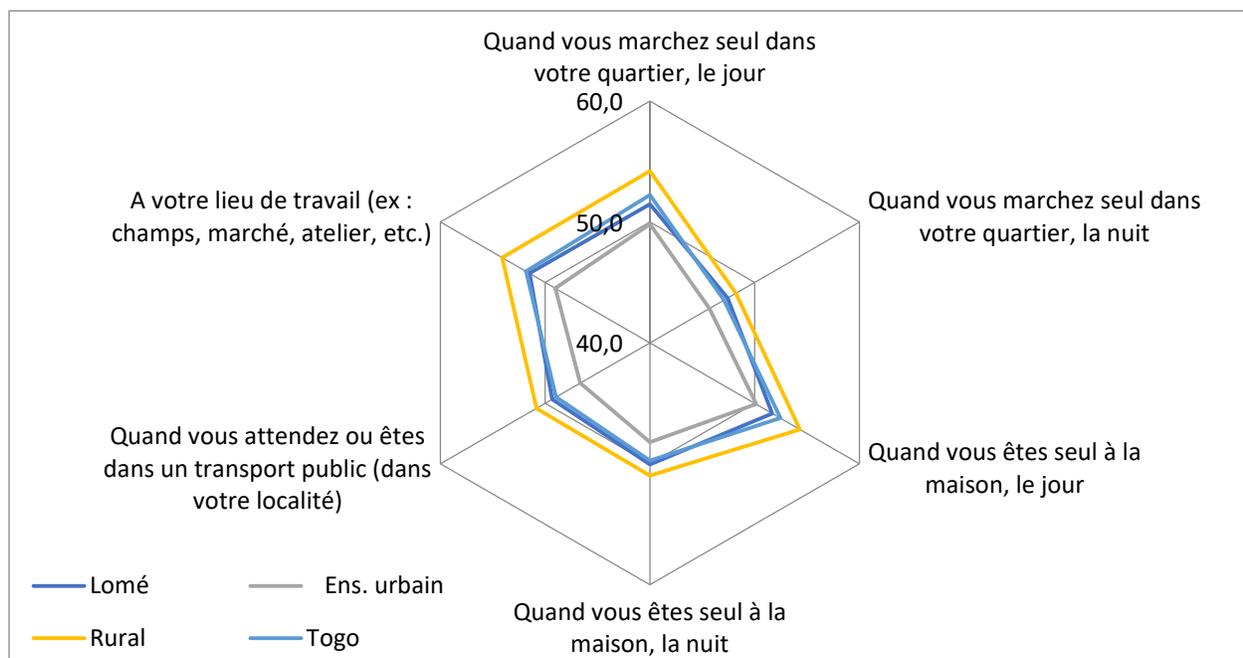
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant en sécurité :					A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer dans leur zone de résidence [1]	Effectif
	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)			
<b>Sexe</b>								
Homme	52,7	48,0	53,0	50,3	49,6	53,0	40,8	1 671 374
Femme	51,8	46,3	52,0	49,3	48,5	50,8	35,2	2 044 348
<b>Région</b>								
Maritime	64,8	50,9	64,3	55,0	59,1	62,9	42,3	704 026
Plateaux	53,6	46,9	55,0	52,7	52,7	54,6	39,3	748 084
Centrale	35,2	34,9	34,6	34,5	27,7	31,1	29,8	353 802
Kara	39,1	41,4	38,8	40,4	36,2	38,3	32,2	449 289
Savanes	58,3	57,2	59,5	58,0	55,3	60,5	41,0	376 055
Grand Lomé	52,0	47,5	52,0	50,2	49,9	52,1	37,4	1 084 466
<b>Quintile du niveau de vie</b>								
Le plus pauvre	49,2	44,6	49,0	47,7	47,8	48,0	36,2	602 512
Second	49,4	45,6	50,1	47,6	46,7	49,3	35,4	651 495
Moyen	53,5	49,1	54,2	51,2	50,0	53,0	39,2	721 903
Quatrième	53,1	47,3	53,5	50,3	50,0	52,7	37,2	771 968
Le plus riche	54,1	47,8	53,7	50,8	49,2	54,0	39,3	957 290
<b>Togo</b>	<b>52,2</b>	<b>47,1</b>	<b>52,4</b>	<b>49,7</b>	<b>49,0</b>	<b>51,8</b>	<b>37,7</b>	<b>3 715 722</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] ODD 16.1.4

Selon le Graphique 18.1, les citoyens se sentent moins en insécurité que ceux qui résident en milieu rural quelle que soit la situation considérée. Le fait que les citoyens soient plus nombreux à s'inquiéter de l'insécurité tend à laisser croire que les risques sont relativement plus élevés en ville que dans les campagnes. Toutefois, le sentiment d'insécurité n'est pas forcément lié à l'insécurité réelle. Il est donc important de mesurer l'expérience réelle des citoyens : dans quelle mesure la population a été effectivement confrontée à des situations de violence.

**Graphique 18.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus se sentant en sécurité par type de**



**situation selon le milieu de résidence, Togo, 2017**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 18.2. Criminalité

Cette section cherche à mesurer l'incidence de la criminalité au sein de la population adulte. Au niveau national, 2,1% des individus de 18 ans et plus affirment avoir été victimes de harcèlements physiques ou sexuels, les hommes (2,3%) plus que les femmes (1,9%), les personnes résidant en milieu urbain (2,3%) et celles de la classe moyenne de niveau de vie (2,5%). Considérant les 12 derniers mois précédant l'enquête, 15,2% d'entre eux déclarent avoir subi des violences d'ordre physique, psychologique ou sexuel, notamment plus d'hommes (16,6%) que les femmes (14,0%). Parmi ces dernières, seulement 42,2% des individus de 18 ans et plus victimes de violences ont signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnu et ceux sont les villageois (44,4%) qui rapportent plus les forfaits subis aux autorités compétentes que les citadins (33,2%). Le vol, à domicile (10,5%) et à l'extérieur (4,5%) est le forfait le plus commis contre ces populations. Toutefois, quelques-uns ont déclaré avoir été menacés avec des armes, même si leur proportion est très faible. Pour tous les types d'incidents ou forfaits, les habitants des villes semblent en être plus exposés que ceux des villages ou campagnes.

**Tableau 18.3 : Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Sexe		Milieu de résidence					Quintile du niveau de vie				
	Homme	Femme	Lomé	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Togo	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche
<b>Types d'incidents</b>												
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	11,1	9,9	12,2	8,0	10,7	10,3	10,5	10,1	9,0	10,6	11,3	10,8
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,4	2,1	4,2	1,7	3,3	1,3	2,2	2,3	1,6	2,8	2,4	2,1
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	5,4	3,7	5,4	3,1	4,6	4,4	4,5	6,8	3,1	4,5	4,2	4,3
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	2,0	1,4	1,8	1,9	1,8	1,5	1,7	1,8	1,6	1,8	1,4	1,8
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,3	0,7	0,7	0,4	0,6	0,4	0,5	0,3	0,2	0,9	0,5	0,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	2,3	1,9	2,4	2,2	2,3	1,9	2,1	2,0	1,7	2,5	1,9	2,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	16,6	14,0	17,8	12,1	15,8	14,7	15,2	15,8	12,8	15,4	16,1	15,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	42,5	36,1	30,8	39,8	33,2	44,4	39,2	34,3	35,0	48,0	34,3	42,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,4	0,1	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,1	0,3
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacés avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	0,7	0,3	0,6	0,5	0,6	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,3	0,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

[1] ODD 11.7.2

[2] ODD 16.1.3

[3] ODD 16.3.1, des individus ayant été victimes et ont rapporté au moins une fois les faits

Selon les résultats du **Tableau 18.4** ci-après, très peu de personnes rapportent les incidents aux autorités compétentes ou à une milice (moins de la moitié de la population) sauf pour le harcèlement sexuel ou plus de 6 victimes sur 10 rapportent les forfaits aux structures officiellement reconnues (44,0%) ou à une milice (22,7%). En outre, pour ce qui est des structures officiellement reconnues, les structures communautaires sont les plus sollicités par les populations en cas de victimes d'agression de tous ordres. Ceci pourrait s'expliquer par la proximité de ces structures communautaires des populations contrairement aux forces de l'ordre qui ne sont pas toujours accessibles aux populations. Le taux de satisfaction mesure la satisfaction de la victime à l'issue de l'intervention d'une structure de règlement. Ils vont de 22,4% pour les victimes du vol à l'extérieur du domicile à 57,5% pour les victimes d'agression physique

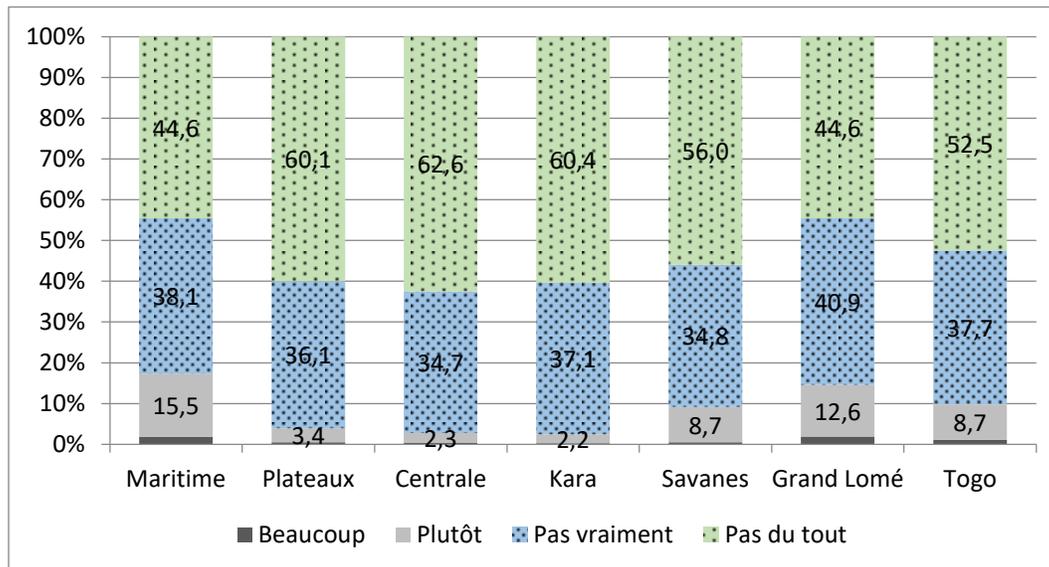
**Tableau 18.4 : Pourcentage d'incidents rapportés par structure de règlement des différends et par sexe et taux de satisfaction des incidents rapportés selon les types d'incidents, Togo, 2017**

Types d'incidents	Structures de règlement des différends						Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues			Taux de satisfaction
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la milice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	
	Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	9,5	19,3	28,9	3,6	67,5	100,0	36,6	28,7	
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	15,5	29,4	44,9	5,8	49,2	100,0	52,2	49,4	50,8	25,9
Quelqu'un vous volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	14,3	18,7	33,0	10,0	57,0	100,0	44,9	40,7	43,0	22,4
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	15,7	18,2	33,9	8,4	57,7	100,0	49,6	34,2	42,3	57,5
Vous avez été victime de harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes de harcèlement)	16,1	28,0	44,0	22,7	33,3	100,0	71,7	64,9	66,7	40,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Pour ce qui est du risque de criminalité (Graphique 18.2), globalement, plus de la moitié (52,5%) des adultes estiment que ce risque n'existe pas du tout. Les résidents du Grand Lomé et de la région Maritime sont les plus pessimistes quant à l'existence de ce risque.

**Graphique 18.2 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

### 18.3. Conflits et mode de résolution

D'après le Tableau 18.5, près d'un adulte sur dix (9,8%) estime probable le risque d'être victime de criminalité. Cette proportion est de 12,3% en milieu urbain, soit 4,6 points plus élevée qu'en milieu rural. Elle varie sensiblement avec le niveau de richesse allant de 8,5% chez les plus pauvres à 11,1% chez les plus riches. Par ailleurs, quelques personnes affirment avoir été victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur ethnie (44,4%), origine régionale (3,7%), religion (2,3%), situation économique (6,9%), genre/sexe (3,3%) ou handicap (1,6%). En outre, la majorité des adultes estiment que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires : 65,5% pour toutes formes de crimes, 69,8% pour les crimes contre les femmes et 70,2% pour les crimes contre les enfants.

**Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

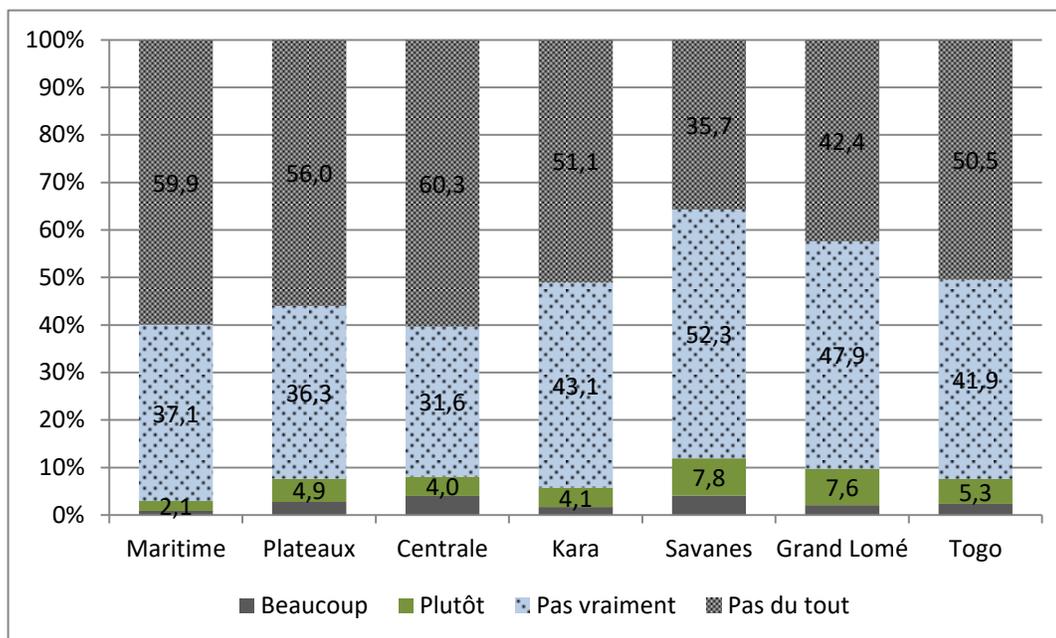
Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur :						Effectif	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la capacité de faire face aux problèmes sécuritaires			Effectif	
		Ethnie	Origine régionale	Religion	Situation économique (pauvreté)	Genre/Sexe	Handicap		Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants		
<b>Sexe</b>													
Homme	10,3	5,3	4,3	2,6	7,9	2,5	1,9	1 423 391	65,0	70,0	70,4	1 671 374	
Femme	9,3	3,7	3,2	2,0	6,0	3,9	1,5	1 762 747	65,8	69,6	70,1	2 043 981	
<b>Milieu de résidence</b>													
Lomé	13,8	6,6	6,0	4,0	9,0	3,9	2,5	917 732	57,5	60,5	61,6	1 066 982	
Autres urbains	9,6	3,6	3,7	2,3	6,7	4,7	2,1	476 415	59,6	65,0	65,7	591 544	
Ens. urbain	12,3	5,6	5,2	3,4	8,2	4,2	2,4	1 394 147	58,3	62,1	63,1	1 658 526	
Rural	7,7	3,5	2,5	1,4	5,8	2,5	1,1	1 791 991	71,3	75,9	76,0	2 056 829	
<b>Région</b>													
Maritime	17,3	6,0	3,8	2,1	9,0	6,9	1,7	578 919	65,7	77,2	76,8	704 026	
Plateaux	3,9	3,5	3,4	1,3	5,4	1,8	0,7	649 223	66,0	65,4	65,2	747 717	
Centrale	2,7	1,8	1,9	1,7	2,3	2,1	2,0	328 215	71,7	72,4	72,3	353 802	
Kara	2,4	2,4	2,6	1,4	3,8	1,8	1,4	384 785	68,6	74,6	75,8	449 289	
Savanes	9,2	1,8	0,9	1,4	8,0	1,3	0,9	309 780	75,7	81,4	82,3	376 055	
Grand Lomé	14,5	6,6	5,9	3,9	8,9	3,8	2,5	935 216	58,1	61,0	62,2	1 084 466	
<b>Quintile du niveau de vie</b>													
Le plus pauvre	8,5	4,9	4,3	2,9	9,1	4,9	1,8	507 505	60,8	64,8	65,0	602 512	
Second	8,8	3,7	3,1	1,8	6,7	2,8	1,8	563 161	64,6	68,2	69,2	651 495	
Moyen	8,9	3,9	3,2	1,6	6,2	2,4	1,4	620 928	67,8	73,2	73,2	721 903	
Quatrième	10,6	4,7	4,0	2,7	6,6	3,2	1,7	662 282	66,5	69,9	71,4	771 602	
Le plus riche	11,1	4,8	3,9	2,4	6,2	3,3	1,6	823 527	66,4	71,2	70,9	957 290	
<b>Togo</b>	<b>9,8</b>	<b>4,4</b>	<b>3,7</b>	<b>2,3</b>	<b>6,9</b>	<b>3,3</b>	<b>1,6</b>	<b>3 186 138</b>	<b>65,5</b>	<b>69,8</b>	<b>70,2</b>	<b>3 715 355</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le Tableau 18.6 montre qu'une proportion de 7,6% de la population juge que le degré de tensions entre différents groupes est important. Les conflits proviennent de trois causes majeures : les facteurs politiques (45,4%), les disputes territoriales (19,1%) et les différences ethnolinguistiques (14,1%). En milieu rural près de 3 personnes sur 10 évoquent les disputes territoriales comme source de tension contre à peu près une personne sur 10 en milieu urbain. En perspective, 49,7% de la population est convaincue que la situation devrait s'améliorer dans les 12 mois suivant l'enquête.

L'opinion des populations sur le degré de tension entre les différents groupes est représentée sur le Graphique 18.3. Dans l'ensemble, 50,5% des individus estiment qu'il n'existe pas du tout de tension entre les différents groupes. Cette proportion est respectivement de 35,7% dans la région des Savanes, 42,4% dans le Grand Lomé, 51,1% dans la région de la Kara, 56,0% dans la région des Plateaux, 59,9% dans la région Maritime et 60,3% dans la région Centrale. A l'opposé, 2,3% des individus pensent qu'il existe beaucoup de tension entre les différents groupes.

**Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Tableau 18.6 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté et pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la situation va améliorer selon les caractéristiques sociodémographiques, ERI-ESI Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	A votre avis, quelle est l'origine de cette tension ?							Effectif	Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Sans objet				
<b>Sexe</b>											
Homme	8,5	5,6	10,6	11,0	48,5	19,6	4,6	1 671 374	6,5	48,8	
Femme	6,8	4,5	10,9	17,1	42,3	19,7	5,4	2 043 981	5,6	50,7	
<b>Groupe d'âges</b>											
18-24 ans	6,5	6,1	14,0	6,4	47,7	20,2	5,7	701 527	5,7	51,5	
25-34 ans	7,3	6,3	8,6	13,7	45,7	17,4	8,3	1 016 284	5,7	50,9	
35-44 ans	8,5	2,3	10,3	18,5	49,7	16,7	2,4	790 924	6,5	41,2	
45-54 ans	8,7	4,4	11,0	14,5	46,8	17,0	6,5	572 536	6,7	60,8	
55 ans et Plus	7,1	6,9	11,5	15,4	34,7	30,5	1,0	634 084	5,7	46,2	
<b>Milieu de résidence</b>											
Lomé	9,6	3,1	5,7	26,9	44,7	11,3	8,4	1 066 982	8,0	42,2	
Autres urbains	8,5	5,8	4,1	5,9	68,0	12,6	3,7	591 544	7,6	53,2	
Ens. urbain	9,2	4,0	5,1	20,0	52,4	11,7	6,8	1 658 526	7,8	45,9	
Rural	6,3	6,3	17,4	7,1	37,2	29,1	2,8	2 056 829	4,6	55,0	
<b>Quintile du niveau de vie</b>											
Le plus pauvre	7,4	1,8	10,1	6,7	62,1	12,3	6,9	602 512	5,8	44,4	
Second	7,2	6,8	15,8	13,2	38,0	23,7	2,5	651 495	5,3	53,4	
Moyen	8,5	4,7	10,0	19,6	34,4	24,8	6,4	721 903	6,5	45,8	
Quatrième	7,7	3,2	11,5	17,9	46,1	18,0	3,4	771 602	5,7	47,5	
Le plus riche	7,3	7,9	7,9	11,3	48,7	18,6	5,6	957 290	6,6	55,0	
<b>Togo</b>	<b>7,6</b>	<b>5,1</b>	<b>10,8</b>	<b>14,1</b>	<b>45,4</b>	<b>19,7</b>	<b>5,0</b>	<b>3 715 355</b>	<b>6,0</b>	<b>49,7</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

L'enquête a également exploré la connaissance de la population sur le mode de résolution des conflits. Il ressort du Tableau 18.7 qu'à peine la moitié (50,2%) des personnes âgées de 18 ans a connaissance de l'existence d'un mécanisme de résolution de conflit notamment celui d'un comité local. On note de grande disparité de cette connaissance. L'existence de comité est plus connue dans les villages (58,5%) qu'en milieu urbain (39,8%) et à Lomé (31,1%) mais aussi dans les régions Maritime (63,6%) et plateaux (68,4%) que dans les autres régions. Si l'existence du comité est relativement connue, l'efficacité du comité n'est pas avérée puis qu'il n'y a que 6,0% qui le jugent efficace. L'efficacité l'est encore moins dans les zones où la proportion des habitants qui connaissent son existence est plus élevée.

En ce qui concerne la connaissance des modes d'assistance pour la résolution des conflits, plus du tiers de population ont identifié le rôle des leaders traditionnels (37,8%) devant celui des forces de l'ordre (33,4%) Le rôle des comités locaux n'est négligeable, 24,2% ont eu le mentionné. Le rôle Les leaders politiques et religieux n'est quasiment pas connu. Il est à noter qu'en milieu urbain (56,0%) et particulièrement à Lomé (63,1%), les populations s'en remettent plus aux forces de l'ordre qu'en milieu rural ou seulement 15,2% ont connaissance de ce mode de résolution de conflits. Pour des raisons d'accès aux services de forces de l'ordre et sociologiques, 50,6% des ruraux s'en remettent aux leaders traditionnels.

**Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur connaissance du mode d'assistance pour résoudre les conflits									Effectif
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre	Total		
<b>Sexe</b>												
Homme	50,2	6,5	34,2	24,2	1,9	0,7	37,0	1,1	0,9	100,0	1 671 374	
Femme	50,1	5,6	32,8	24,2	2,0	0,5	38,4	1,2	0,8	100,0	2 043 981	
<b>Milieu de résidence</b>												
Lomé	31,1	8,0	63,1	9,7	3,1	0,9	20,2	0,7	2,4	100,0	1 066 982	
Autres urbains	55,6	7,6	43,3	26,8	2,0	0,5	25,0	2,5	0,0	100,0	591 544	
Ens. urbain	39,8	7,8	56,0	15,8	2,7	0,7	21,9	1,3	1,5	100,0	1 658 526	
Rural	58,5	4,6	15,2	31,0	1,4	0,5	50,6	1,0	0,2	100,0	2 056 829	
<b>Région</b>												
Maritime	63,6	4,7	26,5	36,8	1,9	0,2	33,5	0,5	0,4	100,0	704 026	
Plateaux	68,4	4,6	17,1	35,1	0,4	0,6	45,7	1,1	0,1	100,0	747 717	
Centrale	43,3	4,4	20,5	16,5	2,8	0,8	54,5	4,5	0,3	100,0	353 802	
Kara	49,7	4,9	22,7	30,6	0,1	0,2	46,3	0,1	0,0	100,0	449 289	
Savanes	49,3	8,2	18,6	20,9	3,8	0,7	54,0	2,0	0,0	100,0	376 055	
Grand Lomé	31,6	8,1	62,9	9,5	3,1	0,8	20,6	0,7	2,3	100,0	1 084 466	
<b>Togo</b>	<b>50,2</b>	<b>6,0</b>	<b>33,4</b>	<b>24,2</b>	<b>2,0</b>	<b>0,6</b>	<b>37,8</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>	<b>3 715 355</b>	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Le rôle Régalien de l'État est reconnu car dans le Tableau 18.8, près des deux tiers (65,9%) de la population ont confiance à l'État pour assurer la sécurité même si nombreux sont les personnes, 77,1% qui estiment avoir confiance en leur famille. Les résultats traduisent un fait majeur c'est que les togolais font confiance au voisinage immédiat pour les questions de sécurité. En plus de la famille, 52,8% et 50,5% de la population fait également respectivement confiance pour ce rôle aux voisins et à son entourage.

Suivant les caractéristiques des répondants, sans changement dans l'ordre d'importance sus-indiqué, la confiance en tous les acteurs cités dans le tableau est plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain et dans la région des Savanes que dans les autres régions

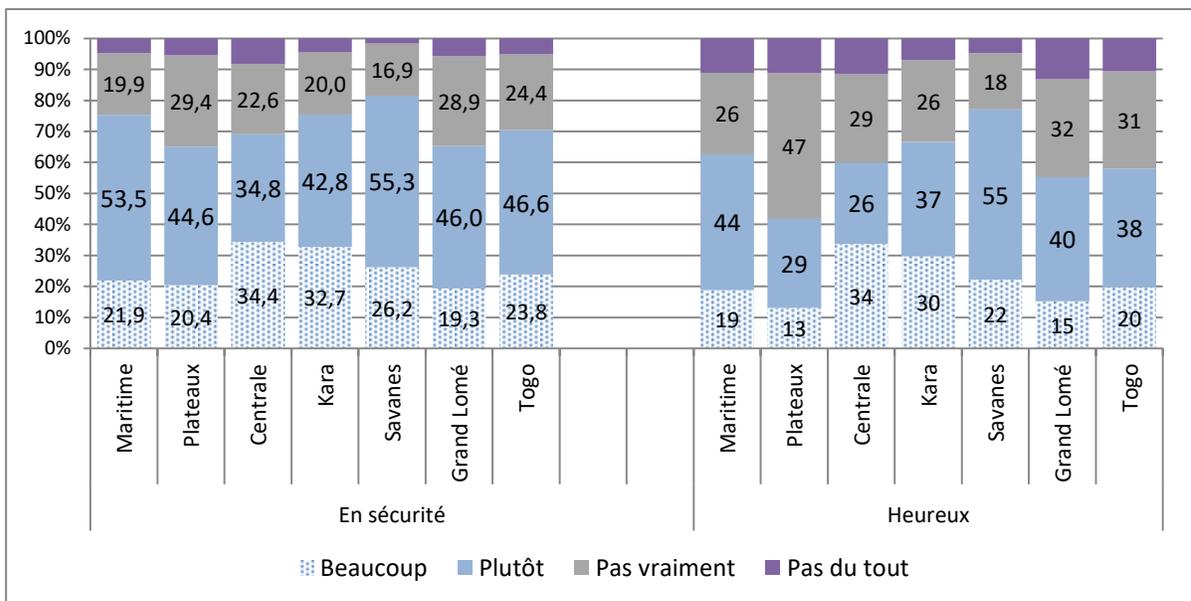
**Tableau 18.8 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'État pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à									
	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	Effectif
<b>Sexe</b>										
Homme	65,8	51,2	77,4	53,4	48,2	45,2	40,3	40,3	40,5	1 671 374
Femme	65,9	50,0	76,8	52,2	47,2	44,5	39,6	39,5	38,1	2 043 981
<b>Milieu de résidence</b>										
Lomé	63,1	39,3	67,9	40,6	41,2	37,8	32,8	35,1	30,1	1 066 982
Autres urbains	61,2	39,3	75,3	42,8	40,6	38,6	31,5	32,8	33,1	591 544
Ens. urbain	62,4	39,3	70,5	41,4	41,0	38,0	32,4	34,3	31,2	1 658 526
Rural	68,6	59,6	82,4	61,9	53,1	50,3	46,0	44,3	45,6	2 056 829
<b>Région</b>										
Maritime	60,1	45,3	77,7	46,0	30,7	26,3	23,3	22,1	22,1	704 026
Plateaux	66,7	49,1	76,9	52,6	49,9	46,8	43,5	40,7	41,5	747 717
Centrale	67,8	62,4	78,4	64,6	63,7	60,9	52,2	55,3	56,9	353 802
Kara	70,0	60,3	90,6	63,6	57,3	55,5	47,0	50,9	50,6	449 289
Savanes	76,1	72,6	85,6	76,3	67,0	68,0	63,8	56,8	61,9	376 055
Grand Lomé	63,2	39,3	67,9	40,8	41,1	37,8	33,0	35,3	30,3	1 084 466
<b>Togo</b>	<b>65,9</b>	<b>50,5</b>	<b>77,1</b>	<b>52,8</b>	<b>47,7</b>	<b>44,8</b>	<b>39,9</b>	<b>39,8</b>	<b>39,2</b>	<b>3 715 355</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

En dépit du risque élevé d'insécurité évoqué par la population, le Graphique 18.4 montre que plus des deux tiers des Togolais (70,4%) ont le sentiment d'être en sécurité dont 23,8% qui se sentent beaucoup en sécurité. Dans les régions Centrale (34,4%), et de Kara (32,7%), la population se sentant beaucoup en sécurité est plus élevée qu'à Lomé (19,3%) et dans Maritime (21,9%) et Plateaux (20,4%). Cette tendance s'observe en ce qui concerne la perception d'être heureux dans les régions.

**Graphique 18.4 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Togo, 2018**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Pour terminer ce chapitre, un indice d'appréciation de la situation de la paix et sécurité a été créé. La valeur de cet indice (Tableau 18.9) est de 0,697 et est plus portée par la sécurité publique (0,707) que la sécurité nationale où la situation est moyenne.

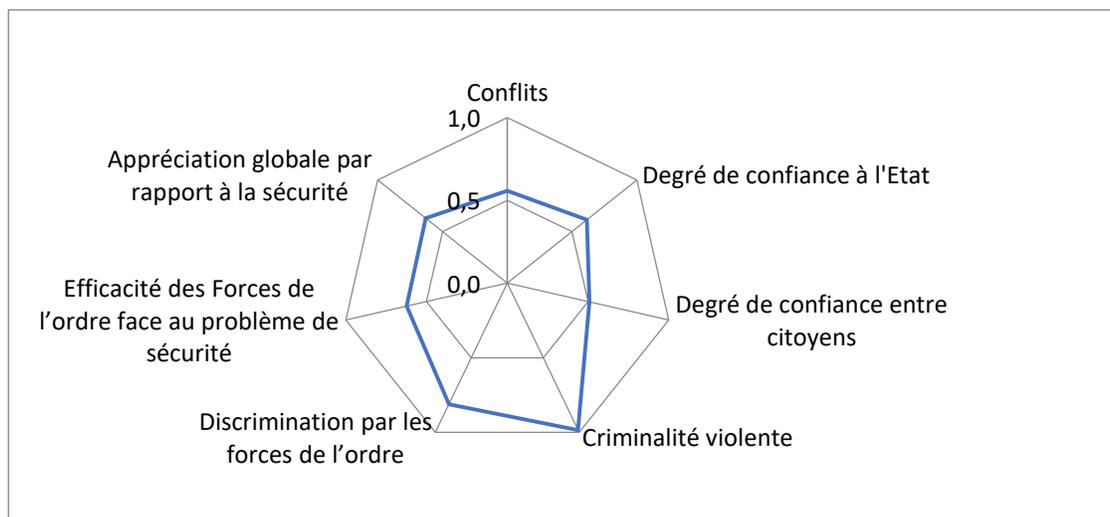
L'appréciation de tous les aspects de la paix et de la sécurité (Graphique 18.5) montre des niveaux de satisfaction de la population dans les aspects relatifs à la criminalité ou la violence et au manque de discrimination de la part des forces de sécurité. En revanche pour les autres aspects notamment la gestion des conflits, l'appréciation globale de la sécurité, le degré de confiance à l'État et l'efficacité des forces de l'ordre face au problème de sécurité, l'appréciation de la population n'est guère reluisante.

**Tableau 18.9 : Niveau d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Togo, 2017**

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité
<b>Sexe</b>			
Homme	0,561	0,711	0,700
Femme	0,550	0,697	0,686
<b>Groupe d'âge</b>			
18 - 34 ans	0,554	0,698	0,687
35 - 59 ans	0,560	0,708	0,698
60 ans et plus	0,558	0,712	0,701
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	0,549	0,718	0,705
Primaire	0,567	0,710	0,700
Secondaire	0,561	0,695	0,685
Supérieur	0,556	0,710	0,698
<b>Milieu de résidence</b>			
Lomé	0,540	0,683	0,673
Autres urbains	0,557	0,671	0,662
Ens. urbain	0,546	0,679	0,669
Rural	0,569	0,731	0,719
<b>Togo</b>	0,558	0,707	0,697

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Graphique 18.5 : Niveau d'appréciation des composantes de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Togo, 2017**



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## Chapitre 19 : Indice de gouvernance, paix et sécurité

### Résultats clés

- L'indice GPS se situe à **0,653** dont **0,486** pour l'état de droit et autour de **0,6** pour les autres composantes.
- Selon les régionaux, l'indice le plus faible est observé dans la région Maritime (**0,068**) tandis que le plus élevé s'observe dans la région des Savanes (**0,724**)
- **63,4%** de la valeur de l'indice est déterminée par la composante paix et sécurité. La plus faible contribution est celle de la composante "état de droit" (13,0%)

La mesure de la situation de GPS s'est faite à travers plusieurs variables qui rendent compte des spécificités des différents domaines et aspects de la thématique. En dehors de cette appréciation, il est nécessaire de disposer un indicateur synthétique tel que l'indice GPS. Cet indice couvre les domaines relatifs aux droits de l'homme et participation citoyenne, à l'état de droit, et à la paix et sécurité. Chacun des domaines indiqués constitue une composante de l'indice GPS, décrit comme suit :

- **Composante « droit de l'homme et participation »**

Cette composante de l'indice GPS recoupe trois domaines : i) droits civils et politiques couvrant les aspects de libertés politiques, religieuses et de la presse, ii) participation à partir des variables relatives à la participation de la population à la vie politique, citoyenne, culturelle et aux processus électoraux. Le troisième domaine est celui de iii) l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe

- **Composante « état de droit »**

La composante de l'état de droit rend compte de l'appréciation faite par la population cible de l'indépendance et de l'efficacité du système judiciaire mais également de la situation de la corruption.

- **Composante « paix et sécurité »**

La sécurité nationale et la sécurité publique font partie de cette composante. Elle est basée sur les aspects relatifs au degré de confiance des citoyens en l'État et entre les citoyens ; la discrimination par les forces de l'ordre et leur efficacité, la criminalité et l'appréciation globale de la sécurité.

### 19.1. Profil de l'indice GPS

L'appréciation globale du Togo par l'indice GPS est moyenne car l'indice de 0,653 est loin de 1. S'intéressant aux différentes composantes, le sous-indice de la composante état de droit est faible et moyenne pour les autres composantes. Il est évalué à 0,486 pour l'état de droit et autour de 0,6 pour les autres composantes. Quant aux différents domaines des composantes, Il faut noter une bonne appréciation en ce qui concerne les aspects tels que l'absence de discrimination et d'inégalité de sexe (0,813), les droits civils et politiques (0,730) et la sécurité publique (0,707). En revanche, au regard de la valeur des sous-indices, de nombreux efforts doivent être déployés dans les domaines de la participation, de la sécurité nationale et particulièrement dans les domaines du système judiciaire et de la corruption où les sous-indices sont faibles.

Selon les régions de résidence, le profil de l'indice GPS présente certaines inégalités. Quelle que soit la composante et les différents domaines, les populations cibles résidant dans le Grand Lomé et dans la région Maritime apprécient moins la situation générale de la GPS puisque les indices dans ces régions sont les moins élevés. Dans la composante droit de l'homme et participation, l'indice dans ces régions ne dépasse guère 0.6 alors qu'il se situe au-delà de 0,7 pour les autres régions.

**Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et ses composantes Togo, 2018**

Région	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation	Système judiciaire	Absence de corruption	État de droit	Sécurité nationale	Sécurité publique	Paix et sécurité	Indice gouvernance, paix et sécurité
Maritime	0,700	0,570	0,799	0,639	0,345	0,385	0,378	0,579	0,669	0,662	0,608
Plateaux	0,732	0,606	0,826	0,672	0,458	0,561	0,544	0,571	0,711	0,701	0,667
Centrale	0,800	0,647	0,833	0,717	0,555	0,559	0,558	0,577	0,746	0,734	0,699
Kara	0,823	0,691	0,789	0,744	0,504	0,544	0,537	0,565	0,733	0,721	0,694
Savanes	0,828	0,686	0,853	0,750	0,553	0,590	0,583	0,523	0,774	0,755	0,724
Grand Lomé	0,654	0,525	0,802	0,598	0,350	0,457	0,439	0,540	0,684	0,673	0,615
<b>Togo</b>	<b>0,730</b>	<b>0,598</b>	<b>0,813</b>	<b>0,665</b>	<b>0,429</b>	<b>0,498</b>	<b>0,486</b>	<b>0,558</b>	<b>0,707</b>	<b>0,697</b>	<b>0,653</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

Suivant les quintiles de niveau de vie, les résultats du Tableau 19.2 montrent que le niveau de vie de la population cible n'est pas associé à l'indice GPS.

**Tableau 19.2 : Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Togo, 2017**

Indicateurs de gouvernance, paix et sécurité	Quintile de niveau de vie non monétaire					Togo
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	
Droits civils et politiques	0,705	0,707	0,734	0,719	0,769	0,731
Participation	0,567	0,586	0,600	0,593	0,627	0,598
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,798	0,824	0,832	0,800	0,810	0,813
Droit de l'homme et participation	0,636	0,652	0,670	0,658	0,694	0,665
Système judiciaire	0,420	0,442	0,436	0,425	0,427	0,430
Absence de corruption	0,500	0,518	0,499	0,496	0,485	0,498
Etat de droit	0,486	0,506	0,489	0,484	0,475	0,487
Sécurité nationale	0,549	0,555	0,555	0,559	0,569	0,558
Sécurité publique	0,681	0,705	0,719	0,711	0,715	0,707
Paix et sécurité	0,671	0,694	0,707	0,700	0,704	0,697
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,631	0,652	0,660	0,653	0,662	0,653

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

## 19.2. Contribution des composantes à l'indice GPS

S'agissant de la contribution des composantes à l'indice GPS (Tableau 19.3), 63,4% de la valeur de l'indice est déterminée par la composante paix et sécurité. La plus faible contribution est celle de la composante état de droit (13,0%). Cette tendance s'observe également suivant les régions où plus de 60% de la valeur de l'indice est liée à la composante paix et sécurité.

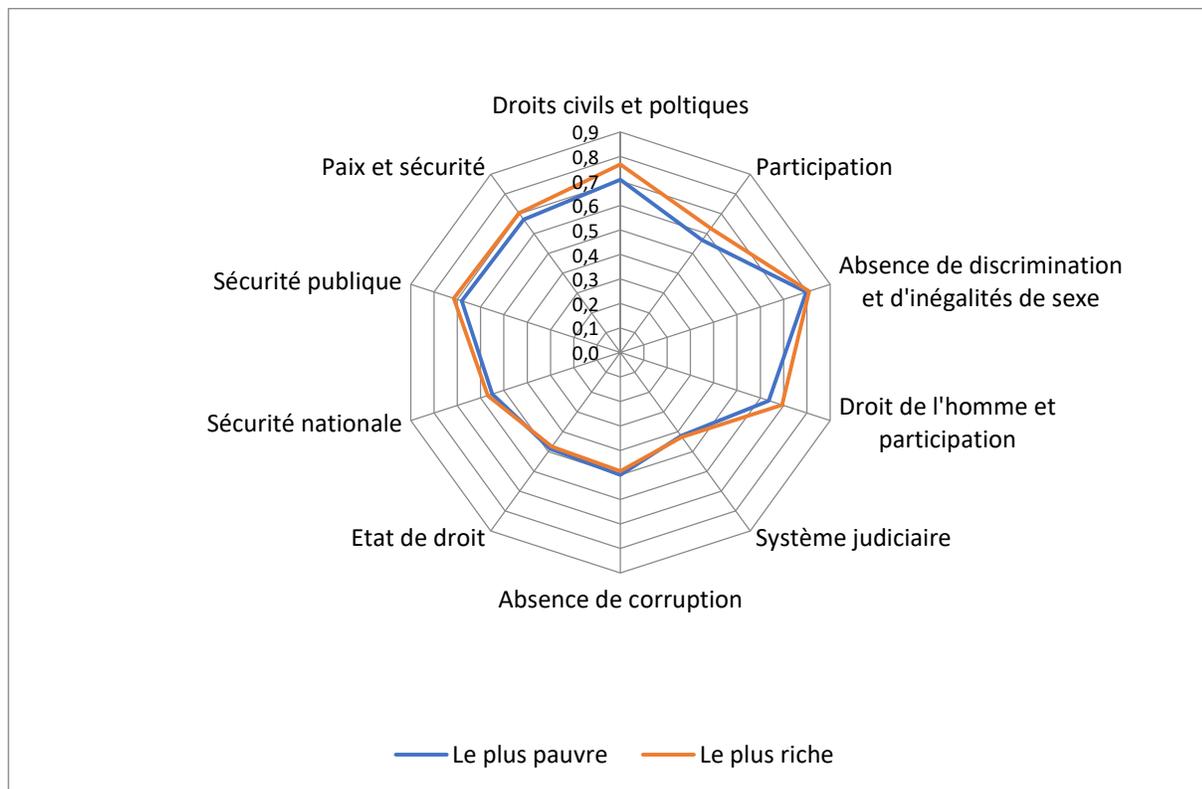
Dans l'ensemble et quel que soit la région, l'analyse de la contribution dans chaque composante indique de fortes contributions relatives à la sécurité publique (plus de 90%), à l'absence de corruption (plus de 80%) et à la participation (de l'ordre de 50%) dans les valeurs des sous-indices respectifs des composantes paix et sécurité ; état de droit ; droit de l'homme et participation.

**Tableau 19.3 : Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Togo, 2017**

Région	Contribution (%) des sous-indices à la composante "Droit de l'homme et participation"			Contribution des sous-indices à la composante "État de droit"		Contribution des sous-indices à la composante "Paix et sécurité"		Contribution des composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité		
	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Système judiciaire	Absence de corruption	Sécurité nationale	Sécurité publique	Droit de l'homme et participation	État de droit	Paix et sécurité
Maritime	34,2	50,2	15,6	15,2	84,8	6,4	93,6	24,4	10,8	64,8
Plateaux	34,0	50,7	15,4	14,0	86,0	6,0	94,0	23,4	14,2	62,5
Centrale	34,8	50,8	14,5	16,6	83,4	5,8	94,2	23,8	13,9	62,3
Kara	34,5	52,3	13,3	15,6	84,4	5,7	94,3	24,9	13,5	61,7
Savanes	34,5	51,4	14,2	15,8	84,2	5,1	94,9	24,0	14,0	62,0
Grand Lomé	34,2	49,4	16,8	13,3	86,7	5,9	94,1	22,5	12,4	65,0
<b>Togo</b>	<b>34,3</b>	<b>50,6</b>	<b>15,3</b>	<b>14,7</b>	<b>85,3</b>	<b>5,9</b>	<b>94,1</b>	<b>23,6</b>	<b>13,0</b>	<b>63,4</b>

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSEED

**Graphique 19.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Togo, 2017**



Le greffe du module GPS dans des enquêtes socioéconomiques auprès des ménages dans la production des statistiques publiques, inspiré de la directive de l'UA est une approche méthodologique satisfaisante à plusieurs égards. Les données disponibles permettent de couvrir les domaines émergents dans une approche harmonisée à un niveau sous régional celui des pays de l'espace UEMOA. Les résultats très variés allant de l'accès des services publics, de la satisfaction des utilisateurs des services et de la perception de la population sur l'état la

gouvernance sous divers aspects à la perception de la paix et de la sécurité, permettent le suivi de nombreux indicateurs ODD.

Les sous indices qui sont des mesures de synthèse des différents domaines de la gouvernance paix et sécurité indiquent une moyenne appréciation de la population au niveau des droits de l'homme et participation citoyenne ; de la paix et la sécurité. En revanche en ce qui concerne l'état de droit notamment l'appréciation du système judiciaire et de la corruption, les populations sont loin d'être satisfaites. Les valeurs des sous indices dans ces domaines sont très faibles. Cette première exploitation des données, objet de ce rapport doit être suivi par des analyses approfondies des utilisateurs de données.

## Conclusion et recommandations

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) avait pour objectif général de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel dans les Etats membres de l'UEMOA. Au Togo, l'enquête s'est déroulée entre Août et Octobre 2017 selon une approche intégrée en deux phases avec deux groupes d'agents. Le premier a collecté les données sur les conditions de vie des ménages et la situation d'emploi auprès des personnes de 10 ans et plus. Les UPI enregistrées lors de cette première phase sont transmises au second groupe en vue de l'administration du questionnaire volet informel.

Pour ce qui est des conditions de vie des ménages, les résultats de l'enquête montrent que l'accès à l'eau potable au niveau national se chiffre à 62,5% des ménages et seulement 6,5% des ménages disposent d'eau courante à la maison. L'accès à l'électricité se situe à 50,8% des ménages au Togo et 52,6% des ménages font recours à l'électricité comme mode d'éclairage. Le bois (49,1%) et le charbon de bois (40,9%) sont les principaux combustibles utilisés par les ménages pour la cuisson. Près de trois ménages sur cinq (59,3%) ont recouru au dépotoir sauvage comme mode d'évacuation des ordures.

S'agissant de l'emploi, ERI-ESI a permis d'éclairer le domaine où l'information demeure encore parcellaire. En effet, il ressort des résultats qu'en dépit du fait que d'énormes efforts soient consentis par les autorités en matière d'emploi, les conditions d'emploi et d'activité y sont encore très précaires. Les raisons de cette précarité sont surtout le manque de débouché, la non qualification des actifs et la précarité des emplois. La solution souvent envisagée pour ce problème d'emploi est la migration vers d'autres zones pour recherche d'emplois décents. Suivant l'activité et le travail décent, les données de l'enquête montrent qu'au Togo 84,2% des personnes âgées de 15 ans et plus sont des actifs occupés. Le taux de chômage au sens du BIT en 2017 est de 3,9 % et la durée moyenne de chômage est d'environ 4 ans. Ce phénomène de chômage touche plus les femmes (53,3%) et les jeunes de 15-24 ans (9,5%). Entre septembre 2016 à août 2017, on note un niveau mensuel moyen de 25 483 emplois et le revenu mensuel moyen au Togo s'élève à 69 498 FCFA pour environ neuf (9) années d'études.

Les femmes et les jeunes demeurent les plus vulnérables en matière d'emploi bien que plus représentés dans la population que les hommes. Ils sont également d'un niveau de formation plus faible.

Par ailleurs, l'ERI-ESI 2017 a confirmé l'importance du secteur informel dans l'économie togolaise. En effet, ce secteur emploie environ 1 394 045 personnes, soit 48,2% des actifs. En 2016, la production de ce secteur s'élève à 1 536 milliards de FCFA tandis que sa valeur ajoutée est de 1 309 milliards de FCFA dont 16,4% versés au personnel comme salaire et 1,3 versés à l'Etat à titre des impôts et taxes

Toutefois, malgré l'importance économique des activités informelles pour la population togolaise, les conditions de travail demeurent précaires et vulnérables. En effet, la prédominance de l'auto-emploi, l'absence de contrat écrit pour les employés et la non disponibilité de locaux professionnels sont entre autres les conditions d'exercice qui caractérisent ce secteur.

Les acteurs du secteur informel sont confrontés à d'énormes défis dont les plus récurrents sont : le manque de clientèle (61,3%), l'accès au crédit (52,9%), les difficultés techniques de fabrication (33,8%), etc. Ces derniers ont émis des souhaits pour des appuis sous multiples formes : financier, technique, etc.

Ainsi, il reste encore de nombreux chantiers afin de mieux comprendre les dynamiques qu'engendre le secteur informel et améliorer les conditions de travail et de vie des agents économiques de ce secteur. Il s'agira de :

- ✓ sensibiliser les UPI sur la nécessité de s'immatriculer au NIF et tenir une comptabilité pour faciliter l'accès au crédit et à la commande publique ;
- ✓ initier des programmes de formation professionnelle pour les acteurs du secteur, compte tenu de leur faible niveau d'études ;
- ✓ développer des politiques d'accompagnement pour promouvoir la productivité du secteur et assurer des conditions de travail décentes aux travailleurs ;

- ✓ appuyer l'organisation du secteur, favoriser ses liens avec l'économie formelle, faciliter l'accès au crédit, mais également anticiper les nouveaux enjeux auxquels il devra faire face à travers des politiques de formation professionnelle adaptées ;
- ✓ accompagner les UPI pour qu'elles puissent trouver de nouveaux débouchés à travers le commerce régional (UEMOA, CEDEAO) par exemple.

En outre, ERI-ESI a été une occasion de collecter quelques informations sur la gouvernance, la paix et la sécurité (GPS) dans les Etats membres de l'UEMOA. Le greffe du module GPS dans des enquêtes socioéconomiques auprès des ménages dans la production des statistiques publiques, inspirée de la directive de l'UA est une approche méthodologique satisfaisante à plusieurs égards. Les données disponibles permettent de couvrir les domaines émergents dans une approche harmonisée à un niveau sous régional celui des pays de l'espace UEMOA. Les résultats très variés allant de l'accès des services publics, de la satisfaction des utilisateurs des services et de la perception de la population sur l'état la gouvernance sous divers aspects à la perception de la paix et de la sécurité, permettent le suivi de nombreux indicateurs ODD.

Les sous indices qui sont des mesures de synthèse des différents domaines de la gouvernance paix et sécurité indiquent une moyenne appréciation de la population au niveau des droits de l'homme et participation citoyenne ; de la paix et la sécurité. En revanche en ce qui concerne l'état de droit notamment l'appréciation du système judiciaire et de la corruption, les populations sont loin d'être satisfaites. Les valeurs des sous indices dans ces domaines sont très faibles. Cette première exploitation des données, objet de ce rapport doit être suivi par des analyses approfondies des utilisateurs de données.

## Bibliographie

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20<sup>ème</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19<sup>ème</sup> conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

## **Annexe A : Plan de sondage**

### **1.1 Plan de sondage**

Le plan de sondage se compose de toutes les étapes à suivre au moment de sélectionner un échantillon. Il influe sur la qualité des estimations produites et les coûts de l'enquête. Étant donné qu'une bonne part du budget d'une enquête est consacrée à la collecte des données, le plan de sondage s'efforce de réduire les frais de collecte tout en optimisant la qualité des données. Les éléments du plan de sondage sont : la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités l'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des cinq (05) régions du pays, à savoir : « Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes ».

#### **1.1.1 Base de sondage et domaine d'étude**

L'échantillon de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel est un échantillon aréolaire stratifié et tiré à deux degrés. L'unité primaire est la grappe. Cette grappe est constituée des zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2010 et redimensionnées lors des opérations cartographiques d'ERI-ESI.

La base de sondage initiale des unités primaires d'échantillonnage contient 6773 zones de dénombrement (ZD). Compte tenu du fait que le RGPH4 de 2010 est vieux d'environ sept (07) ans, il est constaté dans la base du RGPH4 l'existence des ZD surdimensionnées ou sous-dimensionnées, en considérant les tailles moyennes définies pendant la cartographie censitaire. En outre, les mouvements de population ont entraîné après le déroulement du RGPH4, les évolutions suivantes : i) explosion des ZD sous pression démographique, ii) dépeuplement des ZD et iii) occupation de nouveaux espaces dans des zones initialement vides ou faibles en population.

Dans les deux premiers cas, il a été identifié les ZD mal dimensionnées selon le milieu de résidence. Dans une deuxième étape, des scénarii pour le redécoupage des ZD ont été proposés lors des opérations de cartographie et de dénombrement des ménages. Le traitement du troisième cas a été réalisé par le redécoupage de nouvelles ZD.

A l'issue de ces opérations de redimensionnement, les ZD surdimensionnées ont été segmentées. Tandis que les ZD sous-dimensionnées ont été regroupées avec leurs voisines pour avoir des tailles moyennes des ZD comme définies pendant la cartographie censitaire.

Après ces travaux de redimensionnement, la base des ZD du RGPH4 servant de base de sondage du premier degré pour ERI-ESI est composée de 7665 unités primaires (ou ZD) dont le tableau présente la répartition selon la région.

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Chaque région est traitée comme domaine d'étude, de même que l'ensemble du milieu urbain et l'ensemble du milieu rural.

Les différentes strates sont obtenues en combinant les 05 régions avec les deux milieux de résidence (urbain, rural). Pour les besoins de l'étude, la commune de Lomé et la couronne urbaine de cette commune (Golfe urbain) sont considérées comme domaine d'étude à deux strates et exclu du domaine formé par la région maritime. Au total, 12 strates d'enquête.

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH-2010

Région ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
LOME	869	-	869	195678		195678
GOLFE	688	-	688	142373		142373
MARITIME	144	1610	1754	33055	231578	264633
PLATEAUX	267	1529	1796	65275	215472	280747
CENTRALE	133	614	747	29486	80723	110209
KARA	199	760	959	43366	101850	145216
SAVANES	109	763	872	21401	96779	118180
TOGO	2409	5276	7685	530634	726402	1257036

### 1.1.2 Echantillonnage

#### Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 600 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 12 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 72 00 ménages.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région ou département ou domaine d'étude	Nombre de grappes			Nombre de ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
LOME	56		56	672		672
GOLFE	44		44	528		528
MARITIME	22	78	100	264	936	1200
PLATEAUX	30	70	100	360	840	1200
CENTRALE	18	82	100	216	984	1200
KARA	20	80	100	240	960	1200
SAVANES	18	82	100	216	984	1200
<b>TOGO</b>	<b>208</b>	<b>392</b>	<b>600</b>	<b>2496</b>	<b>4704</b>	<b>7200</b>

### Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

$m_h$  le nombre de grappes à sélectionner dans la strate  $h$

$X_{ih}$  le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe  $i$  dans la strate  $h$

$X_h$  le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate  $h$

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est vérifiée

$$X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$$

pour toute grappe  $i$  :

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieurs à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation à priori de ces grappes avant le tirage.

Les grappes sélectionnées ont été dénombrés et l'opération de dénombrement a été réalisé en utilisant la technologie CAPI par tablette.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 12 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

### Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2010 et redimensionné en 2017. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

L'analyse de la qualité de la base de sondage a été réalisée et a permis d'identifier des ZD de petites tailles qu'il faudra regrouper, de grandes tailles à segmenter et d'autres susceptibles de sous dénombrement lors des enquêtes post censitaires dont il faudra suivre particulièrement le déroulement de l'opération d'énumération au cas où elles sont sélectionnées.

### 1.1.3 Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

#### *Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations*

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate  $h$ , les notations sont les suivantes :

$P_{1hi}$  : probabilité de sondage au premier degré de la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

$P_{2hj}$  : probabilité de sondage au deuxième degré des ménages  $j$  dans la ZD  $i$  de la strate  $h$ .

Soient les notations suivantes :

$a_h$  le nombre de grappes tirées dans la strate  $h$  ;

$M_{hi}$  le nombre de ménages de la ZD  $i$  ;

$M_h$  le nombre total de ménages de la strate  $h$ .

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe  $i$  dans l'échantillon est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}$$

Au deuxième degré, un nombre  $b_{hi}$  de ménages sont initialement tirés à partir des  $L_{hi}$  ménages nouvellement dénombrés dans la grappe  $i$  de la strate  $h$  lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement  $b'_{hi}$  (avec  $b'_{hi} \leq b_{hi}$ ) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio  $C_{hi}$  suivant :

$$C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}$$

Finalement la probabilité  $P_{hi}$  de tirer effectivement un ménage  $j$  dans la grappe  $i$  de la strate  $h$  s'exprime comme suit :

$$P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond)  $W_{hi}$  comme suit :

$$W_{hi} = \text{Pond}_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}$$

### ***Pondérations appliquées aux données du volet Emploi***

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération Pond un coefficient de redressement  $k_i$  appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$k_i = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans } i}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans}}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (Pondemp), pour une grappe  $i$  donné est donc estimé comme suit :

$$\mathbf{Pondemp}_{hi} = \mathbf{Pond}_{hi} \times k_i$$

### ***Pondérations appliquées aux données du module GPS***

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (Pondgps) est estimé comme suit :

$$c_i = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans } i}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans}}$$

$$\mathbf{Pondgps}_i = \mathbf{Pond}_i \times c_i$$

### ***Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)***

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (CUPI) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi. En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

## Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation

### Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 7200 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 6850 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 95,1%.

Dans les ménages interrogés, 22862 individus de 10 ans et plus et 18088 individus de 15 ans et plus ont été enregistrés. Parmi les individus de 15 ans et plus 17495 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse de 96,7% au sein des ménages interrogés.

L'enquête a également interrogé les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 15567 individus de 18 ans et plus et 15074 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 96,8%.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifier 4166 chefs d'unités de production informel (CUPI). Parmi ces CUPI identifiés, 3924 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 94,2%.

Tableau 1: Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, TOGO, 2017

Ménages	Milieu de résidence			Département ou région ou domaine d'étude					
	Total	Urbain	Rural	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	Grand Lomé
Echantillonnés	7200	2496	4704	1200	1200	1200	1200	1200	1200
Enquêtés	6850	2394	4456	1119	1161	1152	1142	1196	1080
Taux de réponse des ménages	95,1	95,9	94,7	93,3	96,8	96,0	95,2	99,7	90,0
<b>Module emploi</b>									
Eligibles de 15 ans et plus	18088	5968	12120	2498	2668	3351	3149	3732	2690
Enquêtés de 15 ans et plus	17495	5726	11769	2445	2609	3134	3051	3704	2552
Taux de réponse pour le module emploi	96,7	95,9	97,1	97,9	97,8	93,5	96,9	99,2	94,9
<b>Module GPS</b>									
Eligibles	15567	5175	10392	2182	2346	2797	2715	3129	2398
Enquêtés	15074	4963	10111	2137	2292	2624	2633	3105	2283
Taux de réponse pour le module GPS	96,8	95,9	97,3	97,9	97,7	93,8	97,0	99,2	95,2
<b>Secteur informel</b>									
CUPI identifiés	4166	1647	2519	725	609	668	736	727	701
CUPI enquêtés	3924	1560	2364	668	587	639	706	703	621
Taux de réponse du secteur informel	94,2	94,7	93,8	92,1	96,4	95,7	95,9	96,7	88,6

### Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraîne une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant  $\beta$

l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans l'intervalle :  $[\beta (1 - 2CV) ; \beta (1 + 2 CV)]$ . D'après statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

- 0% à 4.9% : Excellent
- 5.0% à 9.9% : Très bien
- 10.0% à 14.9% : Bon
- 15.0% à 24.9% : Acceptable
- Supérieur à 25 % : Faible

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour le taux de chômage au sens du BIT qui constitue les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de 2,11% pour le nombre d'emplois estimés et de 7,73% pour le taux de chômage. On conclut donc que les estimations au niveau national sont 2 282 551 emplois avec un taux de chômage estimé à 3,9% et sont très bonnes. L'analyse selon les régions relève que l'estimation du taux de chômage dans Grand-Lomé (7,8%), est le double du niveau national. Les régions des Plateaux (0,8%) et de la Centrale (2,0%) sont les régions dans lesquelles le taux de chômage est très faible.

Tableau 2: Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois

Régions ou domaine d'étude	Nombre d'emplois		Taux de chômage au sens du BIT	
	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation
Maritime	457961,317	0,05482321	3,19411312	0,18303213
Plateaux	515903,205	0,04184013	0,7631479	0,36679088
Centrale	191087,529	0,04735967	1,99122719	0,2705631
Kara	255464,137	0,05241503	2,58865449	0,20215315
Savanes	198011,815	0,06865298	3,66697918	0,2418398
Grand Lomé	664122,937	0,04172504	7,76574795	0,1092756
Total	2282550,94	0,02105719	3,92308483	0,07730123

## Annexe C : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

### a) La production totale des unités de production informelles

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en terme de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

$$\begin{array}{r}
 \text{Production} \\
 \text{Totale}
 \end{array}
 =
 \begin{array}{r}
 \text{Valeur totale du chiffre} \\
 \text{d'affaires des produits} \\
 \text{vendus après} \\
 \text{transformation} \\
 \text{(y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}
 +
 \left[
 \begin{array}{r}
 \text{(Valeur totale du} \\
 \text{chiffre d'affaires} \\
 \text{des} \\
 \text{produits vendus en} \\
 \text{l'état (y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}
 \right]
 -
 \left[
 \begin{array}{r}
 \text{Coût des} \\
 \text{produits} \\
 \text{vendus en} \\
 \text{l'état}
 \end{array}
 \right]
 +
 \begin{array}{r}
 \text{Valeur totale du} \\
 \text{chiffre d'affaires pour les} \\
 \text{services fournis} \\
 \text{(y compris} \\
 \text{autoconsommation)}
 \end{array}$$

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

### b) La consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

$$\text{Consommation intermédiaire} = \sum_{i=4}^{15} \text{Dépenses}_i$$

Avec :

Dépenses<sub>4</sub> = Valeurs totales des achats de matières premières

Dépenses<sub>5</sub> = Dépenses de loyer

Dépenses<sub>6</sub> = Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

Dépenses<sub>7</sub> = Dépenses d'eau

Dépenses<sub>8</sub> = Dépenses en gaz

Dépenses<sub>9</sub> = Dépenses en électricité

Dépenses<sub>10</sub> = Dépenses en téléphone, Internet

Dépenses<sub>11</sub> = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

Dépenses<sub>12</sub> = Dépenses en petits outillages et fournitures

Dépenses<sub>13</sub> = Dépenses de transport/manutention, assurances

Dépenses<sub>14</sub> = Dépenses de réparations

Dépenses<sub>15</sub> = Dépenses autres services

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il systématiquement*

entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

**c) La masse salariale**

$$\text{Masse salariale} = \text{Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)} + \text{Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)}$$

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

**d) La valeur ajoutée brute**

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

$$\text{Valeur ajoutée brute} = \text{Production totale} - \text{Consommation intermédiaire}$$

**e) Les impôts**

$$\text{Impôts} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

$X_{18}$  = Impôts (patentes, impôt libérateur)  
 $X_{19}$  = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

$X_{20}$  = Droit d'enregistrement et de bail  
 $X_{21}$  = Autres impôts et taxes

**f) Revenu mixte**

$$\text{Revenu mixte} = \text{Valeur ajoutée brute} - \text{Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)} - \text{Autre impôts sur la production} - \text{Autres subventions sur la production}$$

**g) Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel**

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre

indépendants

Rémunération mensuelle	=	Masse salariale	S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0	S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

#### h) Annualisation des agrégats mensuels estimés

##### 1. Le chiffre d'affaires

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$Ca\_an = \sum_{i=1}^{11} X_i + P_{vtot}$$

Où  $P_{vtot}$  est le chiffre d'affaires du mois de référence,  $X_i$  le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et  $Ca\_an$ , le chiffre d'affaires annuel.

##### 2. La valeur totale annuelle des achats de matières premières

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $k_0$  cette valeur.

$$k_0 = DC1ATOT/PVTOT$$

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (DC1ATOT\_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1ATOT\_an = k_0 * CA\_an$$

##### 3. La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit  $x_0$  cette valeur.

$$x_0 = DC1BTOT/PVTOT$$

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (DC1BTOT\_an) est alors estimée comme suit :

$$DC1BTOT\_an = x_0 * CA\_an$$

##### 4. La valeur totale annuelle de la production des UPI

La valeur de la production annuelle totale (Prod\_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

$$Prod\_an = Sum(Ca\_an, -DC1BTOT\_an)$$

#### 5. La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (Ci\_an) est alors estimée comme suit :

$$CI\_an = Ctx * PROD\_an = (CIMENS/PRODMENS) * Prod\_an$$

#### 6. La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI

La valeur annuelle de la masse salariale (MS\_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

$$MS\_an = MSMENS * nbmoisact$$

#### 7. La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp\_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

$$Imp\_an = impmens * nbmoisact$$

#### 8. La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$Va\_an = sum(Prod\_an, - Ci\_an);$$

#### 9. La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI

Cet agrégat est estimé comme suit :

$$Revenu\ mixte = sum(Va\_an, - Ms\_an, - imp\_an);$$

## **Annexe D : Personnel de l'ERI-ESI**

### **Coordonnateur National de l'enquête**

M. KOUASSI Koame, Ingénieur Statisticien Démographe.

### **Equipe d'encadrement technique**

1. GENTRY Akoly, Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur Technique de l'enquête ;
2. GUEMA Dyen, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable CAPI/traitement ;
3. KOUPOGBE Senah, Démographe, Responsable de volet GPS
4. OGOUMEDI Obidon, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable du volet informel ;
5. TELOU Tchilabalo Bozobèdou, Ingénieur des Travaux Statistiques, Responsable du volet emploi.

### **Equipe d'appui administratif**

1. M. DOSSAVI Koffi, Comptable ;
2. Mme AGBOKA Akouawi, assistante comptable ;
3. KARABOU ....., Secrétaire.

### **Equipe CAPI**

1. GUEMA Dyen, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable traitement ;
2. ALOVOR Koku Dzifanu, Informaticien Statisticien, membre ;
3. LAOTETA Hodiba Mayene, Informaticien Statisticien, membre ;
4. OGOUMEDI Obidon, Ingénieur Statisticien Economiste, membre ;
5. AGOSSOU Kokou, Ingénieur Statisticien Economiste, membre.

### **Equipe de coordination des travaux de terrain**

1. N'GUISSAN Kokou Yao, Statisticien, Ex-Directeur Général ;
2. GENTRY Akoly, Ingénieur Statisticien Economiste, Directeur Technique de l'enquête ;
3. GUEMA Dyen, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable CAPI/traitement ;
4. TELOU Tchilabalo Bozobèdou, Ingénieur des Travaux Statistiques, Responsable du volet emploi ;
5. TCHAKOROM Ouro-Yodou, Cartographe aménagiste, formateur en cartographie ;
6. TETE Kossi Gbeblèwou, Démographe, Responsable terrain ;
7. VOSSAH Kouassi Herman, Logisticien.

### **Equipe d'analyse et de rédaction du rapport final**

1. GUEMA Dyen, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable CAPI/traitement ;
2. KOUPOGBE Senah, Démographe, Responsable de volet GPS ;
3. OGOUMEDI Obidon, Ingénieur Statisticien Economiste, Responsable du volet informel ;
4. TELOU Tchilabalo Bozobèdou, Ingénieur des Travaux Statistiques, Responsable du volet emploi ;
5. AGBETI Komi, Ingénieur Statisticien Economiste, Analyste ;
6. AGOSSOU Kokou, Ingénieur Statisticien Economiste, Analyste ;
7. APPETOGBOR Abel, Ingénieur des Travaux Statistiques, Analyste ;
8. BADJADOUNA Lamègou François, Ingénieur Statisticien Economiste, Analyste ;
9. BADOHOUN Ketomagnan Yawovi, Démographe, Analyste ;
10. KAZOULE Mèhèza, Ingénieur Statisticien Economiste, Analyste ;
11. TETE Kossi Gbeblèwou, Démographe, Analyste.

## Equipe d'experts d'AFRISTAT

Djabar ADECHIAN  
Madior FALL  
Sansan KAMBOU

Siriki COULIBALY  
Ousmane KORIKO  
Bruno NOUATIN

## Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN

Oumarou MALAM SOULE

## Equipe des cartographes

1. TCHAKOROM Ouro-Yodou, Cartographe aménagiste, formateur en cartographie ;
2. ANZOUMANA Sanda, Spécialiste en SIG, assistant cartographe ;
3. BIDAODOU Kérim, Spécialiste en SIG, assistant cartographe ;
4. SEBIBA Bakéglé, Cartographe, assistant cartographe ;
5. KOLANI Yendja T., Cartographe, assistant cartographe ;
6. AMEVO Komlan, Cartographe, assistant cartographe ;
7. AMOUZOU Kodjo, Cartographe, assistant cartographe.

## Agents de l'enquête pilote

### Chefs d'équipe de l'enquête pilote

1. AGOSSOU Kokou, Ingénieur Statisticien Economiste, Chef d'équipe ;
2. BADJADOUNA François, Ingénieur Statisticien Economiste, Chef d'équipe ;
3. KONOU Akakpo, Ingénieur Statisticien Economiste, Chef d'équipe
4. PERLAS K. Seyram, temporaire, Chef d'équipe ;
5. SOMADJAGO Mawussé, temporaire, Chef d'équipe ;

## Agents du dénombrement

### Agents Cartographes

N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms
1	AMEVO Nana M'bow	17	ADRIKA Nafiou	33	AMADOU Nourou-dinou
2	BANASSIM Lakonga	18	ANAWO Bataka	34	AWANOU Houdou
3	BECHI Komi	19	GAOU N'kimle	35	BABOGOU Lorimpo
4	DEGLI Kokou Mensah	20	BADJABAÏSSI Hezuwè	36	DERMANE Youssif
5	MENSA Kossi Zikpinè	21	GNAGOU Bassama	37	LAMBONI K. Nayodjo
6	SAMA Aimé	22	MADOUGNITOU Kouhessa	38	LARE Babenoun
7	TCHALA Kodjo	23	KEFIA DAROU Abdoul-Akim	39	OUSSARAMA M. Abdallah
8	WOGLO Koffi	24	TCHAKADA Badarou	40	SALISSA Bissoba
9	AGBESSI Kofivi	25	BITCHOUDI Assoti	41	ATTIGNON Koffi Soeké
10	ALABLI Yao Mensah Senyo	26	BODE Sabane	42	DIDIGOUA Mima Koudéma
11	DIBODIGUINA Bakoma	27	KOTOKOULO Mawinesso	43	ZOGBZDJI Uwolowudu
12	GADEWA Atchou	28	BADONA Esso-Solum	44	GNADOUWA Libema
13	PIKESSI Kofitsè	29	PATANKME Yana	45	LITO K. Apéléte
14	WAKIYOU Abaloston	30	SOBOR Messan Chériph	46	ODAH Kodjo
15	YOVO Koffi	31	TCHAKPALA Leleng	47	SOMADJAGO Mawussé
16	ZINMONSE Dédété	32	TCHANGO Kondeabalo	48	TOUREY Samsahatou

## Agents énumérateurs

N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms
1	SESSI Kodjovi Edem	33	ATSOU Safiou	65	AMADOU Irénaba
2	ASSOGOE Olivia	34	AYENA Kayodé	66	ATI-ATCHA Rachad
3	ADJIOU Dognon Kossi	35	LOKOU Binamnéné	67	AYENA Edoh
4	AGBE Ablavi Katiande	36	AKPAMADJI Samiou	68	MOUHAMADOU Harissoun-Hairi
5	LANKPATSE Tassi Nana	37	OGA DJIWA Negnimadoun	69	BATE Doute Yenoupague
6	TETE Kossi Mawuto	38	ALLALAI N'kribola	70	BAWA Kassim
7	EWOE Germaine	39	OURO-BANGUINA Abdou-Fataou	71	N'BIEMA Karima
8	ASSIGBE Kokou Anani	40	AGADAZI Sadat	72	DJANGBIAGOU Simame
9	GNAGNIKO Djigbodi M.	41	ADEOUL Okoussou	73	LONGA Moise Y.
10	ASSIRIMI Yaovi Il Ogah	42	ASSOU Djikra Aya	74	BAWA Aichatou
11	AMOZOU Yawovi	43	DOUVOR Kodjo	75	DEMAKOU Meyeme
12	ABOTSI Yaovi	44	BODJA Félix	76	MAMA Illiassou
13	AGBETI Kodjo Adonkovi	45	TINAKPA Kobé Bamba	77	DJORE N'guissan
14	AGBEKO Ayawovi	46	GADO Balabawi	78	BAMORO Nihad
15	AZASHIE - KOKOUI Kokou	47	KONDO Awa	79	YAKOUBOU Bouraima
16	WLETOU Leroy	48	BATABA Edessam	80	TONTONGOU Yaya Fatou
17	OTTO Yéboah Obed	49	ABASSA Bassang	81	NADJO Hanaa
18	HODOR Yawo	50	TCHALIM Passimzoué	82	WOZUFIA Koffi Kekeli
19	ALAGBO Yao Ganyo	51	ATAKPA BASSABI Koffi	83	APEDO-AMAH Ayayi
20	AYEKOMON Kokouvi Akakpo	52	TEI-TEI Biguédinam	84	ALI Maguiluwe
21	AYEWONOU Kokou	53	MISSALIMA Bahama	85	AGBO Afi
22	BLEOUSSI Kodjo	54	N'FA Makluwa-amissa	86	ALOULA Nèmè
23	DJAMESSI Komi	55	FANKEBA Djete	87	AWUNO Essi-Kouma
24	DORKENOU Komivi	56	AZANGOUE AKATI Pagbasame	88	EGBOU Magnoulélén
25	NYADEVA Kokouvi	57	SEBIBA Médiaba Kofi	89	BEGUEDOU Mireille Essohanam
26	ODAH Komivi	58	BAGUILIMA Friodga	90	LAWSON Messan Heckely
27	DJIMESSA Teko Kossivi	59	TATERA Bilaoupol	91	BADA A. Abdel Razake
28	GBADAMASSI Faoussatou	60	GNOGMIRE Lantame	92	WOLOBOASSI Djamiè
29	KPATCHA Pidenam	61	TCHAOU Hezouwe	93	LAWSON Dropenou A. Judith Abigèl
30	TCHIGUI Kossi	62	MEWEZINO Aklesso	94	TONA Koffi Gnalitassi
31	KALAO Gnim	63	BAYALAO Prénom	95	KPABA Sih
32	TOHOULEBA Tchilabalo	64	BAMAZE Dondema	96	AGBADOR Afua Pélagie

## Agents de l'enquête principale

### Chefs d'équipe volet emploi

N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms
1	DOSSAVI Yaotsè	13	MISSALIMA Bahama
2	AGBETROBU Agueri Adèle	14	AGADAZI Sadat
3	AZASHIE-KOKOUI Kokou	15	ATSOU Safiou
4	PERLAS K. Seyram	16	AKPAMADJI Samiou
5	SOETODJI Mawuena	17	N'FA Makluwa-Amissa
6	AGBEKO Ayawovi	18	BATAKA Kadjata
7	WLETOU K. H. Leroy	19	BAKOBADOUNA Télamba D.
8	GNAGNIKO Djigbodi M.	20	AGOSSA Solim N'Gbenta
9	ATIGAN Komlan Dovene	21	KODJO Komna
10	TANDAOU Passa	22	BAWA kassim
11	GADO Balabawi	23	TOURE Lami
12	ALALAI N'Kribola	24	BOUWE Abalo

### Agents volet emploi

N°	Nom et Prénoms	N°	Nom et Prénoms	N°	Nom et Prénoms
1	ABLA ELAVAKO YOVONOU	25	BATE DOUTE YENOUPAGUE	49	MADOU KOMLA
2	ADANDOWOE KOMLANVI MAWUTO	26	BAWA AICHETO	50	MANGANGO ESSO-DUNHIDE
3	ADJAFO KOKOU YRAM	27	BINAMNEWE LOKOU	51	MAGNI DERIC ESSO SIMNA
4	ADJIOU DOGNON KOSSI MEDESE	28	BOURAIMA INOUSSA	52	MANZI M. ESSOHANNA
5	AFFO AGNON KABIROU	29	CHEFOU SADATE	53	MEBA EBIZOU
6	AGBOLI YAWA EDEM	30	DEMAKOU MEYEME	54	MENSAH A. EDITH
7	AKAN SAHALIM	31	DIYANE GUEMA	55	MISSISSO BIOVA KOSSIVI
8	AKLIGO ESSE	32	DJAMESSI KOMI	56	MOSSA MADJOWE
9	AKPESSO AGBE	33	DJATO-KPANE BAKADO	57	N'GUISSAN K. AUGUSTIN
10	ALADJI KOUDJO	34	DJIMESSA TEKOU KOSSIVI	58	N'TESSA KOKOU
11	ALITI ESSOSSINAM	35	DONKO ADJIBA	59	NADJO MATCHEKE B. HANAA
12	ALOULA NEME	36	DORKENOU KOMIVI LABOE	60	NANKPAKOU SAMA
13	AMIDOU ZIMBI OLUWA TOGNE	37	ESSOH WONMEODA	61	NERBA AHALELOU
14	ASSIGBE KOKOU ANANI	38	GBADAMASSI FAOUSSATOU	62	NOUAME YAO-ONYADON-GREGOIRE
15	ATAKPA BASSABI KOFFI	39	GBETOGLO DELAKO	63	OTCHAKPA ABALO
16	AYEKOMON KOKOUI AKPAKO	40	HUNLEDE AFO DEDE	64	P. AKIZOU BAMAZI
17	AZANGOU AKATI PAGBASAME	41	KALAO T.GNIM	65	PABALI TCHILALO
18	BADJABAISSI HEZOUWE	42	KENAO MEHEZA LAURE	66	SINIWOU YADJABE
19	BADOH IDRISOU RAZAKOU	43	KOUDOSSOU AFI KLOUPUI GILDA	67	TCHAO TCHILABALO
20	BADOHOUN KOMLAN M.	44	KOUDOSSOU FIODEVA RARELIO	68	TCHIGUI KOSSI
21	BAMOK YENDOUYAL	45	KOUMASSI ADA WOUL'OB	69	TEDE KOMLAN KOUNON ETIENNE
22	BAMORO NIHAD	46	KOUTCHROWOU ABLAM G.	70	TONTONGOU YAYA FATOU
23	BANDJE N'BOUARE	47	KPATKANA DOWTA	71	ZONKPOEDRE DOSSA DJMON B. T.
24	BANLA POUWEDEOU	48	LAWSON D. ANOKO JUDITH A.		

### Chefs d'équipe volet informel

N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms
1	BADA A. Abdel Razak E.	7	SALIFOU Sanatou
2	AMADOU Adichina Isaac	8	TCHAKOROM Affo Médane
3	ALAGBO Yao Ganyo	9	GNOGMIRE Lantame
4	AJAVON Jico Dziedjom Ayité	10	BAYOGDA AWANTA
5	GUEMA Bilao	11	ANZOUMANA SANDA Abdourazak
6	LONGA Moise Yendina	12	DJORE N'DAKA N'guissan

### Agents volet informel

N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms	N°	Nom et prénoms
1	ABBEY KODJO EKPLM	18	FANKEBA DJETE AWEFA	35	NGUISSAN YAO ALAIN
2	ADJA CHERIF SOULEMANE	19	FLEVI KOKOU KARATCHOUMI	36	NUMATEKPO AKUWA ENYO
3	AFFO MOUSSILIOU	20	GBANDI FRANCOIS YOKODI	37	OBISSAM ESSI EMILIE
4	AKPO OURO GILDAS	21	GNOFAM EMMANUEL	38	OLANLO YAOVI BOLANISSA
5	ALLADO AMI AFEFA	22	HENGA ANA	39	OURO-BANGUINA ABOUDOU F.
6	ALOVOR A. MAWUSE	23	ADZOVI MAWUSE MARIE C.	40	SAKPANE P. A. VIVIANE
7	AMAVI A.A.F.JEAN	24	HOUNDJO VICO LONLY	41	SEGBE AFI DELA
8	AMEKE KOUDOSSOU OCYALE	25	KAHINDATE ARISSE	42	SESSOU AKOELE AKPENE
9	AMEYOU EDOH MENSAH	26	KAZIM AHEZA	43	SOFON MATHIAS
10	ANIMAOU GNOZIGUE	27	KILO LIDAWO	44	TCHAOU HEZOUWE
11	APEDO KODJO-KUMAVI F.	28	KOUSSANTA DIHELIM JEANNE	45	TCHEIN APOUH
12	ASSEMBONI K. TEKANA	29	LARE DJINAME	46	TETOWALA BAWELEY
13	BAWA ABDOUKADER	30	LARYALI LAMANME	47	TODJE ISSONKO
14	BAYALAO PIRENAM	31	MANGAMANA TALAKI KONGA J.	48	WOZUFIA KOFFI KEKELI
15	BAYALAO_BATAKA	32	MAYOH KOSSI	49	YAO A. SIKA
16	BODJA KWAMI ATCHINAKL	33	MEWEZINO T AKLEESO		
17	DOUVOR KODJO TISSABANI	34	NANLAME TILABI		

### Chauffeurs

1. ANKOU Kossi ;
2. AKPAGANA Komi ;
3. WISSY Tchonagnèdè Haloudina.